

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'enseignement Supérieur et de la recherche scientifique



Université Mohamed Khider Biskra

Faculté des Sciences et de la Technologie
Département d'architecture

Réf:.....

**Mémoire présenté en vue de l'obtention
du diplôme de magistère**

Option :

Établissements humains dans les milieux arides et semi-arides

L'espace Limitrophe dans les lotissements auto-construits
planifiés : entre modalités d'appropriations et organisation
socio-spatiale. Cas de la ville de Batna

- Sous la direction de:
Pr FARHI Abdellah

-Présenté par:
Mlle METATHA Soumia

Soutenu publiquement le : 13-07-2016

Devant le jury composé de:

- Mr BELAKEHAL Azzedine
- Mr FARHI Abdellah
- Mme SRITI Leila
- Mr BEN ABBAS Moussadak

Professeur
Professeur
M-C-A
M-C-A

Président
Rapporteur
Examineur
Examineur

UMK Biskra
UMK Biskra
UMK Biskra
UMK Biskra



Dédicace

A MA MERE ET A MON PERE;

A Souad, Hasna, Amina, Ibrahim et à Yacine ;

A Mohamed Youcef et Rayane.

Je vous dédie ce mémoire.

Remerciements

Je remercie Dieu, de m'avoir donné la patience et le courage pour poursuivre mes études, et réaliser ce travail.

*Je tiens à exprimer, en premier lieu, mon immense gratitude et mes sentiments les plus respectueux à mon encadreur, et enseignant, **Pr. FARHI Abdellah**, je tiens aussi à remercier chaleureusement tous les membres du jury ;*

*Mes reconnaissances s'adressent également à tous mes enseignants de la post graduation de l'université de Biskra, ainsi qu'à ceux de la graduation de l'université de Batna, à Mr: **MAZZOUZ Saïd**, **ALKAMA Djamel**, **DIB Belkacem**, **BEN ABBAS Moussadak**, ...*

*Mes sentiments les plus affectueux à tous les membres de la famille **METATHA**;*

Je ne pourrais oublier aussi d'adresser mes plus tendres remerciements à tous mes camarades de promotion 2011/2012 de la post graduation option « établissement humains dans le milieu aride et semi aride » ; A mes cher(e)s ami(e)s, camarades, et collègues, pour leurs précieuses orientations, conseils, et soutiens; je pense particulièrement à:

*Ma confidente et chère amie **MEDJOUEL Manel**, à notre aîné **HOUIMLI Faycal** qui nous a appris « la sorcellerie »; ainsi qu'à Redouane, Houcine, Adel, Amina, Dadi, Ali, et Halima sans oublier celle qui, à un moment donné, a fait partie de l'équipe **LYDIA**...Merci pour tout.*

*A mes très chères amies: **Asma et Leila**, **Fifa et Mouna**, Merci pour vos sincères amitiés, vos précieux encouragements, votre fidèle support moral, et pour les merveilleux moments que nous avons vécus.*

*Je tiens à remercier tout le personnel du laboratoire de Conception et de Modélisation des Formes et des Ambiances Architecturales et Urbaines «**LACOMOFA** », des bibliothèques des universités de Biskra, et de Constantine, ainsi que tous mes étudiants, et les habitants des municipalités de la ville de Batna, pour leur précieuse aide et collaboration;*

A toute personne, qui a contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail,

*Je dis modestement : **MILLE MERCIS.***

RESUME

L'espace limitrophe ; un espace de proximité, un paradoxe où il n'est ni public ni privé comme on peut le considérer étant public ou privé. Diverses recherches avancent que l'espace limitrophe représente un élément fondamental de l'espace habité, sa principale propriété est d'être un « SAS » entre le dedans et le dehors. Il constitue le lieu du « quant-à-soi » où peut se fabriquer la mise en distance. Dans sa configuration et sa position spatiale, cet espace prend diverses formes, il est multiple. Le définir ou le classer n'est donc pas une tentative aisée.

La présente recherche s'intéresse à cet espace qui semble être au cœur des rapports conflictuels, d'interpénétration ou d'interférence, qui le lient à l'espace de la ville. Cette étude traite les lotissements auto construits planifiés de la ville de Batna. Dans ces lieux utilisés par les non-résidents autant que par les résidents eux même, l'espace limitrophe est le théâtre d'un ensemble de comportements, d'usages et de marquages qui témoignent d'une volonté délibérée ou contenue afin d'organiser, de tempérer et de hiérarchiser la relation entre une sphère intimement privée et une autre ouvertement publique. Ce dernier pose, plusieurs problèmes d'utilisation, de gestion et d'entretien. Une simple observation montre ces différentes pratiques, plus ou moins massives ou visibles, de l'appropriation à la simple occupation, sous des formes et usages fluctuants: stationnement des véhicules, terrains de jeux essentiellement de football, activités commerciales formelles ou informelles. Toutes ces pratiques représentent de nombreuses formes de détournement observées dans les espaces limitrophes.

L'objectif principal de cette recherche vise à montrer la façon dont les acteurs habitent un lieu et le transforment. Elle s'appuie essentiellement sur des observations en situation et des entretiens auprès des usagers et gestionnaires de cet espace. Une enquête réalisée dans ces espaces révélera la manière dont ils sont perçus par les habitants. On se basera sur trois dimensions : urbaine, puisque en réalité ce sont des espaces publics; socioculturelle, car ils sont le reflet d'une identification socio-spatiale; et politique, puisqu'ils démontrent l'efficacité ou non des services publics à contrôler et à gérer les espaces urbains.

L'espace limitrophe est alors à concevoir comme étant un objet culturel et non seulement un objet physique.

Mot clés : Espace limitrophe, lotissement auto-construit planifié, modalités d'appropriation, organisation socio-spatiale.

ملخص

الفضاء المحاذي: فضاء تقارب، هو متناقض حيث لا هو بالفضاء العامي ولا الخاص كما يمكن اعتباره أيضا عام أو خاص. وتشير الأبحاث المختلفة أن الفضاء المحاذي يمثل جزءا أساسيا من الفضاء المسكون، خاصيته الرئيسية هو أن يكون "قفل sas" بين الداخل و الخارج. كما يشكل مكان "إثبات الذات" أين يمكن أن يصنع تحديدا للمسافة. في تكوينه وموقفه المكاني، هذا الفضاء يأخذ أشكالا مختلفة، الفضاء المحاذي متعدد، تعريفه أو تصنيفه ليس بالأمر السهل. هذا البحث يهتم بهذا الفضاء، والذي يبدو أنه في قلب العلاقات المتضاربة، و المتداخلة التي تربطه بفضاء المدينة. وعلى اثر دراسة بنيت على التخصيصات السكنية المخططة لمدينة باتنة. في هذه الأماكن المستخدمة من قبل الغير المقيمين وكذلك من قبل السكان أنفسهم، المنطقة المحاذية كانت مسرحا لمجموعة من السلوكيات والعادات وعلامات تعكس ارادة متعمدة أو لا من أجل تنظيم و ترتيب العلاقة بين القطاع الخاص والعام. هذا الأخير يطرح عدة مشاكل من استخدام تدبير وصيانة. ملاحظة بسيطة لهذه الفضاءات توضح هذه الممارسات، سواء كانت كثيفة أو واضحة، من امتلاك الى احتلال بسيط، بأشكال واستخدامات مختلفة: مواقف للسيارات، ملاعب غالبا لكرة القدم، أنشطة تجارية رسمية أو غير رسمية. كل هذه الممارسات تمثل أشكالا عديدة من التحولات الملحوظة في الفضاء المحاذي.

الهدف الرئيسي من هذا البحث هو إظهار كيف أن الجهات الفعالة تسكن مكانا و تحوله. سوف نعتمد في المقام الأول على الملاحظات الوضعية و المقابلات مع السكان المحليين (المستخدمين) و مدبري هذا الفضاء. بإجراء استطلاعات و تحقيقات في هذه المساحات نكشف كيف ينظر إليها السكان. حيث يتم الاستناد على ثلاثة أبعاد: البعد الحضري، لأنه في الواقع فضاء عام، والبعد الاجتماعي والثقافي لأنه حامل الهوية الاجتماعية و المكانية، والبعد السياسي، لأنها تثبت فعالية الخدمات العامة لرصد وتسيير المساحات الحضرية.

بناء على ذلك فإنه يتم دراسة الفضاء المحاذي على كونه موضوع ثقافي و مادي و ليس فقط كشيء مادي.

الكلمات الرئيسية : الفضاء المحاذي ، التخصيصات السكنية المخططة ، طرق الاستيلاء و التنظيم الاجتماعي المكاني.

ABSTRACT

The adjacent space; is a space of proximity, a paradox where it is neither public nor private as it may be regarded as public or private. Various researches suggest that the border area represents a fundamental part of the living space; its main property is to be a "SAS" between the inside and the outside. It is the place of "about itself" where the setting distance can be made. In its configuration and spatial position, this space takes various forms, the adjacent space is multiple, defining or classifying it is not an easy attempt.

This research focuses on this space, which seems to be at the heart of conflicting relations of interpenetration or interference that links it to the space of the city. A study was conducted on planned self built housing in the city of Batna, in these places used by non-residents as well as by the residents themselves, the adjacent space is the scene of a set of behaviors, usages and markings that reflect a deliberate or contained will to organize, prioritize and mitigate the relationship between an intimately private sphere and another publicly open one. This later makes several problems of use, management and maintenance. A simple observation shows these different practices, more or less massive and visible, from ownership to simple occupation, under fluctuating forms and usages: vehicle parking, playgrounds mainly for football, formal or informal business activities. All of these practices show different forms of misappropriation observed in the adjacent space.

The main objective of this research is to show how the actors inhabit a place and transform it relies primarily on observations and interviews in situations with locals (users) and the managers of this space. A survey carried out in these areas will reveal how they are perceived by the people. It will be based on three dimensions: the urban dimension, as they are in reality public spaces, social and cultural dimension as they are supporting a socio-spatial identification, the political dimension, since they demonstrate the effectiveness or not utilities to monitor and manage urban spaces.

The neighboring area (adjacent space) is then to understand as a cultural object and not only a physical object.

Key words: adjacent space, self-built housing estate planned, terms of appropriations, socio-spatial organization.

TABLES DES MATIERES :

Titre	page
Dédicace.....	III
Remerciements.....	IV
Résumé	V
ملخص.....	VI
Abstract	VII
Table des matières.....	VIII
Liste des figures.....	XVI
Liste de tableaux	XXI
CHAPITRE INTRODUCTIF:	
INTRODUCTION	2
I-Eléments de problématique.....	3
I.1-Questions de recherche	4
I.2- Hypothèses.....	4
I.3- Etat de l’art.....	4
I.4-Objectif	6
I.5-Démarche	7
I.6- Structure De Mémoire :.....	8
PREMIERE PARTIE : PHASE BIBLIOGRAPHIQUE « Concepts et théorie »	
CHAPITRE I : Entre espace public et prive ; l’espace limitrophe	
INTRODUCTION.....	12
I. L’espace: du spatium au limitrophe.....	13
I.1- représentation de l’espace... ..	13
I.2- une approche lexicale	13
I.3- espace et dimensions.....	15
a- Espace géométrique (figure)	16
b- Espace représentatif	16
II-Espace architectural: une perception de l’espace.....	17
III- L'espace public: Une manière de vivre l’espace, espace fondateur de société	19
IV- L’espace prive: Notion à géométrie variable.	21
V-L’espace limitrophe: L’intérêt pour un espace à la frontière entre public et privé.....	22
V.1. Essai de définition.....	22
V.2. L’apparition de l’espace limitrophe: Un Chevauchement entre espace public et privé à travers l’histoire.....	26
V.3. Conception de l’espace limitrophe: Une conception qui se déroule en deux phases.....	31
V.3.1- l’espace limitrophe dans les lotissements; Typologie et organisation...32	
V.3.1.1 Typologie d’espace limitrophe.....	33

1. La voirie (rues, venelles, et impasses,...etc.)	33
- Les rues.....	35
- La ruelle.....	36
- L'impasse.....	36
- Le passage.....	37
2. Le Trottoir	37
3. Aire de stationnement parking.....	39
4. Espace vert (jardin).....	39
5- Place et placette.....	40
6. Aire de jeux.....	40
V.3.1.2- Organisation de l'espace limitrophe dans les lotissement....	41
V.4. Les principaux acteurs des espaces limitrophes	43
1- Les acteurs économiques.....	43
2- Les acteurs politiques.....	43
3- Les professionnels de l'espace limitrophe.....	43
CONCLUSION	44
CHAPITRE II : Le lotissement; une reproduction traditionnelle	
INTRODUCTION	46
I. Le lotissement : Un espace de la ville, une formule de reproduction traditionnelle	46
I.1. Définition	46
II- Généralités sur les lotissements	48
II.1- Histoire Et Genèse Des Lotissement	48
II.2- Types de lotissement (contexte international).....	50
II.2.1- Lotissement résidentiel.....	50
II.2.2- Lotissement jardin	51
II.2.3- Lotissement industriel	51
II.2.4- Lotissement étatique.....	52
a. Lotissement social.....	52
b. Lotissement promotionnel	52
II.2.5- Lotissement privé	52
II.2.6- Lotissement des coopératives immobilières	53

II.3- Le lotissement comme outil d'urbanisation	53
II.3.1- Le lotissement et le POS: un lien soumis aux règles générales d'urbanisme.....	53
II.3.2- Le lotissement et la Z.A.C : un emprunt pour un urbanisme opérationnel.....	54
II.4- La conception et l'organisation d'ensemble des lotissements	54
II.4.1- Le site	55
II.4.2-La forme du terrain loti	55
II.4.3- La voirie existante	55
II.4.4- Le découpage parcellaire	55
II.4.5- l'aménagement	56
II.5- Orientations pour la conception des lotissements	57
II.5.1- Programmation	57
II.5.2- Intégration dans la ville.....	57
II.5.3- Localisation	57
II.5.4- Les liaisons	57
III- Les lotissements de l'Algérie indépendante	58
III.1- Genèse et évolution des lotissements	58
III.2- Réglementation et contexte législatif des lotissements.....	60
III.2.1- Règles de constitution et de contrôle des lotissements	61
III.2.1.1- Le permis de lotir.....	61
III.2.1.2- le permis de construire.....	62
III.3- la conception des lotissements en Algérie	62
IV.- Lotissements auto-construits planifiés.....	63
-Objectif de l'auto-construction en Lotissement.....	64
CONCLUSION	65

CHAPITRE III : Les Modalités D'appropriations Et L'organisation Socio-Spatiale Dans Les Espaces Limitrophes.

INTRODUCTION.....	68
I- La notion d'appropriation : Indicateur des rapports sociaux et d'appartenance à une Sphère sociale.....	69
I.1- Etat De L'art et Définitions : L'appropriation vue par différentes disciplines....	69
I.2- L'appropriation de l'espace et la relation de l'homme avec son environnement.....	71
I.3- Caractéristiques de l'espace approprié : un processus perceptif.....	73
I.4- types d'appropriation et d'intervention sur l'espace	75
I.4.1- L'appropriation juridique	76
I.4.2- L'appropriation sentimentale.....	76
I.4.3- L'appropriation créatrice.....	76
I.5- Formes D'appropriation (matérielle, symbolique et culturelle).....	77
I.5.1- L'appropriation matérielle	77
I.5.2- L'appropriation symbolique	77
I.5.3- L'appropriation sociopolitique	78
II. l'organisation socio-spatiale	78
II.1- espace social et organisation ; généralité	78
II.2- L'espace comme production sociale :	79
II.3- L'organisation de l'espace ; production et reproduction :.....	80
III-Des notions secondaires à l'appropriation	82
III.1- Autour de la notion d' "Usage".....	82
III.2- La notion de « Territoire et territorialisation »	83
III.2.1- Appropriation et territorialité.....	84
III.2.2- Appropriation et identité ; le couple appropriation-appartenance.....	84
IV-Les modalités d'appropriation des espaces limitrophes ; spatiale, sociale et commerciale.....	85
IV.1- L'appropriation spatiale (à dominante matérielle).....	86

IV.1.1- Marquage par des limites matérielles;(usage exclusif et privatisation).....	87
IV.1.2- Marquage par des limites symboliques.....	89
IV.2- Appropriation sociale (culturelle)	90
IV.2.1- appropriation par des pratiques de loisirs et de détente.....	92
IV.2.2- par des pratiques occasionnelles : variété de pratiques et de lieux.....	93
IV.2.3- l'appropriation par des pratiques liées à l'évitement ou au délaissement de l'espace.....	94
IV.3- L'appropriation commerciale des espaces limitrophes: entre besoin de première nécessité et commerce florissant	96
IV.3.1- L'appropriation commerciale des espaces limitrophes liées à des activités formelles	97
IV.3.2- L'appropriation commerciale des espaces limitrophes liées à des activités informelles.....	98
CONCLUSION	99
DEUXIEME PARTIE ; LA PHASE ANALYTIQUE	
CHAPITRE IV : présentation du cas d'étude; la ville de Batna	
INTRODUCTION.....	102
I. situation de la ville de Batna : une cuvette entourée d'une série de montagnes.....	102
II. L'évolution urbaine de la ville de Batna.....	104
II.1-: L'étape coloniale répartie sur quatre périodes.....	105
II.1.1- La première période de 1844 à 1870 : Structure d'une ville civile et des extensions à l'intérieur des enceintes.....	105
II.1.2- La deuxième période de 1871-1923 : Extensions européenne et traditionnelle.....	106
II.1.3- La troisième période de 1924-1945 : Nouvelles extensions européennes au Nord et la naissance des quartiers populaires.....	107
II.1.4- La quatrième période 1945-1962: Les nouveaux quartiers populaires à Batna.....	108
II.2- L'étape postcoloniale.....	108
II.2.1- La Période de 1962-1973 où la phase transitoire.....	108
II.2.2- La Période 1974-1984 : L'évolution urbaine planifiée.....	109

II.2.3- La période 1985-1994 : Saturation du tissu urbain et nouvelle législation urbaine.....	110
II.2.4- La période 1994-2005 : L'élaboration des outils d'aménagement et d'urbanisme.....	111
II.2.5- La période 2005-2015 : La révision du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme et l'apparition de nouveaux pôles urbains.....	111
III. Batna ville : une population jeune face au manque d'emploi.....	112
IV. Quartiers et type d'habitat dans la ville de Batna.....	115
IV.1- les quartiers auto-construits spontanés.....	116
IV.2- Les quartiers planifiés.....	116
IV.2.1- Les quartiers coloniaux	116
IV.2.2- Les quartiers planifiés « Les lotissements »	116
IV.2.3- Les coopératives immobilières.....	117
V. Les lotissements auto-construits à Batna.....	117
-Localisation des lotissements auto-construits planifiés de Batna	117
CONCLUSION.....	
119CHAPITRE V: état de l'art et positionnement épistémologique	
INTRODUCTION.....	121
I-ETAT DE L'ART	122
I.1- L'approche perceptuelle et paysagère.....	122
I.2- L'approche socio-anthropologique.....	124
- La dimension symbolique.....	126
I.3- L'approche phénoménologique.....	127
I.4- La rythmanalyse.....	131
- Les trois phases de la rythmanalyse	132
I.5- Les techniques de recherche.....	133
I.5.1- L'observation En Situation	133
I.5.2- La technique d'entrevue	134
I.5.3- le questionnaire ou le sondage	135

II. Positionnement épistémologique et méthodologie de travail.....	135
CONCLUSION.....	137
CHAPITRE VI: Démarche méthodologique adoptée	
INTRODUCTION.....	140
I. La typologie des lotissements auto-construits de la ville de Batna.....	140
II- Présentation générale des lotissements choisis.....	152
II.1- Lotissement Kemmouni.....	153
II.2- Lotissement el Boustane.....	154
II.3- Lotissement Bouzorane secteur 1+2	155
III- Le déroulement de l'observation en situation (exploratoire et directe).....	156
- Les limites de l'observation.....	161
IV- Présentation et déroulement de l'enquête	161
IV.1-Echantillonnage : notions de base et choix d'échantillon.....	161
IV.2- Construction du questionnaire interview.....	163
a) Les questionnaires d'administration directe	164
b) Les questionnaires d'administration indirecte	164
IV.3-Le dépouillement du questionnaire interview.....	166
CONCLUSION.....	168
CHAPITRE VII : L'appropriation de l'espace limitrophe : Un produit social d'une action spatiale.	
INTRODUCTION.....	171
I- Analyse et interprétation des résultats de l'observation	171
II-Analyse et interprétation des résultats du questionnaire interview.....	182
II-1 résultat de l'analyse uni variée « tri à plat ».....	182
II.2- résultat de l'analyse bi variée « le tri croisé ».....	197
- La démarche du test khi deux « chi ² »	207
III- L'analyse des données des schémas d'entrevues	217
III.1- Traitement des résultats.....	218
III.1.1- rôle de la société civile.....	218
- Association de quartiers : formes juridiques.....	219
- Association de quartiers : leurs missions.....	219
III.1.2- rôle de l'Etat : autorités publiques ; quelles actions?.....	220
- la commune « APC » ou l'assemblée populaire communale	220

- La direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction	
«DUAC».....	222
- L'agence Foncière	223
III.2. Synthèse générale de l'entrevue	224
CONCLUSION	225
CONCLUSION GENERALE	230
BIBLIOGRAPHIE	238
ANNEXES.....	245

LISTE DES FIGURES :

CHAPITRE I :

Figure 01 : Bavay, cité gallo-romaine (un centre ville, « Forum »), en Nord de la France.....	27
Figure 02 : paris-architecture-haussmannienne. Immeuble alignés sur la rue, présence de cour au cœur de l'ilot.....	28
Figure 04 cité-jardin de Letchworth, à 60 km au nord de Londres, ville dont les plans seront réalisés par Barry Parker et Raymond Unwin.....	29
Figure 03 : Raymond Unwin: détail du plan de Hampstead	29
Figure 05 : la rue cadre de vie. Source : ministre de l'équipement les voies urbaine : guide technique SERTA : division urbaine 1975	33
Figure 06 différents profils pour une voirie hiérarchisée qui prend en compte tout les usagers.....	35
Figure 07 : exemple d'impasse.....	36
Figure 08: Division en 6 parcelles desservies par une voie commune (impasse).....	37
Figure 09 : exemple d'un passage couvert.....	37
Figure 10 : aire de stationnement. Source : mémoire de magistère KEHAL Kamel, 2006....	39
Figure 11 un plan de lotissement représentant quelques espaces limitrophes	41
Figure 12 : schéma représentant une organisation libre	42
Figure 13: un schéma d'organisation centrale autour d'un autre espace bâti.	42

CHAPITRE II :

Figure 01 : la cité ouvrière de KAHUN, première ville sur un plan déterminé, l'ancienne Egypt.....	48
Figure 02 : place de VENDOME, Paris 1739.....	48
Figure 03 : PRESQU'ILE DE MANHATTAN-	49
Figure 04: Lotissements dans un quartier résidentiel de Singapour, Singapour.....	50
Figure 05 : Lotissements à Brondby, banlieue de Copenhague, Seeland, Danemark.	51
Figure 06: Zone Industrielle de Carros-Le Broc, plus de 350 entreprises sont installées sur le lotissement industriel. Source : http://www.asllic.fr/index.php?fonction=historique	52
Figure 07: schéma représentant un découpage du parcellaire uniforme.	56
Figure 08 : Un lotissement à San José (Costa Rica) bâti selon un plan hippodamien.....	56
Figure 09 : Étalement urbain à Colorado Springs avec l'aménagement de nombreuses impasses.	57

CHAPITRE III :

Figure 1 : Le schéma de perception de l'espace selon A. Bailly 1977.....	75
Figure 2 : Annexion d'une voie (ruelle) par un groupe l'habitat. Source : Bouziane Semmoud, 2007.....	87
Figure 3 : Un barrio (quartier) auto construit du sud de Maracaibo.....	88
Figure 4 : marquage de l'espace limitrophe par une clôture (mur en maçonnerie), l'espace approprié (trottoir) représente au même temps une cour qui donne accès au logement.	89
Figure 5 : marquage et appropriation de l'espace limitrophe dans un lotissement par une clôture végétale. Source : Auteur 2015	89
Figure 6 : marquage de l'espace limitrophe (trottoir) par des matériaux de construction (maison on construction). Source : Auteur 2015.....	90
Figure 7 : marquage de l'espace limitrophe (trottoir plus la ruelle) par un objet personnel (charrette et sable) Source : Auteur 2015	90
Figure 8 Une grille de lecture pour les dynamiques sociales.....	91
Figure 09 : appropriation des enfants d'une impasse par divers jeux.....	93
Figure 10 carences flagrantes, en manière de viabilisation- lotissement à Draa Ben Khedda-Tizi Ouzou	95
Figure 11 : espace limitrophe (placette) délaissé et transformé en poubelle, un lieu avec différents déchets. Source : auteur 2015.....	96
Figure 12 appropriation de l'espace limitrophe (trottoir) par une activité commerciale (soudeur et ferronnerie). Source : auteur 2015.....	97
Figure 13 vente de sardine par une charrette dans la rue.....	98

CHAPITRE IV

Figure 1 : situation de la ville de Batna.....	103
Figure 2: limites administratives de la Wilaya de Batna.....	104
Figure 3 : la ville de Batna entre 1844-1923, Source : mémoire de magistère 2011-Archives d'outre-mer de châteaux de Vincennes (Paris) France année 1848.	105
Figure 4 : Le projet de la future ville de Batna en 1848.	106
Figure 5 : La Mairie de Batna. Source : (http://www.algerie-monde.com/villes/batna/).....	107
Figure 6 : la ville de Batna dans la période entre 1924à 1945.....	108
Figure 7: mosquée 1 ^{er} novembre Batna.....	110
Figure 8 : Carte qui représente l'évolution urbaine de la ville de Batna.....	112
Figure 9 : Croissance de la population de Batna depuis le premier recensement en 1860.....	113
Figure 10 : Pyramide des âges de la wilaya de Batna en 2008 en pourcentage. Source : http://www.ons.dz/collections/w05_p4.pdf	113
Figure 11 : typologie de l'habitat dans la commune de Batna- Source : URBACO-Juillet 2009.....	115
Figure 12 : localisation des lotissements auto construits planifiés étudiés sur une carte de Batna.....	119

CHAPITRE VI

Figure 01: diagramme polaire. Source FARHLA 1993, modifié par Auteure 2015.....	141
Figure 02 : carte de la ville de Batna montrant l'emplacement des trois lotissements représentatifs de notre étude (lotissement Kemmoumi en rouge, lotissement El Boustane en vert et lotissement Bouzorane secteur 2+3 en aubergine).....	153
Figure 03 : plan d'aménagement du lotissement kemmoumi (1999).	154
Figure 04 : lotissement El Boustane avec ces limites.....	155
Figure 05 : plan d'aménagement du lotissement Bozourane secteur 2+3.....	156
Figure 06 : schéma qui représente le contenu général des questions posées, fondées sur une base conceptuelle. Source : Auteure, 2016.....	164
Figure 07 : la saisie de données à l'aide de logiciel sphinx plus ² V5 sous forme d'un tableur où chaque ligne représente un interviewé et chaque colonne une variable.....	167

CHAPITRE VII

Figure 01: photos montrant quelques pratiques spatiales (privatisation de l'espace limitrophe), à gauche construction de clôture (lotissement Bozourane secteur 2+3). A droite occupation des trottoirs par des voitures (lotissement Kemmoumi). Source : Auteure 2016.....	172
Figure 02 : privatisation de l'espace limitrophe de différente manière le cas d'une ruelle à gauche (interdire le passage et transformer la ruelle en parking lotissement Boustane) et à droite construire un mur et transformer un passage en impasse ; lotissement Bozourane secteur 2+3). Source : Auteur 2016	173
Figure 03 : plantation et appropriation de l'espace limitrophe dans ce cas des trottoirs par la plantation de différentes végétations ainsi la disposition d'une clôture pour marquer les limites entre voisin, lotissement Bouzorane secteur 2+3. Source Auteure, 2016.....	173
Figure 04 : deux photos prises dans le lotissement de Kemmoumi et qui montrent des enfants qui occupent les trottoirs pour en faire un espace de jeux. Source : auteure 2016.....	174
Figure 05 : délaissement de l'espace limitrophe ; à la base c'était une placette ; source photos prise dans le lotissement d'El Boustane 2016.....	174
Figure 06 : différentes prises de différents endroits du lotissement el Boustane et kemoumi montrant un nouveau mode d'appropriation de l'espace limitrophe (trottoir et rue) et l'apparition de point d'eau qui se sont transformés en espace de lavage pour les voitures. Source : auteure 2016.....	174
Figure 07 : les deux prises représentent deux modalités d'appropriation commerciales de l'espace limitrophe. Celle de gauche c'est l'appropriation du trottoir et une partie de la route comme un espace d'exposition et lieu de travail (lotissement Kemmoumi) celle de droite, prise à Bozourane indique l'appropriation par exposition de marchandise. Source Auteure, 2016.....	175
Figure 08 : des prises qui montrent des activités commerciales informelles au niveau des lotissements, celle de gauche est une vente par charrette de vaisselles à l'intérieur du lotissement Kemmoumi , de droite c'est un camion de fruits et légume installé sur une placette dans le lotissement d'el Boustane.	175

Figure 09 : tableau et graphe de fréquence de la variable n°1 (sexe) enquête lotissement Kemmouni.	182
Figure 10 : tableau et graphe de la variable n°3 (niveau d'instruction des usagers) enquête sur le lotissement Kemmouni. Source : Auteure, 2016.	183
Figure 11 : tableau et graphe représentant les modalités d'appropriation spatiale du trottoir dans lotissement Kemmouni. Source : Auteure, 2016	186
Figure 12 : tableau et graphe représentant l'appropriation spatiale du trottoir dans lotissement El Boustane. Source : Auteure, 2016.	186
Figure 13 : tableau et graphe représentant l'appropriation spatiale du trottoir dans lotissement Bouzoame secteur 2+3. Source : Auteure, 2016.	186
Figure 14 : tableau qui représente le niveau de satisfaction pour le lotissement El Boustane.	192
Figure 15 : tableau qui représente le niveau de satisfaction pour le lotissement Kemmouni.	192
Figure 16 : tableau et graphe qui représente le niveau de satisfaction pour le lotissement Bouzorane secteur 2+3. Source : Auteure, 2016	193
Figure 17: tableau et graphe qui montrent les réponses données par les interviewés du lotissement Kemmouni des éventuelles remarques concernant les manques. Source : Auteure, 2016.	194
Figure 18 : tableau et graphe montrant les réponses données par les interviewés du lotissement Bouzorane secteur 2+3 des éventuelles remarques concernant les manques relatifs à l'espace limitrophe.	195
Figure 19 : tableau et graphe montrant les réponses données par les interviewés du lotissement El Boustane des éventuelles remarques concernant les manques relatifs à l'espace limitrophe.	196
Figure 20 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 12.1×13- enquête effectuée sur le lotissement de Bouzorane secteur 2+3. Source : Auteure, 2016	197
Figure 21 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 12.1×13- enquête effectuée sur le lotissement de Kemmouni. Source : Auteure, 2016.	198
Figure 22 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 12.1×13- enquête effectuée sur le lotissement d'El Boustane. Source : Auteure, 2016.	198
Figure 23 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 12.4×14 enquête effectuée sur le lotissement de Bouzorane secteur 2+3. Source : Auteure, 2016	199
Figure 24 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 12.4×14 enquête effectuée sur le lotissement de Kemmouni. Source : Auteure, 2016.	199
Figure 25 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 12.4×14 enquête effectuée sur le lotissement d'El Boustane. Source : Auteure, 2016.	200
Figure 26 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 12.3×16 enquête effectuée sur le lotissement de Bouzorane secteur 2+3. Source : Auteure, 2016	201
Figure 27 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 12.3×16 enquête effectuée sur le lotissement de Kemmouni. Source : Auteure, 2016.	201
Figure 28 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 12.3×16 enquête effectuée sur le lotissement d'El Boustane. Source : Auteure, 2016.	202
Figure 29 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 12.2×15 enquête effectuée sur le lotissement de Bouzorane secteur 2+3. Source : Auteure, 2016	203
Figure 30 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 12.2×15 enquête effectuée sur le lotissement de Kemmouni. Source : Auteure, 2016.	203
Figure 31 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 12.2×15 enquête effectuée sur le lotissement d'El Boustane. Source : Auteure, 2016.	204

Figure 32 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des deux variables 12.4 ×12 (enquête- lotissement kemmoui). Source : auteure, 2016.....	207
Figure 33 : tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des deux variables 12.4 ×12 (enquête- lotissement El Boustane. Source : auteure, 2016.....	208
Figure 34 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des deux variables 12.4 ×12 (enquête- lotissement Bouzorane secteur 2+3. Source: Auteure, 2016.	209
Figure 35 : tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 19 × 21- enquête effectuée sur le lotissement de Kemmoui. Source: Auteure 2016.....	210
Figure 36 : tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 22× 23- enquête effectuée sur le lotissement d'El Boustane. Source: Auteure, 2016.....	211
Figure 37 : tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 24×25- enquête effectuée sur le lotissement d'El Boustane. Source: Auteure, 2016.....	212
Figure 38 : tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 29×31- enquête effectuée sur le lotissement de Bouzorane secteur 2+3. Source: Auteure, 2016.....	213
Figure 39 : tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 32×33- enquête effectuée sur le lotissement d'El Boustane. Source: Auteure, 2016.....	214
Figure 40: tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 12× 34- enquête effectuée sur le lotissement d'El Boustane. Source: Auteure, 2016.....	215
Figure 41 : tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 35× 34- enquête effectuée sur le lotissement de bouzorane secteur 2+3. Source: Auteure, 2016.....	216
Figure 42 : tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 36× 34- enquête effectuée sur le lotissement de Kemmoui. Source: Auteure, 2016.....	217

LISTE DES TABLEAUX

CHAPITRE III

Tableau 1 : Types d'appropriation de l'espace. Source : DUPLAY C. & M. : Méthode illustrée de création architecturale, Moniteur , Paris, 1982.	77
Tableau 2: Les dimensions du concept d'appropriation. Source Martin Simard and al 2009 .	78

CHAPITRE IV

Tableau 1 : Répartition de la population active et occupée (RGPH 2008) :	114
Tableau 2: Répartition de la population occupée par secteur d'activité.	114

CHAPITRE VI

Tableau 01 : critères de classification des lotissements et leurs espaces limitrophes.....	142
Tableau 02 : application du diagramme polaire sur les lotissements auto-construits. Source Auteur 2015	143
Tableau 03 : les classes typologiques des lotissements auto construits de la ville de Batna.....	150
Tableau 04 : tableau récapitulatif des lotissements auto construits planifié de la ville de Batna	152
Tableau 05 : tableau établi pendant l'observation exploratoire du lotissement El Boustane.	158
Tableau 06 : planning des périodes d'observations des lotissements choisis. Source : Auteur 2016 ..	160
Tableau 07 : plan d'échantillonnage. Source : Auteur , 2016.....	163
Tableau 08 : taille de l'échantillon de population interviewée. Source : Auteur 2016.....	163
Tableau 09 : types de questions. Source : Auteur , 2016.	166
Tableau 10 : extrait du tableau codage d'indicateurs et modalités de réponses.....	166

CHAPITRE VII

Tableau 1 : mesure de l'intensité des pratiques selon les résultats obtenus de l'observation.....	171
Tableau 2 : tableau récapitulatif des résultats de la grille d'observation n°1 qui montre l'intensité des pratiques d'appropriation des espaces limitrophes observées dans les trois lotissements (Kemmouni-El Boustane et Bouzorane secteur 2+3). source : Auteur , 2016.....	176
Tableau 3 : caractéristiques des échantillons de population (population cible) des trois lotissements . Source : Auteur , 2016.	184
Tableau 4 : caractéristiques le l'échantillon total (l'ensemble de la population cible).....	184
Tableau 5 : tableau récapitulatif du tri à plat concernant l'appropriation spatiale (variable : 12) effectué sur les trois lotissements. Source : auteur , 2016.....	187
Tableau 6 : tableau récapitulatif du tri à plat de la variable 12 (appropriation du trottoir) effectué sur l'échantillon total. Source, Auteur , 2016	187
Tableau 7 : tableau récapitulatif du tri à plat des variables 19, 20, 22, 24, 27, 29, 30 concernant les pratiques sociales des enquêtes effectuées sur les trois échantillons représentatifs . (Les cases colorées représentent les résultats les plus significatifs) Source : Auteur , 2016.	188
Tableau 8 : tableau récapitulatif de tri à plat des variables 19, 20, 22, 24, 27, 29, 30 effectué sur l'échantillon total de 141 interviewés.....	189
Tableau 9 : tableau récapitulatif du tri à plat des variables 32, 34, 35 concernant les pratiques commerciales effectuées sur chaque lotissement (échantillon) Les cases colorées représentent les résultats les plus significatifs. Source : Auteur , 2016.....	190

Tableau 10 : tableau récapitulatif du tri à plat des variables 32, 34 et 35 concernant les pratiques commerciales effectuées sur l'échantillon total. Source : Auteure, 2016	191
Tableau 11 : tableau récapitulatif représente le niveau de satisfaction de l'ensemble des interviewés.	193
Tableau 12 : tableau récapitulatif qui indique les remarques données par les interviewés concernant les manques recensés auprès de l'échantillon total.	196
Tableau 13 : tableau récapitulatif qui montre les résultats obtenus du tri croisé entre les deux variables 12.1× 13. Source : Auteure 2016.	198
Tableau 14 : tableau récapitulatif qui montre les résultats obtenus du tri croisé entre les deux variables 12.4 et 14. Source : Auteure 2016.....	200
Tableau 15 : tableau récapitulatif qui montre les résultats obtenus du tri croisé entre les deux variables 12.3 et 16. Source : Auteure 2016.....	202
Tableau 16 : tableau récapitulatif qui montre les résultats obtenus du tri croisé entre les deux variables 12.2 et 15. Source : Auteure 2016.....	204
Tableau 17 : tableau récapitulatif des variables croisées concernant l'appropriation spatiale des trottoirs. Enquête effectuée sur le lotissement de Kemmoum. Source : Auteure 2016.....	205
Tableau 18 : tableau récapitulatif des variables croisées concernant l'appropriation spatiale des trottoirs. Enquête effectuée sur le lotissement de Bouzorane secteur 2+3. Source : Auteure 2016	205
Tableau 19 : tableau récapitulatif des variables croisées concernant l'appropriation spatiale des trottoirs. Enquête effectuée sur le lotissement d'el Boustane. Source : Auteure 2016.....	206
Tableau 20 : tableau analytique de l'entrevue réalisée avec le responsable de bureau des associations de la commune. Source : Auteure, 2016.....	219
Tableau 21 : tableau analytique de l'entrevue réalisée avec le président d'une association de quartier. Source : auteure, 2016.	219
Tableau 22 : tableau analytique de l'entrevue réalisée avec un responsable de la commune. Source : auteure, 2016	221
Tableau 23 ; tableau analytique de l'entrevue réalisée avec le responsable de la DUAC. Source : auteure, 2016.	222
Tableau 24 : tableau analytique de l'entrevue réalisée avec le responsable de m'agence foncière. Source : auteure, 2016	223

CHAPITRE INTRODUCTIF

INTRODUCTION

La ville se dissout au profit d'une entité englobante appelée l'Urbain ; source de nouveaux modes de vie et d'habiter. Ce passage de la ville à l'urbain a marqué le début d'une société postmoderne du savoir et du comportement dans laquelle la concentration de plus en plus forte des agglomérations sur l'espace urbain devrait amener à un nivellement des modes de vie. L'urbain, de l'appropriation de l'espace à la manière dont les individus se le rendent propre, constitue un « territoire » qui peut se résumer en un mode d'habiter.

La diffusion rapide de l'urbanisation engendre de profondes répercussions sur les moyens d'existence, les modes de vie, les conditions et types d'habitations et sur la gestion de la ville. L'Algérie indépendante n'a pas échappé à ce phénomène. L'« habité », étant un problème d'espace, place ce dernier dans toutes ses dimensions naturelles et sociales. Un concept dont l'intérêt suscite l'évolution des rapports entre l'homme et son espace, ainsi que les relations individuelles et sociales qui s'appuient sur des dynamiques personnelles, collectives et culturelles, à l'origine « d'une variété très riche de significations du chez soi » (Vassart, 2006). C'est dans la recherche de l'équation entre l'homme et son espace que se dégagent certaines particularités propres à l'environnement. Michel LUSSAULT (2007) dans « *L'Homme Spatial* », parle du postulat que l'être humain a à faire avec l'espace.

Vivre ensemble implique plusieurs notions comme celle de partage ou encore d'échange. Ces différents échanges se font dans des espaces incitant plus ou moins les habitants à entretenir des liens, des lieux opportuns en contact ou à une première rencontre. Ils sont souvent nommés "espaces extérieurs intermédiaires, limitrophes, ou encore espaces de transition". Ils varient suivant le type : logement collectif, immeuble urbain, lotissement, grands ensembles,...etc. En s'appuyant sur les travaux de Navez -Bouchanine (1990) et sa définition des espaces limitrophes, on constate qu'ils représentent un élément fondamental de l'espace habité. Ils se présentent à la fois comme un prolongement fonctionnel de l'espace domestique, un lieu de passage et de transition, et un espace extérieur libre et commun.

Les espaces limitrophes sont façonnés au quotidien par différentes appropriations individuelles et collectives. G.N.Fischer (1992) définit l'appropriation comme l'ensemble des pratiques exercées sur l'espace en réponse aux besoins implicites de communication ou de reconnaissance. Cette appropriation s'exprime à travers de multiples aménagements comme une mainmise personnelle régie par différents critères, et si elle contribue à l'« être » de

l'individu et de la collectivité, l'appropriation devient la principale source des conflits. (Roger Brunet, in Brunet, Ferras, Théry, 1993).

Si on résume, on pourrait dire que ce sont des espaces extérieurs de transition, libres et communs, des lieux chargés de significations, investis émotionnellement, appropriés et organisés en fonction des expériences, des attentes et des différents besoins.

I. Eléments de problématique

L'habitat apparaît, dans cette fin de siècle, comme le parent pauvre dans l'évolution qu'a connue l'Algérie. Batna, ville moyenne de l'Est algérien, a connu une croissance hallucinante de la population urbaine. Cette croissance fut accompagnée par une insatisfaction des besoins en logements. Ce n'est que durant les années soixante dix, qu'un programme d'habitat collectif fut lancé. Ce programme n'a pas atteint ses objectifs, car la capacité théorique initialement prévue n'a pas été réalisée. Devant cette crise exaspérée de logement, les populations, avec l'aide de l'Etat, ont eu recours à l'auto construction pour se procurer eux-mêmes leurs logements, d'où l'apparition de multiples lotissements auto-construits planifiés.

Ces lotissements, sont parsemés de nombreux espaces extérieurs attenants aux logements et faisant fréquemment l'objet d'aménagements multiformes. L'acte d'aménagement, va du prolongement de la sphère domestique par l'appropriation, jusqu'à l'accaparement, d'une partie de l'espace public, induisant un détournement d'usage (Navez-Bouchanine, 1990). Des lieux occupés par les non-résidents autant que par les résidents eux même posent, en revanche, plusieurs problèmes d'utilisation, de gestion et d'entretien. Une simple observation montre ces différentes pratiques, plus ou moins massives ou visibles, de l'appropriation à la simple occupation, sous des formes et usages fluctuants: stationnement des véhicules, terrains de jeux essentiellement de football, activités commerciales,...etc. Les débordements de l'espace privé, et les aménagements sur l'espace situé devant le logement que ce soit la rue, l'impasse ou le trottoir (ce dernier est annexé à la maison, clôturé pour la création d'un espace plus intime,...etc.) représentent de nombreuses formes de détournement observées dans les espaces limitrophes.

Ces pratiques observées dans ces lotissements ont altéré l'environnement et le paysage urbain de la ville de Batna. Elles sont révélatrices de plusieurs problèmes.

I.1. Questions de recherche

Face à cette situation, des questions viennent tout naturellement à l'esprit:

- Existe-t-il, dans notre contexte particulier (lotissement auto-construit planifié), des modalités de pratiques et d'appropriation de ces espaces? Et si elles existent, comment se présentent-elles, sont-elles différentes ou similaires?
- Quelle est la cause et quelle est l'origine de cette différence ?

I.2. Hypothèse

-Il semble que les espaces limitrophes dans les lotissements auto construits planifiés se présentent sous différentes formes d'appropriation qui s'avèrent être le résultat d'une organisation socio- spatiale sur l'espace limitrophe.

I.3. Etat de l'art :

La notion d'espace limitrophe ou intermédiaire apparaît dans les discours des architectes (Claudio Secci et Estelle Thibault) à la fin du XIX^e siècle, sous l'impulsion de préoccupations morales et hygiénistes porteuses d'une défiance envers l'extérieur perçu comme malsain. Cette notion reste présente dans les discours, tout en évoluant au cours des années pour englober des aspects architecturaux et microsociaux très divers de cet espace limitrophe. Ce dernier apparaît dans plusieurs recherches étudiant l'espace urbain en général, ou les espaces attenants à l'habitat qui englobent tout ce qui se situe entre la rue et le logement en incluant les espaces communs extérieurs, ruelles, impasses, coursives, ainsi que les halls, balcons et cages d'escaliers,...etc.

Françoise Navez-Bouchanine (1997) Sociologue spécialisée en études urbaines au Maroc, a parlé de ces espaces dans son ouvrage « habiter la ville marocaine », tout en évoquant les espaces urbains du plus public au plus privé ainsi que leur appropriation sociale par les habitants de différents quartiers de trois villes marocaines (Meknes, Rabat-Salé et Casablanca). Dans sa recherche, Françoise Bouchanine présente l'approche anthropologique qui, à travers les travaux représentatifs de Raymond LEDRUT, rend compte de la complexité du rapport « espace et société ». Bouchanine s'appuie aussi sur l'observation et les enquêtes lourdes par questionnaires empruntés à la socio-anthropologie et à l'ethnologie patrimonialiste focalisée sur l'informateur privilégié, pour montrer d'une part la cohésion et la logique des pratiques habitantes face à un univers architectural et urbanistique normatif, et

d'autre part la complexité des liens entre modèles socioculturels et modes d'appropriation de l'espace. À travers ces techniques, Bouchanine a permis de comprendre comment ces transformations engendrent tout à la fois changements, permanences et reprises de traditions.

La même chercheuse, et dans le même registre, avec un champ thématique plus large sur cette articulation entre espace et société, dans son article intitulé « *les espaces limitrophes : un no man's land entre l'espace public et l'espace privé ?* », passe en revue les courants théoriques au centre de cette articulation. Elle évoque ainsi, la théorie écologique des culturalistes de l'école de Chicago, où l'accent est mis sur l'impact des formes sur les comportements. La ville, le quartier ou le territoire sont ainsi des objets physiques dotés d'une capacité d'injonction sociologique (Nora SEMMOUD 2007).

Toujours dans la perspective des pratiques, « *La société des voisins* » un ouvrage dirigé par Bernard Haumont et Alain Morel (2005) qui s'achève sur plusieurs études de cas menées par des enquêtes de terrain réalisées par un foisonnement d'exemples et de situations (pas moins de dix-sept contributions) dans différentes villes et divers types d'habitats à travers le monde, suggère que l'appropriation des espaces communs apparaît souvent sous la forme de « transgressions » (Marie-Luce Gélard, 2008). Cet ouvrage renferme une multitude de textes qui proposent et explorent différentes pistes d'analyses. La démarche adoptée par ces chercheurs se veut pluridisciplinaire, alliant l'historique, au sociologique et à l'ethnographie pour décrire et comprendre ces espaces de l'« entre-deux ». C'est avec l'examen des pratiques de cohabitation que l'ouvrage est le plus convaincant, comme l'illustre le texte d'Hervé Paris (2005), qui décèle comment la rue et le quartier sont marqués par les débordements de l'espace privé, par l'ambiance et l'intonation que leur insufflent les habitants. Son enquête a été menée dans un quartier lyonnais dévoilant les interactions dans ces parties communes. Les espaces limitrophes sont dès lors désignés non par leur statut ou leur morphologie, mais par leur ambivalence entre expression personnelle et communion. La figure de l'autre est ainsi construite par le collectif, et les espaces communs qui permettent une articulation entre différents mondes sociaux. C'est donc le « *régime de civilités qui permet le vivre ensemble* » (H. Paris, 2005).

Parmi les travaux qui s'intéressent à l'interaction entre l'homme et son environnement, et où la primauté est accordée essentiellement à sa dimension visuelle, ceux de Kevin Lynch analysent l'image de la ville d'un point de vue psychologique et réalisent une sorte de

typologie des objets urbains et leurs perceptibilités fonctionnelles. Dans cette approche, Lynch a développé ses propres outils d'analyse ainsi que son propre vocabulaire qui cadre en parfaite liaison avec les phénomènes de perception et puise ses références dans les domaines de la psychologie et de la sémantique de l'espace. Il a étudié la qualité visuelle de la ville américaine, via ses représentations mentales chez ses habitants en comparant trois villes : Boston, Jersey City et Los Angeles, par une série d'enquêtes sur place et d'interviews. Lynch, en employant cette méthode quasi-ethnographique munie de carnets d'observation en situation et une série d'interviews, a voulu mettre au point la conception de nouveaux projets soutenant les qualités sensorielles du paysage perçu et la qualité d'image collective qui en découle. (Lynch 1960).

A l'instar de toutes ces recherches sus citées, on peut déduire que les études faites particulièrement sur les espaces limitrophes restent limitées est très restreintes, et infimes quant à leurs productions, leurs statuts juridiques et réglementaires et surtout sur leurs appropriations et réappropriations par les usagers. On note aussi que la majorité de ces travaux a été menée dans les grands ensembles et habitat collectif. Ce qui a suscité l'intérêt vers un autre axe de recherche relatif a un habitat individuel, et plus précisément vers celui qui se rapproche le plus d'un mode d'habitat traditionnel c'est-à-dire les lotissements auto-construits planifiés, en mettant en lumière l'inévitable dialogue entre pratique spatiale et usages sociaux.

Ainsi la méthodologie choisie pour ce travail s'appuie sur tous ces travaux basés sur une appréhension compréhensive des phénomènes ancrée dans le milieu urbain et orientée vers la découverte et l'exploration. Le choix de réaliser une enquête de terrain avec des méthodes qualitatives et quantitatives s'inscrit dans la continuité méthodologique de plusieurs travaux sociologiques, anthropologiques, ethnographiques et représentatifs de l'espace urbain.

I.4.Objectif :

Au cœur de ces lotissements où s'articulent espaces publics et privés, nous envisageons d'explorer la notion limitrophe, souvent mal définie et mal utilisée sous l'optique de :

- démontrer la relation entre l'organisation socio-spatiale et les modalités d'appropriations des espaces limitrophes.

- montrer le rôle de l'Etat dans la gestion de ces espaces limitrophes dans les lotissements auto construits planifiés.

I.5.Démarche:

Pour élaborer cette recherche, on a opté pour la démarche suivante ;

- Construire une base théorique sur les différents concepts : espace limitrophe, lotissement, modalité d'appropriation et la relation entre celle-ci et l'organisation socio-spatiale.
- Afin de confirmer ou infirmer notre hypothèse qui est la réponse aux questions de recherche énoncées dans la problématique qui ne peuvent que découler des résultats de nos enquêtes sur terrain et d'une analyse conséquente, la vérification des relations prédictives liant les concepts clés se trouvant au niveau des hypothèses, peut être appréhendée à travers le recours à différentes enquêtes auprès des usagers des espaces limitrophes, non seulement de l'acte d'habiter les lotissements mais aussi la manière de s'approprier les espaces limitrophes qui s'y trouvent. Pour cela, la manipulation des questionnaires de recherche s'avère nécessaire. on a constaté la nécessité de faire une enquête sur terrain en utilisant deux techniques de recherche ; l'observation en situation et le questionnaire de recherche.

L'observation directe va nous permettre de collecter des informations sur le terrain en observant les usagers et en relevant les différents modes d'appropriations qui seront enregistrés par la suite sur des grilles d'observations construites sur la base d'une analyse conceptuelle.

Pour plus d'objectivité, le questionnaire interview sera utilisé pour compléter la collecte de données sur les pratiques d'appropriation non relevées pendant la période d'observation, en posant les questions du formulaire à des échantillons représentatifs.

Dans l'objectif de montrer le rôle de l'Etat dans la gestion et l'entretien de ces espaces, des entrevues ont été menées auprès de différentes administrations ayant un droit de contrôle sur ces espaces (APC, agence foncière, DUC, associations des quartiers).

A la fin et en utilisant une série de traitements statistiques, on va analyser les données recueillies qui permettront de donner une réponse sur l'existence ou non des différentes modalités d'appropriation des espaces limitrophes par les habitants dans les lotissements auto

construits planifiés de la ville de Batna, et démontrer ainsi que ces modalités d'appropriation sont le résultat d'une organisation socio-spatiale (la relation entre ces appropriations et la façon de s'organiser dans l'espace).

I.6. Structure du Mémoire :

L'appropriation de l'espace limitrophe qui constitue l'ossature de notre problématique sera abordée, selon une démarche générale articulée autour d'un:

-Chapitre Introductif :

Ce chapitre introductif comporte les éléments de la problématique à savoir : Les constats, les questions de recherche, l'hypothèse de recherche, l'état de l'art, les objectifs et la démarche suivie ainsi que la structure de l'ensemble du mémoire.

- Partie Bibliographique ;

Tout au long de cette première partie d'étude intitulée : Théories et concepts, on présentera le cadre conceptuel et théorique de notre recherche. Elle comportera trois chapitres, relatifs aux concepts contenus dans notre hypothèse :

Chapitre I : « entre espace public et privé : l'espace limitrophe »

On tentera d'expliquer et définir les différents concepts : espace (public et privé), espace limitrophe, nature et mode de production de cet espace. L'objectif de ce chapitre est d'avoir un regard explicatif et général sur les espaces limitrophes dans les lotissements auto construits planifiés (Typologie et organisation).

Chapitre II : « le lotissement ; une reproduction traditionnelle »

Ce chapitre sera consacré au deuxième concept, c'est-à-dire au lotissement. Partant de sa définition juridique et sociale, à ces types, son organisation et aux divers orientations pour sa réalisation, le lotissement sera vu sous plusieurs angles.

Chapitre III : « Les Modalités D'appropriations Et L'organisation Socio-Spatiale Dans Les Espaces Limitrophes »

Dans ce dernier chapitre de la partie bibliographique, on se propose d'aborder les deux concepts clés ; l'appropriation et l'organisation socio-spatiale et plus encore à les mettre en relation, et à les appréhender dans leurs dynamiques (définitions, types et formes d'appropriation et modalités).

-La partie Analytique ; c'est la partie qui représente la cadre méthodologique et analytique de notre étude. Elle comportera ;

Chapitre IV : La présentation du cas d'étude;

La ville de Batna sera présentée sous différents aspects (historique, géographique, économique, etc.).

Chapitre V: L'état de l'art et le positionnement épistémologique ;

Ce chapitre présentera les multiples approches scientifiques, et le choix des méthodes et techniques choisies pour notre recherche.

Chapitre VI : « Démarche méthodologique adoptée »

Ce chapitre sera consacré aux choix méthodologiques et aux techniques et instruments de recherche adaptés à l'objet de notre recherche. On va aborder également la construction et la mise en exergue de ces techniques.

Chapitre VII : « L'appropriation de l'espace limitrophe : Un produit social d'une action spatiale » ;

Ce chapitre comportera la démonstration qui sera consacrée à l'analyse et interprétation des résultats de l'observation, à traiter les données recueillies par les interviewés du questionnaire et de l'entrevue de recherche dans le but d'atteindre nos objectifs.

Conclusion Générale ;

Elle présente les résultats de la recherche, les recommandations et les perspectives futures.

CHAPITRE I:
« ENTRE ESPACE PUBLIC ET PRIVE ;
L'ESPACE LIMITROPHE »

INTRODUCTION

L'espace est fondamentalement lié à l'habitat, il est structuré, et ordonné par l'existence humaine. La maison représente le centre le plus important de la vie quotidienne de l'homme. Son opposé est un extérieur très mouvementé. Dans ce premier chapitre on va essayer de s'intéresser à cet espace extérieur et présenter le premier concept de notre recherche, qui est **"l'espace limitrophe "**.

Pour réussir à étudier ce dernier, il est impératif de remonter à son origine, c'est à dire à l'espace en lui-même. En premier lieu, on va essayer de le définir à travers les différentes disciplines, notamment la sociologie urbaine, l'anthropologie l'architecture et l'urbanisme.

Du spatium au limitrophe c'est le parcours qu'on va emprunter dans cette partie. D'une approche lexicale, à sa représentation, ses types et dimensions sans oublié bien sur l'espace architectural pour finir avec l'espace limitrophe, un espace entre deux c'est-à-dire entre le public et le privé. C'est dans cette perspective, qu'on va entamer ce chapitre, dans le but de comprendre la nature, la typologie et l'organisation de cet espace.

I. L'ESPACE: DU SPATIUM AU LIMITROPHE

Penser l'espace pour penser la ville, écrit R. Ledrut (1976) dans l'introduction à son livre « l'espace en question ». C'est là une très bonne formule à laquelle il ajoute que l'espace n'est jamais un réceptacle vide.

I.1- Représentation de l'espace : une dimension d'appréhension et non un objet étudiable :

Nous vivons sur des notions très vagues, très grossières, qui d'ailleurs vivent de nous, a écrit Paul VALÉRY (1921). La notion d'espace est peut-être celle que nous croyons posséder le mieux mais aussi qui nous possède le plus. Car l'espace est le contenant de notre propre corps, la trame de nos mouvements et de nos déplacements le champ de nos actions et investigations. L'espace est l'une des catégories primaires de la culture humaine à la base de tout litige ou discussion architecturale, que ce soit dans le domaine du design pratique ou dans la recherche elle-même.

En transposant une phrase d'Alain BIROU (1959), on peut dire que l'espace ne nous est pas présenté; nous nous le présentons ou mieux, nous nous le représentons.

Pour l'urbain de la grande ville, l'espace est une absence de terre et de vie végétale et animale : il est la seule présence de masses matérielles toutes fabriquées par l'homme. Il est physique et psychologique, c'est un espace second, donné, subi. C'est ainsi que H. POINCARÉ (1895) appelle espace proprement dit « *l'espace géométrique* » (qui fait l'objet de la géométrie).

Il ya certes une infinité de lecture possible de l'espace, chaque individu, en fonction de sa culture et de son expérience, de sa psychologie, des associations qu'il peut faire avec d'autres objets, peut accorder un sens particulier à chaque objet dans l'espace.

I.2- Une approche lexicale

En grec, l'espace désigne par le terme "cosmos" l'univers, avec ses différents éléments ordonnés et harmonieux dans lequel l'homme physique occupe une place essentielle. Il est perçu ou conçu, voire même vécu.

En latin, l'espace est désigné par le terme *mundus* : c'est l'ancêtre du mot "monde" dont la superposition fréquemment opérée au terme grec *cosmos* mérite d'être très nuancée.

Toujours à la base latine de notre mot "espace", et étymologiquement, le mot vient du "*spatium*", qui a la même signification que le terme en français, l'espace signifie donc un laps de temps, une durée, il inclut l'idée de vide, de place et d'étendue à dominer. Autrement dit, c'est l'ensemble des dimensions dans lesquelles se déroulent nos actes, nos représentations, nos relations, nos sensations.

Le *spatium* relève aussi bien du temps que du lieu et l'étymologie qu'on tente de lui trouver est à double sens : le *spatium* suppose un étalement, ne suggérant aucune limite, aucune borne, mais dépassant la perception immédiate ; ce qui, précisément, justifie que l'humain cherche à le prendre en main, à exercer sur lui un contrôle, et à le découper en lieux. L'usage polysémique du mot *spatium* dans la quotidienneté latine confirme l'idée d'un « espace libre » dans lequel on peut se mouvoir ; ce sont ses adjuvants qui le délimitent selon tel ou tel domaine. (Monique Bouquet, 2012).

Philosophiquement, L'espace est un milieu idéal indéfini, dans lequel se situe l'ensemble de nos perceptions et qui contient tous les objets existants ou concevables (concept philosophique dont l'origine et le contenu varient suivant les doctrines et les auteurs) ; il y a deux formes pures de l'intuition sensible, à savoir, l'espace et le temps (Cousin, *Philos. Kant*, 1857). La conception kantienne de l'espace diffère moins qu'on ne se l'imagine de la croyance populaire (Bergson, 1889). L'espace ne saurait être une forme (Sartre, 1943).

L'espace est défini par les dictionnaires comme un milieu homogène indéfini contenant tous les objets, englobant toutes les étendues finies (Hachette, 1991). L'espace est toujours un personnage mystérieux partout présent et partout voilé. Comme Janus, il a deux visages; car l'espace éprouvé et vécu n'est jamais le même que l'espace réfléchi et pensé. Dans le JOUBERT de 1732, l'espace était encore d'après son étymologie une réalité ouverte, qui se déployait en avant. La notion pouvait s'appliquer au temps aussi bien qu'au lieu.

Avec l'emprise progressive de la raison scientifique, le concept d'espace s'est conformé aux fonctions et aux visées de la science en général, à son type de rationalité et aux sciences particulières avec leur objet spécifique (Espaces physicochimique, géométrique, mécanique, géographique, etc.).

I.3- Espace et dimensions

Depuis la révolution industrielle, l'espace est devenu dans nos sociétés un objet social stratégique. Parallèlement, d'autres lui attribuent des vertus thérapeutiques majeures. Mais aujourd'hui plus que jamais, les questions relatives à l'espace sont à la mode dans les milieux scientifiques et technocratiques.

L'espace est une dimension d'appréhension et non un objet étudiable. C'est dans cet axe qu'on l'associe à différentes disciplines: anthropologie, psychologie, et sociologie,...etc. On trouve A. Moles (1971), dans son approche anthropologique, où il parle de proxémie, il se rapproche des concepts de E.T. Hall (1966). C'est à ce dernier qui revient le mérite d'avoir familiarisé le grand public avec l'expression " anthropologie de l'espace" : *« tout ce que l'homme est et fait est lié à l'expérience de l'espace. Notre sentiment de l'espace résulte de la synthèse de nombreuses données sensorielles, d'ordres visuel, auditif, kinesthésique, olfactif et thermique. Non seulement chaque sens constitue un système complexe mais chacun d'entre nous est également modelé et structuré par la culture. On ne peut donc échapper au fait que les individus élevés au sein de cultures différentes vivent également dans des mondes sensoriels différents. »*

E.T. Hall (1971), explique que chaque espace a un caractère à la fois sociofuge et sociopète : il favorise le contact tout en sachant limiter les distances entre individus. Il parle de proxémie, et explique alors comment l'espace est organisé dans les sociétés humaines selon les facteurs culturels. Il donne des exemples sur plusieurs pays ; le Japon, l'Europe et les États-Unis d'Amérique, dont le style d'aménagement urbain et domestique des habitats de chacun de ces lieux géographiques est différent selon leurs manières de pratiquer l'espace. Elle nous permet de comprendre comment nous nous approprions l'espace, et comment celui-ci nous incite à nous organiser de telle ou telle manière selon les représentations que l'on a et selon les normes et règles en vigueur.

Dans la psychologie, un espace n'est une réalité qu'en tant que réalité perçue et reconstruite mentalement. La perception est un jugement : nous passons la pertinence des éléments environnementaux au crible de notre système référentiel. L'espace n'est pas une entité indépendante mais un champ dynamique. Il n'existe qu'à travers les relations que nous établissons avec lui.

Pour résumer, on peut dire qu'il y a deux types d'espaces différents mais complémentaires ;

a- Espace géométrique (figure)

Appelé aussi l'espace physique, ce type d'espace constitue le réceptacle de différentes activités. Il est concrétisé à travers la conception architecturale, relativement aux besoins de l'homme. NORBERG-Schulz Christian (1974), dans "habiter", parle de cet espace comme ; « *étendue limitée ou superficie déterminée, intervalle* ». Selon le dictionnaire on le définit comme étant un lieu réservé, place ou volume à occuper. D'autres le considèrent comme l'espace géographique, c'est l'étendue terrestre utilisée et aménagée par les sociétés. L'espace proprement dit, ou l'espace géométrique, est caractérisé par le fait qu'il est homogène,..., isotrope,..., continu et illimité. Ces propriétés définissent l'espace au sens le plus général (LALANDE. A ,1956)

b- Espace représentatif

Ce type d'espace représente ce qu'un individu perçoit à travers ces organes sensoriels, un espace mental, une forme de son expérience sensible. C'est un milieu idéal, c'est-à-dire une représentation et une structure de l'esprit, Jean PIAGET (1948) définit la représentation en l'opposant à la perception. Il dit : « *la perception est la connaissance des objets résultant d'un contact direct avec eux. La représentation consiste, au contraire, soit à évoquer les objets en leur absence soit, à compléter leur connaissance perceptive en se référant à d'autres objets* ».

Pour Roger Brunet dans Les mots de la géographie, dictionnaire critique (1992), la représentation est : « *présentation de quelque chose à l'esprit. En général, forme que prend dans l'intellect une idée, un phénomène, un objet, un espace* ».

Toutefois Brunet (1992) définit plusieurs types de représentations. Celle de la représentation spatiale « *C'est la représentation de phénomènes et d'objets*

quelconques dans l'espace, avec des évaluations de taille, de volume, les positions relatives (haut/bas, devant/derrière, à côté...). Un plan est une représentation. La représentation des espaces est une affaire individuelle déterminée par les cultures, les informations... ».

II. ESPACE ARCHITECTURAL : UNE PERCEPTION DE L'ESPACE.

L'espace architectural avait entrepris un long parcours. Norberg- Shultz (1974) a défini l'architecture comme étant un phénomène concret, une réalité vivante grâce à laquelle l'homme a obtenu une assise dans l'espace et dans le temps. L'espace architectural, d'autre part offre une approche essentielle de l'architecture.

L'espace architecturale n'était pas un concept nouveau puisque B. Zevi (1959), dans « apprendre à voir l'architecture », montre que la présence de l'architecture est liée à une perception de l'espace interne des édifices, puis du rapport entre espace interne et espace externe ; ainsi y a-t-il chez l'architecte une volonté de fabriquer un espace. C'est ce que certains nomment par là « production de l'espace ». La pensée de B. Zevi se meut dans une certaine ambiguïté, qui fait de l'espace un véritable produit de l'architecture alors que manifestement, quand il parle des espaces au pluriel, il se réfère à des caractéristiques pratiques (intérieur/ extérieur) dont on ne saurait affirmer qu'elles sont propres à l'architecture. L'ambiguïté provient ici du fait qu'il veut suggérer que l'espace architectural est une sorte d'intuition (perçue par l'individu) que l'architecture manifeste par une théorie de l'espace.

Cet espace a été lié en premier temps à une satisfaction de besoins techniques, économiques et surtout esthétiques. D'où on trouve l'engendrement de l'architecture classique au modèle du temple Grec. A cet âge classique, l'espace architectural n'était considéré que comme simple forme et pas encore comme construction et dessin, et semble être comparable à la statuaire. Par la suite le Bauhaus révolutionna cette règle, pour remplacer l'espace architectural "classique" par un autre "moderne" dérivé de la technologie et devint universel. L'espace architectural apparaît dans la littérature comme un pur contenant, une sorte de lieu vide sous-tendu par une idéologie où s'associent inévitablement architecture et superstructure.

Depuis la fin du XIX^{ème} siècle, suite aux études de Ruskin, Semper, Lipps, Schmarsow, Riegl puis Frankl et Sedlmayer, et celles du XX^{ème} siècle, Raymond. H, Segaud. M, Boudon. Ph ainsi que la remarquable étude de Van de Ven. C, cette notion d'espace architectural a remplacé à la fois, la forme et la composition de la tradition classique. Puis au début du XX^{ème} siècle, le discours architectural était littéralement obsédé par le thème de cette notion d'espace. Loos (1929) rajoute t-il "*telle est la grande révolution architecturale : la solution d'un tracé dans l'espace. Avant Emmanuel Kant l'humanité ne savait pas encore penser spatialement, et les architectes étaient contraints de faire des toilettes aussi hautes que les salles. Ce n'est qu'en partageant la hauteur en deux qu'ils purent aménager des pièces basses*".

L'architecture est ce, par quoi l'espace est susceptible d'être modifié. L'architecture est l'art de singulariser l'espace. Ceci amènera Benoit Goetz (2002) à définir l'espace comme "*L'intersection, l'intrication ou l'entrelacs d'une Physique, d'une Politique et d'une Pensée*".

Selon Philippe BOUDON (1971) y'a une autre vision de l'espace, il spécifie l'espace architectural par le fait qu'il soit le fruit d'une pensée « *pensé à l'avance, mesuré et unifié par l'échelle (qui assure le passage de l'espace mental à l'espace vrai et qui permet de faire coïncider les parties de l'édifice), l'espace architectural est un espace dont la structure s'explique par les nécessités et les modalités de son calcul* » (Haumont, 1971). L'espace architectural est ainsi qualifié en raison du fait qu'il porte une pensée en lui. Il est conçu à l'avance et construit mentalement avant d'être *embrayé* dans la réalité. Le problème de la conception pose le problème du savoir architectural. Il mentionne aussi que : « *l'espace architectural est l'espace construit que nous percevons, que nous habitons, bref qui nous entoure.* » (Ph. Boudon 1971) Donc c'est un espace construit qui ne se limite pas au bâti, il peut devancer la réalité des édifices architecturaux. Mais si l'espace architectural est un espace construit, tout espace construit n'est pas un espace architectural.

D'après Christian Norberg-Schulz (1985), on parle d'espace architectural, seulement lorsque ce dernier est habité. Il développe la notion d'espace existentiel (Noppen, 2008). L'espace habité devient qualitatif, chargé de sens et différencié. Schulz aborde également la notion de paysage, qui est le résultat d'une organisation de l'espace habité et qui forme ce qu'il appelle le lieu.

Claude MAROIS (2014) professeur au département de géographie, à l'université du Québec à Montréal ; parle de plusieurs manières de vivre l'espace :

- L'espace domestique, l'espace de travail, de loisir, et de vacance.
- L'espace de l'individu.
- L'espace collectif.

Dans la société contemporaine, l'architecte « le concepteur » est sensé avoir un savoir architectural qui lui permette en l'utilisant pendant la conception, de créer un cadre de vie adéquat pour l'homme.

III. L'ESPACE PUBLIC: UNE MANIERE DE VIVRE L'ESPACE, ESPACE FONDATEUR DE SOCIETE

Il représente avant tout un espace physique, il est vide et non construit. Ce terme renvoie à deux dimensions, la première est celle de l'espace comme lieu et comme «*forme*» concrète, la deuxième celle de «*public*» ; concept qui suppose la représentation d'un bien commun collectif. Donc il est public, mais surtout, il est urbain, son élément constitutif fondamental est le vide qu'il propose. Considéré comme un lieu de rassemblement ou de passage, à l'usage de tous. C'est un lieu anonyme, collectif, commun, partagé et mutuel. (Jean-Marc Besse. 2006)

Selon l'habitus populaire, la première caractéristique de l'espace public est de n'appartenir à personne. Ce qui ne signifie pas qu'il appartienne à tout le monde, car ce serait alors un « bien public ». Or, la conception d'un bien public qui serait commun à toutes les familles de la ville n'existe pas. Bien au contraire, si l'espace public n'appartient à personne, il est donc, selon la coutume, en « libre accès » ; c'est-à-dire appropriable privativement par toute personne capable de s'en saisir pour en faire un usage privé. L'espace est la partie qu'occupe un objet sensible, la capacité d'un terrain ou l'extension que contient la matière existante.

L'adjectif public, du latin *publicus*, se dit de ce qui est évident, notoire, connu, su ou vu par tous, et de ce qui appartient à toute la société et qui est commun au peuple.

Françoise Choay (2003), et pour évoquer l'évolution des espaces citadins, parle de l'espace de contact au Moyen Âge, pour l'ère classique ; espace de spectacle, pour l'ère industrielle ; espace de circulation et pour notre époque, espace de branchement.

Jane Jacobs (1961) rappelait que, quand on pense à une ville, « *si les rues d'une ville sont intéressantes, la ville apparaît intéressante. Si elles sont ennuyeuses, la ville apparaît ennuyeuse* ». Elle ajoutait que l'espace public symbolise un espace d'appartenance des uns et des autres à une entité politique plus vaste, à travers une « architecture d'empathie ».

L'espace public représente dans les sociétés humaines, en particulier urbaines, l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement ouverts et anonymes, qui sont à l'usage de tous. Il représente aussi un espace moral et symbolique de liberté ne pouvant exister que dans une démocratie dans laquelle les différents acteurs sociaux, politiques, religieux, culturels, intellectuels peuvent discuter, s'opposer, délibérer. C'est pourquoi il forme le théâtre de l'opposition au pouvoir dans la plupart des conflits politiques et sociaux. Il s'oppose en tant que composé d'espace ouvert, ou extérieur, au sein du domaine public, aux édifices publics. Mais il comporte aussi bien des espaces minéraux (rues, placettes, passages, et boulevards,...) que des espaces verts (parcs, jardins, cimetière,...etc) ou des espaces plantés (mails, cours, ...etc). (CELIA GHYKA 2006)

Enfin, plus récemment, les espaces publics ont fait l'objet de nouvelles modalités d'aménagement au titre des aménagements durables et dans le cadre de l'éco quartier. Un traitement particulier dont l'attention est de porter une qualité environnementale. Ce champ est cependant restreint par l'ensemble des lois, règlements et pratiques de maintien de l'ordre. L'espace public devient espace politique quand il est sphère de décision ; espace où il ne s'agit plus de discuter, mais de décider et d'agir. L'administration publique est responsable de la réglementation et de la gestion des espaces publics tout en fixant les conditions d'utilisation. Le gouvernement actuel doit garantir l'accessibilité de l'espace public à tous les citoyens, sans distinction d'aucune sorte. Un espace public, par exemple, ne peut être fermé à aucune ethnie ni à aucune classe sociale en particulier.

Pour résumer, l'espace public est donc la propriété de l'État et le domaine et l'utilisation de la population générale, destiné à l'usage social typique de la vie urbaine. On peut dire, en général, que n'importe qui peut circuler dans un espace public, au-delà des limites évidentes imposées par la loi. Il est l'endroit qui est ouvert à toute la société, au contraire de l'espace privé qui peut être géré ou même fermé dans l'intérêt de son propriétaire.

En tant que scénario d'interaction sociale, l'espace public répond à des fonctions matérielles (dans la mesure où il soutient physiquement les activités collectives) et à des fonctions symboliques (il permet l'échange et le dialogue entre les membres de la communauté).

IV. L'ESPACE PRIVE: NOTION A GEOMETRIE VARIABLE.

« Privé » en Grèce (aidôs) signifie également pudeur, intimité, et respect. La notion d'intimité s'est également construite dans le temps. L'espace privé n'a pas toujours eu le rôle majeur que nous lui donnons aujourd'hui car le partage des lieux de vie, de l'espace privé, a longtemps été la règle, le collectif prévalait sur l'individuel.

L'espace privé est une notion à géométrie variable. L'histoire montre que sa dimension est le résultat d'une lente conquête de la personne pour acquérir la reconnaissance de son individualité. L'espace personnel est une zone qui entoure l'individu et dont les fonctions varient selon des facteurs psychologiques et culturels ; elle ne peut être pénétrée par autrui sans provoquer des réactions caractérisées (Fischer, 1991).

En effet, la notion de vie privée suppose la notion d'individu et implique une liberté reconnue d'une part en tant que citoyen disposant de droits et régi par des lois, et de l'autre en tant que personne privée dotée d'un espace privé distinct, à respecter et protéger. Ce qui est privé est confidentiel voire secret ou intime.

En se basant sur l'étymologie du mot allemand "Raum" (espace) et sur d'autres termes connexes, Bollnow (1963) nous démontre de manière plausible que la conscience spatiale était, à ses origines, intimement liée à l'environnement relativement étroit de la fondation d'une demeure, d'un habitat ou d'une colonie. L'utilisation traditionnelle de ces termes est également liée étroitement à tout ce qui concerne l'habitat, surtout aux objets construits. Bollnow présente un large spectre d'espaces liés d'une part au repos et à la demeure, et d'autre part au déplacement le long des chemins. Il parle d'espaces du jour et de la nuit, d'espace euphorique, d'espace momentané, ...etc.

V. L'ESPACE LIMITROPHE: L'INTERET POUR UN ESPACE A LA FRONTIERE ENTRE PUBLIC ET PRIVE.

V.1. Essai de définition

Jane JACOBS (1961) « *espace public et espace privé ne doivent nullement se fondre l'un à l'autre, comme c'est le cas dans les réalisations et ensembles suburbains* ». Le XIX^{ème} siècle apparaît tout à la fois comme l'époque où s'élabore et se formalise la sphère privée moderne, et en conséquence où se matérialise l'opposition entre public et privé, socialement, politiquement et spatialement ; et en même temps comme le siècle qui ouvre la voie aux chevauchements et à la multiplication des liens et aller-retour entre public et privé. Car entre ces deux derniers espaces, l'architecture et l'urbanisme distinguent en outre, des espaces intermédiaires, principalement en matière d'habitat. Cette dernière avec toute sa typologie a fait l'objet de plusieurs études et recherches ; tant dans sa conception, son appropriation, que dans ses différentes pratiques sociales. Mais on remarque peu de travaux qui concernent les espaces médians entre rue et logement. Ce type d'espace qualifié d'entre deux, est moins maîtrisable sur le plan spatial que l'espace strictement privé, et regroupant des catégories différentes de sous espaces.

L'emploi du concept d'« espace limitrophe ou intermédiaire » est relativement récent et reste encore limité à un cadre restreint de spécialistes de la ville. On trouve pour évoquer ces lieux de transition une multitude de termes, de qualificatifs et d'expressions qui tentent de désigner ces espaces ambigus, soulignant leur statut juridique, leur spécificité formelle ou leur qualité d'usage. Dans les seules questions de vocabulaire, de dénomination et de terminologie, mettent en lumière le caractère flou, incertain et complexe de ces espaces, on trouve le terme limitrophe du latin *limitrophus*, à l'origine, il qualifiait un territoire assigné aux soldats affectés aux frontières pour qu'ils puissent assurer leur subsistance. Comme adjectif, c'est ce qui est sur les limites d'un pays, d'une région, et qui a une frontière commune avec un territoire un pays, un lieu donné (Dictionnaire de l'Académie française, huitième édition, 1932-1935).

De la notion d'intermédiaire, on retient celle qui la définit et considère comme ce qui est entre deux ; « *Qui étant entre deux termes, forme une transition ou assure une communication* » (Back. M et Zimmerman. S, 2005).

Le médian, et par sa définition ; ce qui se situe dans le milieu d'un corps, d'un objet, d'une surface est par excellence un espace de relation et de rapports organiques entre les espaces-limites. Il assure une fonction spécifique, une fonction d'intermédiaire qui finit par conférer à l'espace médian une individualité propre. (Larousse dictionnaires français 2014).

Mais toutes ces définitions lexicales restent encore floues, car il s'agit de comprendre comment ces espaces sont produits et conçus, reçus et pratiqués.

Nommés espaces extérieurs intermédiaires, limitrophes, ou encore espaces médians et de transition, ils varient suivant le type : logement collectif, immeuble urbain, lotissement, grands ensembles,...etc.

A partir de tout ce qui précède, et entre ces appellations ; notre réflexion va porter ici prioritairement sur le terme limitrophe, dont nous allons essayer de mettre en avant les divers éclaircissements. Nous préférons ce concept sans doute trop large et au même temps assez neutre et générique, parce que ce terme ne suppose pas l'intérieur ou l'extérieur mais introduit l'idée d'entre-deux, Le limitrophe fait référence à la notion de limite (les limites entre public et privé), une frontière dans laquelle l'espace en question serait circonscrit. La notion de limite s'accompagne toujours d'une autre notion relative à son mode de franchissement, sachant qu'en fait « *aucune limite territoriale n'échappe à la question du franchissement, aucun territoire ne peut se clore entièrement. Toute limite, aussi puissante soit-elle, peut céder, et toute limite doit ménager, réserver un lieu pour son franchissement* » (Lévy & Segaud, 1983).

En s'appuyant sur les travaux de Navez- Françoise Bouchanine (1990) et sa définition des espaces limitrophes, on trouve qu'ils représentent un élément fondamental de l'espace habité. Il est considéré comme un prolongement fonctionnel de l'espace domestique, un lieu de passage entre espace public et privé, espace de définition du voisinage, lieu public ou semi public. La principale propriété de l'espace limitrophe est d'être un « sas » entre le dedans et le dehors. Il constitue le lieu du « quant-à-soi » où peut se fabriquer la mise en distance (Navez Bouchanine, 2006).

En effet, situés entre rue et logement, ni publics, ni privés, ou et publics et privés, ces espaces apparaissent comme un objet d'étude intéressant et pertinent du fait précisément de ce caractère complexe, incertain, et mal défini. Les espaces limitrophes constituent un élément de composition urbaine dans l'articulation de l'espace public et de l'espace privé, un support de construction identitaire pour l'habitant, un enjeu dans le développement des rapports sociaux entre habitants, un enjeu de gestion et de sécurité publique pour les propriétaires, privés comme sociaux, et pour la puissance publique. Autant de dimensions qui font de ces espaces entre-deux des lieux stratégiques pour la maîtrise de l'habitat et de l'urbain.

Dans ses travaux, Navez Bouchanine donne un rôle et une place à part entière à l'espace limitrophe. Pour la chercheuse de manière tout d'abord simple, l'espace limitrophe est celui qui se situe à l'interface de l'espace exclusivement privé (logement) et de l'espace dit public (en général la rue). Le trottoir est, a priori, un espace public. Mais parfois il est aussi un espace limitrophe qui fait l'objet de certain usage et d'un sentiment de légitimité quant à son appropriation qui le rend un peu moins public que la rue. Et encore lorsque l'on parle de rues, il est possible de distinguer et de considérer différemment avenues, rues, impasses, venelles, places et placettes (Navez Bouchanine, 2000). Dans le même ordre d'idée, les paliers et les cages d'escaliers des logements collectifs sont des espaces limitrophes « verticaux » à part entière. On peut encore ajouter les balcons, portes et fenêtres qui ouvrent sur l'espace semi public et qui donnent à voir une petite parcelle de l'espace privé. A bien y regarder, il y'a donc une gamme et une hiérarchie, liées aux usages, dans ces espaces mitoyens au logement.

L'espace limitrophe n'a jamais été vide de signification. Par sa proximité à la fois de l'espace privé et de l'espace public, il est ou il devient un espace d'articulation, de progression ou encore de rupture, mais il n'est jamais anonyme ni complètement abandonné. L'individu en tant qu'acteur socioculturel, le temps et l'espace en tant que variables, sont les trois éléments les plus importants qui vont dessiner, marquer, puis identifier cet espace.

Les espaces limitrophes ont connu ces dernières années un regain d'intérêt aussi bien de la part des architectes et des urbanistes que des spécialistes en sciences humaines. La majeure partie des recherches ayant trait à ces lieux de l'habitat s'attachant bien

plus à l'observation des pratiques spatiales contemporaines, comme en témoigne l'ouvrage collectif « la Société des voisins » (2005). Seuls les travaux de Christian Moley d'une part, et de Claudio Secci et Estelle Thibault, d'autre part, se penchent sur les conceptions et représentations architecturales, dans l'histoire, des espaces entre rue et logement.

En sociologie, ils les considèrent comme des lieux de sociabilité et d'interaction entre les habitants et l'ensemble résidentiel, Moley. C (2005) les définit comme : *« l'expression dialectique d'une dualité constante de l'habiter : clore et marquer son territoire, se préserver de l'intrusion versus s'ouvrir à l'autre et développer des « relations » [...] elle concerne aussi les liens au sein de l'ensemble d'habitation, autrement dit les parties communes et espaces extérieurs d'une « résidence » en collectif, mais aussi en individuel ».*

En anthropologie, des études récentes s'intéressent à ce type d'espace. Morel. A (2005) les considère comme des lieux de passage entre le public et le privé, entre le dehors et le dedans, mais surtout des lieux où les résidents ont à faire face à une diversité de conceptions de la vie collective, de comportement et de formes d'appropriation de l'espace. Ils sont pensés comme des lieux où se mettent en scène et se confrontent les différentes cultures de l'habiter.

Dans le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement de Merlin et Choay (2010), ne présente aucun article sous le nom d'espace limitrophe à l'exception qu'on trouve dans la définition d'espace public où ils évoquent le terme d'espace intermédiaire ; *« entre l'espace public et l'espace privé proprement dit, l'architecture et l'urbanisme distinguent en outre, souvent des espaces intermédiaires, surtout en matière d'habitat. [...] un espace réservé à l'usage d'un particulier sans lui appartenir ; d'espace « collectif » ou d'espace « semi-public », un espace réservé à un usage de voisinage. [...] Mais ces deux types de lieux ne correspondent en général pas à des notions juridiques précises. ».*

Quant au dictionnaire de l'habitat et du logement, il propose une définition d'ordre anthropologique et sociologique : « zone « d'entre deux » qui donne sens et qualités à l'espace du logement » (Segaud. M et all. 2013).

Pour les gens, l'extérieur immédiat du chez soi, ce n'est pas encore l'espace public, c'est l'espace limitrophe. Il désigne cette portion très particulière de l'espace

public de la rue qui se trouve immédiatement au-delà du mur d'enceinte de la maison. Entre le dedans et le dehors, l'espace limitrophe est donc une marge socialement construite par les citoyens qui expriment à la fois un débordement de l'espace privé et une mise à distance de l'espace public. Dans ce petit mètre de rue, on est dans l'espace limitrophe, qui du point de vue des riverains et autres usagers de la ville n'est ni public, ni privé ; c'est un espace commun sous l'autorité du maître de la concession.

Les espaces collectifs, espaces extérieurs, espaces collectifs extérieurs, extérieurs au logement, espaces verts, espaces de proximité, les espaces de transition, Clôture, jardins et perrons pavillonnaires, immeubles urbains à cour d'entrée ou aménagement des cités-jardins articulaient effectivement la rue au logis sans que ce rôle ait nécessité un nom. Donc tous ces lieux on peut les considérer comme étant un espace limitrophe. Dans tous les cas, tous ces espaces sont souvent considérés comme des *excroissances au logement*, comme des espaces publics à échelle réduite. (Thomas FAILLEBIN, 2007).

Pour conclure on peut définir l'espace limitrophe comme étant un espace extérieur commun, libre et ouvert qui incite plus ou moins les habitants à entretenir des liens. Des lieux opportuns au contact, à la détente ou à une première rencontre. Une interface, un espace de transition entre le dedans et le dehors.

V.2. L'apparition de l'espace limitrophe : un chevauchement entre espace public et privé à travers l'histoire

L'histoire rappelle les lents processus de formation de la réglementation entourant la privatisation et l'usage des espaces intérieurs. De fait, la notion d'espace intermédiaire ou limitrophe apparaît dans les discours des architectes à la fin du XIX^e siècle, sous l'impulsion d'inquiétudes morales et hygiénistes envers un extérieur perçu comme malsain (Olivier Zeller 2012). Plusieurs volontés de concevoir les espaces entre rue et logement comme une prolongation de l'espace public étaient clairement énoncées pendant ces dernières années, voire affirmées. Claudio Secci va même jusqu'à introduire la notion de « seuil », chère au Team Ten 10. Il parle d'«*effacement des seuils* ». (Claudio Secci et Estelle Thibault, 2005).

Cette apparition se caractérise à la fois par la variabilité de la définition, ainsi que de la perception et de la représentation de cet espace. La pratique de l'espace à travers

l'histoire urbaine et architecturale nous apprend que le fait de définir les espaces ouverts au public permet d'établir et de mettre en place des limites entre des espaces qualifiés différemment.

La ville grecque était conçue selon le principe de la polarité espace fixe et espace étendu, qui fait référence à la polarité espace privé et espace public. En effet l'agora, espace étendu, s'opposait aux maisons privées considérées comme espace fixe. Pour la ville romaine, La notion d'espace public à l'intérieur de la cité romaine change de signification : d'un espace libre sans limite, il devient le support d'activités diverses qui définissent les limites des espaces nouvellement conçus. C'est-à-dire du forum étant un espace libre et central, à un lieu d'usage multiple (autels, cours de justice, etc.) qui lui ôte ce caractère libre et ouvert.

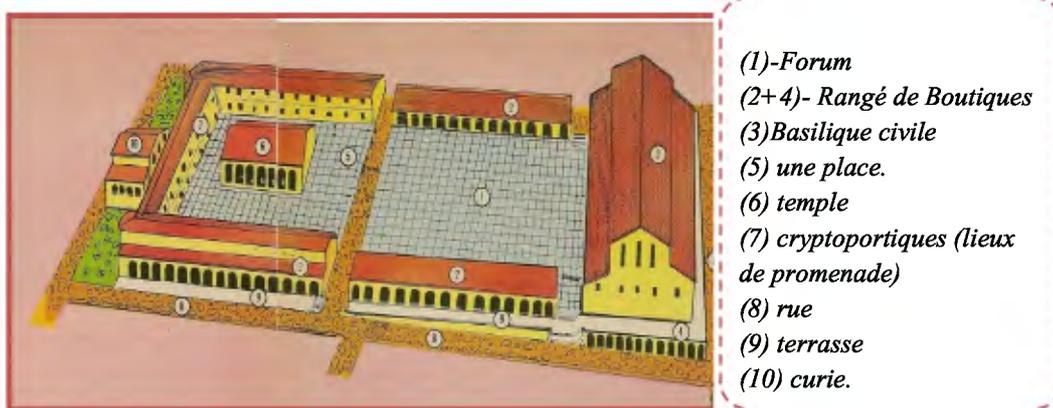


Figure 01: Bavay, cité gallo-romaine (un centre ville, « Forum »), en Nord de la France.

Source : http://antique.mrugala.net/Rome/France_Nord_Bavay/.

La cité ancienne et dans son organisation spatiale, était fortifiée contre les éventuels envahisseurs par des dispositions de protection et de contrôle de l'espace intérieur, ce dernier était séparé de l'extérieur par une grande muraille. Ainsi, nous assistons à des mécanismes de différenciation ou de continuité entre deux espaces qui se construisent selon l'effet recherché, soit des espaces frontières soit des espaces de transition, ou bien encore des passages contrôlés.

L'espace public dans la ville médiévale s'est développé devant l'église et le marché. Ainsi, la place de la cathédrale et la place du marché représentaient le double caractère de la cité médiévale. La rue était considérée comme un prolongement d'un domicile souvent exigü et composé d'une pièce unique et polyvalente. Les abords

immédiats au logement devenaient ainsi des lieux d'activité domestique quotidienne par les habitants. Sur le plan de la sociabilité publique, la maison est vue comme un espace de travail qui renforce à la fois cette incursion du dedans par le dehors (Korosec-Serfaty, 1991).

Si, actuellement, l'unité de base de l'espace privé est formée par le logement, il n'en était pas de même jusqu'au XVIIe siècle (Pellegrino, Lambart & Jacot, 1991). L'espace habité de la période médiévale était marqué par une polyvalence des activités et une absence d'intimité. Il fallait attendre jusqu'à la fin du XVIIe siècle avec l'apparition du tracé baroque, qui relègue la représentation symbolique des espaces publics au second degré. Ces derniers seront conçus et constitués sur la base d'une pensée hygiéniste. Sur le plan urbanistique, une vision rationnelle de la ville sera au cœur des nouvelles extensions urbaines. L'instauration d'une frontière de plus en plus rigide entre les espaces publics et privés et les rapports qu'ils doivent entretenir entre eux sont désormais au cœur de toutes les réflexions sur la ville européenne de cette période. Désormais, la maison espace identifié s'oppose à la rue considérée comme espace anonyme.

A la fin du XIe siècle et avec l'art urbain haussmannien, les immeubles s'alignaient avec la rue. Haussmann avait la tendance de survaloriser le public au détriment du privé, la hiérarchie spatiale vers le dedans se fait au cœur de l'îlot par des séquences de rues intérieures et cours. (Castex. J et al. 1983)



Figure 02: paris-architecture-haussmannienne. Immeuble alignés sur la rue, présence de cour au cœur de l'îlot.

Source : <http://archzine.fr/architecture/l-architecture-haussmannienne-paris/>

Au début du XXème siècle, R. Unwin dans ces cités jardins (voire figure 03) tente de respecter la différenciation public/privé par une combinaison d'îlot, avec un ensemble

de parcelles individuelles et « closes », dont l'intérieur est un espace à ciel ouvert, composé de jardins accessibles à partir d'habitation, s'opposant à la rue par une fermeture particulière : haie, porte,...etc. ainsi l'espace semi public de l'impasse est apparu et qui fait bien la transition entre rue et habitation.

Dans les Congrès Internationaux des Habitations à Bon Marché (CIHBM 1889-1913), les hygiénistes et les moralistes ont proclamés d'éliminer ces espaces (semi public de l'impasse), car ils trouvent qu'ils représentent une source d'insalubrité et de problèmes, et décident de les concevoir désormais comme une « prolongation de la voie publique ».

Figure 03: Raymond Unwin: détail du plan de Hampstead.

Source : <http://www.tslr.net/2007/07/unwin-on-class-and-housing.html>



Figure 04 : la cité-jardin de Letchworth, à 60 km au nord de Londres, ville dont les plans seront réalisés par Barry Parker et Raymond Unwin.

Source : <http://www.tourisme93.com/stains/concept-cites-jardins.html>.

Plus tard, et avec l'avènement du mouvement moderne et l'instauration de la charte d'Athènes (1933), un terme récurrent apparaît dans cette Charte ; le « prolongement du logis ». Ce dernier est direct, s'il entoure l'habitation elle-même, et est indirect s'il est concentré en quelques grandes surfaces d'une proximité moins immédiate. Qu'ils soient directs ou indirects, ces prolongements se recouvrent d'une même définition : « *accueillir les activités collectives de la jeunesse, fournir un terrain favorable aux distractions, aux promenades et aux jeux des heures de loisirs* » (Le Corbusier, charte d'Athènes, 1957).

Donc la notion de « prolongation de la voie publique » évolue en «prolongement du logis » selon le vocabulaire de Le Corbusier : « *l'homme d'aujourd'hui réclame des services complémentaires fournis par des organisations extérieures à son logis, service que l'on a pu qualifier de prolongement du logis* ». Il s'avère que la Charte d'Athènes est à l'époque le seul fondement théorique, la preuve que nombre d'architectes et autres concepteurs l'utilisent comme leur unique base de préceptes. C'est notamment pour cela que la pensée générale actuelle sur la majorité des grands ensembles tombe sous une critique contemporaine qui sous-entend que les espaces limitrophes ou intermédiaires sont réduits au minimum, que la rue est prolongée jusqu'à la porte palière ainsi les halls se résument à dire qu'ils ont été délaissés de la conception architecturale. (Haumont. B. Et Morel. A, 2005).

Compte tenu de ce qui précède, on trouve que l'urbanisme contemporain, et avec l'avènement de la Charte d'Athènes, constitue une étape nouvelle dans l'appréhension de l'espace extérieur. La fonction habiter est dorénavant prolongée au-dehors par divers espaces qui accueillent des fonctions de délasserment, de promenade et de rencontre des habitants. L'espace libre répond à deux fonctions fondamentales à l'intérieur de la cité : espace de récréation et espace de circulation. Ainsi, le choix résolu pour un urbanisme de zoning s'est imposé contre la promiscuité des rues, pour lui substituer de nouvelles zones d'habitat où l'espace public s'efface lentement et où le logement se voit frappé de nouvelles normes sociales d'intimité, d'hygiène et de repli sur soi. Dans ce nouvel urbanisme, la confrontation de l'espace privé à l'espace public se manifeste par l'absence d'espace de transition entre les deux sphères. (Mohamed Kerrou, 2002).

Le Team Ten -10- confirme ses théories en 1956, et par là sa scission avec le CIAM, et son désaccord avec la Charte d'Athènes dont ils perçoivent certaines limites. Les

quatre fonctions de la Chartes d'Athènes sont remplacées par les quatre échelons communautaires: « Maison, Rue, Quartier et Ville ». Ces quatre échelles concernent enfin l'être humain, le projet s'appuie sur une ligne d'horizon à hauteur de l'œil d'un homme en transition depuis la ville jusqu'à son logement, et inversement (Peter et Alice Smithson, 1962).

L'intérêt post moderne dans les années 1970 pour « l'architecture de la ville » correspondrait alors à la tentation d'inverser le cours de l'histoire, en rétablissant des espaces perdus pour retrouver les vertus de l'urbanité tant morphologique que sociale. C'est à partir du débat sur les grands ensembles que les espaces limitrophes ont connu une éclosion de qualificatifs, en plus du contexte de l'évolution de la politique du logement « cellule » vers « l'habitat » et la valorisation de la maison, transformation de l'enseignement de l'architecture s'ouvrant aux sciences humaines, création de trois instances de recherche –architecture – urbanisme – habitat - propices aux approches interdisciplinaires. (AICHE Aicha, 2011).

Très récemment, Nicolas Soulier (2012) propose dans son ouvrage « *Reconquérir la rue* », un panorama d'expansion de la sphère privée sur celle publique. Cet architecte parle de l'ouverture de ces lieux situés entre rue et logement, afin de favoriser le partage. Il propose une claire définition de l'appartenance de l'espace, même si d'autres peuvent en bénéficier. Le « *troisième lieu* », entre public et privé, n'est pas immédiatement perceptible, car matérialisé parfois subtilement, mais son appartenance est claire, il appartient au collectif ou au privé. Seulement, il est partagé par tous.

Basées sur les convictions des architectes et de leur pensée et courant qu'ils approuvent, deux grandes filiations sont possibles ; Tandis que certains architectes privilégient l'intimité du logement en prolongeant l'espace public jusqu'à la porte palière, d'autres envisagent plutôt d'étendre le logis au-delà de la limite prescrite.

V.3. Conception de l'espace limitrophe: une conception qui se déroule en deux phases

Les espaces limitrophes sont le résultat de deux processus : celui de leur conception et par la suite celui de leur réalisation, ce qui donne selon le concepteur

des espaces qui diffèrent à la fois de leur formes, dimensions, organisation, revêtements, et fonctionnements.

Mais l'intérêt va s'orienter tout d'abord sur leur processus de conception. Pour l'élaboration de ce processus l'architecte s'appuie sur des idées qui sont généralement issues de ses convictions, croyances, engagements, ou tout simplement de ses opinions et diverses influences souvent d'un cadre culturel.

Dans l'architecture, l'activité de conception est considérée comme un processus de résolution de problème «problem solving», d'où l'architecte cherche toujours la solution la plus adéquate qui s'adapte aux différentes contraintes et exigences. C'est la réponse à un ensemble de problèmes et de besoins identifiés par le concepteur, comme le souligne F. Ching en 1996 : « *C'est prise comme hypothèse qu'une série de conditions existantes –le problème– est moins satisfaisant et qu'une nouvelle série de conditions –la solution– est désirée. L'acte de création de l'architecture est donc un processus de résolution d'un problème ou un processus de conception (design process)* ». Ce dernier est constitué de deux phases majeures : la création du concept et la production du projet.

La première phase comprends deux éléments essentiels : l'idée de départ, et le processus d'évolution de cette idée qui se développe et se transforme en un objet réel. Le résultat de cette première étape permet le passage à la seconde, celle de la production qui mène à l'élaboration et la construction finale du projet, en d'autre terme la concrétisation de la première phase.

Tout au long de ce processus, l'architecte s'appuie sur des idées qui sont généralement issues de ses convictions, ses croyances, ses engagements ou plus simplement de ses opinions.

V.3.1- L'espace limitrophe dans les lotissements ; typologie et organisation.

Ce point traite des espaces qui ont un usage collectif, Indépendamment de leur statut juridique. En effet, l'espace limitrophe constitue le support de la vie du quartier et il n'est pas inutile de rappeler que la conception et le traitement de ces espaces sont déterminants pour la qualité du cadre bâti créé, ainsi que pour le développement de la fréquentation et la diversité des activités qui s'y dérouleront à l'intérieur du

lotissement (circulation, stationnement, aire de jeux, de rencontre, détente,... etc.). (KEHAL Kamel.2006).

Comme on l'a déjà mentionné auparavant, ce sont tous les espaces extérieurs à usage commun, par opposition à l'espace privatif (la maison) mais limitrophe à ce dernier. Cette notion est différente de la notion d'espaces collectifs ou publics. Elle renvoie aussi à la création ou l'aménagement pour les besoins du lotissement de voiries, ruelles, d'accès, d'aires de stationnement, d'aires de jeux, d'espaces verts,...etc.

Dans sa configuration et sa position spatiale, cet espace prend diverses formes, l'espace limitrophe est multiple, le définir ou le classer n'est donc pas une tentative aisée. On peut le regrouper par zone d'activités en :

- **Déplacement** ; qui comprend la voirie (circulation mécanique) et les chemins pour les piétons, les parkings et les différents espaces de transition.
- **De détente** ; et constitue tout les espaces verts qu'ils soient clos et aménagés ou bien accessibles aux usagers.
- **Ludique et de communication** ; est comprend les aires de jeux et les espaces de rencontres (Ministre de l'habitat, Algérie 1993).

V.3.1.1-Typologie d'espace limitrophe

1. la voirie (rues, venelles, et impasses,...etc.)

Dans "Le droit à la ville", Henri Lefebvre définit la rue comme étant le support d'activités fonctionnelles, symboliques et ludiques. La voirie contribue à l'identification. Elle sert de point de repère, facilite la reconnaissance et l'usage de la ville et même du quartier, marque le site, modèle l'aménagement de l'emprise publique.

La voirie, son emprise et son tracé, sont des éléments qui structurent le lotissement et participent à son ambiance.

Elle est d'autant plus importante qu'elle est l'un des éléments les plus pérennes du territoire. Le rôle de la voirie a évolué au cours des siècles bien qu'elle ait toujours



Figure 05 : la rue cadre de vie.
Source : ministre de l'équipement
les voies urbaine : guide technique
SERTA : division urbaine 1975.

assuré un ensemble complexe de fonctions. La voirie participe à la définition du cadre de vie et du paysage urbain, assure une fonction sociale du fait qu'elle constitue un lieu privilégié de rencontres et d'échanges entre les différents types d'usage de l'espace urbain. C'est un espace de représentation, de jeux des enfants.

Dans les lotissements et au sens général les voies se divisent en trois ; principales, secondaires et tertiaires (voir figure 06) :

- **Les voies Principales** : Elles relient les lotissements aux autres quartiers et espaces de la ville (liaison avec l'extérieur de lotissement). Le trafic est plus au moins important et qu'il n'est pas uniquement lié au lotissement.
- **Les voies secondaires** : Ce sont les voies pénétrantes (à l'intérieur du lotissement). ce sont les rues du lotissement qui desservent les maisons, les autres rues et ruelles. Le trafic est moins important à l'échelle du lotissement, mais l'importance est donnée au trottoir ; stationnement, rangée d'arbre, lieu de rencontre et de jeux pour les enfants.
- **Les voies tertiaires** : On peut appeler tertiaires celles qui desservent quelques maisons de quartier et celles l'ilot. Un trafic faible composés d'habitants et leurs visiteurs (espace unitaire partagé par tous, sous forme de cours servant de parking dans la plus part du temps).

La voirie nécessite d'être hiérarchisée (rue, ruelle, chemin) et réduite en largeur (souvent surdimensionnée), dans un esprit de rue, et non de route, en continuité du tissu existant (articulé sur le réseau de voirie préexistant), et en s'appuyant sur le contexte paysager (topographie, haies...etc.) (Conception et réalisation : DRAC-STAP Basse-Normandie, 2013)

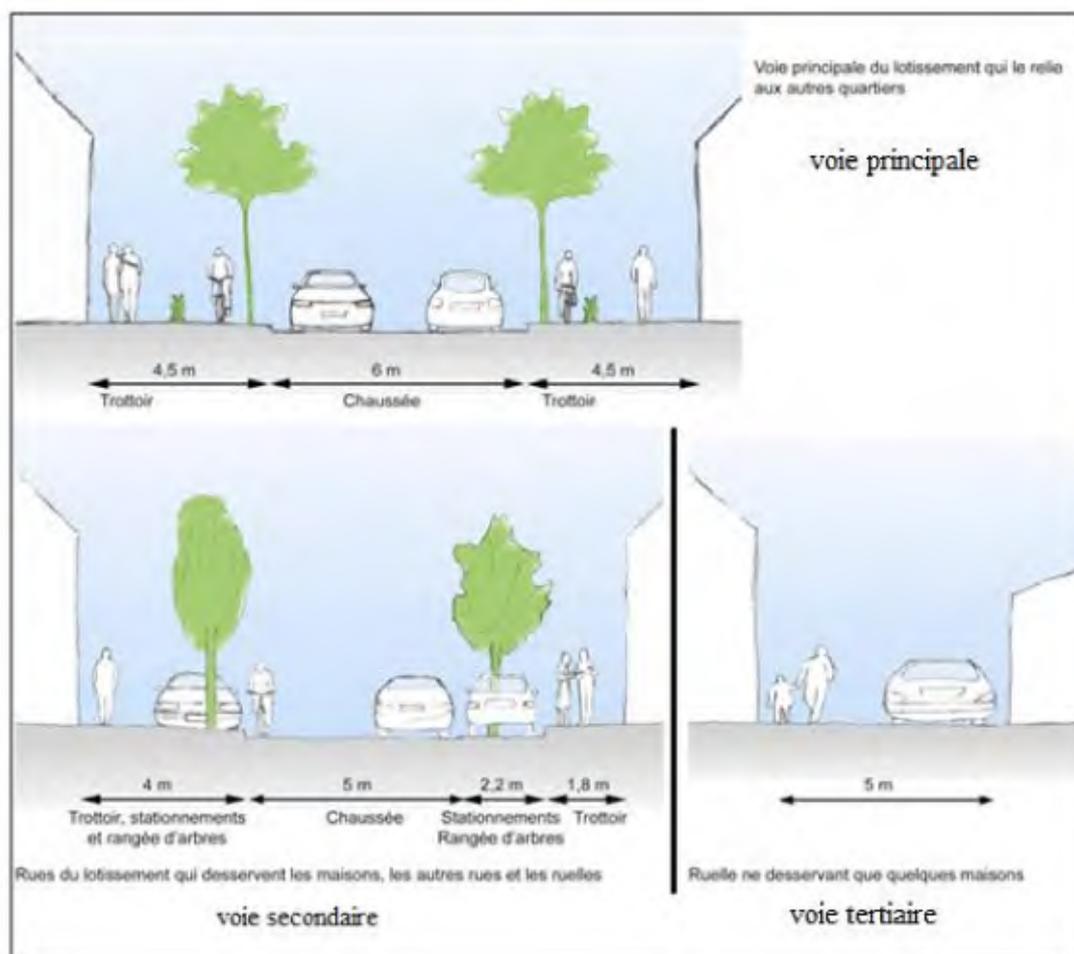


Figure 06 : différents profils pour une voirie hiérarchisée qui prend en compte tout les usagers.

Source : fiche conseil lotissements Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie. Services territoriaux de l'architecture et du patrimoine du Calvados, de la Manche et de l'Orne-2013.

Parler d'hiérarchisation de voirie au niveau des lotissements c'est parlé de voie de distribution ;

- **Voirie de distribution**

- *. **Les rues**

Le mot rue est utilisé comme terme générique : « *voie bordée de bâtiments dans une ville ou un village* » (F. Choay et Merlin. P, 2010). L'expression rue principale, se définit généralement par une mixité d'usages (quoique certaines soient essentiellement commerciales) et une cohabitation de plusieurs types d'usagers (quoique certaines rues principales excluent certains modes de transport comme les autobus ou les voitures (Lessard. M, 2013).

La hiérarchisation des rues basées sur les critères techniques et fonctionnels a provoqué une modification complète tant dans la forme que dans les usages qui en est fait. La voirie de distribution a pour rôle de relier les éléments de desserte. C'est un élément structurant du quartier. Elle doit aussi faciliter la cohabitation des piétons et des voitures pouvant rouler dans le lotissement, ceci grâce à une hiérarchisation qui doit conduire à un aménagement des voies correspondant aux besoins réels des habitants. Le choix de la localisation et le tracé des voies doit mettre en évidence et marquer le site dans lequel on implante l'opération en tenant compte de tous les éléments qui le composent (paysage environnant. plantation. site, etc.).

***. La ruelle (venelles):**

Elle est plus étroite que la rue, ses dimensions sont en fonction du nombre d'habitations, les ruelles sont des voies d'accès, qui desservent les habitations, elles ont un rôle important dans la structure de l'implantation de bâti. L'automobile doit avoir conscience de changer d'espace et d'arriver dans un secteur plus intime et plus calme qu'il faut respecter ; la voiture n'est plus l'utilisateur prédominant, la ruelle répond donc à d'autres usages : circulation piétonne, jeux, commerce, lieux de rencontre. L'aménagement de ruelle peut donner une certaine cohérence au lotissement dans le cas d'une coopération en lots libres. (Samali. M, 2008).

***. L'impasse:**

Aussi appelée cul-de-sac ou voie sans issue, l'impasse est un type de voie ne possédant qu'un seul point d'entrée, du moins pour les véhicules, et qui nécessite par conséquent de faire un demi-tour ou une marche arrière pour pouvoir en sortir (WIKIPEDIA 2015).

Les impasses sont la plus petite ramification de la trame urbaine, elles sont issues de la rue secondaire afin de desservir un petit nombre de lots, ou l'espace devient plus intime et propre aux habitants (voir figure 07).

L'impasse est un espace privatif. Elle a une fonction résidentielle et peut déboucher parfois sur une placette (petite place à l'échelle du lotissement).



Figure 07 : exemple d'impasse

Source : wikipédia 2014

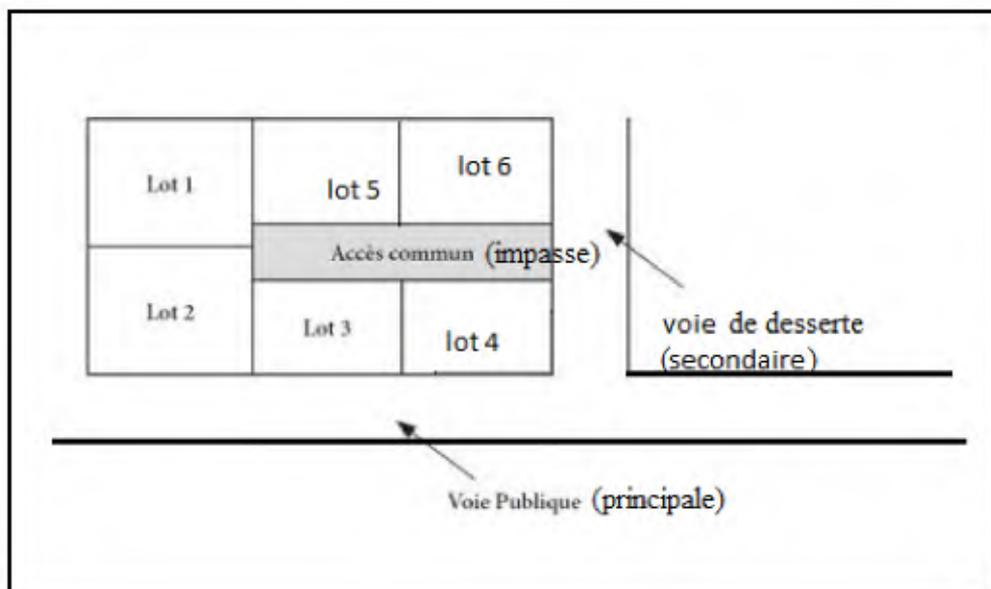


Figure 08 : Division en 6 parcelles desservies par une voie commune (impasse)

Source : Auteur 2015.

*. Le passage:

Selon le dictionnaire le Robert « *En 1835, le passage prend une autre signification, il devient une petite rue interdite aux voitures généralement couverte (traversant souvent un immeuble) qui unit deux artères* ».

L'étymologie du mot passage remonte au latin « *passus* » qui veut dire « pas » et renvoie au mouvement, à l'action de traverser un espace.

C'est un lieu ou chemin par lequel il est nécessaire ou commode de passer pour aller d'un point à un autre. C'est donc, une petite voie, dans un îlot.



Figure 09 : exemple d'un passage couvert.

Source : over-blog.com/article-galeries-et-passages-

Il a pour fonction de raccourcir, desservir, protéger, ou faciliter la circulation du piéton de manière privilégiée. Il peut être ouvert ou couvert et servir aux activités commerciales. (Sahli, F, 2009).

2- Le trottoir :

Un trottoir est un espace réservé aux piétons de chaque côté des rues. Le trottoir est, a priori, un espace public. Mais parfois il est aussi un espace limitrophe qui fait l'objet

de certain usage et d'un sentiment de légitimité quant à son appropriation qui le rendent un peu moins public que la rue (Navez Bouchanine, 2000).

Les trottoirs constituent un élément de liaison essentiel des réseaux piétonniers car ils permettent d'isoler le piéton des dangers de la circulation routière. Ils doivent être adaptés aux ressources de mobilité de tous et garantir une continuité de cheminement.

Selon les normes mondiales, la largeur minimale d'un trottoir est de 1m20, à augmenter principalement en fonction de la fréquentation piétonne du trottoir, et de la vitesse maximale autorisée sur la route qui longe le trottoir.

Deux facteurs supplémentaires sont à prendre en compte: (selon les recommandations française)

- la présence de commerces et de services. Selon leur niveau de fréquentation, les largeurs de trottoir indiquées plus haut doivent être augmentées de 25 cm à 1m50 afin d'absorber une circulation piétonne plus complexe;
- la présence de places de stationnement ou d'une piste cyclable séparant le trottoir de la chaussée. Ces aménagements protègent les piétons de la circulation des véhicules et rendent le critère de la vitesse maximale autorisée non déterminant. Dans ce cas, les valeurs minimales suivantes doivent être retenues: 2m pour un niveau de fréquentation piétonne faible, 2m50 pour un niveau moyen et 3m50 pour un niveau élevé.

Concernant le revêtement du trottoir il est différent d'un lotissement à un autre (pavage, dallage, bitume, avec quelque implantations ou non, ...etc.). De préférence qu'il soit dur, plan et non glissant par tous les temps, également pour les marquages au sol.

Pour l'éclairage d'un trottoir, il doit être régulier, non éblouissant et assez fort pour mettre en relief les obstacles potentiels au déplacement du piéton. Un bon éclairage doit augmenter le confort et la sécurité de déplacement du piéton, sans pour autant nuire à la qualité de vie. Ainsi il doit servir de guidage et d'orientation et permettre de reconnaître les visages et assurer une bonne lecture labiale. (Fiche Trottoir; http://mobilitepour tous.ch/pdf/fiche_1.pdf).

3- Aires de stationnement (parking):

La nécessité d'organiser la circulation conduit à la création d'aires de stationnement pour la sécurité de la circulation de façon à gêner le moins possible les riverains. Les besoins spécifiques des activités et des pratiques dans l'unité de voisinage déterminent ces besoins en matière de stationnement.

L'Objectif de la création de ces aires est de faciliter le stationnement dans le respect des autres usages, et afin d'éviter le stationnement abusif sur la chaussée, les solutions sont innombrables. Il s'agit d'éviter la confusion et de préserver la qualité d'usage de ces espaces par un aménagement adapté.

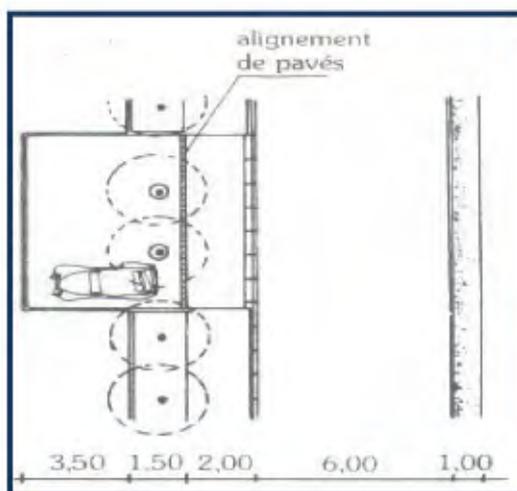


Figure 10: aire de stationnement. Source : mémoire de magistère KEHAL Kamel, 2006

4- Espace vert (jardin, cour):

Un **espace vert** désigne, en urbanisme, tout espace d'agrément végétalisé (engazonné, arboré, éventuellement planté de fleurs et d'arbres et buissons d'ornement, et souvent garni de pièces d'eau et cheminements). Le mot sous-entend une situation en milieu urbain ou périurbain, en tout cas en milieu construit. Les espaces verts peuvent également désigner l'ensemble des espaces végétalisés et aquatiques d'une zone construite. Cette notion renvoie aussi à un aménagement durable de l'espace : dans, proche ou extérieur à l'habitation, clos ou délimité (wikipédia 2015).

Une **Cour** désigne un lieu d'échange et de rencontre, peut être ouverte ou fermée, public ou privé. La cour est une expression commune juridique qui désigne un espace libre dont l'usage est partagé par une communauté de résidents d'un lotissement dont les habitations entourent cette cour. Aujourd'hui ; la cour joue un rôle important dans

la composition urbaine. Les cours contribuent à la transition entre l'espace public et l'espace privé et apportent tranquillité et silence aux riverains encore utilisées comme espace de passage.

5- Place et placette : Du latin « *platea* » la place est un espace public non bâti desservi par des voies, affecté aux piétons et aux véhicules, au revêtement généralement minéral et d'édicules divers. (Gauthiez .B, 2003)

Le dictionnaire définit cette entité comme: « *lieu public découvert et bordé de maisons ou de monuments* ».

Une place est un espace public non bâti, desservi par des voies de communication ; elle peut être affectée aux piétons et/ou aux véhicules. Elle est généralement limitée par des bâtiments, dotée d'un traitement du sol minéral, équipée de mobilier urbain ou d'édicules (statue, fontaine, obélisque, etc.). Si elle est de petite superficie, elle portera plutôt le diminutif de placette. Mais à l'intérieur des lotissements on peut les considérées comme étant un espace limitrophe.

*Placette : est une place de petites dimensions, favorisant les relations de voisinage (en italien: *piazetta*) (wikipedia.org/wiki 2015).

6- Aire de jeux : Un terrain ou une aire de jeux est un espace regroupant un ou plusieurs jeux pour enfants comme des toboggans, tourniquets et balançoires.



Figure 11 : un plan de lotissement représentant quelques espaces limitrophes.

Source : Google image

V.3.1.2- Organisation de l'espace limitrophe dans les lotissements:

Organiser l'espace en général c'est trouver la meilleure disposition et agencement de ses parties constituantes, dans le but de remplir les besoins et les activités humaines (Szczot. F, 1974).

D'après ZUCHELLIA (1984), les éléments considérés comme nécessaires pour la détermination du schéma de configuration d'un lotissement sont : la forme du terrain à lotir, le site, les voiries, la superficie, et les servitudes de mitoyenneté.

Une fois ces éléments pris en considération, l'organisation des espaces limitrophe du lotissement suivent les mêmes règles de disposition. Ainsi l'architecte doit prendre en considération dans sa conception toutes ces données, il doit choisir la forme d'organisation la plus appropriée.

D'après P.V. Meiss (1986) le groupement d'espaces peut donner lieu à plusieurs formes d'organisation, il les a classé en : linéaire, centrale, radiale, en couronne, en damier, en ruche et libre. En matière d'habitat individuel, il existe plusieurs formes d'organisation, les plus courantes sont : l'organisation linéaire, centrale, et libre (voire

les figures ; 12 et13). Dans chacune de ces formes, les espaces limitrophes occupent une certaine position par rapport au logement.



Figure 12 : schéma représente une organisation libre.

Source : Google image (modèle de lotissement)



Figure 13 : un schéma d'organisation centrale autour d'un autre espace bâti.

Source : idem figure 16

V.4. Les principaux acteurs des espaces limitrophes:

« En ce qui concerne les espaces extérieurs, nous distinguons quatre types d'acteurs étroitement interdépendants : les acteurs économiques, les acteurs politiques, les professionnels de l'espace et les habitants-usagers-citoyens ». (BASSAND .M, COMPAGNON .A, JOYE .D, STEIN .V 2001)

1. Les acteurs économiques : Ce sont essentiellement les propriétaires fonciers, les investisseurs et les entrepreneurs ;

2. Les acteurs politiques : Ces acteurs suscitent des décisions envers le choix des acteurs économiques

3. Les professionnels de l'espace limitrophe: il s'agit des maîtres d'œuvres, à savoir :

a. les ingénieurs : Ce sont eux qui marquent la physionomie de l'espace ;

b. les architectes : les espaces limitrophes relèvent de leurs compétences, de leurs idées et influences, ...etc.

c. les urbanistes : les urbanistes se distinguent par leur possession d'une vision synthétique de la ville. Toute fois leurs réalisations révèlent une composition spatiale parfois vide de sens.

d. les paysagistes : Ce sont ceux qui s'intéressent aux processus vivants de la cité « la végétation », et d'embellir le paysage.

4. Les associés à la conception : Les sociologues et les géographes sont ceux qui collaborent avec les maîtres d'œuvres. Ils sont rarement consultés, mais leur analyse est d'une grande importance du moment qu'elle permet :

- Une meilleure utilisation de l'espace ;

- Une vision prospective permettant une meilleure anticipation sur les projets futurs.

5. Les habitants (les usagers) : Ce qualificatif renvoie à la fois à la maison et à la ville.

CONCLUSION:

Les représentations et définitions de l'espace sont infiniment variées. Mais chaque discipline particulière, construit sa propre représentation rationnelle de l'espace. Ainsi que chaque société représente l'espace à la mesure de sa capacité de le saisir. L'espace a donc depuis toujours été coextensif au domaine même du savoir, mais en tant qu'objet de connaissance, ce n'est qu'à une période proche que le concept d'espace soit rendu opérationnel. Les espaces mathématiques, les espaces psychologiques, les espaces physiques et par extension les espaces architecturaux et urbanistiques ont été progressivement élaborés au sein de systèmes scientifiques qui possèdent leurs propres modèles.

Il a été relevé dans ce chapitre, le problème de l'espace limitrophe, un espace intermédiaire, sorte de "SAS" entre le dedans et le dehors, entre le public et le privé.

L'espace limitrophe dans les lotissements sont en général des espaces de vie, où plusieurs activités et fonctions s'y déroulent : les voies pour la circulation mécanique et la distribution, le trottoir pour celle des piétons, les parkings pour le stationnement, et d'autres espaces pour la rencontre la détente et les différents loisirs. Le groupement d'espaces peut donner lieu à plusieurs formes d'organisation. En matière d'habitat individuel, il existe plusieurs formes d'organisation, les plus courantes sont : l'organisation linéaire, centrale, et libre. Dans chacune de ces formes, les espaces limitrophes occupent une certaine position par rapport à l'habitation.

La non prise en charge de ces espaces libres entre et autour des constructions par les gestionnaires de la ville, offre l'opportunité aux habitants de s'approprier une partie de ces espaces, si ce n'est pas la totalité de ceux-ci. Donc l'espace limitrophe est un espace malléable et plastique et ses usages sont polysémiques et évolutifs : les pratiques d'appropriation, d'agencement, de transformation sont bien sûr irréductiblement liées aux usages sociaux (et réciproquement). Et c'est bien ce dialogue entre pratiques spatiales et usages sociaux, mis en exergue par F. Navez-Bouchanine, qui nous intéresse dans notre recherche par la suite.

CHAPITRE II:
**« LE LOTISSEMENT ; UNE REPRODUCTION
TRADITIONNELLE »**

INTRODUCTION

Habiter, c'est occuper un logement, s'approprier un espace, mais aussi vivre dans un immeuble, une rue, un quartier, un lotissement. Le rapport à l'espace questionne donc également, d'une certaine manière, le rapport à l'habitat. En étudiant la notion d'espace, il est essentiel aussi d'aborder celle de l'habitat individuel et plus précisément celle qui régit par une réglementation et lois architecturales et urbanistiques, c'est-à-dire celle des lotissements auto construits planifiés, dont il est le plus approprié à notre mode de vie traditionnel, et la forme urbaine la plus répartie dans le pays après l'indépendance.

Ce chapitre sera consacré au deuxième concept, c'est-à-dire au lotissement. Plus qu'une simple procédure réglementaire, plus qu'un outil opérationnel de production urbaine, le lotissement doit être avant tout l'occasion d'un véritable projet urbain. De sa définition à ces types de contexte général jusqu'à leur conception, organisation et réglementation. Les lotissements seront vus sous plusieurs angles et à travers différentes approches.

I. LE LOTISSEMENT : UN ESPACE DE LA VILLE, UNE FORMULE DE REPRODUCTION TRADITIONNELLE :

« La formule du lotissement ne fait que reprendre le mode le plus traditionnel de développement des villes » G. Bauer (1979).

I.1. Définition :

Un lotissement est un morcellement volontaire d'une propriété foncière par lots, en vue de construire des habitations. Selon Pierre MERLIN (1996), le lotissement constitue *« la division d'une propriété en vue de l'implantation de bâtiment, ayant pour objet sur une période de moins de dix ans, de porter à plus le nombre de parcelles constructibles. En soi, le lotissement est une technique ancienne et banale, qui consiste à diviser un terrain en parcelles destinées à être cédée à des constructeurs »*.

L'encyclopédie Hachette (2001), le définit comme ; terrain morcelé en lots, un ensemble d'habitations construites sur ce terrain. Donc c'est l'action de lotir, de diviser un terrain, en plusieurs lots.

Techniquement et selon G. Gillet (1991) « *le lotissement est l'opération (ou le résultat de cette opération), qui a pour objet (ou pour effet) la division en lots d'une ou plusieurs propriétés foncières par vente ou location simultanées ou successives, en vue de la création d'habitations, de jardins ou d'établissements industriels ou commerciaux* ».

Dans le même axe, et selon le ministère de l'habitat et de l'urbanisme (décret n°58-1466 du 31 décembre 1958), « *le lotissement est une procédure d'urbanisme qui permet la création d'un tissu urbain par viabilisation, morcellement et dotation de droit à construire des parcelles de terrain, intégrés dans les réserves foncières communales* ». Il constitue donc une opération d'urbanisme privée effectuée sous le contrôle de la puissance publique.

Par métonymie, on parle de « lotissement » pour désigner un ensemble d'habitations qui résultent d'un tel découpage foncier, souvent monofonctionnel, ce qui tend à les distinguer de la mixité d'usage de la ville ou d'un quartier ancien (WIKIPEDIA 2015).

Au sens social ; le lotissement est un acte d'urbanisation individualiste, mais aussi paradoxal que cela puisse paraître, il constitue un espace du premier degré pour l'organisation d'une vie collective, représentée par les associations syndicales (dans le cas où elles existent) ou ce qu'on appelle plus couramment association de quartier, qui est chargée entre autre de gérer et d'entretenir les espaces communs, de dissoudre les litiges de tout genre qui peuvent affecter les co-lotis.

Entre autre un lotissement est la division pour la vente, la location ou le partage d'une propriété foncière en deux ou plusieurs lots destinés à la construction pour usage conforme aux prescriptions du plan d'urbanisme.

*- **Un Lot** ; est une parcelle de terrain pouvant accueillir un bâtiment et formant une unité d'évaluation.

*- **Un Plan de lotissement** ; c'est un plan illustrant le regroupement des lots et des rues devant être approuvé par la municipalité.

II- GENERALITES SUR LES LOTISSEMENTS:

II.1- histoire et genèse des lotissements

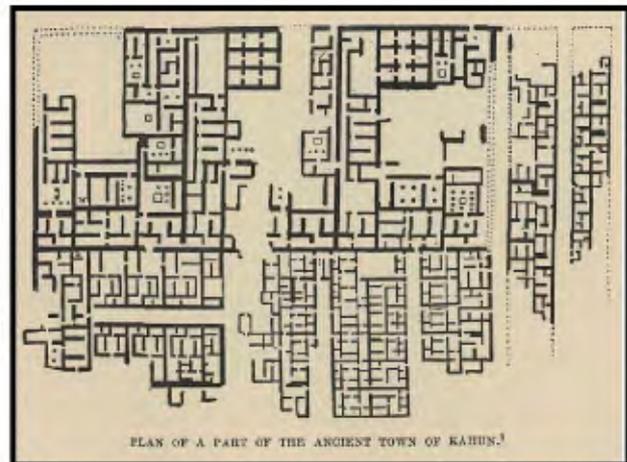
L'histoire du lotissement se perd dans les temps. Son rôle dans le processus d'urbanisation a varié à maintes reprises, c'est la réponse à de nouvelles formes d'urbanisation dans le domaine d'appropriation et d'aménagement de l'espace.

Elle est liée à celle de l'ilot géométrique. R. Unwin (1909) signale dans l'ouvrage « Étude pratique des plans de villes » la cité égyptienne de Kahum (3000 av. J.-C.) comme étant la première ville construite sur un plan déterminé (voir figure : 01). On retrouve ce procédé en Mésopotamie, dans les cités grecques, dans les villes fondées par Alexandre le Grand.

Ainsi le camp romain qui prévoit un quadrillage ortho- normé donnait lieu à un dessin original et donc à une ville plus adaptée au contexte physique et local.

Figure 01 : la cité ouvrière de KAHUN, première ville sur un plan déterminé, l'ancienne Egypt.

Source www.wikipedia.com



Au XVIIe siècle, une forme nouvelle de lotissement apparaît dans la réalisation des places Royales dites à programme, comme la place des Vosges ou la place Vendôme, Paris .Pour

cette dernière, réalisée par l'architecte J. Hardouin-Mansart, les terrains situés derrière les façades qui composent le cadre de la place, ont été vendus par lots.



Figure 02 : place de VENDOME, Paris 1739

Source : <http://www.bedrockimages.com/27-1739-paris>

En 1785, aux États-Unis, Th. Jefferson développera pour la ville de Washington une trame géométrique, qui portera son nom. Elle est faite d'un système de blocs, lots de même dimension, capable d'évolution et d'extension progressive. La presqu'île de Manhattan est le plus gigantesque lotissement jamais réalisé à ce jour.

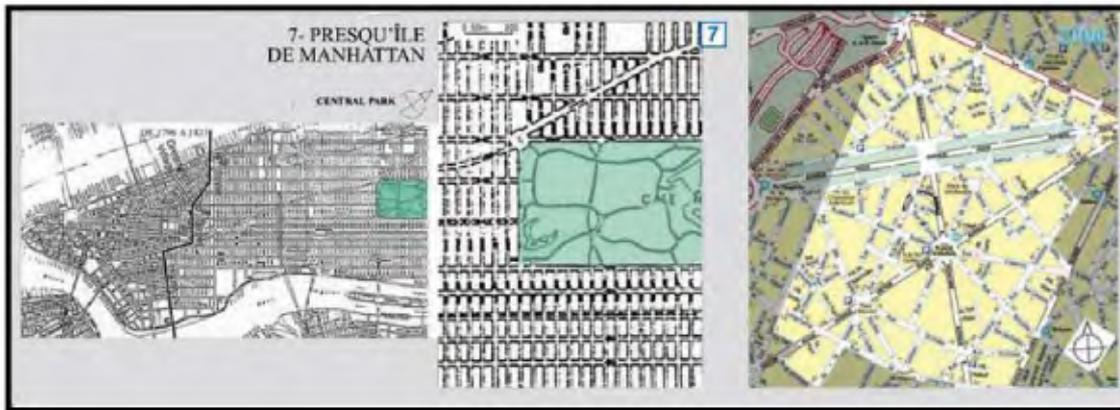


Figure 03 : PRESQU'ILE DE MANHATTAN-

Source: http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/edito/Vocabulaire_Art_Urbain.pdf.

Au tournant du XIXe siècle, la pratique de lotissement commence son essor, elle apparaît comme une réponse à la ville industrielle et un remède aux exigences de l'hygiène urbaine. Le lotissement sera donc, dans sa forme urbaine fortement influencé par un « retour à la nature » et un goût pour un cadre de vie romantique très apprécié par les familles bourgeoises. À la fin de ce siècle, le préfet Haussmann est chargé de rénover Paris. L'îlot haussmannien, composé de lots en immeubles d'habitation aux façades ordonnancées, se lèvent sur des nouveaux boulevards, et donnant sur des cours intérieures.

Le début du XXe siècle et l'après-guerre, le Mouvement moderne va accélérer le processus des lotissements à l'échelle internationale, mais aussi celui des constructions d'ensembles de maisons accolées telles les Siedlungen allemandes (Les Cités du modernisme de Berlin est un ensemble de six cités de logements sociaux construits entre 1913 et 1934 dans les quartiers périphériques de Berlin.). Le Corbusier (1925) déclarera « *Les lotissements urbains et suburbains seront vastes et orthogonaux et non plus désespérément biscornus ; ils permettront l'emploi de l'élément de série et l'industrialisation du chantier.* ».

Les Anglais et les Américains développent des lotissements-parcs ayant la caractéristique de ne pas disposer de clôtures sur les voies, ce qui favorise la création d'un paysage plus libre.

Depuis les années soixante, le lotissement retrouvera une place essentielle et sera un moyen de rationaliser l'occupation de l'espace. Il répond aux souhaits des habitants désireux posséder un pavillon individuel par réaction contre un habitat collectif dense.

Actuellement le lotissement est devenu une branche de l'urbanisme opérationnel soumis aux instruments et aux actes d'urbanisme.

II.2- TYPES DE LOTISSEMENT (CONTEXTE INTERNATIONAL):

Ils se distinguent d'une part, par leur nature juridique et de l'autre, par leur fonction.

- Par fonction on trouve ;

II.2.1- lotissement résidentiel:

Comme son nom l'indique, le lotissement résidentiel est réservé à la fonction résidentielle, il comporte que des logements et toutes les activités nécessaires à la vie quotidienne de la population qui y réside.



Figure 04: Lotissements dans un quartier résidentiel de Singapour, Singapour.

Source : <https://urbabillard.wordpress.com/2014/02/14/la-ville-vue-par-yann-arthus-bertrand/>

II.2.2- lotissement jardin :

C'est un lotissement réservé aux espaces verts, il peut être transformé en lotissement à usage résidentiel, dans le cas où il se trouve à l'intérieur d'une zone affectée à l'habitation par un plan d'occupation des sols rendu public ou par quelque document d'urbanisme.



Figure 05 : Lotissements à Brøndby, banlieue de Copenhague, Seeland, Danemark.

Source : <https://urbabillard.wordpress.com/2014/02/14/la-ville-vue-par-yann-arthus-bertrand/>

II.2.3- lotissement industriel:

Selon P. Merlin (1996) « *la division en lots rarement connus à l'avance par l'aménageur, il assure en traçant la voirie, une division soit en modules regroupables pour une même entreprise, soit en blocs qui seront ensuite divisés en lots selon la demande des industriels. Le cahier des charges fixe les obligations respectives de l'aménageur et des entreprises industrielles* ».



Figure 06: Zone Industrielle de Carros-Le Broc, plus de 350 entreprises sont installées sur le lotissement industriel. Source : <http://www.asllic.fr/index.php?fonction=historique>.

- Comme on peut les classer par leur nature juridique, en Algérie on à:

II.2.4- lotissement étatique :

Avant la création des agences foncières, le lotissement était du ressort de l'APC (Assemblée Populaire Communale), c'est ce qu'on appelait le lotissement communal. On trouve le social et le promotionnel;

A. Lotissement social : Son terrain d'assiette appartient soit à la commune soit au domaine. Il est transféré à l'agence foncière et revendu au particulier à un prix symbolique.

B. Lotissement promotionnel : c'est un lotissement dont le terrain appartient à un particulier, soit par l'agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) ou par l'agence foncière. Il est vendu à cette dernière au prix du marché et revendu au particulier à un prix spéculatif qui dépend de la position du lot par rapport aux voies, ainsi que de sa superficie. Sa viabilisation est à la charge du lotisseur.

II.2.5- lotissement privé:

C'est un terrain particulier, son propriétaire est chargé d'exécuter les travaux de viabilisation avant tout acte de vente ou de promesse de vente. Ses études d'aménagements doivent être faites par un bureau d'étude.

II.2.6- lotissement des coopératives immobilières :

Les coopératives immobilières ont été créées suite à la promulgation de l'ordonnance du 23 octobre 1976. C'est un groupe de citoyens qui se réunissent sous forme de coopérative (c'est une personne juridique dotée de personnalité morale). Les travaux de viabilisation sont à la charge des coopérateurs alors que ceux du lotissement sont à la charge du lotisseur.

Malheureusement la formule de coopérative n'a pas fonctionné comme prévu par la loi, et n'a conservé que le nom. En effet on remarque des différences flagrantes se manifestant dans l'état d'achèvement des travaux et dans l'aspect architectural. « *Certains propriétaires n'ont même pas entamé les gros œuvres faute de moyens financiers, alors que d'autres ont réalisé de somptueuses villas avec parfois des fonds de commerces au rez-de-chaussée. Aucune cohérence urbanistique n'est observée. Il y a parfois violation flagrante des clauses du cahier des charges, au su des autorités locales.* » (Tabet Aoul. K, 1996).

II.3- LE LOTISSEMENT COMME OUTIL D'URBANISATION :

Le lotissement a apporté beaucoup d'amélioration dans la planification de la ville, mais sans autant résoudre tous les problèmes. De nouvelles difficultés sont apparues et de nombreux objectifs ne furent pas atteints. La réforme du lotissement sera intégrée dans la réforme de l'urbanisme et constituera un de ses volets majeurs. Elle touchera des points essentiels :

- Le lotissement est considéré comme un outil d'urbanisation, un moyen de répondre aux besoins en maisons individuelles et d'organiser l'espace en groupements d'habitation. c'est un moyen de morcellement des terrains par lots ayant pour effet de rationaliser l'occupation de l'espace et de créer un développement urbain équilibré.
- La Clarification de la procédure dans les règles d'utilisation de sol.
- La Protection des droits des lotis.
- La Sauvegarde de l'environnement. (KEHAL.K 2006)

II.3.1- le lotissement et le pos: un lien soumis au règles générales d'urbanisme.

Le fait qu'ils sont soumis aux règles générales d'urbanisme, le lotissement présente un rapport proche du POS (Plan d'Occupation du Sol). La création des lotissements se fera dans des zones déterminées par le POS qui constitue la base du règlement, et dans lequel devra

s'intégrer le lotissement avec toutes les règles de constructions liées au cahier des charges. Ainsi le POS est l'instrument d'une bonne politique de lotissement.

II.3.2- le lotissement et la Z.A.C : un emprunt pour un urbanisme opérationnel.

Une analyse approfondie des règles de lotissement, montre un emprunt aux Z.A.C (Zone d'Aménagement Concertée), puisqu'ils constituent ensemble un grand instrument de « droit commun » de l'urbanisme opérationnel. On arrive à les différencier grâce à un type d'habitat collectif dans la Z.A.C. Ce dernier est de création publique, par contre celle des lotissements peut être d'une initiative privée.

La maîtrise foncière reste également différente dans les deux cas : dans les lotissements, le lotisseur est propriétaire alors que dans la ZAC l'organisateur aménageur devra le plus souvent acquérir les terrains par voie de préemption. (Pierre MERLIN, 1996).

La loi 90-29 de 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme a introduit une distinction entre deux catégories de plan d'urbanisme : le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU) et le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S).

Le premier a pour objectif de préciser et de développer les orientations arrêtées pour la commune concernée et les aires de planification, et d'en déduire pour le territoire communal les actions et les règles qui concernent l'utilisation du sol.

Le deuxième, fixe de façon détaillée les droits d'usage des sols et de construction. De ce fait, toute implantation de lotissement doit être obligatoirement conforme aux dispositions du P.O.S et aux descriptions du P.D.A.U.

II.4- LA CONCEPTION ET L'ORGANISATION D'ENSEMBLE DES LOTISSEMENTS:

La conception générale du lotissement se fait en partant des données du site et de l'environnement urbain préexistant. L'organisation doit tenir compte des besoins en espaces à urbaniser ; des terrains aptes à cette action, de la protection des richesses naturelles, la localisation des équipements généraux nécessaires, du parcellaire tout en respectant les orientations des plans d'occupations des sols; le POS.

II.4.1- la forme du terrain loti :

Le lancement d'un lotissement est conditionné par les caractéristiques géométriques du terrain. Si celui-ci a été déjà divisé, une opération de rassemblement doit être entreprise afin de régulariser sa forme.

II.4.2- le site :

Considéré, soit comme paysage naturel et milieu végétal ou comme paysage créé et environnement construit, le site est à la fois facteur de conditionnement et de stimulation. Un terrain en forte pente ou accidenté pose le problème du choix des lots en vue des nécessités de circulation des véhicules, de la séparation des chemins piétons, et tient compte des solutions techniques et du coût des ouvrages que les différentes options peuvent comporter. (Charte d'Alger, 1964).

L'étape fondamentale de la démarche consiste à définir le type du tissu souhaitable. De ce fait, le tracé de la voirie, le découpage parcellaire et les règles d'implantation seront conçus en harmonie avec le site choisi.

II.4.3- la voirie existante :

Principale ou secondaire, la voirie existante est classée selon la position de son tracé par rapport au terrain loti. Chaque situation a des implications sur la détermination des points de jonction avec la voirie existante et sur le traçage de la desserte routière qui est à son tour, fonction du modèle d'organisation du lotissement.

Par règle d'implantation, on entend les règles d'alignement, de marge de recul, d'arcades et de passages couverts au rez de chaussée. Elles doivent être modulées suivant la situation des lots, par exemple selon qu'ils sont situés à l'intersection de deux rues ou le long des parcours principaux. (KEHAL Kamel, 2006).

II.4.4- le découpage parcellaire :

Le parcellaire indique généralement tout partage du sol et l'ensemble des lots qui le constituent, quelque soit leurs dimensions ou leurs formes.

Dans le lotissement le découpage en lots, ne se limite pas à une simple division de la propriété foncière, mais au contraire, l'acte de partage du terrain en lots se fait dans le but de réaliser un habitat individuel bien aménagé et bien équipé.

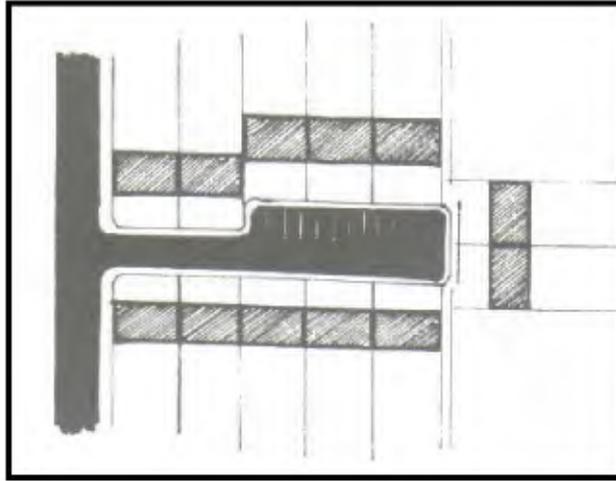


Figure 07: schéma représentant un découpage du parcellaire uniforme.

Source : mémoire de magistère KEHAL Kamel-2006

II.4.5- l'aménagement :

Le type d'aménagement est tributaire de plusieurs paramètres, telles que la taille, la forme urbaine, la composition de l'espace visible et la densité de logements du lotissement. Ceci est dû à la spécificité de ce dernier par rapport aux autres processus d'urbanisation.

L'organisation exprime le parti d'aménagement proposé, et elle se traduit sur la réalité par la conception de deux

types d'espaces; collectif et privatif. Ces derniers doivent donner une certaine harmonie et une unité d'ensemble au lotissement (BOURY P. ET CIADAU.P, 1978).



Figure 08 : Un lotissement à San José (Costa Rica) bâti selon un plan hippodamien.

Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Lotissement>

On peut citer deux exemple d'aménagement a travers le monde ;

- **L'aménagement en plan hippodamien :**

L'aménagement en plan hippodamien ou plan quadrillé consiste au traçage des rues selon un plan orthogonal c'est-à-dire la création de rues parallèles et de croisements à rues perpendiculaires. (Voir figure 08)

- **Aménagement en chandelier :**

L'aménagement de lotissement en chandelier, consiste à l'utilisation de culs-de-sac (impasse) débouchant sur une rue secondaire menant à une rue principale. L'utilisation d'impasses permet de créer une parcelle supplémentaire entre la rue principale et la rue secondaire en lieu et place d'un carrefour éventuel (voir figure 09).

II.5- ORIENTATIONS POUR LA CONCEPTION DES LOTISSEMENTS

Concevoir des lotissements dans les quels on puisse satisfaire l'ensemble des besoins quotidiens.

II.5.1- programmation:

- En fixant la taille de l'opération qui ne soit pas trop petite de façon à entreprendre des équipements en grand nombre, et pas trop grand pour ne pas créer le sentiment d'anonymat.
- En favorisant les petits et moyens équipements plus proches des habitants.
- Une Meilleur combinaison des moyens de déplacement et des transports.

II.5.2- intégration dans la ville: Sur un plan physique, l'intégration de l'ensemble résidentiel dépendra de sa localisation, de sa Taille et de ses liaisons avec la ville.

II.5.3- localisation: La distance qui sépare le nouveau quartier (lotissement) de la ville favorise l'apparition du phénomène d'isolement. De même que la nature des espaces qui séparent ces entités.

II.5.4- les liaisons: Cette question est justement liée a celle de la localisation de ces liaisons et demandent un traitement particulier pour l'amélioration des transports pas seulement automobile mais surtout pour le transport collectif, le tracé

Figure 09 : Étalement urbain à Colorado Springs avec l'aménagement de nombreuses impasses.

Source : idem figure 08



des lignes, l'emplacement des stations, la fréquence de desserte, le confort du lieu d'attente. (KEHAL.K, 2006)

III- LES LOTISSEMENTS DE L'ALGERIE INDEPENDANTE:

III.1- GENESE ET EVOLUTION DES LOTISSEMENTS:

Après un héritage législatif fragile, qui a fait que le monopole de l'état est devenu très symbolique, le contrôle échappait au gouvernement, et la meilleure preuve reste l'urbanisation informelle et illicite qui évoluait en dehors de toutes les lois.

C'est à partir de 1971, que la reconduction de la législation française par la loi du 31 décembre 1962, s'est accompagnée en Algérie d'une reconduction de la législation sur l'urbanisme, et la réglementation des constructions, mais l'application de ces dispositifs réglementaires et législatifs élaborés en France, constitue en Algérie un programme ayant subi des transformations considérables déformant ce qu'elle visait à réaliser.

Par la suite, et suivant l'ordonnance n°74-26 du 20 février 1974, la commune devient le principal agent dans la promotion immobilière et toute création de zone d'habitat et de lotissement relève de son initiative, dorénavant, la création de lotissement par les particuliers est considérée illégale. Seulement la réalisation des objectifs de l'opération sera heurtée à des grands problèmes dus en grande partie à la lenteur des procédures qui ne rendra effective son application qu'à partir de 1979, et n'autorisera la vente des lots qu'à partir de 1980. (A.Hafiane, 1989).

Selon les chiffres publiés par le MATUC (Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Urbanisme et de la Construction), sur 337339 logements construits entre 1966-1977 près de 214000 ont été réalisés par des particuliers de façon illicite. Les obstacles d'ordre réglementaires et financiers durant cette période ont fait que ces réalisations ont été souvent faites sur des terrains marginaux, sans aucun respect des normes officielles de construction. Dans beaucoup de ces lotissements on reproduit le modèle de la Medina avec ruelles et espaces semi-privés. (KEHAL Kamel.2006).

Selon le MATUC toujours, Ce type d'urbanisation représente la forme principale de la construction privée, (25% du logement dans la ville de Constantine, 40% dans celle de Souk Ahras et 60% à Batna).

C'est entre 1980 et 1990, que l'auto construction illicite commence à ce diminué et que les constructeurs particuliers se tournent vers les lotissements communaux officiels. Durant cette période, Guerroudj.T, Note que « *l'Algérie a connu une décennie forte en matière de construction de logement, pendant les années 1980, les livraisons sont passées de 40.000 logements en 1980 à environ 80.000 logements par an entre 1985 et 1988 avec une pointe de 150.000 logements, l'habitat individuel a représenté environ 600.000 lots* ».

Mais un désengagement réel de l'état se fera qu'en 1990 par la loi n°90-25 au 18-11-1990 portant l'orientation foncière, et qui fait rupture avec le modèle de développement volontariste et socialiste et abrogera l'ordonnance n°74-26 du 20 février 1974 portant constitution des réserves foncières communales. Par cette loi, les communes cesseront de détenir le monopole du patrimoine foncier qui lui ont été attribué et l'aménagement des lotissements à usage d'habitation n'est plus le privilège de l'Etat mais la création de ces lotissement par le privé devient une opération légale.

Avec la libération du marché foncier, l'Etat ne dispose plus des droits absolus sur la gestion des sols mais restera toujours l'initiateur des instruments et des opérations d'urbanisme tels que ; construction, démolition et lotissement.

La responsabilité de l'Etat dans l'élaboration des instruments juridiques et son encouragement pour le secteur privé visant l'encadrement et le contrôle des opérations d'urbanisation, ont donné lieu à la création d'un nombre important de lotissements sous plusieurs formes et aux divers caractères : promotionnel/social, à propriété privé/étatique. Ces lotissements sont construits par les habitants selon leurs moyens pécuniaires avec l'intervention de l'Etat dans la viabilisation des lots par l'installation des conduites d'alimentation d'eau potable (AEP), les collecteurs d'assainissement, et la création des voies.

La politique algérienne de loger le plus grand nombre de population dans les plus brefs délais, va connaître le désengagement de l'état durant la première partie des années 90. Cette situation a bouleversé l'habitat, ce qui est intéressant de saisir dans ce cas, c'est que ce désengagement était compensé par l'encouragement de la construction dans le cadre du secteur privé et le lancement d'un important programme de lotissements destiné à l'auto-construction.

III.2- REGLEMENTATION ET CONTEXTE LEGISLATIF DES LOTISSEMENTS:RENOUVELLEMENT DE LA LEGISLATION FRANÇAISE:

Après l'indépendance, la reconduction de la législation française par la loi du 31 décembre 1962, s'est accompagnée d'une reconduction de la législation sur l'urbanisme et la réglementation des constructions. Cette attitude adoptée par l'Etat algérien relève d'une démarche rationnelle et pragmatique, évitant de faire table rase des lois et règlements légués en la matière qui risquent de provoquer un vide juridique difficile à combler.

Cette situation en matière d'application de la législation française, s'est poursuivie jusqu'en 1973, a été caractérisée par le gel des transactions foncières, entraînant ainsi une urbanisation modérée et une stagnation de la construction privée. La constitution de réserves foncières au profit des communes, devait constituer par la suite une réforme importante en matière de lotissement et de législation urbaine.

Le régime de concession a été introduit par le décret législatif 93-12 du 5 octobre 1993 relatif à la promotion de l'investissement. Il sera suivi par toute une série de mesures complémentaires, à savoir:

- Instruction du 27.10.93: régularisant les titres de propriétés dans le secteur de l'auto-construction.
- Instruction du 16.03.94: ouverture du patrimoine foncier de l'état aux opérations sociales de lotissement pour les ménages à faible revenu.
- Instruction du 15.05.94: développement de la promotion foncière publique et privée par l'assistance aux investisseurs pour localiser leurs opérations.
- Arrêter interministériel du 05.09.94: établissant la réduction de la participation financière des ménages à faible revenu pour acquérir un lot de terrain.

L'ensemble de ces mesures vide la loi foncière de son contenu et contrarient la naissance d'un marché foncier sur lequel les promoteurs immobiliers pourraient s'approvisionner. Une distribution par l'état de son patrimoine foncier, distribution dont le rôle politique apparaît plus important que la fonction économique et sociale. (ROUIDI Tarik 2001).

Le décret exécutif n°09-156 du 2 mai 2009 fixant les conditions et les modalités de désignation et de fonctionnement des brigades de suivi et d'enquête sur la création de lotissements, de groupes d'habitations et de chantiers de constructions. Cette loi de réorganisation vise à mettre un terme au désordre urbanistique, caractérisé par le non achèvement des constructions entamées, de mettre en conformité aux normes les constructions réalisées ou en cours de réalisation, de fixer les conditions d'occupation et/ou d'exploitation de ces constructions et de promouvoir un cadre bâti esthétique et harmonieusement aménagé (journal officiel de la république algérienne n° 27, 2009).

III.2.1- Règles de constitution et de contrôle des lotissements:

III.2.1.1- le permis de lotir:

Depuis la promulgation de la loi d'orientation foncière, l'aménagement des lotissements à usage d'habitation est devenu du ressort soit des agences locales de gestion et de régulation foncière, soit des particuliers.

Après l'obtention du permis de lotir, le bénéficiaire concerné doit exécuter les travaux nécessaires à la viabilisation du lotissement, à savoir :

- La réalisation des réseaux de distribution d'eau.
- L'assainissement.
- L'éclairage public.

- Les aires de stationnement.

La bonne exécution de tous ces travaux permettra au lotisseur d'obtenir le certificat de conformité qui est une condition requise pour la cession du lot (KEHAL.K, 2006).

Dans le décret exécutif n°15-19 25 janvier 2015 fixant les modalités d'instruction et de délivrance des actes d'urbanisme, deuxième chapitre, Section 1 « *Instruction et délivrance* »

Article 19 : Le permis de lotir porte obligation de la réalisation par le demandeur des travaux de mise en état de viabilité du lotissement par la création :

- Des réseaux de desserte et de distribution du lotissement en voirie, en eau, en assainissement, en éclairage public, en énergie et en téléphone.
- D'aires de stationnement, d'espaces verts et de loisirs.
- L'exécution par tranche de ces travaux peut être autorisée.

III.2.1.2- le permis de construire:

La loi relative à l'aménagement et l'urbanisme a introduit de nouvelles dispositions sur la forme et les conditions de la délivrance du permis.

La loi relative à l'aménagement et l'urbanisme a introduit de nouvelles dispositions sur la forme et les conditions de la délivrance du permis. Ainsi il est exigé que :

- Le demandeur de permis de construire doit obligatoirement fournir une copie de l'acte authentique de propriété du terrain concerné. Cet acte de propriété a été par la suite remplacé par l'acte administratif délivré par la commune concernée, notamment pour les constructions édifiées dans les lotissements des réserves foncières des communes.
- Tous les projets de construction et les constructions individuelles à usage d'habitation doivent être réalisées par un architecte agréé. Le permis de construire ne sera accordé, que si la construction est en conformité avec les prescriptions du permis de lotir.

Le cahier des charges d'un lotissement reste en vigueur pour les projets en cours de réalisation jusqu'à leur achèvement et obtention, soit du certificat de conformité pour les projets de construction, soit du certificat de viabilité pour les projets d'aménagement par les services compétents.

Pour les nouveaux projets n'ayant pas obtenu d'autorisation et n'ayant pas connu un début de réalisation, c'est le règlement du plan d'occupation des sols approuvé qui reste en vigueur.

III.3- LA CONCEPTION DES LOTISSEMENTS EN ALGERIE:

Les taches de conception sont assurées par des bureaux d'études qui peuvent avoir des statuts différents : Services techniques des APC, bureaux d'études de l'Etat, ou architectes et BET (Bureau d'étude technique) de statut privé

Ces taches correspondent à deux grandes phases, la conception et la réalisation de l'opération de lotissement avec les principales étapes données ci après :

- Etudes préalables et conception du projet (études urbanistique et technique).
- Elaboration du dossier d'aménagement (permis de lotir).
- Elaboration du dossier d'exécution (et de consultation des entreprises) comprenant les pièces écrites : cahier des prescriptions administratives cahier des prescriptions techniques, bordereau des prix et métrés des ouvrages à réaliser.
- Plans d'exécution des ouvrages à réaliser.

- Assistance marché des travaux (préparation des marchés, analyse des offres, sélection des entreprises, passation des marchés).
- Suivi des chantiers.
- Coordination des différents intervenants.
- Programmation et planification du chantier.

IV- LOTISSEMENTS AUTO-CONSTRUITS PLANIFIES:

L'habitat planifié dans le cadre des lotissements est une opération favorable pour une participation effective des usagers dans la mise sur pied de leurs habitations. Il permettra de refaire vivre les expériences du passé sans pour autant réinventer l'habitat rural dans un environnement urbain, s'il est bien appliqué. Il est aussi une occasion pour une frange de la population mal logée d'accéder à la propriété sans passer par l'habitat informel.

En fait, bien qu'elle soit ancrée dans la tradition locale depuis des siècles, l'auto-construction en participation a subi les effets pervers de la modernité durant les deux dernières décennies. Dans ce contexte, l'architecte anglais John Turner considéré parmi les pionniers de l'architecture de participation (self-help) est venu pour raviver cette expérience à travers ses fameux livres en particulier "Housing by people" et "Freedom to build". Il est à signaler que cette dernière constitue un des cadres les plus appropriés à la participation du futur acquéreur dans la prise en charge de leur destinée en la matière. On trouve aussi Hassan FATHY, dans discours d'acceptation du prix Nobel alternatif, le 9 décembre 1982 ; « *Comment pouvons-nous aller de l'architecte-constructeur de système vers le système architecte auto-constructeur ? Un homme ne peut pas construire une maison, mais dix hommes peuvent construire dix maisons très facilement, même une centaine de maisons. Nous devons soumettre la technologie et la science à l'économie des pauvres et des sans argent. Nous devons ajouter le facteur esthétique* ». Mais la participation réelle de l'habitant ne sera effective qu'après que la structure urbaine sera définie (tracés des routes, des rues, et des îlots). Cette opération est l'apanage des services techniques de l'APC ou de l'agence foncière.

A cet égard, les îlots prennent les formes les plus ordinaires: carré, rectangle, trapèze. Les parcelles sont placées de part et d'autre de la rue. Cette structuration a toujours produit une architecture qui fait piètre figure sur le plan aspect extérieur.

- Objectif de l'auto-construction en lotissement:

Dans l'espoir de diminuer la prolifération de l'habitat illicite, ce type d'habitat représente un produit de la promotion de l'habitat individuel. C'est-à-dire la promotion de l'initiative privée dans un cadre licite et réglementé sans l'influence d'aucune spéculation. Ceci dans le but, d'une part d'alléger les efforts de l'état qui ne cessent de prendre des proportions considérables, et d'autre part de réduire la prolifération de l'habitat non planifié sous toutes ses formes.

Considéré comme une véritable opération d'urbanisme (acte d'aménagement d'une grande importance touchant tous les aspects de la vie quotidienne à savoir le social, l'économique, le culturel), le lotissement s'est vite établi, par la voie d'une simple création de lots à bâtir. Cette possibilité de permettre aux habitants de se prendre en charge est venue après que les autorités publiques étaient arrivées à la conclusion que pour atténuer la crise de logement, il est nécessaire de faire intervenir les initiatives privées dans l'acte de bâtir en levant les obstacles fonciers (ordonnance 74-26 du 21 février 1974). La dynamique que connaîtra la politique des lotissements à partir des années 80, découle de la mise en application progressive d'un ensemble de textes juridiques promulgués dans le cadre de la politique d'accession à la propriété. Ceci marque un repli du volontarisme étatique qui a caractérisé les deux premières décennies de la période planifiée. Cette politique a pour objectif de stimuler et exploiter systématiquement les ressources humaines et sociales pour la promotion de l'habitat encourageant la participation directe des habitants concernés par la réalisation de leurs logements. En un mot, cette politique de 'laisser-faire' a pour objectif de s'appuyer sur les capacités et le génie des habitants de produire leur propre cadre de vie.

CONCLUSION

Le lotissement reste un outil de fabrication hybride de la ville. Ni tout à fait public, ni tout à fait privé, ni tout à fait urbain, ni tout à fait rural, le lotissement colle à l'image d'un habitat individuel spécifique. Tous ces lots ont en commun la juxtaposition de maisons individuelles ni tout à fait identiques, ni tout à fait dissemblables.

Toujours dans le processus d'appropriation ; le lotissement est le moyen facile d'acquisition d'un espace, d'un terrain et par la suite d'une maison individuelle, il vient répondre au souhait des habitants qui désirent posséder leur propre demeure.

Les lotissements sont des procédures d'ensemble qui permettent à une collectivité ou à un aménageur d'avoir une réelle réflexion sur l'organisation d'un espace. La conception générale d'un lotissement doit se faire en partant des données du site (lignes de paysage, parcellaire existant, points particuliers, etc.) et de l'environnement urbain (trame viaire des tissus mitoyens, desserte, contraintes urbaines diverses, ...etc). L'articulation entre trame d'orientation différentes, à l'intérieure du lotissement ou entre lotissement et le tissu existant peuvent être l'occasion d'aménagement particuliers. La variété recherchée entre différent lotissement doit être obtenue principalement en s'appuyant sur les caractéristiques du contexte physique local (site, climat, situation, etc.)

Il apparaît dans l'Algérie après l'indépendance, comme outil opérationnel suite à la croissance urbaine et le besoin en logements, puisque c'est le type le mieux adapté à notre culture, et à notre mode de vie. Ce modèle est une réponse aux nouveaux problèmes urbains en matière d'habitat. Pour ce qui est de l'individuel planifié, il constitue un 2ème volet des tissus urbains engendrés par les nouvelles urbanisations à coté du collectif, ou la majorité des opérations sont lancées depuis l'année 1977.

La politique algérienne de loger le plus grand nombre de population dans les plus brefs délais, va connaître le désengagement de l'état durant la première partie des années 90. Cette situation a bouleversé l'habitat, ce qui est intéressant de saisir dans ce cas, c'est que ce désengagement était compensé par l'encouragement de la construction dans le cadre du secteur privé et le lancement d'un important programme de lotissements destiné à l'auto-construction.

Le lotissement a finit donc par soulever plusieurs problèmes et qui sont à la fois urbains, économiques et sociaux.

CHAPITRE III :

**« LES MODALITES D'APPROPRIATION ET
L'ORGANISATION SOCIO-SPATIALE DANS LES
ESPACES LIMITROPHES »**

INTRODUCTION:

Appropriation de l'espace, lecture de l'espace, symbolique de l'espace sont autant de composantes de ce qu'on a pu appeler caractère d'un lieu, d'un site et, dans le cas de la ville ou d'un quartier, caractère urbain ou urbanité.

L'appropriation de l'espace, doit forcément se trouver sur le chemin de tout architecte qui s'interroge sur ce qu'on appelle généralement les rapports espaces/sociétés, et que nous préférons appeler la dimension socio-spatiale (Ripoll, Veschambre, 2006).

L'intérêt pour la mobilité intra-urbaine et les stratégies résidentielles est récent, mais de nombreuses observations ont par contre été menées sur les pratiques spatiales dans les villes pendant les quarante dernières années. Elles révèlent toutes une dimension importante d'appropriation et réappropriation de l'espace, principalement privé et limitrophe à l'habitat.

De plus, l'entrée par l'appropriation (les types, les formes, les dimensions, les usages, les représentations et le rapport affectif au lieu) permet d'accéder aux nouveaux modes de vie et aux formes d'adaptation et de rectification de l'organisation des espaces résidentiels auxquels ils donnent lieu. La question de l'appropriation de l'espace ne se pose pas qu'en termes d'enjeu ou de revendication. L'espace n'est pas un objet extérieur à la contestation. Les pratiques, ou l'organisation sociale doivent bien avoir lieu quelque part pour faire l'événement.

C'est dans cette perspective qu'on va entamer ce deuxième chapitre. La présente réflexion se propose d'aborder nos deux concepts ; l'appropriation et l'organisation socio-spatiale, à les mettre en relation, et à les appréhender dans leurs dynamiques.

I. LA NOTION D'APPROPRIATION: INDICATEUR DES RAPPORTS SOCIAUX ET D'APPARTENANCE A UNE SPHERE SOCIALE.

"[...] *l'ensemble des actions des hommes dans l'espace, consistant simultanément à lui donner des configurations spatiales matérielles et des significations.*"

(Henri LEFEBVRE, 1970).

I.1- L'appropriation Vue Par Différentes Disciplines.

Pour s'interroger sur la notion d'appropriation, une recherche empirique des travaux réalisés dans ce domaine devait permettre d'en donner une définition bien claire et précise. Il est apparu très vite avec les premières lectures, que la notion d'appropriation n'était pas toujours clairement définie et avait plusieurs acceptations. Le concept d'appropriation est difficile à traduire dans d'autres langues que le français. En anglais, certains termes s'en rapprochent : *sense of place*, *attachment*, *territorial marking* (Davies et Herbert, 1993). Malgré tout, l'appropriation est un thème qui s'intègre au courant culturaliste en urbanisme, courant très présent chez les Anglo-saxons (Jacobs, 1961 ; Lynch, 1989 ; Mumford, 1981, etc).

Dans le monde francophone, l'appropriation a notamment été étudiée en évaluant les effets néfastes de la réglementation par les autorités des usages d'un lieu (Hossard et Jarvin, 2005). Semmoud (2007) a aussi traité de « la réception sociale de l'urbanisme », en mettant en relief la complexité des valeurs et représentations des usagers et les processus de recomposition de celles-ci, occasionnés entre autres par les projets urbains et les opérations de requalification. De manière plus fondamentale, la lisibilité de l'espace selon les groupes sociaux a été examinée. Or, comme l'affirme Serfaty-Garzon (2003) en revisitant des écrits de Marx, Lefebvre, Chombart de Lauwe et Raymond :

« L'appropriation est ainsi à la fois une saisie de l'objet et une dynamique d'action sur le monde matériel et social dans une intention de construction du sujet ».

C'est avec H. Lefebvre et P.-H. Chombart de Lauwe dans la même année 1968, qu'on voit apparaître la dimension collective de l'appropriation, le premier ayant fait de cette notion le « socle d'un droit à la ville » et le second ayant mis en exergue « les

rapports de dominance, liés à la conquête et à la défense de la propriété de l'espace urbain ».

Par ailleurs plusieurs tentatives d'opérationnaliser le concept d'appropriation s'inspirent des écrits sur la phénoménologie de l'espace. Par exemple, Simard (2000) a décliné le concept d'appropriation en trois aspects, soit la satisfaction exprimée, la symbolique du lieu et le sentiment de contrôle. La satisfaction serait perceptible dans les avis et opinions sur la qualité du site et sur les bénéfices associés aux aménagements et équipements. La symbolique du lieu est un élément plus intangible, qui se reflète dans l'image du lieu, dans son utilisation effective, ainsi que dans les vertus qu'on lui attribue. Le sentiment de contrôle serait issu de l'ouverture des processus décisionnels aux citoyens et de l'impression que les avis et besoins de la population ont été considérés dans le processus d'implantation et dans la gestion d'un site. (Martin SIMARD et al. 2009).

Pour donner une définition à un concept, on peut commencer par s'intéresser à l'origine du mot, à son étymologie. Ainsi, selon le dictionnaire latin-français Gaffiot (2000), le verbe "approprier" provient du latin *appropriare*, « attribuer en propre », dont la racine dérive de « *ad proprius* ». La racine *proprius* a donné naissance à deux sens qui sont à distinguer. Le sens premier de *proprius* renvoie à l'idée d'adaptation, « adapter à l'usage, rendre propre à » ou « s'adapter à » ; la deuxième définition est « ce qui appartient en propre, ce qu'on ne partage pas », c'est s'accaparer la propriété de quelque chose. (TLFi, 2004).

Donc pour une première définition, l'appropriation renvoie à deux notions différentes: l'adaptation et la propriété. D'une part, l'appropriation désigne l'adaptation de quelque chose à un usage déterminé, et peut, dans ce cadre, être synonyme d'ajustement. D'autre part, l'appropriation signifie l'action de prendre possession de quelque chose, d'en faire sa propriété.

Selon Pierre MERLIN (1996), l'appropriation est une « *action consistant à prendre possession d'un objet physique ou mental* ».

Dans le dictionnaire de la géographie, la notion d'appropriation semble souvent utile, puisqu'elle figure dans le lexique, et présente dans trente neuf '39' entrées (dont vingt deux '22' fois en référence à l'espace), apparaissant même dans certaines des entrées majeures : Carte, Cartographie, Espace, Espace public, Habiter, Territoire,...

etc. Cette notion n'apparaît jamais fondamentale : de manière significative, il n'y a pas d'entrée appropriation et à quelques exceptions près, elle n'est pas utilisée pour définir d'autres notions. L'appropriation n'apparaît au premier plan que dans trois entrées : géopolitique, habiter en référence à des auteurs qui l'utilisent spécifiquement (comme H. Lefebvre), et territoire où la notion est bien présente (Vincent Veschambre 2005).

Dans un registre spécifique, le dictionnaire de l'habitat et du logement accorde une place de choix à l'appropriation, qui est présente dès l'introduction et donne lieu à une entrée parmi les plus développées. À travers ces deux notions, ce dictionnaire a pour ambition d'organiser un champ interdisciplinaire, insuffisamment éclairci par les sciences sociales. La participation de chercheurs issus de diverses disciplines vise à appréhender les différentes dimensions d'une même réalité, que M. Mauss (1950) qualifiait de « phénomène social total ».

En définissant d'emblée l'appropriation comme adaptation de quelque chose à un usage défini ou à une destination précise, P. Serfaty-Garzon en 1976, qui est psychosociologue semble l'inscrire dans une certaine tradition sociologique, et il l'éloigne du terme : « prise de possession » et « d'exclusivité ». Mais sa définition affirme très rapidement le lien avec les notions de « adaptation », et de « propriété », dont nous avons fait notre point de départ. L'usage sociologique du concept d'appropriation trouve son origine dans l'anthropologie de Marx, qui l'inscrit dans sa conception du travail comme l'impulsion motrice primordiale. L'appropriation est donc définie en rapport aux objets produits par l'individu, comme intériorisation des savoirs et des savoir-faire. L'appropriation est donc associée à l'action sur le monde, au travail, à la praxis, mais comme accomplissement individuel et non comme démarche collective. (Marion Segaud et al, 2003).

I.2- L'appropriation De L'espace Et La Relation De L'homme Avec Son Environnement.

Le concept de l'appropriation de l'espace, met en relation, l'ESPACE, l'HOMME, L'HABITAT et les règles d'adaptation. Pour l'architecte, *« cette appropriation de l'espace est perçue comme l'action de l'utilisation de cet espace, de sa modification ou sa transformation dans les limites de l'usage auquel il est destiné. »* (ZERDOUNI-1996).

Selon PROSHANSKY cité par FISHER G .N (1983), la notion est définie comme étant « *l'ensemble des pratiques exercées sur l'espace en réponse aux besoins explicites de communication ou de renaissance* ».

Farouk BENATIA (1978) dans son livre « L'appropriation de l'espace à Alger après 1962 » a donné la définition suivante : Approprier : rendre propre à une destination, conformer. S'approprier : s'attribuer, usurper.

L'appropriation de l'espace est l'un des mécanismes qui relie l'homme à son environnement. Cette notion, au sens large, désigne selon Fisher (1989) l'acte de faire sien, de s'attribuer la propriété de quelque chose, même si elle ne nous appartient pas légalement. Il la présente auparavant (1983) comme un ensemble de comportement : « *l'appropriation inclut ainsi un ensemble de moyens d'actions ou de comportement à travers lesquels s'opèrent une structuration de l'espace et une re-disposition des choses ou objets. A l'aide de signes, de symboles, ou d'activités, une personne ou un groupe indiquent qu'ils contrôlent l'espace* ».

Elle se manifeste à travers l'exercice d'un contrôle sur l'espace, utilisé comme signe à l'intention d'autrui, ce qui fait d'elle aussi un aspect de la relation aux autres (Proshansky, 1976). Selon le même auteur l'appropriation est un processus humain complexe, un évènement continu, elle doit nécessairement inclure la dimension du temps, « *c'est un processus fondé sur la durée et la continuité* ». En conséquence, c'est une action qui peut être permanente, se poursuivant dans le temps ou temporaire, variant selon les moments de la journée, les saisons ou autres. Cette action sur l'espace laisse des empreintes, et aide les personnes et les collectivités à incorporer l'espace transformé dans leurs processus cognitifs et affectifs de façon active et actualisée, c'est-à-dire à leur fournir des significations individuelles et sociales à travers des processus d'interaction (Valera 90). C'est donc une transformation qui confère à l'espace une nouvelle identité et assure à l'individu et au groupe une meilleure adaptation.

F.N. BOUCHANINE (1997) considère également l'appropriation de l'espace comme « *le processus par lequel des individus et des groupes déploient des efforts pour occuper, contrôler, maîtriser, organiser à leur convenance l'espace qu'ils considèrent comme leur, ou dans lequel ils ont à inscrire un usage* ». Elle considère aussi que cette appropriation est rattachée à des fondements socioculturels sinon elle devient incompréhensible et que son processus peut être intentionnel et volontaire mais

également il peut apparaître comme une suite non intentionnelle de pratique particulière qui transforme l'espace.

L'idée d'une appropriation de l'espace peut paraître erronée car elle semble contredire les principes de la vie communautaire et du bien commun à tous. Cependant l'espace peut faire l'objet de plusieurs niveaux d'appropriations :

- Un niveau individuel grâce à un mécanisme de marquage temporaire ou permanent ou l'inscription d'un «espace personnel».

Le premier niveau, le marquage est selon Sommer (1967) et Fisher (1989) un fort indicateur de l'appropriation, c'est un processus désignant dans l'espace des limites ou barrières ne pouvant être franchies que selon des règles sociales bien déterminées.

Le deuxième niveau, l'espace personnel est une sorte d'enveloppe invisible qui constitue l'extension de l'individu dépassant ses limites corporelles. Grâce à cette enveloppe, l'utilisateur se définit dans l'espace à travers l'affirmation d'une place. L'espace devient alors ma place selon l'usage et l'activité (Fisher, 1981). Cet espace personnel se dilate et se rétrécit selon la situation et le contexte. Il joue le rôle de régulateur des rapports sociaux. Selon E. T. Hall (1971) plus il y a de sympathie entre les gens, et plus il y a de cohésion : la distance est automatiquement réduite. Par contre, plus il y a d'antipathie, plus l'écart est grand.

- L'autre niveau d'appropriation est collectif, il consiste à «vouloir introduire dans la matérialité de l'espace l'histoire, la tradition, la mémoire collective et les particularités sociales, culturelles et psychologiques des sujets mouvants dans l'espace concret» (Tsoukala, 2002). L'appropriation de l'espace devient alors une tentative de codage et de requalification sociale d'un espace concret qu'on pourrait considérer au départ comme neutre ou indifférent.

I.3- Caractéristiques De L'espace Approprié: Un Processus Perceptif

L'appropriation suppose qu'un espace ne soit pas défini de façon absolue. Une conception fonctionnelle de l'espace s'oppose à l'appropriation. Cette dernière s'impose comme l'affirmation d'une emprise et d'un marquage qui définit l'inscription personnelle comme le révélateur d'une asymétrie fondamentale entre une conception

fonctionnelle et le modèle humain (inadéquation entre espace conçu et espace vécu). (Danilo Martuccelli 2004)

Il est important de parler de deux concepts fréquemment utilisés et qui sont emprunté du domaine de la psychologie de l'environnement ; qui sont perception et représentation. Ce qui les différencie c'est que la perception s'appuie sur le réel, alors que la représentation est issue de l'imaginaire et puis du vécu.

Moles et Rohmer (1972) précisent que : « *l'espace n'existe qu'à travers les perceptions que l'individu peut en avoir, qui conditionnent nécessairement toutes ses réactions ultérieures...* ». En effet, les images mentales produisent des sensations qui construisent un puissant lien entre l'individu et son milieu, ce qui favorise la fréquentation et l'appropriation de l'espace voire même son identification. (Danilo Martuccelli 2004)

A. Bailly (1977) dans son ouvrage fondateur « La perception de l'espace urbain », et qui conduit progressivement à passer d'une réalité objective à une perception diverse et subjective, a dressé un schéma pour mieux expliquer le processus de perception (figure 01). Dans ce schéma, on voit clairement les liens entre l'espace réel, objectif et physique, et ses significations symboliques, construites à partir de lui. Il y a donc bien une interaction entre la réalité et la perception. Le schéma simplifié montre que, en partant de ce qui est réel, l'individu se construit une image mentale de la réalité, des paysages et des territoires vécus, grâce à ses connaissances, son éducation, ses valeurs, son identité, ses mémoires, ses jugements esthétiques, son appartenance sociale, ses facultés de re-mémorisation, de re-connaissance, d'interprétation et d'évaluation, et ses différents sens. Ces impressions sont construites à partir de différents filtres : culturels, sociaux, économiques et psychologiques. Tout ceci fonde un modèle simplifié de la réalité, qui constitue la représentation ou la perception de la réalité spatiale. Les représentations diffèrent d'un individu à l'autre, puisque l'environnement, le bagage intellectuel, l'humeur du moment, le sexe, l'âge... sont autant de paramètres qui conditionnent la perception que peut avoir un individu de son propre espace. (V. Pouban-Attas 1998)

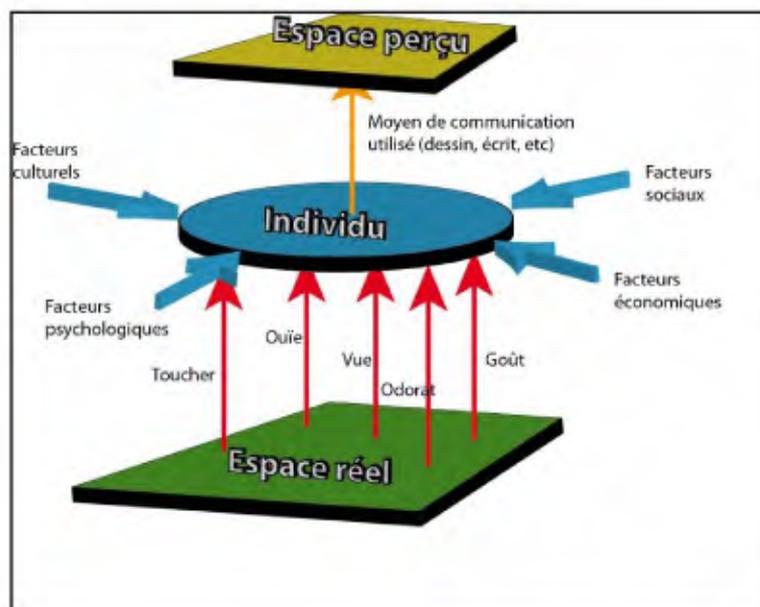


Figure 1 : Le schéma de perception de l'espace selon A. Bailly 1977

Source : <http://www.espaces-publics-places.fr/la-perception-de-l%E2%80%99espace-urbain-principes-et-fonctionnements>

I.4- Types D'appropriation Et D'intervention Sur L'espace:

L'expérience du lieu repose sur les interactions entre l'individu et l'environnement (Moles et Rohmer 1982, Certeau 1980, Fischer 1981). En ce sens, toute action sur l'environnement (ou réaction à l'environnement, Moles 1976) s'inscrit dans un processus d'appropriation (Moles et Rohmer 1977). Pour Fischer (1992, p. 91), l'appropriation est « *un processus psychologique fondamental d'action et d'intervention sur un espace pour le transformer et le personnaliser : ce système d'emprise englobe les formes et les types d'intervention sur l'espace qui se traduisent en relation de possession et d'attachement* », composé de quatre principaux types d'opérations :

1. **Le regard** : l'opération d'appropriation la plus basique, mais susceptible de générer des émotions, notamment esthétiques et d'éveiller la curiosité (Berlyne 1960).
2. **L'exploration** : l'individu repère l'espace à partir d'informations diverses, des produits ou d'activités pour développer des « *points d'ancrage et de contrôle (balises)* » (Carù et Cova 2003), et étend ainsi son champ d'action dans l'espace.

3. L'aménagement : l'individu inscrit un caractère personnel dans toute ou partie de l'expérience, il délimite alors des frontières (physiques ou symboliques), dont la manifestation la plus observable est le « marquage » de l'espace (Ladwein 2002).

4. La nidification : l'individu crée un chez-soi, « fait son nid » en isolant une partie familière de l'expérience, et constitue un espace stable sur lequel il exerce un contrôle. (Candy Kolenc, 2008)

Au même temps Duplay (1982) propose trois types d'appropriation : juridique, sentimentale et créatrice. (Voir tableau 1)

I.4.1- L'appropriation Juridique suppose être propriétaire de son cadre bâti, capital immobilier transmissible aux héritiers.

I.4.2-L'appropriation Sentimentale se fait en occupant quotidiennement un espace, en le chargeant d'affectivité et en y associant des émotions rapportées à un vécu. Elle porte sur des espaces dits « appropriable ». Les espaces sentimentalement appropriables doivent avoir du « caractère » et avoir un ensemble de caractéristiques morphologiques qui les rendent qualifiables et repérables. La qualité des détails joue à cet égard, un rôle très important dans le logement mais aussi et surtout dans la rue, le quartier et la ville

I.4.3- L'appropriation Créatrice survient lorsqu'on agit sur son cadre bâti soit au moment de la construction, soit plus tard en les modifiant pour exprimer ses besoins. Cette appropriation est obtenue par action sur le logement ou le milieu et peut se manifester spontanément au cours de la vie de construction.

Tableau 1 : Types d'appropriation de l'espace. Source : DUPLAY C. & M. : Méthode illustrée de création architecturale, Moniteur, Paris, 1982.

Type d'appropriation	Définition	Conditions favorisantes
Appropriation juridique	Etre propriétaire de son cadre bâti, capital immobilier, transmissible aux héritiers.	Durabilité de bien immeuble.
Appropriation sentimentale	En occupant quotidiennement un espace, le charger d'affectivité, y associer des émotions, rapporté un vécu à cet espace	Personnalité de l'architecture : * Echelle conforme aux habitudes culturelles ; * Matériaux sans agressivité ; * Combinatoire des détails répondant chacun à un besoin d'individualité d'une personne ou d'un groupe.
Appropriation créatrice	Agir sur son cadre bâti soit au moyen de la construction, soit plus tard, en le modifiant pour y exprimer ses besoins et sa personnalité, peut être interne à la cellule ou externe.	Propriétés du système constructif, en particulier : * Neutralité espace fluide ; * Capacité d'adaptation et d'évolution ; * Outil incomplètement déterminé ; * Indépendance des fragments du tissu.

I.5-Formes D'appropriation (Matérielle, Symbolique Et Culturelle).

Il existe une infinie variété de façons possibles de transformer l'espace et d'y inscrire sa marque, des plus durables aux plus éphémères, des plus volumineuses et visibles aux plus réduites et discrètes. Inspirés de ces recherches sur l'appropriation des sites et paysages urbains, Fortin, Simard et Tremblay (2005), distinguent trois formes d'appropriations : matérielle, symbolique ou culturelle et politique.

I.5.1- L'appropriation Matérielle: Elle renvoie à l'ensemble des pratiques sociales associées à un site, inclut les usages, les habitudes de fréquentation et l'accessibilité.

I.5.2- L'appropriation Symbolique: cette dimension s'inspire du concept de culture paysagère, entendue comme un ensemble de manières de percevoir et de

figurer l'espace, qui « *posent des formes de perception, manières de voir et manières d'être qui transmettent valeurs et traditions et tissent des liens culturels, tout comme le langage* » (Epstein, 1981). Elle réfère donc aux processus de perceptions et de qualification des lieux : par le biais de l'expérience sensorielle, touchant l'esthétique des formes, elle renvoie au rapport au lieu et à l'environnement naturel, de même qu'aux significations qui en découlent.

I.5.3- L'appropriation Sociopolitique: elle est liée au pouvoir du sujet dans l'espace. D'une part, elle rejoint la notion de territorialité, c'est-à-dire de la maîtrise de l'espace par un ou plusieurs groupes d'acteurs.

Tableau 2: Les dimensions du concept d'appropriation. Source Martin Simard and al 2009

DIMENSIONS
1) Appropriation matérielle (usages, pratiques et accessibilité, etc.)
2) Appropriation symbolique (appréciation, sens du lieu, sentiment d'être à sa place, etc.)
3) Appropriation politique (sentiment de maîtrise du territoire, rapports à l'altérité, etc.)

II. L'ORGANISATION SOCIO-SPATIALE :

L'articulation entre les habitants, l'architecture et l'urbanisme dans la vie de tous les jours se traduit par l'appropriation de l'espace en tant que processus interactif. C'est sur cette base que s'avance l'hypothèse de l'implication réciproque entre l'espace et le social (F.N.Bouchanine 1997).

II.1- Espace Social Et Organisation; Généralité:

Le concept de l'espace a évolué d'un espace physique support-étendue-localisation, à l'espace champ-fonctionnel puis à l'espace social-produit-rapport social selon un cheminement complexe et dialectique. On est passé le long de cette évolution de l'espace absolu à l'espace relatif (Olivier Tschannen, 2001).

L'**organisation** désigne l'action mais aussi le résultat de l'action de celui qui délimite, structure, agence, répartit, et articule. (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation>).

Organiser un espace en général, c'est trouver une disposition de ses parties constituantes dans le but de remplir les besoins et les activités humaines. (Szczoł, F, 1974). L'espace peut être appréhendé par les relations auxquelles il peut donner lieu.

II.2- L'espace Comme Production Sociale:

L'espace est, par ailleurs, un produit, à plus d'un titre, dans le sens d'une construction matérielle, d'une transformation constante mais aussi dans le sens qu'il a une signification, autrement il est un construit. Ce second sens précède le premier dans l'explication: "*l'espace est ce à travers quoi nous existons, c'est à dire nous sommes en relation*" (R. Ledrut 1976).

Qui dit espace, dit vie, existence et une mise en relation, de là l'espace se trouve "produit" dans la mesure où des relations qui s'établissent créent l'espace et déterminent sa structure. Un produit ne peut être effectivement compris et saisi qu'à partir de ce dont il est issu, à partir de celui qui l'a produit, la nature mais surtout la société. Certains soutiennent que l'espace n'est qu'un support matériel, neutre, il fallait l'entendre ainsi, pour l'activité humaine. A ce niveau, l'espace est pris dans le sens d'étendue qui n'a pas de sens social que ses propriétés intrinsèques en tant que localisation (site, position) et étendue (caractéristiques techniques).

A plus d'un égard, l'espace est considéré comme un produit social, c'est à dire un corrélatif et une projection à la fois des rapports sociaux. Même lorsqu'on se situe à ce niveau trop simpliste en réalité, l'espace est perçu selon un certain point de vue, collectif ou individuel mais toujours social (Amor Belhedi 2010).

K. Marx écrivait que l'espace du monde, est un mode d'occurrence nécessaire de la matière et des rapports sociaux. Même au niveau de la localisation, l'espace n'est perçu et pensé qu'en fonction de ses potentialités face à un objectif social donné et sur la base de moyens bien déterminés.

Pour Jean Remy (1974), «*Ce qui est fondamental, ce n'est pas l'espace physique, ce sont les acteurs qui l'utilisent et les types de réseaux de relations qu'ils peuvent avoir dans un espace ou une pluralité d'espaces.*»

Dans l'œuvre majeure d'Henri Lefebvre, «*La Production de l'espace*» en 1974, l'espace (social) est un produit (social). L'espace ainsi produit sert aussi d'instrument à la pensée comme à l'action. Pour Lefebvre, l'espace est en même temps un moyen de production et un moyen de contrôle, donc de domination et de puissance. (J-Yves Martin, 2005).

Alvarangs et Malltcheff, (1985), dans leur recension des écrits sociologiques français, ont constaté que l'espace, d'abord considéré comme non susceptible de fournir une quelconque explication à la réalité sociale, est devenu un produit social.

- L'espace : un rapport social :

En plus d'être produit, l'espace constitue un rapport social : *"les rapports sociaux de production ont une existence sociale en ce qu'ils ont une existence spatiale : ils se projettent en un espace, ils s'y inscrivent en le produisant"* (H Lefebvre 1968).

Il y a donc une relation double entre l'espace et les rapports sociaux : l'espace assure la médiation des rapports sociaux qui assurent à leur tour la médiation du milieu physique et des formes spatiales. (A Belhedi, 1993)

Chez des auteurs comme les philosophes français Michel Foucault et Henri Lefebvre ou le sociologue anglais Anthony Giddens, la spatialité de la vie sociale a formé un élément central de réflexion. Longtemps réfléchi comme dimension passive et neutre, la dimension spatiale fait présentement l'objet d'une réévaluation théorique. De plusieurs travaux en provenance de différentes disciplines scientifiques, se dégage un consensus à l'effet d'inclure l'espace comme partie intégrante de la théorie sociale.

II.3- L'organisation De L'espace ; Production Et Reproduction:

L'organisation de l'espace, qu'il soit urbain ou rural est en fonction des besoins économiques et surtout sociologiques. Les médiations entre l'espace et la société ont fait l'objet d'un renouveau d'intérêt depuis quelques années déjà.

D'après Nora Semmoud (1980) : *" C'est une abstraction que l'on pose le social au-delà du spatial. En fait et concrètement, tels qu'ils apparaissent, les groupes sociaux ont toujours une forme spatio-temporelle. Il n'y a pas de projection spatiale des rapports sociaux, il y a une existence toute naturelle des rapports qui ne peut se manifester que dans l'espace et dans le temps. "*

Reynaud (1981) a même inventé le concept de «classe socio-spatiale» pour définir un groupe se définissant par une appartenance spatiale. Dans cette voie environnementaliste, l'anthropologue Edward T. Hall (1971) nomme proxémie l'usage que l'homme fait de l'espace en tant que produit culturel spécifique. *«Le rapport qui lie l'homme à la dimension culturelle se caractérise par un façonnement réciproque. L'homme est maintenant en mesure de construire de toutes pièces la totalité du monde où il vit... »*. Nous pouvons donc concevoir l'organisation de l'espace comme produit

social réfléchi. De ce fait, cette structure a ses propres règles de construction et de transformation individuelles de la pratique sociale.

Ury (1985) et Gottdiener (1987) ont déploré le manque de recherches théoriques ayant trait à l'organisation socio-spatiale, puisque selon eux, l'espace possède un pouvoir causal dans le processus social.

Les travaux et réflexions du sociologue français Raymond Ledrut (1990) nous sont particulièrement utiles: « *...l'organisation spatiale, si elle n'est pas le "projeté" de l'organisation sociale, est à la fois dans un rapport de détermination et d'expression avec l'organisation sociale...* ». D'une certaine façon l'organisation sociale est à l'organisation spatiale ce que la loi est aux faits observés; l'organisation sociale serait dans ce cas la *raison* des apparences spatio-temporelles, dispositions et mouvements. Les rapports de production dominants rendent compte des phénomènes de taudis et de zones de détérioration dans l'urbanisme capitaliste. Mais la réalité observée ce sont bien les zones elles-mêmes et les conditions de vie concrètes (Paul Morin 1993).

Nous estimons que l'organisation de l'espace peut être analysée comme produit social réfléchi. L'espace n'est pas une dimension vide, passive, mais au contraire possède plusieurs dimensions. Distanciation, appropriation et domination de l'espace peuvent ainsi être reliées à ses pratiques, à ses usages et aux relations auxquelles il donne lieu.

Pour résumer et selon Ledrut (1990), étudier ce qu'est l'espace d'une société, c'est donc en un sens étudier toute sa culture puisque les rapports à l'espace ne peuvent être saisis qu'à travers l'analyse des pratiques et des représentations qui forment la vie même d'une société, en d'autre terme étudier son appropriation. Cette dernière et en plus d'être polysémique, l'appropriation de l'espace se trouve souvent liée à d'autres concepts ; l'usage, pratique, marquage, territoire et territorialité,...etc.

Au fur et à mesure de présenter ces différentes modalités d'appropriation, on va rencontrer d'autres notions que je dirais "secondaires". Non parce qu'elles sont moins importantes, mais simplement parce qu'elles ont suscité moins de questionnements, la majorité des recherches sont plus centrées plus sur le thème de l'appropriation. Mais ces notions secondaires se trouvent lier d'une façon ou d'une autre à l'appropriation.

III. DES NOTIONS SECONDAIRES A L'APPROPRIATION:

III.1- Autour de la notion d' "Usage".

Dans le dictionnaire (Larousse 2015) l'usage est la coutume, l'habitude commune à un groupe, un ensemble de pratiques sociales. D'après Encarta 2009, L'usage et la coutume sont dans le langage courant utilisés comme synonymes. Par ailleurs la coutume a un caractère plus contraignant que les usages que l'on observe dans la vie sociale. Par contre les usages ont une existence conventionnelle, c'est-à-dire que c'est la pratique qui les a créés.

Nous devons interpréter la notion d'"usage" dans le champ auquel elle se réfère. La question des usages a été posée vers la fin des années quarante aux Etats-Unis par la sociologie fonctionnaliste.

Schwarz.J (2012) annonce que l'usage désigne l'ensemble des pratiques sociales d'un espace donné. D'où la qualité d'usage résulte des modalités formelles ou tacites nécessaires à l'appropriation et à la coprésence de différents acteurs. La qualité d'usage se caractérise par de nombreuses régulations dont l'accessibilité est l'un des principaux enjeux.

Selon Zepf. M (1999), L'usage se traduit par une forme d'appropriation spatiale et matérielle, plus ou moins marquée et durable de la part d'individus ou de groupes, qui donne sens à l'espace urbain. En fonction du contexte ou des périodes d'utilisation, les attitudes et pratiques de ces derniers se modifient. Les pratiques urbaines conditionnent dans cette perspective, la perception qu'a le citoyen de l'espace urbain.

Pour Bironneau.C (2012), le terme d'usage signifie « *la destination, la fonction de quelque chose, l'emploi qu'on peut en faire* », cette définition concerne les pratiques déployées dans l'espace, qu'on peut regrouper sous la notion d' «usages quotidiens ».

D'une autre part Fouil voyait que l'usage et la catégorisation de l'espace étant des phénomènes graduels, il en existe des degrés variables en fonction de l'intention de l'usager dans le lieu : « *Le rapport au lieu n'existe pas en soi, il est toujours lié à la question des pratiques.* » (Stock, 2005). Mais les rapports à l'espace créés par les individus ne dépendent pas uniquement de leurs motivations propres, ils sont aussi accommodés par les conditions matérielles ou physiques de l'espace, de la réglementation urbaine et des données socioéconomiques.

Aborder la question en termes d'appropriation de l'espace conduit à envisager non seulement l'occupation ou l'usage de l'espace, mais aussi sa production et son détournement, son marquage, sa valorisation, ou inversement et aussi son rejet (Fouil. A, non daté).

- **Les usagers**

Selon Daniel Pinson cité par P. Laudati(2009), la notion d'usager de la ville « *...renvoie aux services que la ville industrielle, et l'Etat, ont multipliés pour accompagner l'évolution de la société urbaine, la rendre vivable, (...). Cette acception s'étend à l'appropriation que développe un habitant saisi par l'élévation matérielle et culturelle générale des sociétés urbaines (...). Il semble difficile de parler de l'usager de la ville, quel que soit le terme retenu pour nommer cet habitant-citadin ordinaire, sans examiner le contenu des activités urbaines qu'il développe comme personne inscrite dans un rapport particulier, celui qui le place en société urbaine, dans des lieux et des situations formant un puissant contexte d'interaction* ».

En outre, les usagers ont des attitudes et pratiques qui varient selon le sexe, l'âge et la catégorie sociale. Ce sont les acteurs de la ville qui jouent un rôle très important allant de l'indifférence à l'engouement pour le nouvel espace créé. C'est en étudiant soigneusement les usages et consultant régulièrement les usagers que les professionnels de l'espace, les acteurs politiques et aussi économiques, fabriqueront et aménageront des espaces dont les enjeux seront le mieux assumés.

III.2- La notion de « Territoire et territorialisation »:

L'appropriation est un processus de territorialisation, c'est-à-dire l'ensemble des actions et des symboles mobilisés par un individu ou un groupe en vue d'organiser son cadre de vie et lui donner un sens. La notion de territoire est affective et culturelle, elle suppose toujours l'appropriation de l'espace concerné. Le territoire dépasse ainsi la notion d'espace et il est autre chose que l'appropriation juridique simple, ou une série d'espaces vécus, sans entité politique ou administrative. Le concept de territoire relève de la socialisation de l'espace, il relève d'une nature plutôt collective et non individuelle si l'on exclue la maison ou la chambre. Il exprime la projection sur un espace donné de structures spécifiques d'un groupe humain allant du découpage spatial, à la gestion de cet espace et à son aménagement. Il contribue ainsi à fonder la spécificité du groupe et son identité et conforter le sentiment

d'appartenance et d'appropriation. Il permet aussi la cristallisation des représentations individuelles et collectives et des symboles fondateurs, d'identification et de référence (A. Belhedi 2011).

Le territoire est la superposition de plusieurs espaces : un espace produit (l'action sociale), perçu, représenté, vécu (espace de vie, interrelations sociales, valeurs psychologiques) et sociales (Retailé D 1997).

III.2.1- Appropriation et territorialité ;

Le découpage de l'espace ; la première caractéristique d'un territoire qui le distingue du lieu ou de l'espace est la propriété et ce qui est propre. Cette appropriation a deux sens en réalité :

- Transformer un espace en une propriété. Il devient ainsi mon espace, l'espace qui m'appartient.
- Transformer un espace en un espace propre, c'est à dire spécifique et différent.

Les deux sens de l'appropriation sont en réalité, très liés l'un à l'autre et un espace ne peut devenir propre (spécifique) que lorsqu'il est approprié pour que les autres me permettent d'y faire ce qui est propre à moi. L'un ne va pas sans l'autre. L'appropriation relève plutôt d'une logique d'organisation et de partition spatiale. (Amor BELHEDI 2010).

III.2.2-Appropriation et identité ; le couple appropriation-appartenance:

L'identité constitue une des fonctions basiques de la territorialité et du territoire. Elle intéresse aussi bien l'individu que le groupe et la communauté. On s'identifie toujours par rapport à un espace.

L'identité est une construction permanente et collective, largement inconsciente bien que de nature politique et idéologique (sujette à des manipulations multiples), bien qu'empreinte aussi de réflexivité. Elle s'exprime par des individus qui la formulent et la diffusent. Cette disposition à repérer le même et le différent, dans l'espace et dans le temps, est indispensable à la reconnaissance de soi et des autres. Elle est également essentielle à l'établissement de la conviction de chaque individu d'appartenir à un, voire à plusieurs ensembles sociaux et territoriaux cohérents. Elle se caractérise par une communauté de valeurs et de traits culturels, d'objectifs et d'enjeux sociaux, par celle d'une même langue et d'une même histoire, souvent, mais pas de manière obligatoire, par l'appropriation d'un territoire commun : quartier, ville, agglomération en milieu urbain...etc. L'idée est répandue qu'une identité sociale engendre des

comportements assez voisins, bien que nullement automatiques, chez les personnes la partageant (Guy Di Méo 2007).

- Un autre concept est à considérer dans cette étude, c'est la désappropriation, Paul Henri Chambart de Lauwe en 1976 a proposé ce terme pour décrire les rapports de dominance liés à la conquête et à la défense de la propriété de l'espace urbain et le sentiment éprouvé par les citoyens que la ville ne leur appartient pas. Donc ce concept est lié au sentiment qu'éprouve l'habitant envers l'espace, ce qui crée par la suite un délaissement et donc l'apparition de « no man's land ». (Marion Segaud, et al, 2003)

IV- LES MODALITES D'APPROPRIATION DES ESPACES LIMITROPHES ; SPATIALE, SOCIALE ET COMMERCIALE.

Dans cette partie on ne va pas s'intéresser à l'analyse des buts et objectifs de l'appropriation et qui sont le contrôle, l'identité, l'autorité et la maîtrise de l'espace comme on vient de le mentionner avant avec les notions secondaires liées à l'appropriation. Mais plutôt à déterminer, analyser et interpréter les pratiques d'appropriation et d'usage des espaces urbains en Algérie, et puis précisément à l'habitat résidentiel et dans les lotissements auto construits planifiés.

La différenciation des pratiques selon la segmentation du parc immobilier a inspiré plusieurs chercheurs. Au Maghreb comme en Algérie, elles étaient la préoccupation des sociologues, architectes et géographes. Navez-Bouchanine les a mises, dès les années 1980, au cœur de ses recherches sur le Maroc. À une pratique architecturale qui, pour aller à la rencontre de l'identité marocaine, a limité ses innovations aux recherches typologiques, aux signes architecturaux, et s'oppose une démarche qui privilégie l'analyse des modèles socioculturels, dans leur relation dynamique avec les pratiques d'appropriation reconnues comme des compétences (Navez-Bouchanine, 1988, 1997).

La diffusion de cette problématique en Algérie est récente. Aux investigations de Semmoud (2001) sur les modes d'appropriation et de réappropriation à Alger selon les types d'habitat notamment l'habitat illicite et le tissu hérité de la période coloniale, ont succédé thèses et magistères portant souvent sur des quartiers périphériques (Ghomari, 2001 ; Mebirouk, 2004). Élargissant l'approche à l'ensemble du monde arabe, Berry-Chikhaoui et Deboulet (2000) mobilisent le concept de compétences

(Raymond, 1984) pour analyser les pratiques comme modes de production et reproduction de la ville par les usagers.

Toutes nos recherches sur l'espace et son organisation spatiale et sociale vues précédemment se relient avec les différentes modalités d'appropriation, par le fait que certains ont traités aux objectifs ou au but de l'appropriation, tandis que d'autres se réfèrent directement aux comportements et aux activités nécessaires, c'est-à-dire les moyens pour s'approprier l'espace afin d'atteindre ces objectifs et ces buts. Ce qui nous amène à poser la question suivante : comment et par quelle manière les usagers s'approprient-ils ces espaces ?

Les débats des années 1970 sur l'inadaptation de l'habitat collectif à la famille algérienne ont convergé avec la volonté de libéralisation et de désengagement affichée et mise en œuvre par les pouvoirs publics au début des années 1980, pour stimuler une expansion sans précédent de l'habitat individuel ce qui donne au niveau des lotissements auto construits plusieurs modes d'appropriations :

-appropriations spatiales.

-appropriations sociales.

- appropriations économiques (par des pratiques commerciales).

IV.1- L'appropriation spatiale (à dominante matérielle)

Le processus d'appropriation des espaces limitrophes dans l'habitat en général, peut être défini par une simple appropriation et usage quotidien et ne laissant aucune trace matérielle sur ces espaces. Jouer comme circuler, stationner ou se détendre exprime les différents besoins humains au quotidien. Dans ce cas l'utilisateur se sent en harmonie avec ce cadre de vie et y éprouve un sentiment de bien-être (M. Proshasky, 1976). Mais dans le cas où ces espaces ne répondent pas à ses aspirations et attentes, l'habitant ou le groupe se les réapproprie en les adaptant, et les modifiant au sens que Navez Bouchanine (1997) le décrit : « *l'appropriation de l'espace peut être un processus intentionnelle et volontaire et concrétiser des compétences individuelles ou collectives dans le façonnement d'un espace* ».

Ce mode d'appropriation prend plusieurs formes et l'espace est marqué soit symboliquement soit matériellement. Pour bien comprendre le lien entre marquage et appropriation, examinons ces définitions ;

Le **marquage** comme le définit Veschambre (2004) est : « *la matérialisation d'une appropriation de l'espace ou comme le vecteur (matériel) de légitimation d'une appropriation de l'espace* ». Brunet et al en 1993 dit : « *le marquage symbolique de l'espace est destiné à signaler une appropriation* », puis dans le dictionnaire du logement et d'habitat : « *le marquage par la disposition des objets ou les interventions sur l'espace habité, est l'aspect matériel le plus important de l'appropriation* » (Segaud et al,2003).

Donc le marquage est très lié à l'appropriation, c'est l'aspect matériel de celle ci sur un espace quel conque. Il prend plusieurs formes qui se résument en ; un marquage par des limites matérielles ; et un marquage par des objets et des signes symboliques.

IV.1.1- Marquage par des limites matérielles ; (usage exclusif et privatisation)

Pour commencer, on peut dégager plusieurs ordres de signification renvoyant à des rapports pratiques, matériels à l'espace terrestre ; La privatisation et l'usage autonome de l'espace: Il s'agit d'un usage exclusif, dans une logique de concurrence pour des biens limités. Cette exclusivité peut être individuelle, mais elle peut être aussi collective, fondée sur des groupes concrets mais restreints (comme la famille) ou sur des catégories sociales plus larges (comme le genre).

La figure 02, montre l'annexion d'une voie par plusieurs habitations par un grand portail qui fait entrée commune. C'est une privatisation collective, d'un groupe de voisin d'un espace limitrophe (ruelle).



Figure 2 : Annexion d'une voie (ruelle) par un groupe l'habitat. Source : Bouziane Semmoud, 2007

Les limites sont des éléments marquants l'espace, cette forme de marquage se manifeste dans la volonté des habitants de borner l'espace extérieur surtout les abords immédiats du logement. Elle peut provenir de raisons strictement matérielles ou

fonctionnelles, mais aussi de raisons plus directement sociales. L'appropriation est dans ce cas synonyme de clôture par le biais de divers dispositifs matériels.

La clôture joue enfin un rôle de préservation de l'intimité des habitants. Elle est de plus en plus utilisée par les habitants pour se barricader, bloquer les vues depuis l'espace extérieur et renforcer le caractère privé de ce qui se trouve derrière. Les 'urbanizaciones privadas' du Venezuela, lotissements haut de gamme entourés de hauts murs ou de grilles, représentent l'une de ces formes d'appropriation exclusive désignées couramment par l'expression états-unienne de *gated communities* (Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre 2005). Mais lorsque les familles pauvres de Maracaibo entourent leurs terrains illégalement occupés de pieux, de cordes ou de clôtures (voir figure 03), sont également dans cette logique d'appropriation matérielle, même si la privatisation de l'espace est ici beaucoup plus fragile et surtout illicite (J.-M. Fournier *et al*, 2005). Donc la clôture constitue une forme de limite très présente. Délimiter sa propriété est devenu un réflexe naturel très ancré dans la société. La clôture exprime le désir de chacun de marquer son territoire, contrairement au modèle anglo-saxon où les espaces aux abords des habitations sont ouverts sur l'espace public. Dans notre pays, les clôtures constituent donc un élément structurant de l'espace.



Figure 3 : Un barrio (quartier) auto construit du sud de Maracaibo

Source : cl. J.-M. Fournier, juin 2004 ; « L'appropriation socialement différenciée de l'espace urbain de Maracaibo (Venezuela) », *Noroi*, 195 | 2005.

Dans les lotissements planifiés, la limite est le plus souvent matérialisée par une clôture. Préserver l'intimité est sa fonction première ainsi que signaler la limite d'une propriété privée. Les clôtures sont également un espace de représentation sociale, traduisant la personnalité et les goûts de chacun, elle est souvent construite sur le

trottoir comme un prolongement de la maison et en s'accaparant du trottoir, on la trouve soit en maçonnerie 'mur' ou bien une simple clôture végétale (voir figure 4-5)



Figure 4 : marquage de l'espace limitrophe par une clôture (mur en maçonnerie), l'espace approprié (trottoir) représente au même temps une cour qui donne accès au logement.

Source : Auteur 2015



Figure 5 : marquage et appropriation de l'espace limitrophe dans un lotissement par une clôture végétale. Source : Auteur 2015

IV.1.2- Marquage par des limites symboliques

L'appropriation « symbolique » ou « identitaire » : une portion d'espace (un lieu ou un ensemble de lieux) est associée à un groupe social ou une catégorie au point de devenir l'un de ses attributs, c'est-à-dire de participer à définir son identité sociale (F. Ripoll 2005).

Ces formes d'appropriation et de marquage sont déjà inséparables d'intentions, de perceptions et représentations, et même de constructions imaginaires ou idéologiques. Mais d'autres ordres de significations s'inscrivent encore plus franchement dans ce registre idéal. Donc l'appropriation des espaces limitrophes peut se manifester par un marquage symbolique par des objets que l'utilisateur dispose pour atteindre le contrôle de son espace. Ainsi un usager peut volontairement marquer l'espace contigu à son logement d'objet propre dissuasif dont la seule fonctionnalité est d'interdire l'accès ou l'usage de cet espace aux autres. Comme elle peut aussi être involontaire, ainsi il

peut y installer un objet lié à un usage propre mais dont la présence rend impossible tout usage d'autrui sur cet espace (N. Bouchanine, 1997).

Dans la recherche faite par C. Désprés et P. Larochelle en 1980, dans des quartiers québécois, les espaces extérieurs sont marqués par des objets qu'ils ont appelés « signe » et qui représentent un aménagement spécifique et paysager, les boîtes à fleurs, le mobilier au balcon et la plantation au sol.

Pour les espaces limitrophes à la résidence dans les lotissements, ces objets ou bien signes peuvent être : des grands bacs à fleurs posés sur le trottoir pour interdire le passage ; un véhicule, diverses plantations (arbustes, arbres, ...) ou plusieurs objets selon le besoin et la nature de l'espace limitrophe. (Voir figures 06 et 07)

Ces différents objets qui marquent l'appropriation de l'espace limitrophe représentent également les caractéristiques des habitants car par la manière dont t'ils s'approprient l'espace, expriment leur personnalité, leur identité et culture ainsi que leur mode de vie tout simplement.

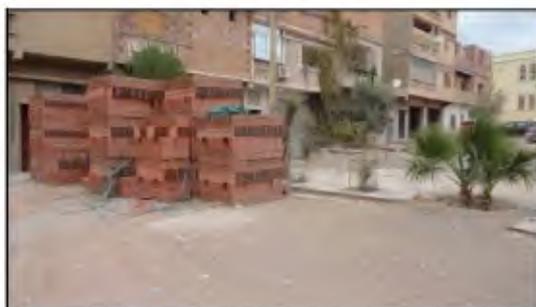


Figure 6 : marquage de l'espace limitrophe (trottoir) par des matériaux de construction (maison on construction). Source : Auteur 2015



Figure 7 : marquage de l'espace limitrophe (trottoir plus la ruelle) par un objet personnel (charrette et sable). Source : Auteur 2015

IV.2- Appropriation sociale (culturelle) :

Dans l'habitat, les modèles d'appropriation apparaissent comme « dispositions à engendrer des pratiques », au sens défini par Bourdieu pour l'habitus (ensemble de

dispositions, schémas d'action ou de perception que l'individu acquiert à travers son expérience sociale). Pour Bourdieu chaque individu incorpore lentement un ensemble de manières de penser, sentir et agir, qui se révèlent durables. Il pense que ces dispositions sont à l'origine des pratiques futures des individus.

(<https://fr.wikipedia.org/wiki/Habitus>)

D'une manière globale, l'analyse de la dimension sociale s'articule sur deux principaux champs d'étude associés respectivement à la composition et aux pratiques sociales visibles dans l'espace limitrophe. Donc, dans cette perspective, la composition socio-spatiale rend compte de la fréquentation, de la combinaison spatiale, de l'organisation sociale et des mixités de manière que les pratiques sociales mettent en lumière les usages (appropriation, activité, comportement, et échange) (Voir figure 01). (Schwarz. J, 2011)

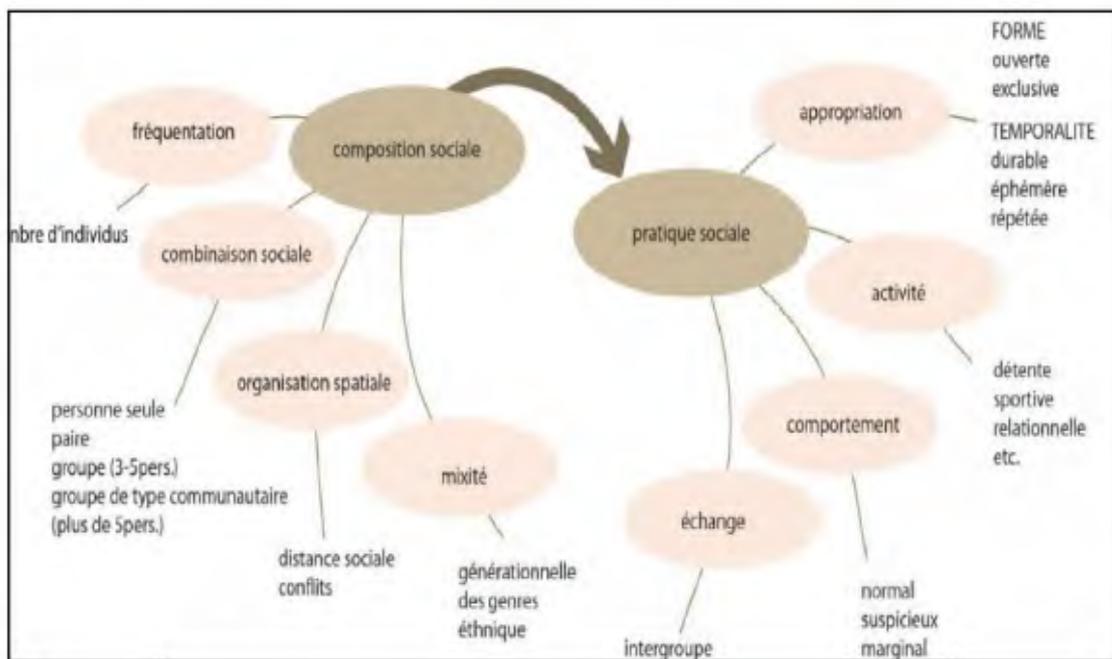


Figure 8 : Une grille de lecture pour les dynamiques sociales.

Source : Schwarz. J, 2011

L'appropriation inclut ces comportements et combinaisons sociales qui investissent l'espace. Elle se manifeste de deux manières : soit d'une façon organisée et prévue par le concepteur, et dans ce cas chaque espace est approprié à l'usage de ces pratiques, soit de façon anarchique où ces dernières ne sont pas prises en considération dans les plans.

Dans ce mode d'appropriation de ces espaces liés à l'habitat, il est à distinguer entre différentes pratiques, différentes catégories de population et bien sur le lieu destiné à/

ou investi par la pratique sociale. Concernant cette dernière, elle peut être individuelle ou collective, quotidienne ou occasionnelle. Chaque comportement et pratique est lié à une catégorie de population, cette dernière est classée par sexe (masculin- féminin), par tranche d'âge (enfant- adolescent et adulte), en plus le fait qu'elle soit par des résidents ou non résidents.

Le mode d'appropriation sociale des espaces limitrophes dans les lotissements auto construits et planifiés renvoie à des sous modes liés à différentes formes de pratiques et dont on peut les résumer en :

- 1- Appropriation par des pratiques domestiques: Les pratiques ménagères, la mise en culture et l'élevage sont des pratiques très peu observées dans les lotissements :
- 2-Appropriation par des pratiques de loisirs : regroupement des retraités et les gens de 3ème âge ;
- 3-Appropriation par des pratiques occasionnelles : les fêtes de mariage et les fêtes religieuses ;
- 4- Appropriation et pratiques liées à l'évitement de l'espace (créé des raccourcis) ou au délaissement de l'espace.

IV.2.1- Appropriation par des pratiques de loisirs et de détente :

Les loisirs et la distraction sont des besoins vitaux pour l'individu. Dans les lotissements comme on l'a déjà bien défini dans le premier chapitre, ces espaces varient entre espaces définis par un aménagement identifiant leur usage et emploi et elle inclut les espaces verts, jardins, places et placettes et bien sur les aires de jeux (même si ces espaces sont très minimes dans les lotissements), ou bien au contraire ils sont dédiés à la circulation automobile et le stationnement (les parkings et les différentes voies de distribution)

Si on observe ces espaces, on trouvera que chaque espace est approprié et utilisé par une catégorie d'individus spécifique à l'espace bien approprié. Cette appropriation, qu'elle soit collective ou individuelle se manifeste par différentes pratiques quotidiennes, dont les usagers manifestent et attestent leur pouvoir et leur contrôle sur l'espace d'une manière volontaire ou non intentionnelle par un simple usage et réponse à des besoins vitaux et nécessaires pour leur distraction :

- Pour la catégorie enfants ; ils s'approprient les aires de stationnement en force, et même les impasses et les ruelles par des jeux divers (ballons, vélo, etc.) (voir figure 09)
- Les adolescents s'approprient les rues pour les rencontres, discussions ou les places et les espaces à pelouse (jardin, placette,..) pour une partie de foot ou autres.
- Les adultes s'approprient surtout les abords du logement, les parkings, rue et trottoir pour des réunions ou pour une simple discussion et bavardage du quotidien, mais l'activité phare reste les différents jeux de société ou autre jeu pour les gens âgés.



Figure 09 : appropriation des enfants d'une impasse par divers jeux.

Source : Cecile Gladel, 2011. <https://cecilegladel.wordpress.com/category/ruemasson-com/>

IV.2.2- L'appropriation par des pratiques occasionnelles : variété de pratiques et de lieux.

Toujours dans la perspective des pratiques, le texte d'Hervé Paris (2005) dans « la société des voisins » Sous la direction de Bernard Haumont et Alain Morel, illustre comment la rue et le quartier sont marqués par les débordements de l'espace privé, par l'ambiance et la tonalité que leur insufflent les habitants. Les espaces limitrophes sont dès lors signifiés non par leur statut ou leur morphologie, mais par leur ambivalence entre expression personnelle et communion. La figure de l'autre est ainsi construite par le collectif. Les espaces communs permettent une articulation entre des mondes sociaux différents. C'est donc le « régime de civilités qui permet le vivre ensemble ».

Les espaces limitrophes peuvent également engendrer des pratiques occasionnelles, dans ce cas ils sont le théâtre de plusieurs activités utilitaires d'une manière

individuelle, ou par rapport à des événements sociaux et dans ce cas il s'agit bien d'une appropriation collective. Les acteurs principaux de ces pratiques, sont les habitants eux même, et les usagers de ces espaces limitrophes sont les voisins et les habitants qui ne résident pas très loin de cet espace en question.

Ces pratiques varient d'un groupe social à un autre et aussi selon la culture et parfois au sein de la même culture. Dans ce sens N. Bouchanine (1997) précise que l'appropriation est incompréhensible si elle n'est pas rattachée à des fondements socioculturels. Ces pratiques se manifestent dans les points suivantes ;

- Lavage de véhicule ;
- Réparation et mécanique ou autre.

Quant aux événements sociaux, ils diffèrent aussi selon les sociétés et leur cultures, ils peuvent être organisés dans des lieux destinés à ces usages, comme ils peuvent être d'une manière anarchique et dans des lieux non destinés à ces usages. Ce mode d'appropriation peut se présenter dans différents événements par exemple :

- Les fêtes de mariages, ou les occasions religieuses (Aïd, circoncision, mouloud, etc.)
- Les fêtes de quartier ;
- Les décès ;
- les manifestations qu'elles soient sportives, lucratives, etc.

L'appropriation des espaces limitrophes par des pratiques occasionnelles peut apparaître comme une conséquence volontaire à travers laquelle les usagers attestent leur pouvoir à contrôler l'espace, ou au contraire comme une conséquence non intentionnelle juste pour tirer profit de l'usage de ces espaces. Les lieux les plus appropriés pour ces pratiques dépendent de leurs formes et emplacements par rapport à la maison, ça peut être le parking pour réparation et mécanique, le lavage sur les abords du logement, ou encore les lieux à proximité toujours de la maison (placettes, aires de jeux,..) utilisés pour les fêtes de mariage ou les occasions religieuses et les manifestations sportives et lucratives.

IV.2.3- L'appropriation par des pratiques liées à l'évitement ou au délaissement de l'espace:

Certains espaces limitrophes sont appropriés et réappropriés, voir même privatisés, comme on vient de le voir plus haut dans ce chapitre, mais ces espaces sont parfois délaissés. La théorie voulait que ces espaces limitrophes restent libres et

deviennent des espaces verts de détente, de partage et de rencontre. Certes, quelques arbres sont plantés, des pelouses semées, différentes aires avec ou sans clôtures installées. Mais dans certains cas, la priorité a été donnée aux logements et à l'habitation. Parfois, des opérations d'aménagement (voirie, réseaux d'assainissement,... etc.) n'ont pas été terminées et des secteurs importants sont restés à l'état de friches, est c'est le cas de plusieurs lotissements dans différents Wilayas du pays. On peut bien voir l'exemple vivant d'un lotissement dans la Wilaya de Tizi-Ouzou, figure (10).



Figure 10: carences flagrantes, en matière de viabilisation- lotissement à Draa Ben Khedda-Tizi Ouzou.

Source : <http://www.tiziouzou-dz.com/duc-amelioration-urbaine-amenagement-cites-lotissement.htm>.

Ce désintérêt conduit à une désappropriation mais en même temps à une appropriation individuelle ou collective, nuisible et qui altère l'environnement extérieur du logis :

- Ces espaces vides délaissés se transforment progressivement en foyers de poubelles et de déchets néfastes même pour la santé publique (voir figure 11).
- Ou squatter par des adolescents en les transformant en lieu de délinquance qui créera par la suite des conflits pour la sécurité et une tension entre les habitants.

Ainsi ces espaces s'exposent à des contournements de normes, en l'absence d'un aménagement identifiant leur usage et rôle initial, c'est ainsi que Henri Lefebvre (1974) dit à ce propos : « *changer la vie, changer la société, cela ne veut rien dire s'il n'y a pas production d'un espace approprié* » (J-Yves Martin2005).



Figure 11 : espace limitrophe (placette) délaissé et transformé en poubelle, un lieu avec différents déchets. Source : auteur 2015

IV.3- L'appropriation commerciale des espaces limitrophes: entre besoin de première nécessité et commerce florissant :

À ces activités sociales vient se superposer une multitude d'activités commerciales. Le trottoir et la chaussée, conçus respectivement pour une circulation pédestre et une circulation carrossable, se recomposent en marché à ciel ouvert (Korosec-Serfaty, 1990). Les lotissements ne constituent pas seulement les habitations. Dans certains projets et réalisations, plusieurs équipements et administrations sont prévus dans leurs programmes. Mais concernant les activités commerciales, on les trouve généralement exercées par les résidents du lotissement.

Le détournement d'usage de l'espace limitrophe n'est pas la seule œuvre du commerce informel. Il est pratique courante que les commerçants dotés de registres de commerces se servent aussi du trottoir pour exposer une certaine partie de leurs produits. Par cet acte, non seulement ils règlent concrètement le problème de l'exiguïté de leurs locaux, mais également ils recherchent à être au plus près des clients.

Tous les indices observables affirment que l'espace limitrophe est bien le support et l'objet d'occupations privatives et illicites d'activités commerciales, aussi bien réglementaires qu'informelles. De cette manière, au lieu que l'espace limitrophe soit un lieu garantissant la libre circulation et le plaisir de l'animation, il est devenu un lieu caractérisé par la congestion, l'étouffement, le désagrément et les tensions.

Donc ce mode d'appropriation des espaces limitrophes dans les lotissements peut être aussi bien formel qu'informel, et il s'agit d'étudier chacune de ces deux modalités.

IV.3.1- L'appropriation commerciale des espaces limitrophes liées à des activités formelles :

Le commerce formel se présente souvent sous forme de magasins et ateliers de travail qui occupent le Rez de chaussée de chaque bâtisse et les garages de maison, particulièrement celle qui donne sur une rue, une voie principale, ou sur un espace de transition et de circulation importante. Certaines des activités commerciales formelles s'étalent sur l'espace limitrophe, soit par manque d'espace à l'intérieur du magasin soit pour être plus près du client et avoir une bonne exposition de la marchandise, et dans les deux cas l'espace limitrophe qui est en général le trottoir prévu pour la circulation, se trouve approprié par les commerçants pendant leur heures de travail c'est-à-dire tout le long de la journée. Ça engendre des encombrements et une difficulté de déplacement pour les piétons et les voitures dans les cas où ces débordements dépassent le trottoir pour s'approprier aussi une partie de la route.

Cette appropriation se manifeste de différentes manières :

- L'exposition de marchandise sur le trottoir jusqu'à une partie de la voie mécanique. Dans le but de bien présenter leur marchandise aux passants.
- Utiliser l'espace limitrophe en tant qu'espace de travail et le considérer comme un prolongement du magasin (c'est le cas de plusieurs activités industrielles ou artisanales, comme la menuiserie, soudure et Ferronnerie, ...etc.) (voir figure 12).

L'appropriation par ces différentes marques liées à l'activité commerciale, a pour objet l'occupation de cet espace que ces usagers le considèrent comme leur, en même temps, ils expriment par cette appropriation leurs identités, leur savoir faire et leur maîtrise sur l'espace.



Figure 12 : appropriation de l'espace limitrophe (trottoir) par une activité commerciale (soudure et ferronnerie). Source : auteur 2015.

IV.3.2- L'appropriation commerciale des espaces limitrophes liées à des activités informelles :

La plus part des activités commerciales qui se déroulent à l'intérieur des lotissements sont d'ordre formel, mais on ne peut pas exclure le fait qu'il y'a une multitude d'activités informelles aussi. Certes elles sont occasionnelles et même saisonnières mais ces pratiques commerciales varient d'une société à une autre, et sont tributaires de plusieurs facteurs, comme le précise F. N. Bouchanine (1997) : *« de multiples facteurs peuvent plus ou moins expliquer ces différenciations importantes d'une culture à une autre, parfois même au sein de la même culture : contraintes directes et indirectes de l'environnement, rapport entre concepteurs et usagers, statut d'occupation de l'espace, type d'habitat et filière de production, couche ou groupe d'appartenance sociale, place et fonction réelle des lois et codes qui sont censés gérer l'espace urbain ainsi que pouvoir réel de ceux qui ont en charge de cette gestion.. »*

Tous ces éléments cités par l'auteur sont aussi importants les uns que les autres, par le fait qu'ils interviennent dans les modes d'appropriation de l'espace urbain en général et donc dans l'appropriation de l'espace limitrophe par des pratiques commerciales informelles. Dans les lotissements auto construits planifiés on peut citer quelques modalités de cette appropriation;

- Vente de légumes de saison par le biais d'une simple charrette ou bien des camions ambulants. (voir figure 13).
- Vente de différents produits ménagers, de la vaisselle, des vêtements, et même proposé quelques services (cordonnier).

Il faut bien noter que ce genre d'activités est temporaire non durable et cette appropriation est limitée par la nature de l'espace limitrophe et le temps.



Figure 13 : vente de sardine par une charrette dans la rue.

Source : JEAN-PAUL CANO, 2009. <http://sigoise.free.fr/spip/spip.php?article194>

CONCLUSION

La notion d'appropriation est polysémique et transdisciplinaire par le fait qu'elle a été abordée sous divers angles et plusieurs sciences dont l'architecture, l'urbanisme, la sociologie, la psychologie, et l'anthropologie, etc. Les définitions de l'appropriation de l'espace données par ces diverses disciplines se relient les unes aux autres par le fait que certaines ont trait aux objectifs de l'appropriation qui sont le contrôle et la maîtrise de l'espace, tandis que d'autres se réfèrent directement aux comportements et aux activités nécessaires, c'est-à-dire les moyens pour s'approprier l'espace afin d'atteindre ces objectifs.

En plus d'être polysémique, la notion d'appropriation se trouve très souvent liée à d'autres notions et concepts comme l'usage, la territorialisation, les pratiques et l'identité.

On peut retenir cette définition concernant l'appropriation dans les espaces limitrophes qui est issue de toutes les définitions données auparavant. Elle se présente comme le processus dans lequel les usagers se manifestent sur leur espace. Elle est aussi l'ensemble de pratiques, d'actions et de comportements d'adaptation ou de réadaptation de l'espace limitrophe à leurs besoins en y inscrivant des usages. Par cette action, les usagers considèrent ces espaces comme les leurs, mais cette appropriation reste d'ordres moral, psychologique et affectif. Au sens juridique, cette appropriation peut être légale comme elle peut être illégale ou frauduleuse. Dans ce cas, on assiste à un détournement de ces espaces par les usagers.

L'objet de ce travail était d'identifier les structures de correspondance entre l'espace social et son support spatial, en l'occurrence l'habitat individuel que nous considérons au cœur de cette relation. Ces structures renvoient à des mécanismes dynamiques dans la recherche d'équilibre et d'ajustement entre les représentations de l'espace et les formes d'appropriation que les habitants mettent en œuvre.

En Algérie, usages et appropriations de l'espace semblent marqués par l'articulation modulée de l'héritage culturel porté par la société et les nécessités d'adaptation imposées par le contexte économique et le changement social. Ce qui donne au niveau des lotissements auto construits et planifiés plusieurs modes d'appropriations : appropriation spatiale, appropriation sociale et appropriation économique (par des pratiques commerciales).

Donc à proximité du logement dans ces lotissements planifiés, avec ses espaces limitrophes, se dessine une polyvalence d'usages et pratiques qui se matérialisent, selon les cas, dans la juxtaposition ou l'imbrication d'usages (Navez-Bouchanine, 1992). La poly-fonctionnalité qui en résulte ne va pas sans créer des conflits entre les activités elles-mêmes (par exemple entre commerce ambulancier et circulation piétonne ou motorisée, entre stationnement de véhicules et jeux des enfants et adolescents, ou encore entre commerce sédentaire et réunion des hommes adultes).

Les détournements d'usages et les contournements de normes sont révélateurs d'une situation paradoxale mettant face à face une population qui fabrique et produit son espace et les autorités qui le contrôlent. L'ensemble de ces pratiques constitue un trait saillant des villes algériennes où la dynamique démographique est l'un des moteurs essentiels des changements spatiaux et socioéconomiques.

CHAPITRE IV :
«LA PRESENTATION DU CAS D'ETUDE »

INTRODUCTION

Ce chapitre est consacré à La ville de Batna, qui sera présentée sous ses différents aspects afin de mieux la connaître. Les données seront en relation avec le vif du sujet. L'on essaiera de montrer sa localisation non pas par rapport à sa Wilaya mais aussi par rapport au territoire national.

Vu l'évolution galopante de la ville de Batna qui a eu des conséquences sur son urbanisation, il s'est avéré nécessaire de connaître, dans un premier temps, quelques données socio-économiques notamment l'accroissement de la population et le taux de chômage considérés comme facteurs importants dans la consommation de l'espace. Des données qui aident à bien comprendre et expliquer certains modes d'appropriation de l'espace limitrophe.

Dans un second temps, l'on va présenter les différents lotissements auto-construits planifiés de la ville de Batna, les désigner, puis les localiser.

Batna n'a pas un long passé historique, elle est de création coloniale. Elle a vu le jour en 1844 au départ comme groupement militaire et ensuite en 1848, les français avaient projeté une ville civile. La ville de Batna est, comme toutes les villes algériennes, marquée par la coexistence de différentes formes d'habitats : grands ensembles collectifs formés de plusieurs niveaux; villas isolées ou en lotissements; quartiers d'auto-constructions généralement planifiés et d'autres non planifiés, autrement dit des quartiers illicites.

I. SITUATION DE LA VILLE DE BATNA : UNE CUVETTE ENTOUREE D'UNE SERIE DE MONTAGNES.

La wilaya de Batna est située au Nord Est algérien, son chef lieu Batna est distant d'environ 450 Km d'Alger, sa superficie est de 12 038,67Km². Elle est ancrée dans la région des Aurès, une région montagneuse avec le mont Chélia qui culmine à plus de 1200m d'altitude il est le deuxième plus haut mont de l'Algérie après celui du Hoggar dans le Sud du pays. (Monographie de Batna 2011)

La ville de Batna est considérée historiquement comme étant la « capitale » des Aurès. Elle a hérité d'une situation administrative depuis 1956 comme étant le «département des Aurès».

Située à 1 058 mètres d'altitude, considéré parmi les plus importantes villes du pays avec 290 645 habitants (RGPH 2008). Bien qu'elle ait été construite dans une cuvette entourée de montagnes, la ville a une altitude moyenne de 1040 m, elle est dominée au Nord-Est par Djebel Azeb au Sud par Djebel Ichali et à l'Ouest par Djebels Touggourt et Boumezroug.

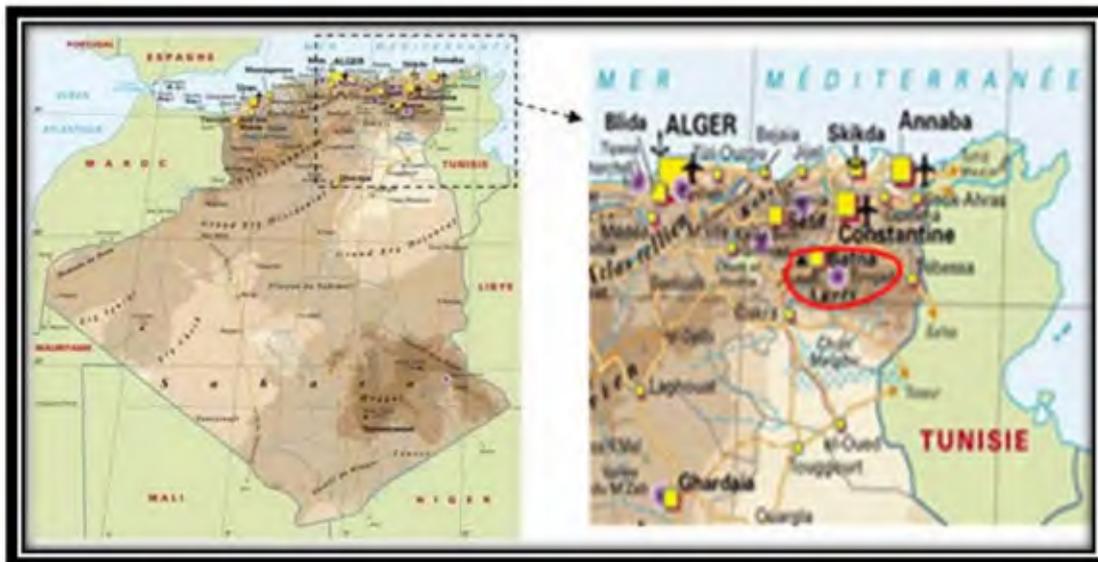


Figure 1 : situation de la ville de Batna.

Source : <http://www.aouras.org/association/presentation.php>

Sur le plan administratif et après les différents remodelages territoriaux (1974,1984, 1990), La wilaya de Batna compte aujourd'hui 23 daïras et 61 communes. La commune de Batna est située au Nord-Est de la wilaya dans la partie centrale du territoire wilayal. D'une superficie de 11641 Ha, la ville de Batna est limitée administrativement par :

- Au Nord par les communes de Seriana et Oued El Ma ;
- A l'Est par la commune de Fesdis ;
- Au Sud et au Sud- Est par les communes d'Ouyoun El Assafer et Tazoult ;
- Au Sud-Ouest par la commune d'Oued Chaaba.

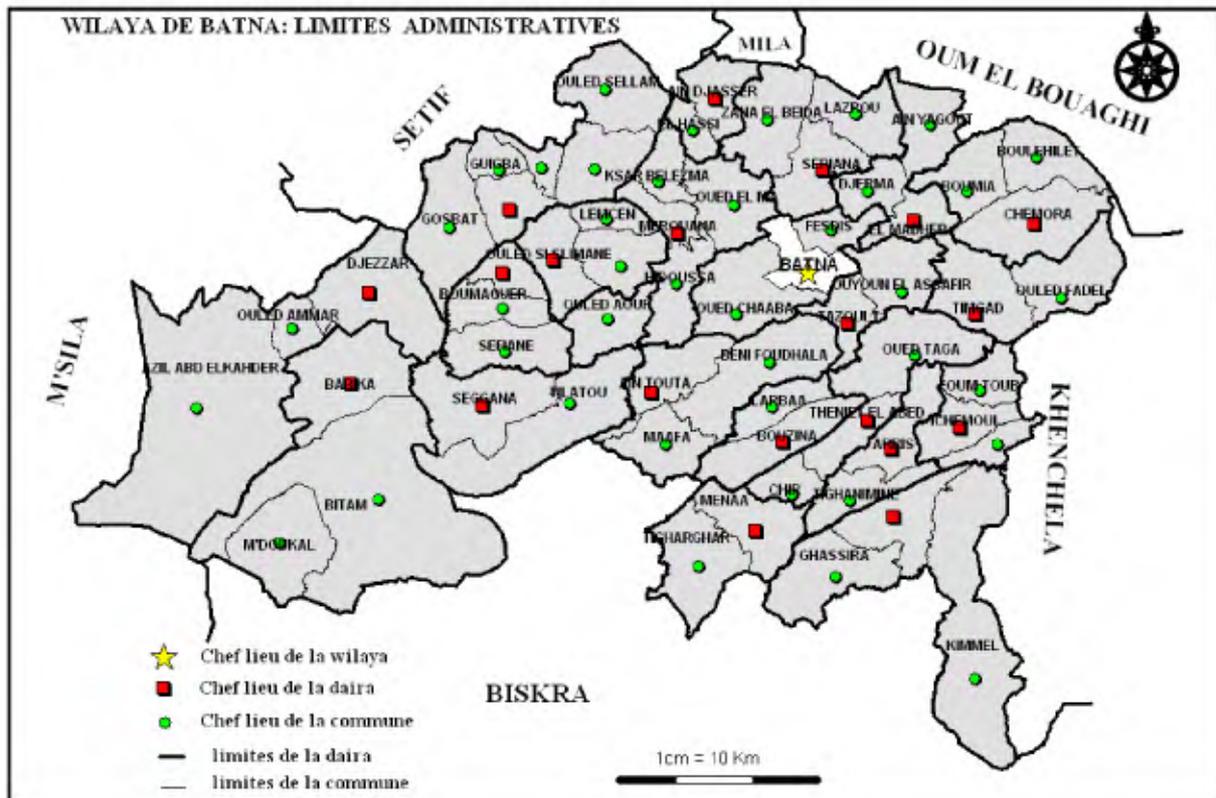


Figure 2: limites administratives de la Wilaya de Batna.

(Source : Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière. Rubrique Monographie Wilaya de Batna 2011)

II. L'EVOLUTION URBAINE DE LA VILLE DE BATNA :

Le quartier historique de la ville se trouve dans le centre de la ville. Il est composé de l'ancien quartier européen et l'ancien village nègre qui a le nom de Zmala. La majorité des quartiers actuels structurants la ville de Batna revient à la période coloniale, néanmoins la période de l'indépendance a connu beaucoup de changement.

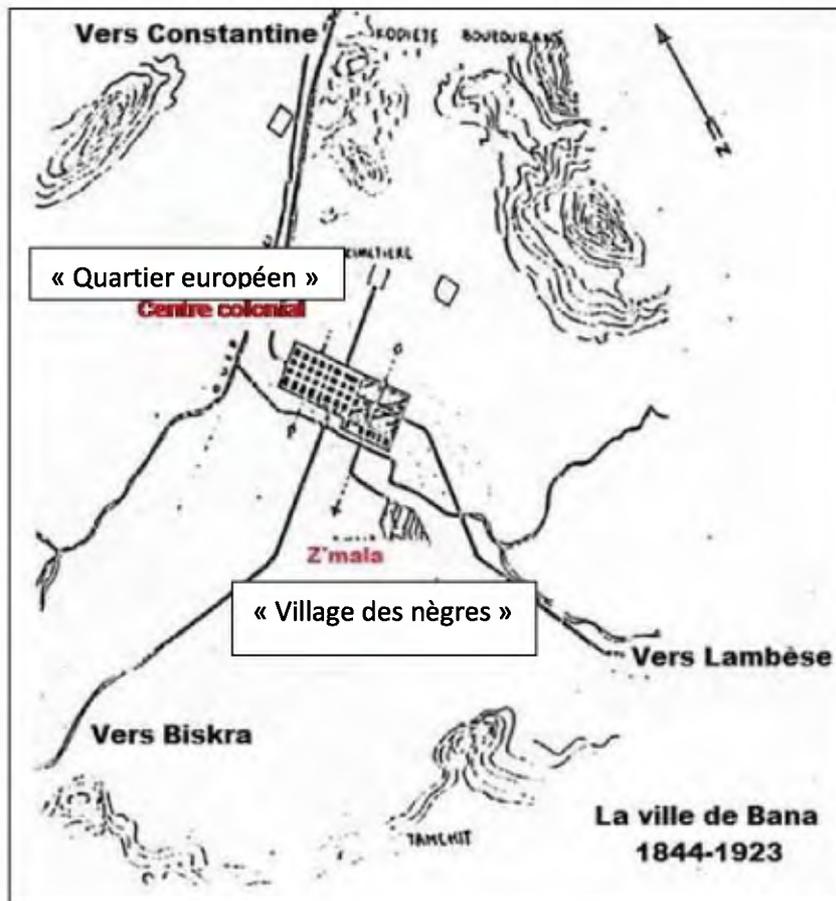


Figure 3 : la ville de Batna entre 1844-1923, Source : mémoire de magistère 2011-Archives d'outre-mer de châteaux de Vincennes (Paris) France année 1848.

La ville de Batna a connu deux étapes distinctes, l'étape coloniale et l'étape post coloniale, où chacune a eu ses propres caractéristiques permettant de changer progressivement la forme urbaine, en fonction des programmes de planification et de développement de la ville.

II.1-: L'ETAPE COLONIALE REPARTIE SUR QUATRE PERIODES

II.1.1- La première période de 1844 à 1870 : Structure d'une ville civile et des extensions à l'intérieur des enceintes

La ville de Batna fut conçue sous forme de camp militaire au tracé rectangulaire entourée par un mur d'enceinte percé de quatre portes. Ce tracé est marqué par l'intersection de deux axes perpendiculaires (rue de la république et rue de France) qui relient les quatre portes de l'enceinte. C'était l'origine de la ville mère de Batna (F Nedjai, 2013).

En 1860 la ville a connu une extension lente et l'apparition du premier quartier Zmala au Sud Est de la ville.

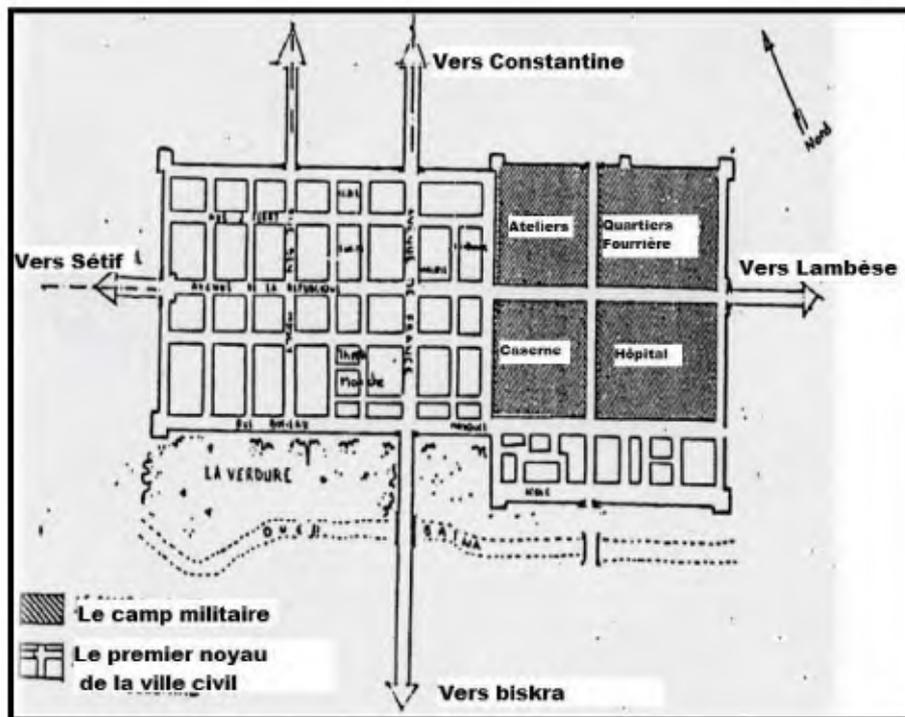


Figure 4 : Le projet de la future ville de Batna en 1848.

Source : mémoire de magistère MAMMRI. N, 2011.

II.1.2- La deuxième période de 1871-1923 : Extensions européenne et traditionnelle

La ville de Batna a connu pendant cette période un apport des colons qui a engendré une extension. La superficie de la ville a atteint alors 26 hectares. La ville fut divisée en deux parties par l'Oued donnant du côté Nord le noyau colonial et du côté Sud le quartier traditionnel de Zmala. Cette extension est suivie par la réalisation de différents équipements ; Des écoles, l'église, le marché, le théâtre, la mosquée du camp, la mairie, le tribunal, et le cimetière chrétien (<http://www.algerie-monde.com/villes/batna/>).



Figure 5 : La Mairie de Batna. Source : (<http://www.algerie-monde.com/villes/batna/>)

II.1.3- La troisième période de 1924-1945 : Nouvelles extensions européennes au Nord et la naissance des quartiers populaires

La superficie de la ville est passée à 150 hectares. Elle a subi une dynamique urbaine et un éclatement du noyau dans trois directions :

- Au Nord-Est, le quartier « stand » qui a repris la même trame orthogonale du noyau colonial.
- Au Nord-Ouest, le quartier « fourrière » près de la gare.
- Au Sud-Est et Sud-Ouest, les premières constructions de deux futurs quartiers de l'agglomération cité Chikhi et quartier Bouakel (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Batna>)

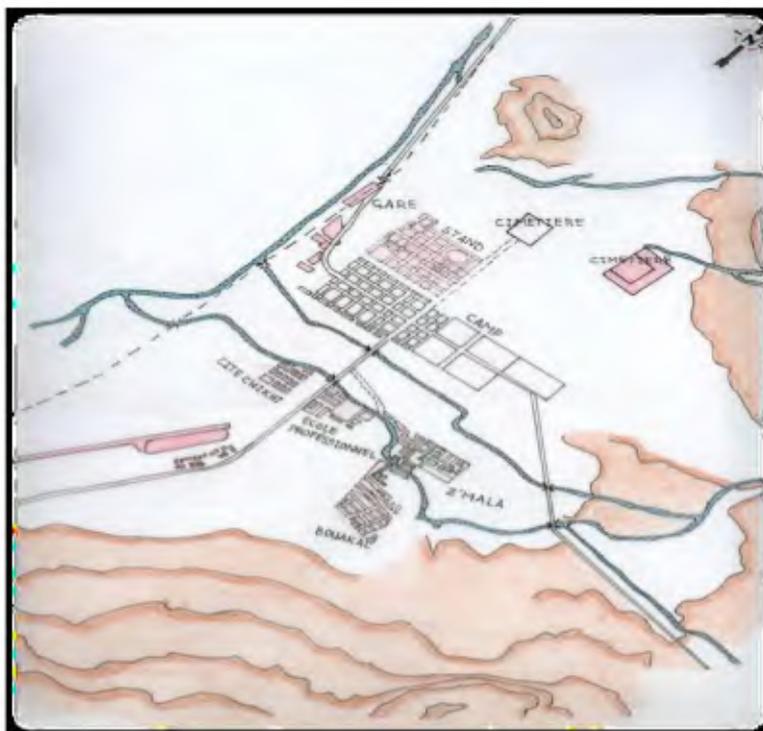


Figure 6 : la ville de Batna dans la période entre 1924à 1945.

Source : Auteur, 2008.

II.1.4- La quatrième période 1945-1962: Les nouveaux quartiers populaires à Batna

Le noyau colonial, avec sa trame orthogonale, continue de s'étendre vers le Nord et le Nord –Est. Il est considéré actuellement comme le lieu de concentration des principaux équipements.

L'extension des quartiers populaires illicites, due au débarquement massif des ruraux, avec la création d'autres quartiers populaires tels que: Kchida à l'Ouest, Parc-à-Fourrage à l'Est et cité Chikhi au Sud. Il faut noter aussi que cette période a été caractérisée par l'extension des quartiers traditionnels Zmala et Bouakal. La superficie de la ville a atteint alors 209 hectares (Agence nationale d'aménagement du territoire, 2008).

II.2- L'ETAPE POST-COLONIALE

II.2.1- La Période de 1962-1973 où la phase transitoire

Cette période a connu un changement radical des situations politiques et économiques du pays. Donc l'intérêt général a été concentré sur l'accomplissement de l'équilibre politique

et du développement économique et ce au détriment de l'urbain. D'une manière générale, cette situation a eu un impact négatif sur la ville de Batna. Cette dernière n'a pas connu de développement urbain escompté, elle s'est limitée à l'extension des quartiers existants et notamment les quartiers populaires et de façon anarchique.

II.2.2- LA Période 1974-1984 : L'évolution urbaine planifiée

Le besoin d'avoir un instrument d'organisation spatiale qui répond à l'explosion démographique s'est avéré essentiel d'où l'apparition du premier PUD (plan d'urbanisme directeur) en 1978. Dans ses objectifs figure l'ordonnancement de l'espace en essayant de maîtriser les phénomènes d'extension et de développement urbains.

C'est ainsi que l'Etat a commencé à concrétiser plusieurs projets programmés dans le cadre du plan d'urbanisme (PUD) de la ville de Batna notamment :

- **l'habitat individuel** : sous forme de lotissements comprenant plus de 1308 lots dans lesquels on trouve :

- Le lotissement KEMOUNI avec 326 lots ;

- Le lotissement BOUARIF avec 240 lots ;

- Le lotissement ELBOUSTEN avec 385 lots ;

- Le lotissement EZZOUHOUR avec 374 lots.

- **les coopératives**: au nombre de 21 coopératives composées de 535 lots, notamment : BENBADIS/15 lots, NEDJMA/12lots, CNEP I et II/116lots, CEDRE/18 lots, EL WAFA/ 22 lots, CPA/10lots, CIBAT/40 LOTS, CIMBA/32 LOTS, CIPOBA/27 lots, EAZHAR/21lots... etc.

- **l'habitat collectif** : concentré à l'intérieur des deux zones d'habitat urbain nouvelle ZHUN1 et ZHUN 2, composé de 3094 logements en plus de la cités 742 logements.

Ainsi que plusieurs équipements ; Centre culturel islamique, cités administratives, mosquée 1er novembre (voir figure 07), Cité universitaire 200lots, musée El Moudjahidine, Hôtel Chelia,...etc. Tous ces équipements ont eu une grande influence sur un nombre important d'habitants venu des campagnes à la recherche d'une vie meilleure (travail, scolarisation et autres services..). Mais le souci de cette population est de chercher aussi, un logement dans le

cadre réglementaire. Le problème posé c'est que le plan d'urbanisme directeur a échoué du moment qu'il n'a pas pris en charge cette tranche de population résultante de l'exode rurale dans la projection des besoins de la ville.

Les quartiers traditionnels ont connu eux aussi une urbanisation rapide notamment : Parc A Fourage, Bouakal, Zmala, la Cité Chikhi et Bouzourane.



Figure 7: mosquée 1^{er} novembre Batna.

Source <http://www.djazairess.com/fr/liberte/100023>

II.2.3- La période 1985-1994 : Saturation du tissu urbain et nouvelle législation urbaine

Le programme du PUD (plan d'urbanisme directeur) de 1978 a été stoppé et un deuxième PUD a été élaboré en 1985 pour répondre aux problèmes de la ville liés aux constructions illicites dans plusieurs quartiers; Kchida, Bouzourane, Parc à Fourrage, route de Tazoult, et surtout à Tamechit et Bouakal. La ville de Batna continue de subir une extension urbaine informelle, malgré l'introduction du (2^{ème}) deuxième PUD.

Batna « ville » a bénéficié du premier PDAU (plan directeur d'aménagement et d'urbanisme) qui réunit un ensemble de communes (Batna, Tazoult, Fesdis, Seriana, Djerma, Ayoun Lassafer et Oued Chaaba), mais cette étude a été annulée vu les difficultés de concrétiser l'idée d'un plan urbain pour l'ensemble de communes ainsi que d'autres problèmes politiques et administratifs.

II.2.4- La période 1994-2005 : L'élaboration des outils d'aménagement et d'urbanisme

En 1994, il a été procédé à l'initiation du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme pour la ville de Batna qui a remplacé le plan précédent. Et ce n'est qu'en 1998 qu'il a été approuvé. Cet instrument a permis de donner les grandes orientations du développement urbain et économique et de déterminer les nouveaux secteurs d'extension à court, moyen et long termes.

II.2.5- La période 2005-2015 : La révision du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme et l'apparition de nouveaux pôles urbains

Durant cette période, la saturation du tissu urbain a conduit la ville à se développer hors de ses limites administratives à cause des différents obstacles. D'une manière générale, l'urbanisation de Batna a été bloquée au Nord-Est par la zone militaire, au Sud-Ouest par la zone industrielle et au Sud par les montagnes. L'urbanisation auto-construite spontanée continue sur trois nouveaux « couloirs d'urbanisation : - Route de Tazoult - Route de Fesdis - Route d'Oued Chaaba.

Cette période a aussi été caractérisée par la révision du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme en 2005. Elle englobe les sept communes (Batna, Tazoult, Fesdis, Djerma, Oued Chaaba , Ayoune El Assafir et Seriana). On peut noter aussi la création des deux nouveaux pôles urbains: le pôle urbain de Hamla à caractère résidentiel et le pôle urbain de Fesdis à caractère scientifique.

Ce schéma de cohérence urbaine (figure 8) peut résumer le développement et l'extension de la ville de Batna. Il illustre par une simple dégradation de couleur, l'évolution urbaine du XIX^e au XXI^e siècle et les zones d'extensions futures.

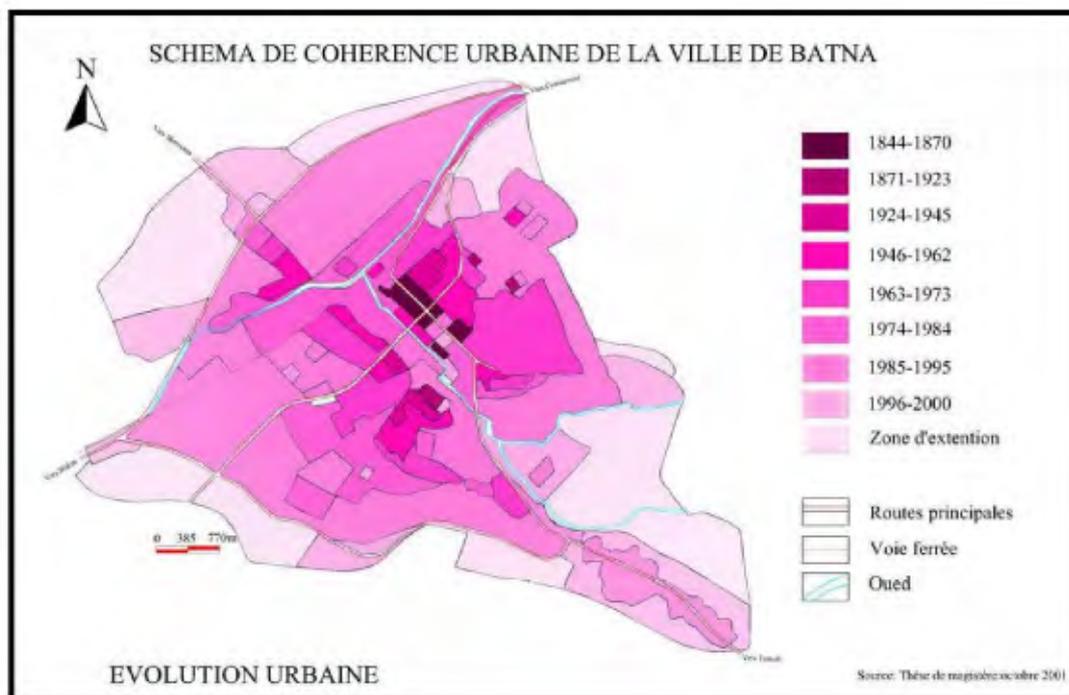


Figure 8 : Carte qui représente l'évolution urbaine de la ville de Batna.

Source : Schéma de cohérence urbaine (SCU)- Batna -urbaco -avril 2010.

III. BATNA VILLE : UNE POPULATION JEUNE FACE AU MANQUE D'EMPLOI

La population est l'un des acteurs importants dans l'appropriation et l'usage de l'espace, il est nécessaire alors d'avoir un regard explicatif sur la démographie et l'emploi et leur impact spatial sur la ville.

Selon l'ONS (office national des statistiques), la population de la ville de Batna était de 290 645 habitants en 2008 pour une superficie de 85 km² soit une densité de 3 419 habitants/km², l'une des plus fortes d'Algérie. En 2008, l'agglomération définie par l'ONS comprend 61 communes et totalise 1 175 643 habitants. La population de la ville est relativement jeune : en 2008, selon l'ONS toujours, le pourcentage d'habitants âgés de moins de 35 ans était de 67,35 %.

On remarque aussi que la commune de Batna a connu une des plus importantes évolutions de la population dans le Pays. Sur la base de différents RGPH (Rapport Général de la Population et de l'Habitat), elle a connu une croissance très soutenue de sa population, celle-ci est passée de 68431 habitants en 1966 à 184069 en 1987, et en 2008, le nombre de la population est passé à 298877 habitants avec un taux d'accroissement de 1.8% qui

est en baisse à cause de la création du nouveau pôle Hamla situé en dehors de la ville de Batna et qui a attiré un grand nombre de population de la ville.

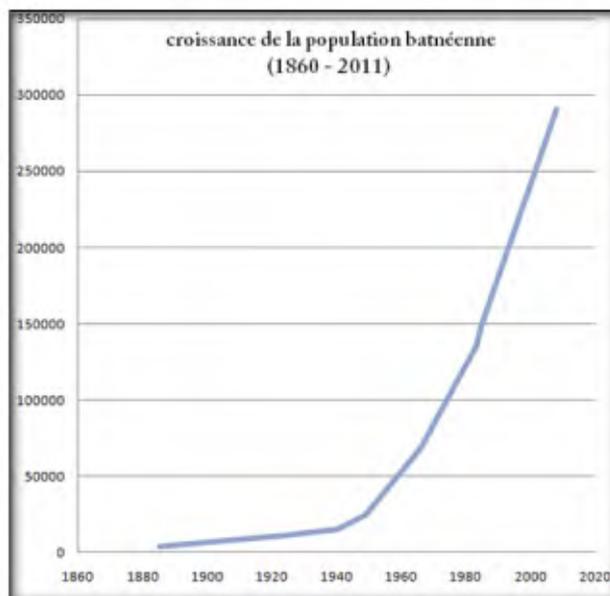


Figure 9 : Croissance de la population de Batna depuis le premier recensement en 1860.

Source : http://www.ons.dz/collections/w05_p3.pdf / <http://fr.wikipedia.org/wiki/Batna>

Ce fort dynamisme démographique est le résultat d'un croit naturel et d'une forte immigration, la plus importante était entre 1966 à 1987. D'après les résultats du 4^{ème} RGPH de la wilaya de Batna (RGPH 1998), la répartition de la population selon les groupes d'âges donne, sur une totalité de 247520 habitants, 163633 âgés de 0 à 29 ans, 55730 âgés entre 30 et 49 ans et seulement 28035 âgés de 50 à 80ans et plus, avec 91 personnes non déclarées, ce qui implique que la population de la ville de Batna se constitue majoritairement de jeunes.

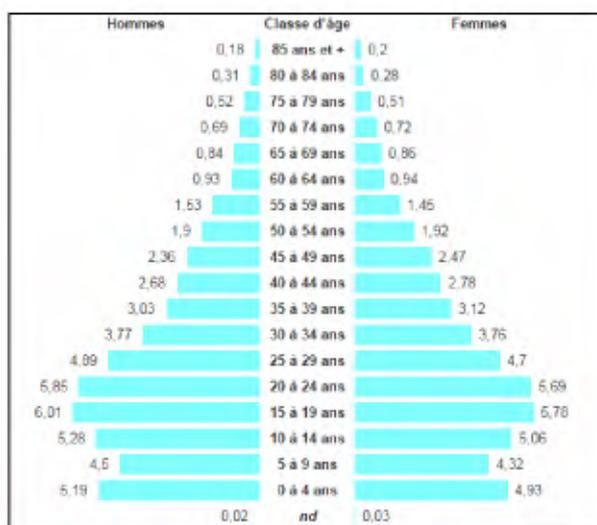


Figure 10 : Pyramide des âges de la wilaya de Batna en 2008 en pourcentage. Source : http://www.ons.dz/collections/w05_p4.pdf.

Selon le tableau 1, la population active de la Wilaya de Batna est estimée à 343 092 personnes, quant à la population occupée, elle est estimée à 307 067 personnes (Base de calcul RGPH 2008).

Malgré la baisse du taux de chômage qui était de 30 % en 1999, à 10.5 % en 2008 puis à 9 % en 2011, 2012, et 2013. Le nombre de chômeurs a reculé de 120.000 demandeurs d'emploi, en 1999, à 37.000 en 2014, pour une population active de 338.152 personnes. ([http://www.algerie360.com/.](http://www.algerie360.com/))

Tableau 1 : Répartition de la population active et occupée (RGPH 2008) :

Population	1 149 623
Population 15 ans et +	813 013
Population Active	343 092
Taux d'Activité	42,2
Population Occupée	307 067
Taux d'Occupation	89,5
Population en Chômage	36 025
Taux de Chômage	10,5%

Les taux d'activité et d'occupation sont respectivement de 42,2 % et 89,5 %, un occupé a 3.8 personnes à charge, quant au taux de chômage il est estimé à 10.5 %.

Tableau 2: Répartition de la population occupée par secteur d'activité.

Source : Monographie de la wilaya de Batna, 2009

Secteur d'Activité	Population Occupée
Administration	69 423
Bâtiments et Travaux Publique	71 874
Agriculture	68 878
Services	26 401
Commerce	46 119
Industrie	24 372
Total Wilaya	307 067

Le taux de chômage, relativement important, a eu également un impact négatif (, par) sur l'appropriation de différents espaces urbains de la ville par des activités commerciales dont la plupart sont informelles. (<http://www.wilaya-batna.gov.dz/fr/content/emploi>)

IV. QUARTIERS ET TYPE D'HABITAT DANS LA VILLE DE BATNA

La croissance progressive de la ville de Batna s'est traduite par la création de plusieurs types d'habitat, offrant à la fois une unité au sein du type et une hétérogénéité par rapport à l'ensemble donnant un paysage très diversifié. Le parc logement de la ville de Batna est composé de:

- L'habitat individuel : constitué de constructions de type colonial, de lotissements, de maisons traditionnelles, regroupant plusieurs logements, de constructions évolutives et de maisons précaires.
- L'habitat collectif et semi-collectif.

La répartition spatiale des logements au niveau de l'agglomération est individualisée suivant la typologie et la date de création de chaque tissu.

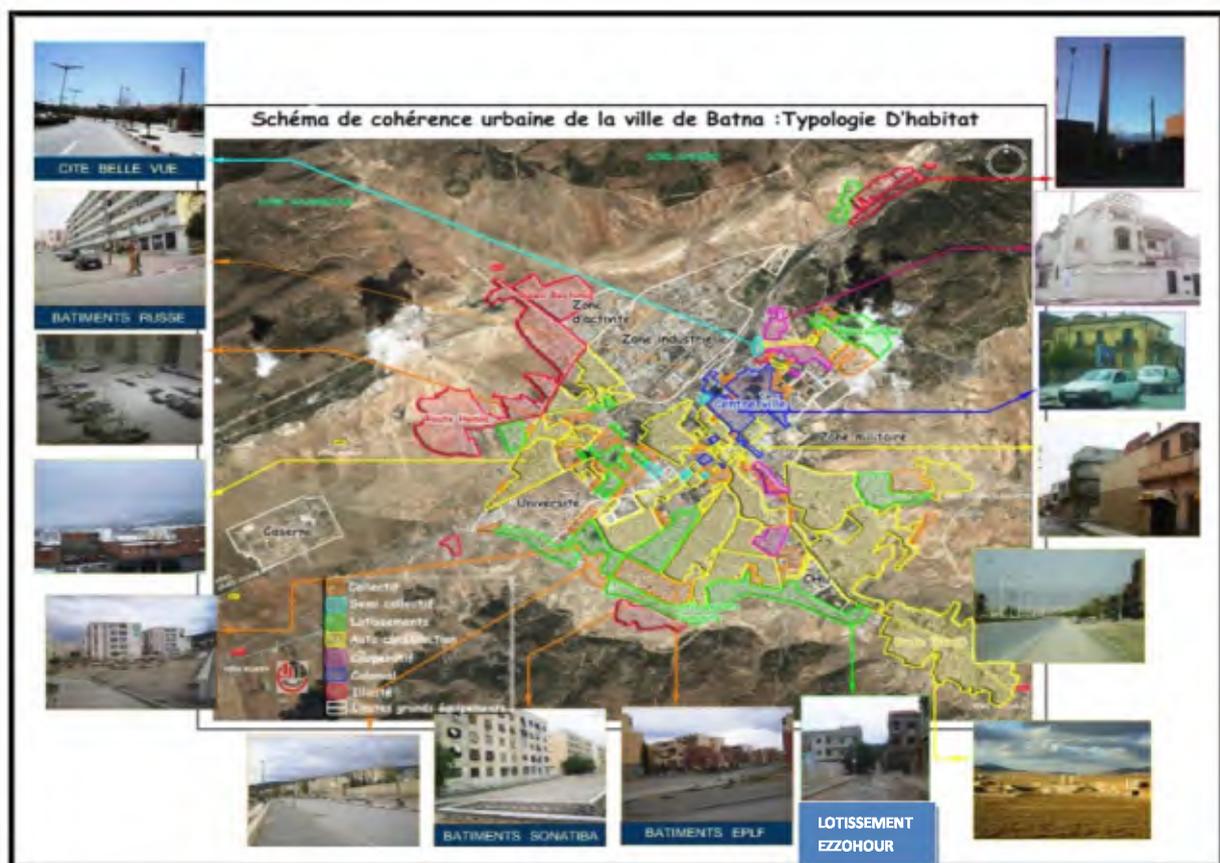


Figure 11 : typologie de l'habitat dans la commune de Batna- Source : URBACO-Juillet 2009.

La fondation et l'évolution des différents quartiers d'habitat dans la ville de Batna s'organisent autour de plusieurs époques ou chacune a eu ses propres caractéristiques. D'après l'analyse précédente, il est possible de distinguer deux types de quartiers, les quartiers planifiés (coloniaux, les ZHUN, les grands ensembles d'habitat collectif, les lotissements et les coopératives immobilières) et les quartiers auto-construits spontanés (qualifiés improprement d'habitat illicite, spontané).

IV.1- les quartiers auto-construits spontanés : Il s'agit des quartiers de Bouakal, Chouhada, Douar Eddis, Parc à Fourrage, k'chida, Route de Tazoult et Bouzourane ainsi que la nouvelle cité Chikhi (structurée par les allées (Nezzar Salah)). Les quartiers se sont développés en habitat illicite à cause de l'explosion démographique.

IV.2- Les quartiers planifiés : Les quartiers planifiés se divisent en trois, les quartiers coloniaux, les quartiers auto-construits planifiés « les lotissements » et les coopératives immobilières.

IV.2.1- Les quartiers coloniaux:

La caractéristique morphologique des ces quartiers est le damier orthogonal ressemblant à un échiquier où des rues rectilignes définissent une série d'îlots qui forment un périmètre assez régulier. Ces quartiers représentent 7% de la surface totale des quartiers planifiés. Il s'agit du quartier Stand « El Amir Abd-El-Kader » qui se situe au Nord-Est de la ville de Batna. En plus des quartiers européens représentés dans la partie Nord-Est du noyau colonial par les immeubles collectifs « HLM » et au Sud par le sanatorium, et les cités de recasement (cité Chikhi 252 logements, cité Evolutive 192 logements, cité Kéchida avec 260 logements et les 160 logements des allés Ben Boulaid), qui regroupaient une partie de la population durant la guerre de libération.

IV.2.2- Les quartiers planifiés « Les lotissements » :

Le lotissement est une procédure d'urbanisme opérationnel qui permet la création des quartiers planifiés dans l'espoir de freiner et de réduire la prolifération de l'auto construction spontanée par la promotion de l'initiative privée dans le cadre licite et réglementé. Les lotissements présentent 82% de la surface totale des quartiers planifiés dans la ville de Batna. Les premiers lotissements construits dans la ville de Batna, sont situés au Sud de la ville (monographie de la wilaya de Batna, 2011).

IV.2.3- Les coopératives immobilières

Les coopératives immobilières sont des quartiers planifiés dont la fonction principale est l'habitat privé et collectif. Fondées sur le principe de la coopération, ce type de quartier représente 11% des quartiers planifiés de la ville de Batna.

V. LES LOTISSEMENTS AUTO-CONSTRUITS A BATNA :

Au cours des différentes périodes de son évolution et d'après l'analyse précédente la ville de Batna, l'on a vu l'apparition et la réalisation de plusieurs lotissements

s planifiés, qu'ils soient d'ordre étatique ou privé. Ils varient selon leurs organisations spatiales, formes, emplacements et positions, surface et le nombre de lots,...etc.

Vu le grand nombre de lotissements planifiés de la wilaya de Batna, et le manque d'appuis et de données concernant les lotissements privés, notre champ d'investigation sera réduit et notre étude va se porter uniquement sur les lotissements (d'ordre) étatique. Ces derniers vont être classés et localisés par la suite (voir figure 12)

- **Localisation des lotissements auto-construits planifiés de Batna :**

La ville de Batna contient vingt deux '22' lotissements auto construits planifiés d'ordre étatique :

1-Lotissement Kamouni	12- Lotissement Bouzorane 2 et 3
2-Lotissement Bouariff	13- Lotissement Bouzorane 4
3-Lotissements El Boustane 1 et 2	14- Lotissement Bouzorane 5
4- Lotissement Azzouhour1 et 2	15- Lotissement de Parc à Fourrage1
5- Lotissement CNEP 1et2	16- Lotissement de Parc à Fourrage2
6- Lotissement Tamchitt 1	17- Lotissement El Moudjahidine A B
7- Lotissement Tamchit2	18- Lotissement Elmodjahidine C D E F
8- Lotissement de Tamchitt 3et4	19- Lotissement Eriadh 1,
9- Lotissement ElFadjer Zmala	20- Eriadh2
10- Lotissement El Moudjahidine 800 logements	21- Eriadh 3
11- Lotissement Bouzorane 1	22- Lotissement de la Sureté Parc à Fourrage

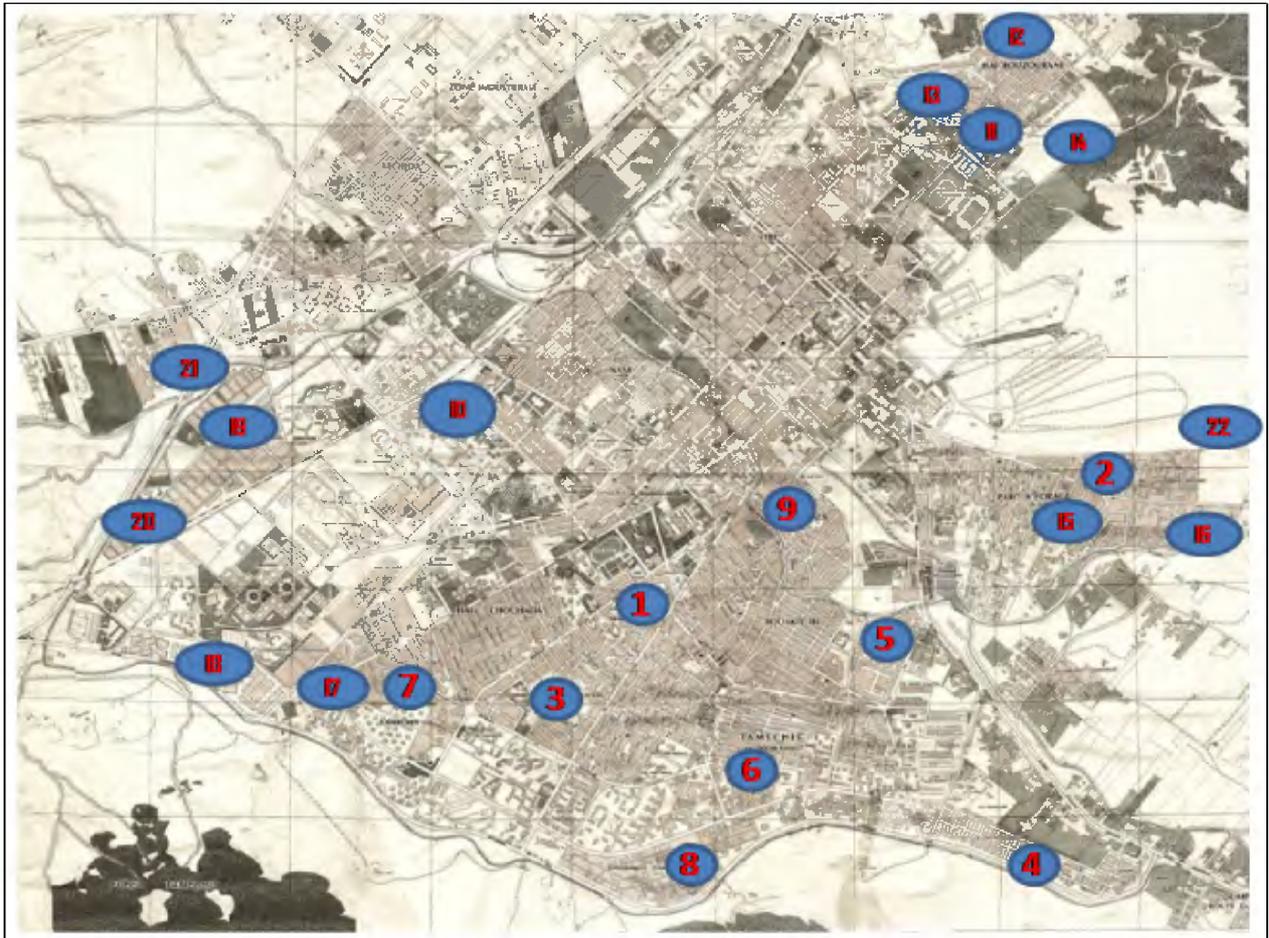


Figure 12 : localisation des lotissements auto construits planifiés étudiés sur une carte de Batna

Source : PDAU ; rapport de révision du PDAU, URBA Batna modifié par Auteure 2015

CONCLUSION:

La wilaya de Batna, l'une des plus anciennes wilayas de l'Algérie indépendante, est située au Nord-Est du pays avec une superficie de 12 038,76 km². Un territoire qui s'inscrit dans un ensemble géographique formé par la jonction de l'Atlas tellien au Nord et l'Atlas saharien au Sud.

La ville de Batna a connu deux étapes distinctes, l'étape coloniale et l'étape post coloniale, avec chacune ses propres caractéristiques permettant de changer progressivement la forme urbaine, en fonction des programmes de planification et de développement de la ville.

Par sa position stratégique, la ville de Batna a connu une des plus importantes croissances de population à l'échelle nationale. Cette dernière se constitue majoritairement de jeunes.

La croissance progressive de la ville de Batna s'est traduite par la création de plusieurs types d'habitats ; individuels (colonial, lotissements, traditionnels), collectifs et semi collectifs. Deux types de quartiers se distinguent, les quartiers planifiés (coloniaux, les ZHUN, les grands ensembles d'habitat collectif, les lotissements et les coopératives immobilières) et les quartiers auto-construits spontanés (qualifiés improprement d'habitat illicite, spontané).

Notre recherche s'intéresse au lotissement auto construit planifié.

CHAPITRE V :
ETAT DE L'ART
« APPROCHES PERTINENTES ET
POSITIONNEMENT EPISTEMOLOGIQUE »

INTRODUCTION

Dans les années 1970, « *la rupture épistémologique est manifeste [...] Ce sont donc le sens et les valeurs accordés aux lieux et à l'espace, plus que l'espace lui-même, qui sont sollicités comme phénomènes explicatifs. L'espace est analysé à travers les représentations, les motivations, les pratiques que les acteurs y développent* » BAILLY.A, DEBARBIEUX.B (1991).

Les sciences sociales et humaines ont également étudié la réorganisation des espaces urbains de la ville. La géographie, l'aménagement, l'anthropologie, la psychologie et la sociologie urbaine ont mis en place des concepts, outils et méthodes d'analyse, opérationnels ou théoriques, qui permettent de comprendre ponctuellement les effets induits par les nouveaux enjeux de l'appropriation de l'espace limitrophe.

Le présent chapitre traite le cadre méthodologique de la recherche. Il explique les différentes approches et méthodes d'analyses, mises en œuvre par les chercheurs dans l'étude de l'espace urbain en général et qui peuvent être adaptées à l'objet de notre recherche. Mais pour ne pas s'y étaler, et parvenir à déplier notre démarche, nous abordons quelques unes d'entre elles et sélectionnons une ou plusieurs pour les adopter à notre cas.

Il s'agit de définir et d'expliquer les approches les plus pertinentes : leurs origines, leurs utilités et leurs adeptes. On trouve essentiellement l'approche socio-anthropologique, l'approche perceptuelle et paysagiste, l'approche phénoménologique et la rythmanalyse.

La dernière partie est consacrée au positionnement épistémologique qui mettra en exergue le processus analytique choisi pour appréhender les relations hypothétiques liant les principaux concepts de l'hypothèse.

I- ETAT DE L'ART:

I.1- APPROCHE PERCEPTUELLE ET PAYSAGERE:

Elle prend ses racines avec l'aménagement «Pittoresque», dont CAMILLO SITTE est le plus éminent représentant. Dans son ouvrage «*L'art de bâtir les Villes*» de 1889, il aborde l'espace urbain et la théorie de l'esthétique traditionnelle. C'est une approche néo-empiriste, qui a émergé dans les années 60. Elle fut tout d'abord nord-américaine (avec les travaux de KEVIN LYNCH), puis anglo-saxonne (avec les travaux de GORDON CULLEN). Un large réseau sémantique gravite autour de cette approche pittoresque, sensible, perceptuelle, visuelle, et sensorielle, ...etc.

Perceptive, cognitive, émotionnelle, qualitative, cette approche offre une personnalisation des solutions adaptées à chaque contexte qu'il soit social, géographique ou culturel pour la lecture de l'espace urbain. Elle repose sur les méthodes cherchant à déterminer les réactions, les opinions et les préférences. Elle prend en considération l'interaction entre l'homme et son environnement, où la primauté est accordée essentiellement à sa dimension visuelle. L'image de la ville est le pivot de sa théorisation, cette approche a développé ses propres outils d'analyse ainsi que son propre vocabulaire qui cadre en parfaite liaison avec les phénomènes de perception et puise ses références dans les domaines de la psychologie et de la sémantique de l'espace (Benyoucef, 1995).

Cette dimension sensible de la ville est notamment dévoilée par les travaux fondateurs de Kevin Lynch, qui analyse l'image de la ville d'un point de vue psychologique et réalise une sorte de typologie des objets urbains et de leurs perceptibilités fonctionnelles. Cette première étude dénoncée pour son aspect normatif, développe une réflexion sur le rapprochement de la conception et de la perception dans la pensée urbanistique de l'époque.

K. Lynch étudie la qualité visuelle de la ville américaine, via ses représentations mentales chez ses habitants en comparant entre trois villes : Boston, Jersey City et Los Angeles, par une série d'enquêtes sur place et interviews menées auprès d'habitants et de visiteurs. Il cherche à mettre au point des outils d'évaluation qui permettront la conception de projets orientés vers la création de systèmes soutenant les qualités sensorielles du paysage perçu. Dans sa méthode d'analyse, **les interviews** fournissent les éléments qui permettront de cartographier l'image mentale de la ville. Elles sont basées sur un questionnaire précis et comportent en particulier la production d'une carte schématique par l'interviewé.

L'enquête permet de reconnaître les différents éléments objectifs de la forme de la ville, elle se fait sur terrain par un observateur entraîné pour faire une reconnaissance systématique

du terrain, relevant sur un plan divers éléments et leur visibilité. Lynch conclut que pour la même réalité physique, la même culture et une nature physiologique identique, on trouve une image collective qui borderait différentes images individuelles. Sa contribution a été d'une importance considérable. Tout d'abord, elle a mis en pratique une attention et une reconnaissance complète du rôle d'un citoyen, qui perçoit et aide à fournir des images utiles pour les planificateurs. Par la suite il a enrichi le vocabulaire technique avec des néologismes (imagibilité, lisibilité,...etc.)

GORDON Cullen est un autre précurseur dans l'analyse urbaine via les images. Ces propos présentent certaines similitudes avec ceux de Lynch (la perception comme un processus dynamique qui requit tous les sens). Sa théorie est une réponse directe aux défaillances de l'après-guerre en Grande-Bretagne. Son travail est fondé sur le design urbain, paysages urbains d'où l'invention du terme "Townscape" comme art de l'environnement «*Si on me demandait de définir le townscape, je dirais qu'un bâtiment, c'est de l'architecture, mais que deux bâtiments sont du townscape. Parce qu'à partir du moment où deux bâtiments sont juxtaposés, l'art du townscape apparaît* » (GORDON CULLEN, 1961).

Cullen a attiré l'attention des architectes et des planificateurs troublés par les aspects techniques et stériles du modernisme. Il les a aidés en formulant la portée de la conception urbaine comme activité interdisciplinaire exigeant des qualifications architecturales et de planification urbaine. L'hypothèse de Cullen était que la restructuration urbaine pouvait être accomplie d'une manière objective grâce à la compréhension des effets produits par la mise en relation des éléments physiques de l'environnement. CULLEN parle d'une appropriation de l'espace qui donne sa place à la série des besoins humains et des émotions, mais également à la circulation et au mouvement qui contribuent à rendre vivants les espaces de la ville. Les intuitions de CULLEN sur les ressorts du visuel et les besoins humains qui s'y rapportent ont trouvé leur validation dans les travaux postérieurs de psychologie environnementale et d'anthropologie, où il suppose une connaissance du comportement humain en ville.

Parallèlement à l'introduction d'une séquence narrative que l'on retrouve dans la «promenade architecturale» de Le CORBUSIER, CULLEN propose tout au long de sa démarche des situations urbaines qu'il décrit méticuleusement selon les effets de perception alors créés. Il emploie une méthode de représentation «Vision de série» ou «vision sérielle». Elle se compose d'une série de croquis perspectifs disposés dans un ordre, comme on pouvait s'y promener le long d'une route ou un parcours donné. La séquence est accompagnée d'un plan, indiquant les points le long de la trajectoire où les perspectives sont prises. Cullen

utilise ces dessins d'une manière analytique pour montrer quelques traits de l'espace, le degré de variation, le motif, et ainsi de suite. Il met l'accent sur une vision cinétique de l'espace piéton, en soulignant l'espace urbain kinesthésique: les sols, les façades, les volumes, les couleurs, le mobilier urbain...etc. ce dernier se modifie au fur et à mesure du déplacement du piéton pour former un enchaînement d'espaces, une vision sérielle. Un processus pouvant être enregistré séquentiellement au moyen de dessins ou de photographies. "*Nous voyons et apprécions une ville comme une expérience visuelle dynamique avec en plus la mémoire et les expériences passées*". (GORDON.C, 1961).

I.2- L'APPROCHE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE:

Claude Lévi Strauss disait: "*l'anthropologie n'est pas seulement l'étude des haches de pierres, des totems et de la polygamie, elle étudie aussi des phénomènes contemporains et urbains*". Si les différents domaines (physique, préhistorique et linguistique... etc.) ont contribué à construire la discipline, c'est par contre avec l'anthropologie sociale en Grande Bretagne et l'anthropologie culturelle aux Etats-Unis et aussi l'anthropologie des systèmes symboliques en France que la discipline va se forger une identité et s'imposer comme science de l'homme.

L'anthropologie de l'espace est née d'un questionnement des sociologues urbains sur les formes contemporaines des espaces construits et les procédures de leur conception. En partie suscité par les insatisfactions exprimées par les habitants et les usagers, ce questionnement impliquait de s'interroger sur leur sens, mais aussi de s'interroger sur la représentation abstraite et neutre de l'espace propre à chaque société. L'anthropologie de l'espace rassemble les travaux qui, à partir de ces interrogations, ont mis en évidence la diversité des organisations spatiales et montré en même temps que l'espace n'est pas un pur contenant mais doit être considéré comme l'ensemble des relations qui unissent les hommes à leur environnement (Brigitte DUSSART 2010-2011).

L'histoire des pratiques et des acteurs de l'architecture doit recourir aux sciences humaines et sociales pour ouvrir à des champs disciplinaires connexes. La sociologie, comme l'anthropologie fournissent des outils et des notions pour étudier les mythes fondateurs qui déterminent tant les pratiques urbaines que leur inscription dans le champ social et politique.

L'observation anthropologique permet de comprendre comment ces transformations engendrent tout à la fois changements, permanences et reprises de traditions.

Entendre parler de « socio-anthropologie », c'est parler de l'étude empirique de groupes sociaux actuels et de leurs interactions, dans une perspective diachronique, et combinant l'analyse des pratiques et celle des représentations. La socio-anthropologie se distingue de la sociologie quantitativiste à base d'enquêtes lourdes par questionnaires comme de l'ethnologie patrimonialiste focalisée sur l'informateur privilégié. La socio-anthropologie fusionne les traditions de la sociologie de terrain (école de Chicago) et de l'anthropologie de terrain (ethnographie) pour essayer une grande analyse in situ des mouvements de reproduction/transformation d'ensembles sociaux de plusieurs natures, prenant en compte les comportements des acteurs, comme les significations qu'ils donnent à leurs conduites (Olivier De Sardan, 1995). Elle jette un pont et crée un lien entre la sociologie et l'anthropologie. En effet, la première vise à saisir la « complexité » des faits sociaux en soulignant les médiations qui font qu'à une échelle *globale*, ces faits prennent la forme d'une totalité. La seconde a pour objet d'expliquer les faits sociaux à une échelle locale qui autorise ainsi une étude directe et fine dont le résultat est d'enregistrer en acte l'interdépendance de ce qui forme ces faits. (Jacques Hamel, 1997)

Les formes bâties résultent d'un besoin et du désir d'un peuple. A-Rappaport (1978) les exprime par ; famille, place de la femme, intimité, genre de vie, appropriation et transformation, ainsi que l'interaction de l'homme avec son environnement naturel.

De son côté CH. DE LOW adopte de concept de «anthropomorphisme», et X-Thyssen (1983) utilise celui de « manière d'habiter » dans son ouvrage « des manières d'habiter de sahel tunisien ». De ce point de vue, les anthropologues ont mis en évidence l'espace habité et son environnement, avec toutes les références qui représentent la mémoire d'un groupe. L'espace habité est donc un espace orienté et spécifiquement préconçu selon la culture des références. (AICHE Messaoud, 2011).

La réflexion urbanistique et architecturale de Françoise Choay (1972) sur la notion de patrimoine, introduit une nouvelle perspective sémantique qui présente le cadre bâti comme une construction sociale et collective du sens. Raymond Ledrut (1973) s'intéresse également à cette notion de production collective de sens et détaille la diversité des images de la ville liées à celle des acteurs. Il s'attache également à montrer l'articulation entre ces images, les pratiques urbaines et les transformations de la ville. La question de la forme urbaine s'enrichit d'une approche sémiologique.

Enfin, d'autres investigations plus spécifiques visent la spatialité de phénomènes sociaux comme la question des limites, les rapports entre espace, art et religion, la mobilisation du rôle attribué à l'espace dans les rhétoriques politiques, ou encore l'action publique et la symbolique du pouvoir. En outre, le croisement entre spatialité et temporalités des espaces habités complète cette perspective.

- **La dimension symbolique:**

La compréhension de l'architecture au niveau anthropologique dépend de plusieurs visions liées directement aux pratiques religieuses, mythiques et culturelles. On va voir la manière dont les groupes sociaux empruntent au registre symbolique, leurs luttes pour s'approprier l'espace.

Dans sa réflexion sur la notion de marquage de l'espace, Vincent Veschambre (2004) formule l'hypothèse que la production, la destruction ou le réinvestissement de signes semblent nécessaires à la légitimation de toute forme de pouvoir sur l'espace. C'est aussi sous cet angle du marquage symbolique qu'Hervé Davodeau (2004) envisage les politiques paysagères au même titre que la patrimonialisation, le « paysagement » de l'espace public représente un des nouveaux vecteurs de l'appropriation, utilisé par des pouvoirs locaux en quête de légitimation.

Emmanuel Bioteau (2005) est attentif aux marques produites par les Slovaques dans la ville roumaine frontalière de NADLAC: cette toute petite communauté à l'échelle nationale s'efforce ainsi d'affirmer son existence, sans pour autant revendiquer une appropriation exclusive de l'espace urbain. Ces actions sur le sens des lieux montrent le lien privilégié entre mémoires collectives et traces et posent la question des usages sociopolitiques, dans une relation étroite entre temps et espace. Elles révèlent combien le support matériel (une trace) est inégalement disponible et mobilisable selon les groupes sociaux; et par là même combien les individus et les groupes sont inégaux dans leur capacité à recourir au symbolique pour légitimer une appropriation de l'espace et affirmer un statut social.

Dans ces travaux en 2012, Mohamed Ghomari s'intéresse à une population de culture musulmane. La dimension religieuse demeure implicite. Il évoque un ensemble d'indicateurs, qui renvoie à la culture religieuse et qui est souvent dissimulée par d'autres notions relayant le problème de la gestion de l'espace extérieur. Ainsi, il indique que les doctrines de l'islam ont une influence dans les rapports de voisinage, dont le résultat est apparu sous forme

d'appropriation de l'habitat et de l'espace en général. Cette appropriation témoigne d'une volonté de sacraliser les lieux appropriés, et dans le but de préserver la *horma* (ensemble des valeurs symboliques, religieuses et culturelles ayant rapport à l'intimité), ou un lieu de pratiques rituelles et religieuses (fête du sacrifice du mouton, par exemple, qu'on égorge dans ces espaces appropriés). Ce genre d'appropriation selon Ghomari défend une symbolique de l'espace, attribuée culturellement à la religion et qui participe à l'identification territoriale.

Alors, une recherche de limitation du territoire et préservation de l'espace privé par des systèmes de contrôle et de distanciation, affirme encore une fois une intention de déplacement des frontières qui, selon le modèle de territorialisation basé sur une symbolique religieuse, ne garantissent plus la fonction de séparation entre un espace public et un autre extrêmement intime.

I.3- L'APPROCHE PHENOMENOLOGIQUE:

Le mot dérive de « phénomène » (du grec *phenomena*, traduit par "chose manifeste, évidente, qui apparaît", et *logia*, traduit par « étude de » ou « recherche »), et s'applique à tout événement observable. (Wikipédia, article « Phenomenology (science) ».2014)

Le terme phénoménologie appliquée à la science est utilisé pour décrire un corps de connaissance reliant de nombreuses observations empiriques entre elles, de façon cohérente avec la théorie fondamentale, mais n'en étant pas issu. C'est l'étude des faits de l'expérience indépendamment des hypothèses et principes, méthode philosophique proposée par Edmund Husserl (1859-1938), repris par la suite par Martin Heidegger (1889-1976) et par Maurice Merleau Ponty (1908-1961), l'approche phénoménologique est couramment utilisée dans le cadre de travaux théoriques. Une théorie phénoménologique exprime mathématiquement le résultat de l'observation d'un phénomène sans s'attarder à sa signification fondamentale.

Une autre façon d'appréhender la phénoménologie en science est de considérer qu'elle constitue l'intermédiaire entre l'expérience et la théorie. Elle est plus logique et comprend plus d'étapes logiques que l'expérience, mais elle est plus directement liée à cette dernière qu'à la théorie. Les limites entre théorie et phénoménologie, et entre phénoménologie et expérience, sont parfois floues et dépendent en quelque sorte des préconceptions du scientifique et du champ particulier de travail. La plupart des scientifiques diraient qu'une modélisation phénoménologique d'un phénomène ne constitue pas une compréhension du phénomène, mais conviendront à la pertinence de son rôle dans les sciences.

Dans l'étude d'un phénomène, la structure se base sur l'analyse directe de l'expérience vécue par un sujet. On cherche le sens de l'expérience à travers les yeux d'un sujet qui rend compte de cette expérience dans un entretien ou dans un rapport écrit. La phénoménologie se classe donc fermement dans le modèle constructiviste et suggère une vision du monde dans lequel la réalité est multiple. Cette méthode fait partie aussi de l'approche qualitative.

Cette méthode demande également au chercheur de rendre compte de la réalité du sujet sans chercher à interpréter. C'est une approche qui se veut la plus itérative possible bien que, dans sa réitération, le chercheur fasse inévitablement preuve d'une certaine interprétation. (Phénoménologie, sur le Wiktionnaire, 2015)

L'espace possède une dimension phénoménologique. Il devient un phénomène dès qu'il est expérimenté par un sujet qui le perçoit et qui y habite (Azimzadeh, 2003). Pour Moles (1998), une phénoménologie de l'espace et du temps coexiste chez l'homme avec la conception cartésienne de l'espace. Cette phénoménologie, lui, l'appelle la « *philosophie de la centralité* », celle où l'individu en situation perçoit son environnement et s'éprouve comme le centre du monde. L'espace est pour lui une série de coquilles successives, de perspectives qui démarrent du *moi* défini comme « *ce point de vue qui détermine le proche et le lointain comme une des oppositions sémantiques fondamentales,* » (Moles et al, 1998).

Selon Moles, cet univers égocentré est propre à l'enfant, à l'habitant et au prisonnier dans sa cellule. Cette conception introduit la dimension de l'habiter qui rend l'espace qualitatif, différencié et chargé de sens. Le vécu de l'homme et son expérience dans l'espace, le fait différencier des autres espaces, le fait charger de sens et ainsi développe et change sa perception de cet espace. La donnée du temps est un facteur important de cette conception phénoménologique. L'expérience de l'espace se réfère également à un processus d'apprentissage.

La phénoménologie a été introduite en architecture comme méthode par Christian Nørgaard-Schulz. Dans ses deux ouvrages « *Existence, Space And Architecture* » en 1971 et « *Genius Loci Paysage, Ambiance, Architecture* » en 1981, il constate que l'étude analytique de l'architecture ignore le caractère concret du milieu, ce qu'il a nommé « *contextualisme perceptif* », et il propose la phénoménologie de l'architecture comme une théorie qui comprend cette discipline en termes concrets et existentiels. De là Nørgaard Schulz introduit la

notion d' « *espace existentiel* » qui conscrit les relations fondamentales qui existent entre l'homme et le milieu. Cette notion a deux composants : l'espace et le caractère ou l'atmosphère, et se fonde sur deux fonctions physiques : l'orientation et l'identification. Il rassemble en plus deux concepts ; le paysage et l'habiter qui définissent des espaces où la vie se déroule et qui constituent les lieux d'où il introduit la notion de « *genius loci* » ou l'esprit du lieu. Il définit l'architecture comme « *la concrétisation de l'espace existentiel* », et faire l'architecture signifie visualiser « *l'esprit du lieu* », quant au rôle de l'architecte ; il réside dans la création de lieux signifiants qui aident l'homme à habiter.

Parmi les architectes contemporains qui se sont intéressés avec autant de clairvoyance à Merleau Ponty et plus précisément à la phénoménologie, figure Steven Holl. Le principe général de l'architecture phénoménologique est de prendre l'expérience sensible comme fondement d'une nouvelle théorie de la conception et de la construction. Holl en 1999 (comme un architecte merleau pontien), refuse d'adopter un langage architectural fixe et facilement reconnaissable, mais quelques caractéristiques phénoménologiques aisément repérables définissent son travail ; le rôle remarquable que joue la perception de la lumière et des nuances de couleurs pour modeler les formes et les volumes, et plus généralement une attention toute particulière pour l'espace vécu dans ses dimensions visuelles, auditives et tactiles. Dans son ouvrage « Parallax », Holl (2000) vise avant tout la création d'une architecture qui soit éminemment une expérience, centrée sur le mouvement du corps dans l'espace. Lorsqu'il inspecte un nouveau site, l'architecte Holl prend en compte son contexte culturel et historique, autant que ses aspects naturels ; la lumière, l'air, et même l'odeur. Une telle méthode lui permet de mêler une conscience subtile des problèmes matériels avec des références conceptuelles pointues, comme la composition musicale dans Stretto House de Dallas.

Dans le domaine de l'aménagement et plus spécifiquement de l'urbanisme elle permet donc de saisir le rapport qu'un individu entretient avec son cadre bâti et avec le processus d'aménagement proprement dit. Cette approche permet de concevoir des milieux de vie mieux adaptés aux besoins et aux attentes des individus et suppose des démarches d'aménagement qui accordent un rôle important au citoyen. Dans ce sens, l'approche justifie la participation directe des usagers dans le projet urbanistique, ne serait-ce qu'en tant qu'informateurs clés. Innes de Neufville en 1987, décrit cette approche dans les termes suivants : “[...] *the central object of the [phenomenological] approach is the understanding*

of particular phenomena in their own terms and contexts. It is grounded in the everyday world and pays attention to ordinary language and beliefs. It is wholistic in that it attempts to see all the influences at work [...]. The goal is to make sense of particular situations, rather than primarily to make generalizations. The research itself is qualitative and exploratory, rather than mainly hypothesis testing and measuring. [...] Its results are stories accounting for events, behaviors and attitudes ». (J. TORRES, S. BREUX, 2010)

À travers l'approche phénoménologique, l'urbanisme contemporain aurait donc la possibilité de répondre à ces deux préoccupations. D'une part, elle permet d'envisager des processus d'aménagement collaboratifs, voire délibératifs, porteurs d'apprentissage pour les participants. D'autre part, elle permet d'intervenir de manière plus informée, à travers des actions plus adaptées au contexte et mieux accueillies par le milieu. En effet, de manière très pragmatique, l'approche phénoménologique peut faciliter l'action, dans la mesure où la construction d'une compréhension collective de la réalité peut susciter la convergence des objectifs. Dans les termes d'Innes de Neufville: « *[the phenomenological approach] offers opportunities to engage and motivate policy makers and citizens so they will be prepared to act on the knowledge produced* ». (J. TORRES, S. BREUX, 2010)

Les dernières années témoignent d'une importante production d'ouvrages méthodologiques qui, de manière implicite ou explicite, s'inscrivent dans l'approche phénoménologique. Voir la ville à travers les yeux de ses habitants, constitue l'objectif derrière divers dispositifs qui permettent au chercheur de saisir la perception urbaine des individus et les représentations que ceux-ci se font de leur milieu de vie et de ses transformations (BREUX, Sandra.2008). Finalement, au-delà des enjeux liés au processus de recherche, il faut mentionner que l'intentionnalité sous-jacente à la recherche en urbanisme rend les considérations éthiques inéluctables. En fait, en tant que discipline orientée vers l'action, l'urbanisme ne cherche pas tant à expliquer des phénomènes qu'à concevoir une intelligibilité sur laquelle baser les interventions sur le terrain. Loin de contourner les enjeux éthiques, la recherche en urbanisme cherche donc à rendre explicites ceux-ci.

I.4- LA RYTHMANALYSE:

L'homme existe en rythme, en faisant exister le rythme. Il est l'affirmation d'une présence, d'une occupation humaine de l'espace et du temps. L'introduction du rythme dans le raisonnement architectural et urbanistique permet d'enrichir une réflexion déjà riche sur l'habiter, grâce à la notion d'habiter rythmique, qui souligne le lien fort entre rythme, individu, habiter et espace.

La rythmanalyse permet d'envisager la façon dont les acteurs (les rythmanalisés) habitent un lieu et le transforment. Parce que le rythme articule, entre autres, le temps, l'espace, l'individu, le corps, les pratiques et les sens, il représente pour l'architecture et l'urbanisme un outil unique permettant d'analyser un lieu de façon complète et dynamique.

C'est par sa préoccupation pour le sensible que nous pouvons comprendre le lien entre rythmanalyse, urbanisme et aménagement. La rythmanalyse invite à une démarche par le sensible et par le corps en urbanisme, afin de produire la ville comme une œuvre, idée qui était déjà développée dans *Le droit à la ville* (1968). Mais Lefebvre a une compréhension bien spécifique de ce qu'est le sensible, puisqu'il l'inscrit dans une pensée temporelle du changement et du mouvement plus que dans une pensée de l'Être, ce qui explique sa réticence à appeler sa démarche phénoménologie : « *Le sensible ? Ce n'est ni l'apparent, ni le phénoménal, mais le présent* » (Lefebvre, 1992).

Par l'expérience du sensible, le rythmanalyste doit parvenir au concret plus qu'à l'Être, ou encore aux « *modalités concrètes du temps social* » (Lefebvre, 1985).

En effet, dans les années 1960-1970, Lefebvre développe une œuvre sur le bouleversement engendré par l'urbanisation et le passage d'une société rurale à une société urbaine, et l'étude de l'espace social devient une thématique privilégiée, même si espace et temps restent indissociables dans sa pensée. « *La Production de l'espace* », publié en 1974, récapitule sa pensée sur l'émergence d'une société urbaine. L'espace, comme le temps, sont des produits sociaux, et que chaque société dans l'histoire produit son espace, le façonne par sa pratique. L'espace est à la fois le résultat de cette pratique sociale, son produit, et il est le support de la *praxis*. Ainsi l'espace social est producteur, c'est-à-dire qu'il donne lieu à toutes les activités et les contient. Les répétitions et les rythmes ne sont pas étrangers à cette production de l'espace, car Lefebvre ne l'envisage pas de manière figée ou objectale. Les hommes marquent l'espace par les gestes, en particulier ceux du travail, qui nécessite une

organisation sociale. Le temps social est lié à cet espace social, il est rythmé par des rites (Claire Revol, 2012).

La production de l'espace consiste donc en cette appropriation successive, en cet aménagement, ordonnancement de lieux et de temps, de rythmes. À partir du moment où il est approprié, l'espace entre dans des rapports sociaux de production. Ainsi la rythmanalyse peut être comprise comme un outil d'exploration des temps et des espaces sociaux. Lefebvre place les rythmes à la fois dans les processus qui les produisent et dans l'observation de l'espace et du temps produit, résultat complexe. Les rythmes sont donc au cœur de la dynamique de l'espace et du temps. Mais ce qui fait la force de cet outil d'analyse, c'est qu'il n'est pas seulement l'objet de constats : les rythmes sont aussi vécus par celui qui rythmanalyse. Ce qui fait vraiment l'enjeu de la rythmanalyse lefebvrienne, c'est le fait qu'elle place au centre le corps et sa sensibilité. Le but de la pratique de la rythmanalyse est donc d'abord de s'approprier son propre corps, mais elle doit aussi parvenir à transformer la pratique sociale. Si cette pratique a un aspect scientifique, elle vise aussi à transformer le monde, à avoir des conséquences pratiques. Dans les « *Éléments de rythmanalyse* » 1992, Lefebvre laisse entrevoir différentes figures du rythmanalyste, qui décrit des modalités de pratiques et d'intervention sur le monde, ainsi que des différentes manières d'exercer la rythmanalyse. (Claire Revol, 2014)

- **Les trois phases de la rythmanalyse :**

L'individu est au cœur de la rythmanalyse. C'est en effet lui qui produit les rythmes et transforme les lieux et le sens de ces lieux.

- L'individu est au cœur du rythme parce qu'il crée ce dernier. À chaque individu correspond une équation temporelle personnelle, un rythme, voire plusieurs : « *il n'y a de rythme que par le sujet, les sujets mêmes, il peut donc y avoir plusieurs rythmes, et un concept commun de ces rythmes, [...] qui se souvient de son percept et de son affect* » (Sauvanet, 1996). L'individu façonne le rythme, en fait un acteur.
- Le rythme est au cœur de l'individu, car il « *donne forme aux sujets individuels, il configure les activités et les compose, donnant par là même forme au collectif. Le rythme façonne l'individu, qui contribue à son tour à façonner une société : nous sommes tous liés les uns aux autres par un tissu de rythmes innombrables* » (Hall, 1992).

Le rythmanalyse dispose de trois outils empruntés à la sociologie : l'observation, les questionnaires et les entretiens. Ces différentes techniques d'enquête permettent au rythmanalyste de s'inscrire dans un cadre théorique solide. Elles sont cependant mises en œuvre pour décrypter les ressorts de l'action individuelle.

L'observation n'est pas une technique passive de recueil d'informations. Elle est au contraire une technique réflexive conduisant à la mise en ordre analytique de la situation observée et à la restitution des logiques d'acteurs. Elle éclaire sur la cohérence des comportements et révèle le rapport au monde que chacun manifeste à travers ses pratiques. C'est avec l'observation que le rythmanalyste peut véritablement intégrer le corps et les pratiques corporelles et sensorielles à son analyse du fonctionnement des lieux. (Maie Gérardot, 2007)

Pour comprendre les pratiques individuelles et la façon dont elles s'inscrivent dans les lieux, le rythmanalyste dispose de deux autres techniques, les questionnaires et les entretiens. Les questionnaires sont utilisés pour saisir le poids du nombre dans le lieu rythmique. Ils sont à compléter par des entretiens, qui permettent d'entrer dans le détail des pratiques et de leur compréhension.

I.5- LES TECHNIQUES DE RECHERCHE:

Les techniques de l'enquête s'appliquent dans l'évaluation de tous les projets de recherche qu'ils soient physiques ou autres. Elles sont fréquemment utilisées pour étudier les degrés de satisfaction des usagers, des concepteurs, des réalisateurs, des services techniques et les différents acteurs de projet architectural ou urbain. Par le moyen de questionnaires et d'entrevues, les acteurs trouvent ainsi une occasion pour révéler les différents aspects d'inadéquation spatiale pouvant avoir lieu entre leurs manières d'appropriation de l'espace et la réalité spatiale vécue. Ils peuvent également indiquer leurs avis et propositions multiples pour une meilleure conformité spatiale. Ils peuvent aussi s'exprimer sur l'évaluation d'un objet architectural ou urbain. (FARHI.A, 2008)

I.5.1- L'observation en situation :

C'est une technique directe d'investigation scientifique qui permet d'observer un groupe de façon non directive pour faire un prélèvement qualitatif en vue de comprendre des attitudes et des comportements. (FARHI. A, 2006). C'est la méthode où le chercheur observe

directement des comportements et des pratiques tout en étant présent dans les lieux où elles se développent. Elle est constituée de plusieurs types d'observations:

- **L'observation participante** : c'est la situation dans laquelle l'observateur se mêle de la vie des individus observés, sans qu'il ne cherche à modifier la situation. Elle permet non seulement d'exposer la situation et la réalité telle qu'elle est, mais aussi à ressortir le sens que les acteurs lui donnent. Elle est utilisée pour comprendre des phénomènes complexes.
- **L'observation désengagée** : ici l'observateur ne s'insère pas dans la vie des gens, il se contente de les observer de l'extérieur. Elle permet de noter les façons d'entrer en rapport les uns avec les autres, de connaître combien de rapports y'a eu entre les membres, et aussi de connaître la nature et caractéristiques de ces rapports.
- **L'observation dissimulée** : situation dans laquelle les personnes observées ne le savent pas. Ce n'est pas la méthode la plus utilisée, mais il ne faut pas la rejeter d'aussitôt. Elle peut être efficace dans des cas comme inévitable dans d'autres cas.
- **L'observation ouverte** : l'observateur ne cache pas son intention aux gens. il s'agit de se faire accepter par les personnes observées en leur assurant la confidentialité. L'observation ouverte est utilisée pour saisir les phénomènes les moins complexes.
- **L'observation exploratoire** : permet de cerner les axes à étudier auxquels on n'a pas pensé. (FARHI. A, 2006).

I.5.2- La technique d'entrevue :

L'entretien est une méthode de recueil d'informations. Des entretiens oraux, qu'ils soient individuels ou de groupes, facilitent l'obtention des informations sur des faits ou des représentations, dont on analyse le degré de pertinence, de validité et de fiabilité.

On distingue trois techniques d'entretien : **L'entretien non directif** est utilisé pour approfondir les connaissances d'une situation ou d'un objet complexe d'un point de vue psychologique, sociologique, économique et environnemental pouvant être liés à l'évaluation qualitative. L'intervieweur laisse le répondant parler. Ce dernier est maître du déroulement de l'entretien. **L'entretien peut être semi directif** ; Dans ce cas, il permet au répondant d'apporter des réponses aux questions posées par l'intervieweur de manière libre mais contrôlée. **L'entretien directif** par contre, permet au chercheur de limiter les réponses en fonction de son sujet de recherche. L'interviewé a le choix entre différentes alternatives de

réponses choisies préalablement par le chercheur. Il utilise une grille d'entretien où sont répertoriées et classées des questions précises, avec parfois des items spécifiques. (FARHI.A, 2008).

I.5.3- Le questionnaire ou le sondage :

L'enquête par questionnaire est une méthode de recherche très efficace pour obtenir des informations. C'est la technique directe la plus utilisée dans les études qualitatives et quantitatives. Mais pour être fiable, elle doit être menée avec précaution. Il y'a deux types de questionnaires;

Le questionnaire interview : c'est un formulaire de questions posées par le chercheur qui note les réponses fournies par les répondants.

Le questionnaire auto administré : c'est un formulaire de questions à remplir par la population enquêtée. Il est distribué à chaque élément de l'échantillon. (FARHI. A, 2006).

- l'analyse des statistiques :

C'est une technique indirecte d'investigation, utilisée sur documents se rapportant à des individus ou à des groupes, dont le contenu est chiffré qui permet de faire un prélèvement quantitatif en vue d'explications statistiques et de comparaisons chiffrées.

II- POSITIONNEMENT EPISTEMOLOGIQUE ET METHODOLOGIE DE TRAVAIL:

Les différentes approches et techniques de recherches précédemment définies sont toutes intéressantes et pertinentes pour analyser un cadre bâti avec tous ses composants, et analyser son environnement extérieur. Mais selon notre axe de recherche et nos objectifs et dans le but de confirmer ou infirmer notre hypothèse de recherche, notre choix est orienté vers une combinaison entre les méthodes et techniques suivantes:

- Une analyse typologique sur tous les lotissements auto construits planifiés (communaux) de la ville de Batna, afin de préciser l'échantillonnage et notre corpus d'étude.

-Une observation en situation sera faite dans les lotissements représentatifs choisis après l'analyse typologique. Effectuer une enquête sur le terrain en privilégiant l'observation directe du vécu quotidien des habitants et les usagers de l'espace limitrophe dans ces trois lotissements auto construits planifiés, à travers leurs comportements et leurs différentes

pratiques dans ces lieux, afin de recueillir les données nécessaires et dont on a pas pensées sur les différents modes d'appropriations. Cette technique va nous permettre de répondre à notre question de recherche qui est : Existe t'il, dans notre contexte particulier (lotissement auto-construit planifié), des modalités de pratiques et d'appropriation de ces espaces ?

L'observation a des avantages et quelques inconvénients. Parmi ses avantages on a :

- Collecte directe de données et sans intermédiaire.
- Situation naturelle
- Perception immédiate de la réalité
- Compréhension profonde des éléments
- Meilleure intégration du chercheur

Quant aux inconvénients, on trouve :

- Etendue restreinte
- Absence dans quelques événements
- Manque d'homogénéité des matériaux
- Une lourde responsabilité du chercheur (A. Farhi, 2006).

En plus l'observation, on a choisi d'utiliser aussi le **questionnaire interview** comme outil complémentaire dans le but de cueillir et compléter les informations sur les comportements et les pratiques non relevées pendant les différentes périodes d'observation. Cette technique va nous permettre de connaître les raisons d'une telle appropriation et telle pratique et faire la corrélation entre modalités d'appropriation et organisation socio-spatiale.

-Le **questionnaire** est la technique la plus utilisée dans les études qualitatives et quantitatives. Sa mise en œuvre est basée sur la détermination des objectifs de notre recherche. À cet égard, plusieurs étapes sont alors envisagées :

- la première consiste à définir avec précision le problème qui doit être traité ainsi que l'objectif à atteindre. Dans notre cas et comme on vient de le mentionner, le questionnaire va compléter les données non collectées pendant l'observation.
- la deuxième étape consiste à déterminer l'échantillon de population à interroger et qui doit être calculé afin de fournir des informations et des résultats cohérents. Donc il faut d'abord définir la population mère pour être en mesure d'interroger un échantillon fiable et représentatif. Dans notre cas, la population totale est représentée par les habitants et les usagers de tous les espaces limitrophes des lotissements auto construits planifiés à Batna dont on va sélectionner les lotissements les plus représentatifs.

- l'étape suivante est l'élaboration du formulaire de questions sur la base de l'analyse conceptuelle. Il ne contient pas seulement les questions à poser mais une liste de réponses alternatives. C'est un instrument très flexible vu la variété des questions posées (voir le formulaire en annexe). Il peut être intégré dans des logiciels spécialisés dans l'analyse statistique. Pour notre étude, le recours au logiciel de traitement statistique "**Sphinx plus² version 5 (V5)**" a été choisi. Il est spécialisé dans la conception et le traitement des enquêtes et se structure en trois phases :

1- l'élaboration du questionnaire : conception et mise en page

2- la collecte des réponses : saisie rapide et gestion des bases de données

3- traitement et analyse : tableaux, graphiques, analyse de texte et recodage.

La dernière étape de l'enquête par questionnaire consiste à analyser les bases de données saisies par le logiciel choisi (sphinx plus² V5), donc c'est l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus.

- la dernière étape consiste à compléter cette analyse par des entrevues;

- **L'entrevue:** Il s'agit d'une technique de recherche qui permet de recueillir les informations nécessaires à l'analyse. Les entretiens oraux, individuels ou de groupes, facilitent l'obtention des informations sur des faits ou des représentations dont on analyse le degré de pertinence et de validité. Ces entretiens sont faits avec les différents gestionnaires de ces espaces au niveau de la ville de Batna (APC, architectes et bureau d'étude) pour essayer de comprendre les raisons formelles d'une telle appropriation et transformation de fonction des espaces conçus.

CONCLUSION

A toute recherche scientifique correspond une façon de procéder qui lui sert de piste pour répondre à la problématique et aux questions initialement posées, et dans l'objectif de confirmer ou infirmer l'hypothèse préalablement donnée. Diverses approches et méthodes d'analyses sont utilisées par les chercheurs dans le domaine architectural et urbanistique.

L'approche conceptuelle fondée par K. Lynch comme méthode systématique d'analyse du cadre bâti vu comme entité paysagère, met l'accent sur la dimension visuelle de l'espace urbain. Quant à Cullen, il procède à l'analyse urbaine via ce qu'il a appelé « vision sérielle », Sa méthode séquentielle est portée sur les effets de la perception créée dans chaque situation urbaine.

L'approche anthropologique est née d'un questionnement des sociologues urbains – d'où la socio-anthropologie- sur les formes contemporaines des espaces construits et les procédures de leur conception. Elle est en partie suscitée par les insatisfactions exprimées par les habitants et les usagers.

C. Norberg-Schulz propose la phénoménologie de l'architecture comme une théorie qui comprend cette discipline en terme concret et existentiel. Il introduit le terme d'espace existentiel qui cerne les relations fondamentales entre l'homme et son milieu. Il définit l'architecture comme « *la concrétisation de l'espace existentiel* », et faire l'architecture signifie visualiser « *l'esprit du lieu* ».

Pour La typologie, c'est l'analyse des caractères spécifiques des composants d'un ensemble ou d'un phénomène, afin de les décrire et d'établir une certaine classification. Cette dernière s'opère à partir de critères : dimensionnels, fonctionnels, distributifs, constructifs, et esthétiques.

Ce chapitre a abordé les méthodes d'approche et les techniques utilisées dans le cadre de recherches similaires. Pour notre cas, il s'agit d'utiliser la méthode d'enquête avec les trois techniques de recherche : l'observation en situation, le questionnaire interview et l'entrevue de recherche.

Le processus qui concerne cette recherche s'opère en plusieurs étapes allant de la détermination de l'échantillon, à l'élaboration des instruments de collecte de données (formulaire de questions interview et schéma d'entrevue), au codage des réponses, à la saisie informatique jusqu'au traitement et interprétation des résultats qui seront convertis en tableaux, graphes,...etc. par le biais d'un logiciel de traitement statistique en l'occurrence " le Sphinx plus² (V5)".

CHAPITRE VI:

« DEMARCHE METHODOLOGIQUE ADOPTEE »

INTRODUCTION

Dans ce chapitre, il est impératif de présenter les fondements et les choix méthodologiques, ainsi que les techniques et instruments de recherche utilisés, afin d'atteindre nos objectifs et répondre à notre problématique et à nos questions de recherche. On aborde également la construction et la mise en exergue de ces techniques qui seront : L'observation en situation et la technique du questionnaire. Dans cette perspective et pour chaque technique on utilise un instrument de collecte de données spécifique, adaptées à l'objet de notre recherche.

I- LA TYPOLOGIE DES LOTISSEMENTS AUTO-CONSTRUITS DE LA VILLE DE BATNA:

Au cours des différentes périodes de sa croissance, la ville de Batna a vu la création de plusieurs lotissements auto construits planifiés. Dans le but de choisir et déterminer notre corpus, c'est-à-dire le lotissement qui sera l'échantillon de notre recherche, une étude typologique sur l'ensemble des lotissements auto construits planifiés de la ville de Batna est nécessaire. Cette étude prendra en considération plusieurs critères relatifs aux lotissements ainsi que leurs espaces limitrophes précédemment étudiés (voir premier et second chapitres ; forme, surface, et organisation spatiale,...etc.) Un rappel préalable de définitions s'avère nécessaire:

La typologie: c'est l'analyse des caractères spécifiques des composants d'un ensemble ou d'un phénomène, afin de les décrire et d'établir une classification (ROUBAI CHORFI, 2013).

Le type: est la catégorie qui possède les mêmes caractéristiques urbanistiques et architecturales. La détermination de types se réalise par la recherche de coprésence et d'invariants d'une part, d'écarts et de variations d'autre part (Allain. R, 2004)

La typologie est donc l'étude et la classification raisonnée des types qui implique leur identification. Cette méthode s'opère à partir de plusieurs critères: dimensionnels, fonctionnels, distributifs, constructifs, et esthétiques,...etc. (Daniel Pinson 1998).

Dans notre cas, c'est l'étude des types de lotissements et leur classification.

Notre champ d'investigation étant réduit, notre étude va se porter seulement sur les lotissements d'ordre étatique de la ville de Batna.

L'outil choisi pour établir cette classification est le diagramme polaire, où chaque pôle représente un critère, qui est à son tour divisé en plusieurs sous critères selon l'échelle de LIKERT ou bien celle de THURSTONE. (Voir figure 01 : et tableau : 01).

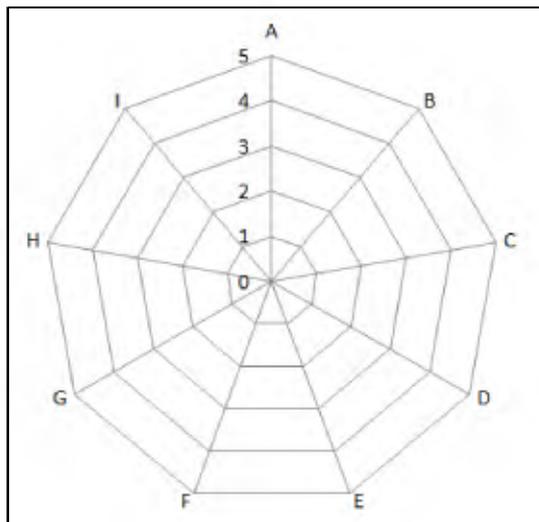


Figure 01: diagramme polaire. Source FARHI.A 1993, modifié par Auteure 2015.

A : forme du lotissement. (Varie de 1 à 5 selon l'échelle de Likert)

B : surface totale du lotissement. (Elle sera classifiée dans un intervalle de [25 000 - 500 000] M² et que chaque unité représente une surface de 95 000m²).selon l'échelle de Thurstone

C : époque (date de création du lotissement). Chaque unité représente une décennie à partir de 1970 jusqu'à 2020.

D : surface des espaces vert et divers. Dans un intervalle de [700-100 000m²] chaque unité représente 19 860m².

E : surface des équipements. Chaque unité représente 5600m² dans un intervalle de 0m² jusqu'à 28 000m²

F : nombre de lots par lotissement. Il sera étudié dans un intervalle de 150 jusqu'à 950 lots et chaque unité représente 160lots.

G : surface voirie, dans un intervalle de 11 000m² jusqu'à 101 000m².

H : Nombre d'aires de stationnement

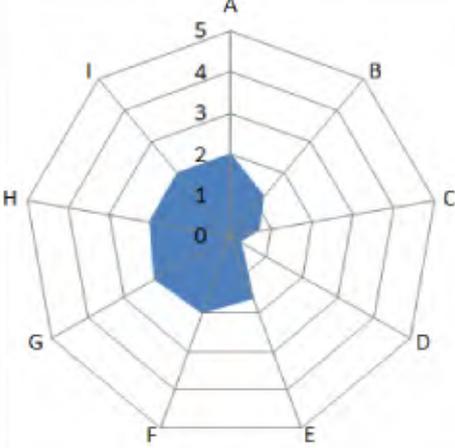
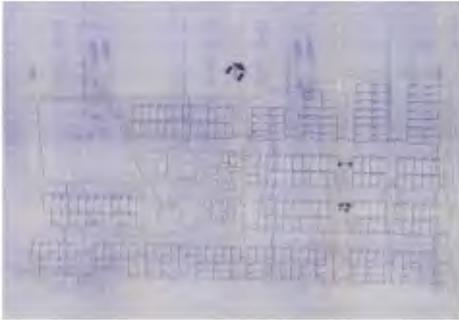
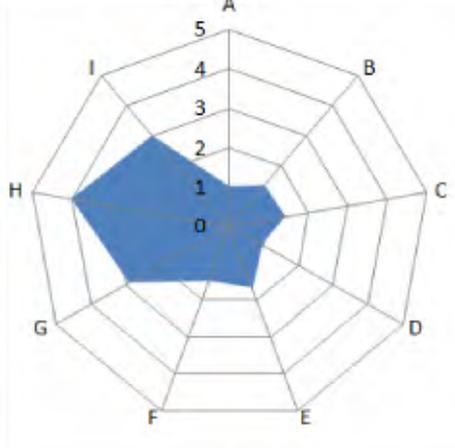
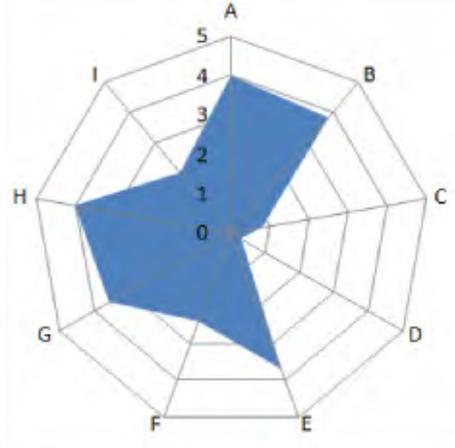
I : disponibilité de place/ placette/ aire de jeux.

Tableau 01 : critères de classification des lotissements et leurs espaces limitrophes.
Source : Auteur, 2015.

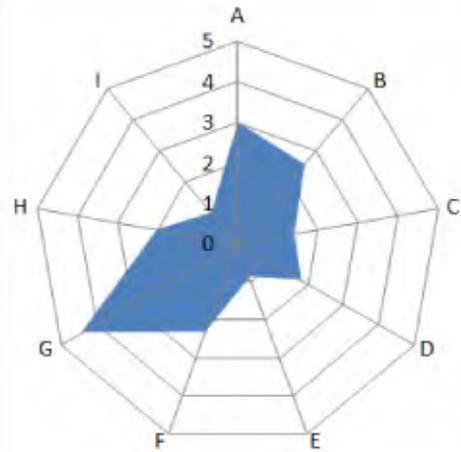
POLES	CRITERES DE CLASSIFICATION DES LOTISSEMENTS ET LEURS ESPACES LIMITROPHES									
A : forme de lotissement	1	rectangulaire	2	triangulaire	3	courbée	4	trapèze	5	ramifiée
B : surface	1	25 000-120000m ²	2	120000-215000 M ²	3	215000-310000M ²	4	310000-405000M ²	5	450000-500000m ²
C : date de création	1	1970-1980	2	1980-1990	3	1990-2000	4	2000-2010	5	2010-2020
D : surface espace vert	1	700-20 560m ²	2	20560-40 420m ²	3	40 420-60 280m ²	4	60 280-80 140 m ²	5	80 140-100 000m ²
E : surface des équipements	1	0-5600m ²	2	5600-11 200m ²	3	11 200-16 800m ²	4	16 800-22 400m ²	5	22 400-28 000m ²
F : nombre de lots	1	150-310	2	310-470	3	470-630	4	630-790	5	790-950
G : surface voirie	1	11000-29000m ²	2	29000-47000m ²	3	47000-65000m ²	4	65000-83000m ²	5	83000-101000m ²
H : nombre d'aire de stationnement	1	Inexistant	2	Très peu entre (1-4)	3	Moyen entre 5 à 8	4	Plus que 10		
I : existence d'aires de détente	1	PLACE/place tte	2	Jardin/ espace vert	3	AIRE DE JEUX				

On a appliqué avec un diagramme polaire tous ces critères sur tous les lotissements cités et localisés dans le chapitre précédent (chapitre IV). L'illustration de ces diagrammes est représentée dans le tableau numéro 02. Il faut bien noter aussi que les schémas d'organisation de la plupart des lotissements ont été relevés à partir de leurs plans de masse, d'implantation ou d'aménagement ainsi que les surfaces et l'ensemble des détails de leur bilan spatial.

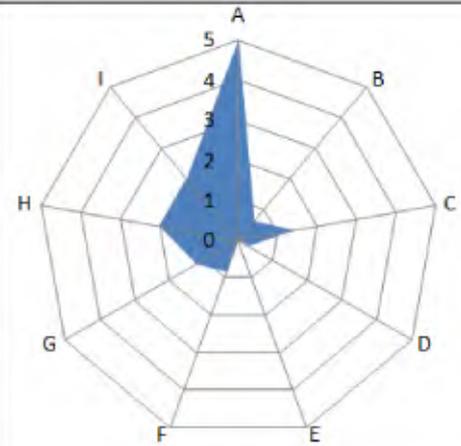
Tableau 02 : application du diagramme polaire sur les lotissements auto-construits. Source Auteure 2015

<p align="center">Plan de masse des lotissements auto construits planifiés</p>	<p align="center">Diagramme polaire</p>
<p>1- Lotissement Kemouni</p> 	
<p>2- Lotissement Bouarif :</p> 	
<p>3- Lotissement El Boustène</p> 	

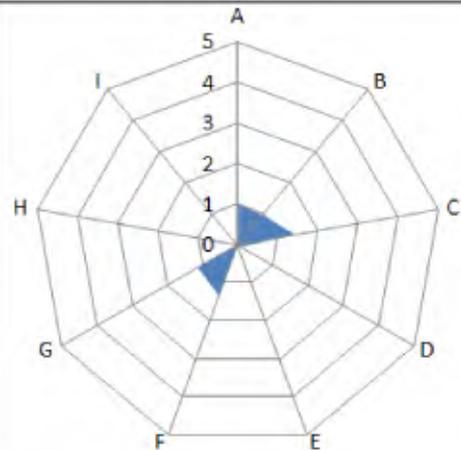
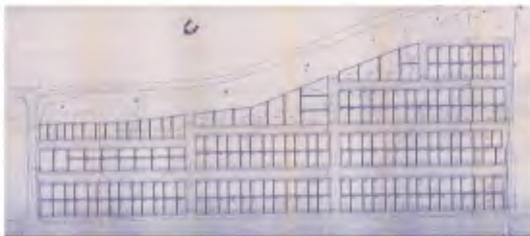
4- Lotissement El Zouhour 1ere et 2eme partie



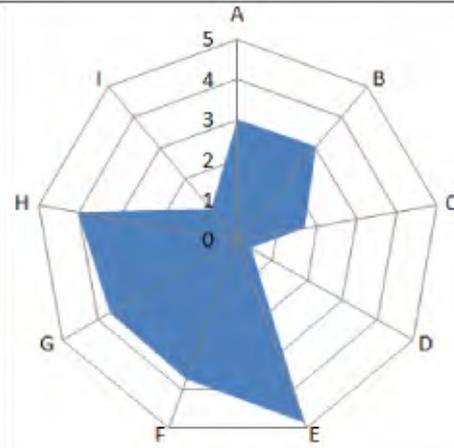
5- Lotissement Tamechit I



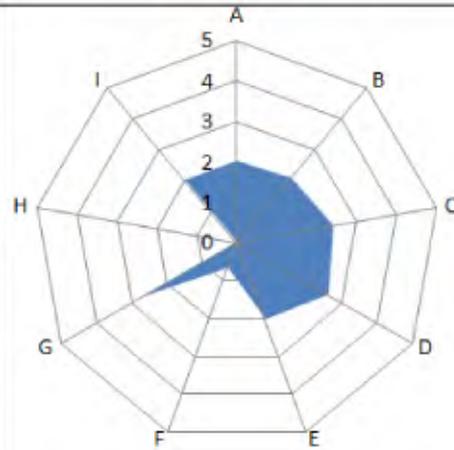
6- Lotissement Tamechit 2



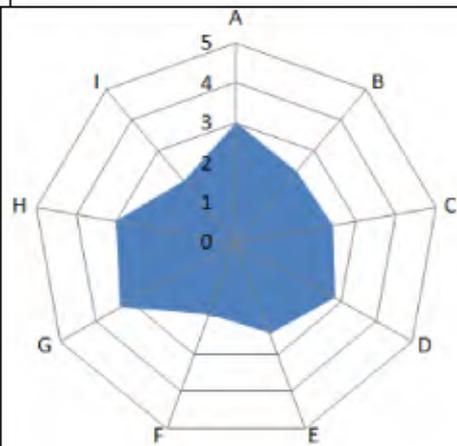
7- Lotissement Tamechit 3 et 4 :



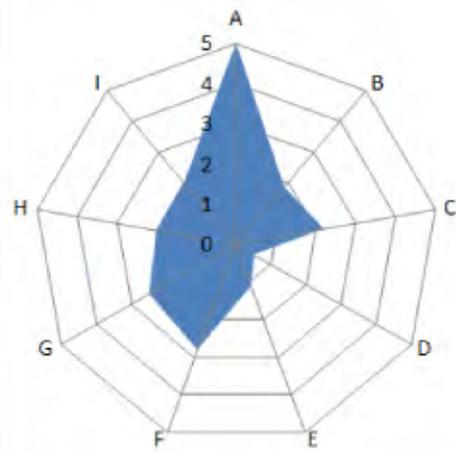
8- Lotissement El Moudjahidine A.B :



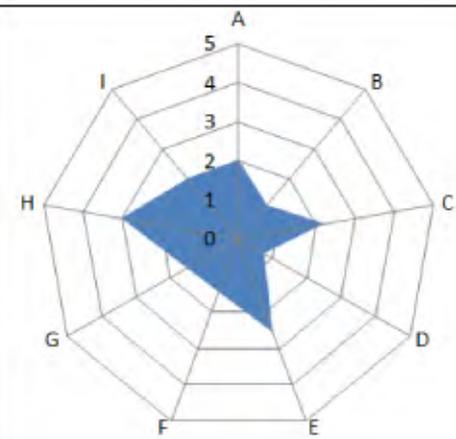
9- Lotissement El Moudjahidine C.D.E.F:



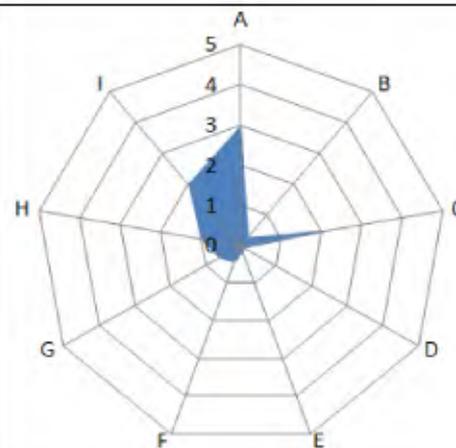
10- Lotissement Riadh I :



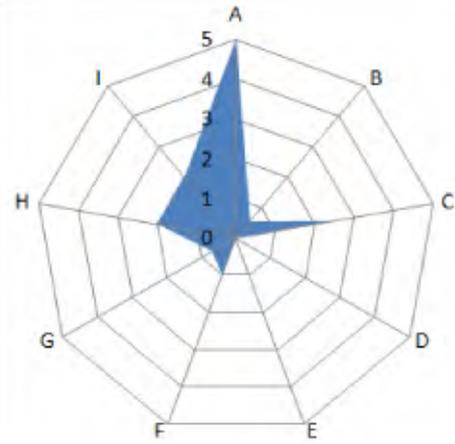
11- Lotissement Riadh II :



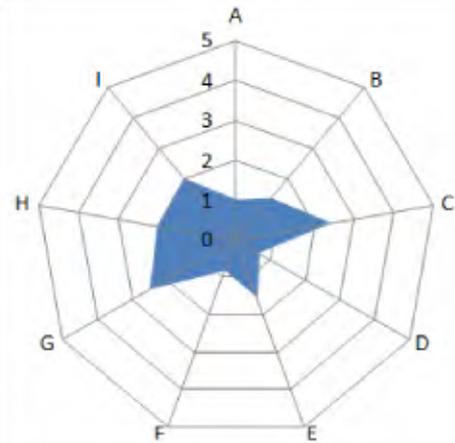
12- Lotissement Riadh III :



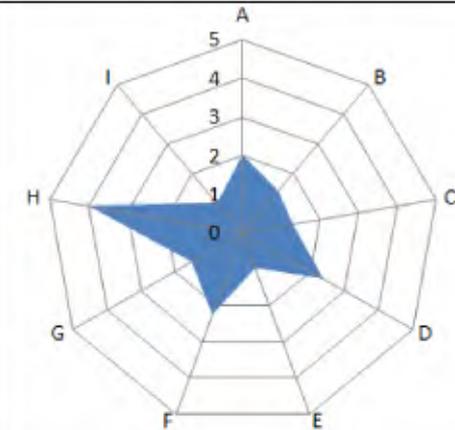
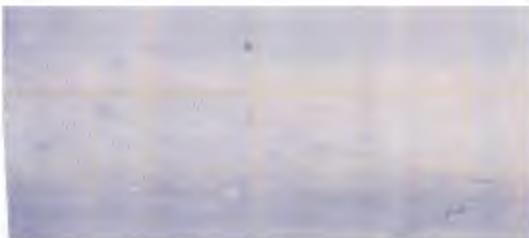
13- Lotissement El Fadjr Zmala :



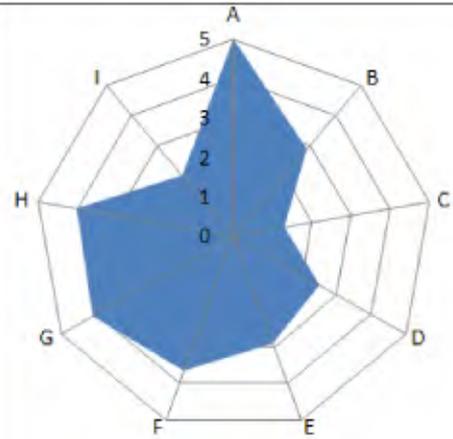
14- Lotissement CNEP 1+2 :



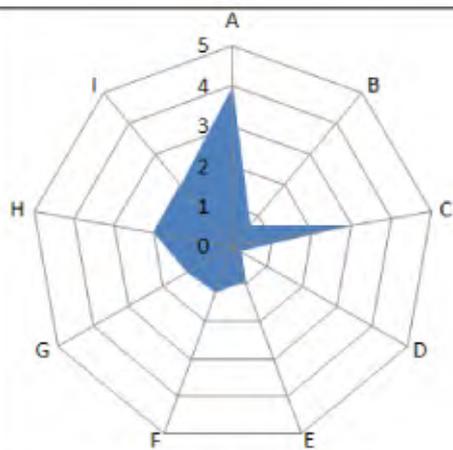
15- Lotissement Parc A Forage '1'



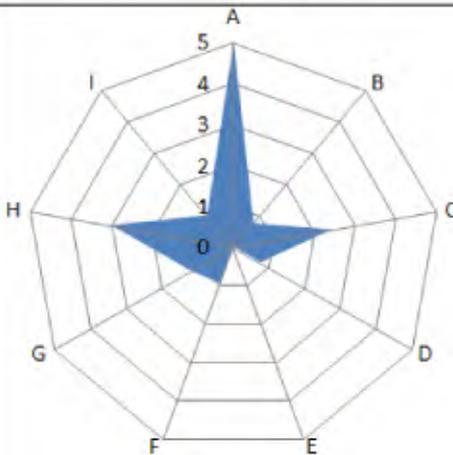
16- Lotissement Parc A Forage '2' :



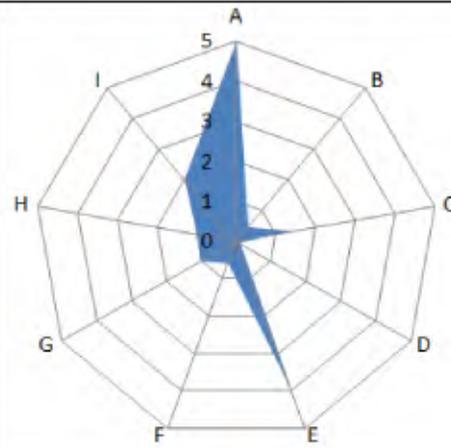
17- Lotissement La Sureté Parc A Forage :



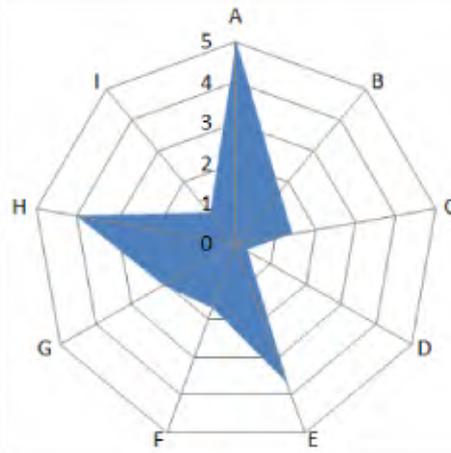
18- Lotissement 800 logement EL Moudjahidine :



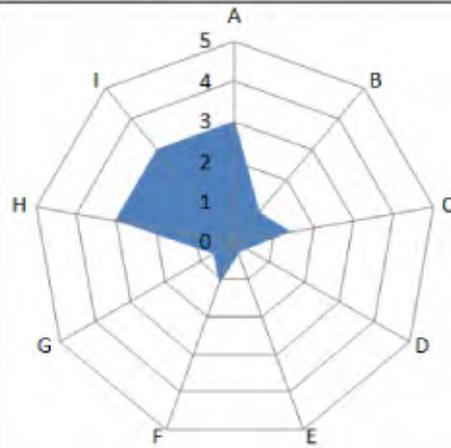
19- Lotissement Bozorane secteur 1 :



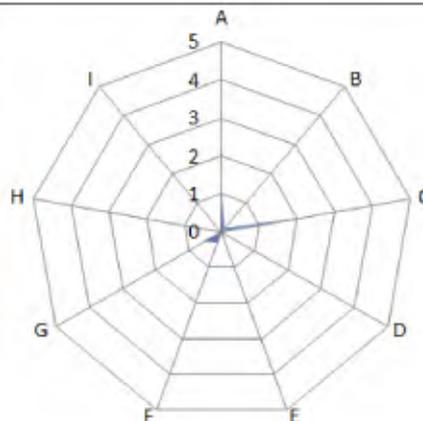
20- Lotissement Bozorane secteur 2+3 :



21- Lotissement Bozorane secteur 4 :



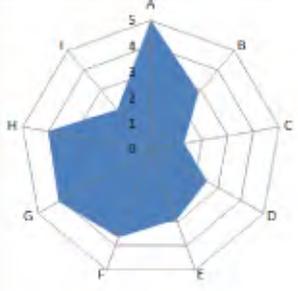
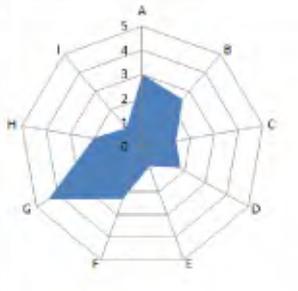
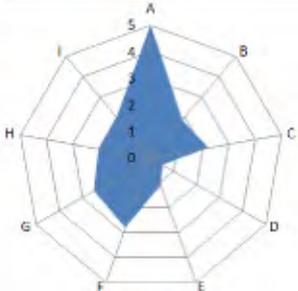
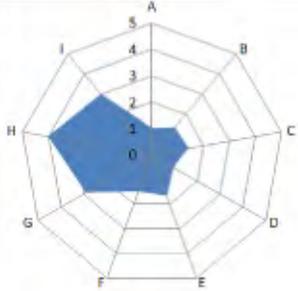
22- Lotissement Bozorane secteur 5 :



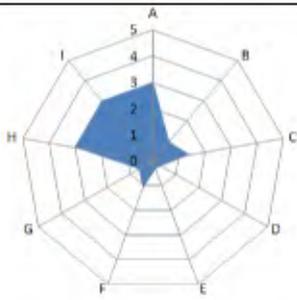
Après l’application du diagramme polaire, on a classifié les résultats selon un degré de ressemblance. Ce qui a donné lieu à trois classes majeurs de lotissements et leurs espaces limitrophes (voir tableau 03). Il faut noter qu’une quatrième classe est non prise en considération vu les résultats obtenus.

Tableau 03 : les classes typologiques des lotissements auto construits de la ville de Batna.

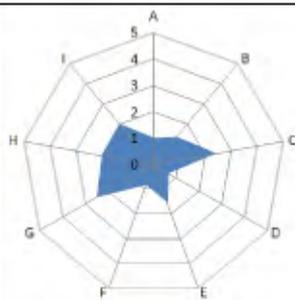
Source Auteur 2015.

CLASSE -I-		
		
1- Lotissement el Boustene 1+2	2- Lotissement paf 2	3- Lotissement El zouhour 1+2
		
4- lotissement Tamechit 3+4	5- lotissement El Riadh 1	6- lotissement Bouarif

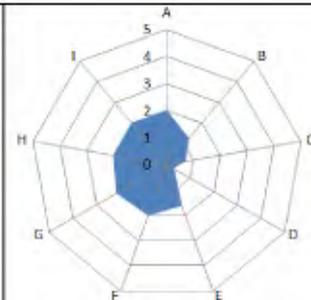
CLASSE -II-



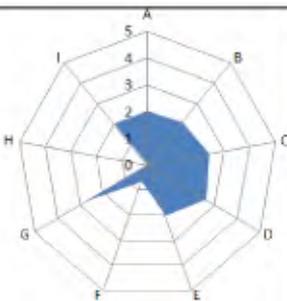
1- Lotissement bouzorane 4



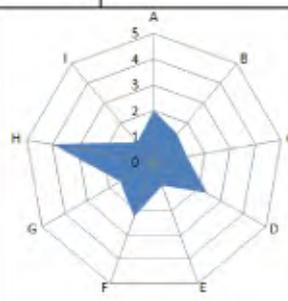
2- Lotissement CNEP



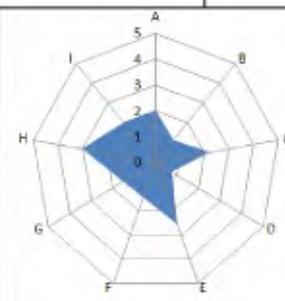
3-Lotissement kemouni



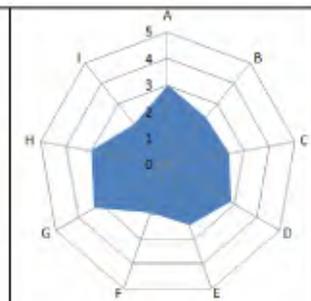
4-lotissement Moudjahidine AB El



5- lotissement parc à forage 1

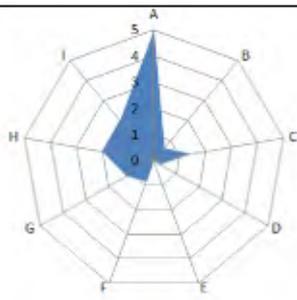


6- lotissement El Riadh 2

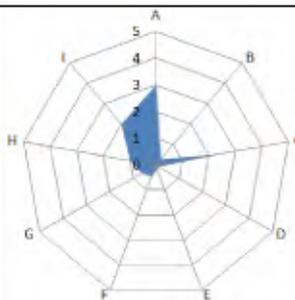


7- lotissement Moudjahidine C.D.E.F El

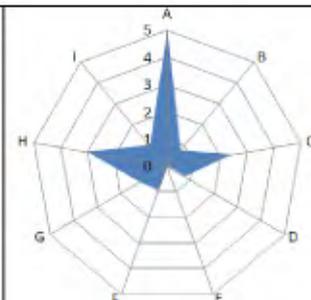
CLASSE -III-



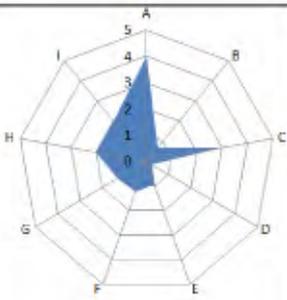
1- Lotissement Tamechit 1.



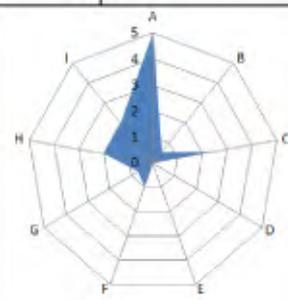
2- Lotissement Riadh 3



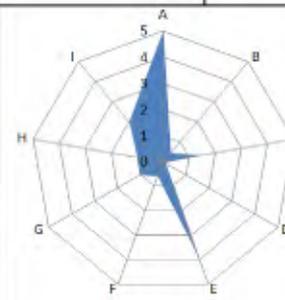
3-Lotissement 800 Moudjahidine.



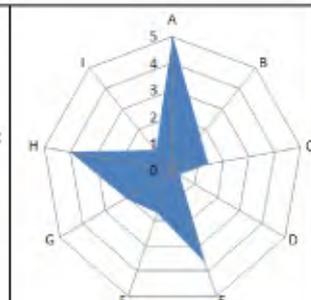
5-lotissement la sureté parc à forage.



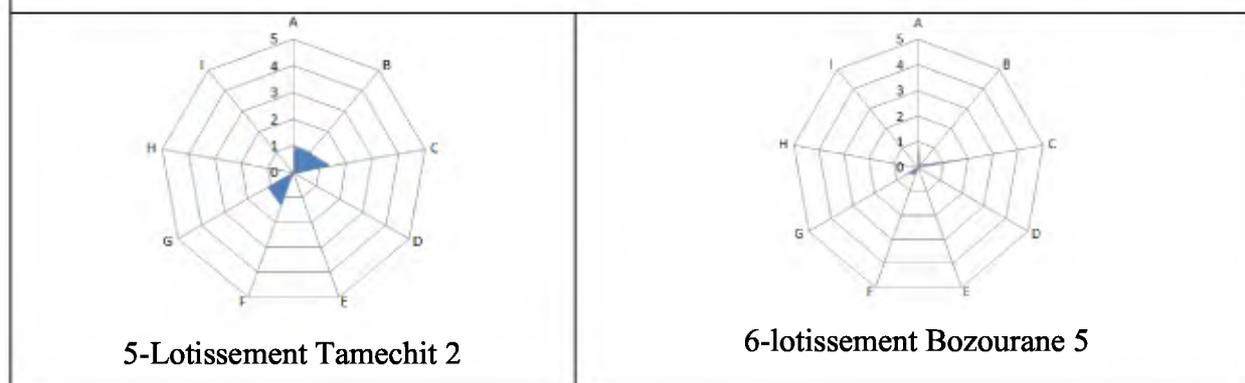
4- lotissement Zmala



5-lotissement Bozorrane 1



7-lotissement Bozorrane 2+3

CLASSE -IV- (non considéré)

Donc sur un tableau récapitulatif (tableau 04) on va ordonner à nouveau les trois classes typologiques des lotissements auto construits planifiés étatiques de la ville de Batna, on écartant définitivement la 4ème classe.

Tableau 04 : tableau récapitulatif des lotissements auto construits planifié de la ville de Batna

Source : auteur 2015

Classe I	Classe II	Classe III
1-lotissement El Riadh 1	1-lotissement Kemouni	1-Lotissement Bozourane
2-lotissement Parc à Forage 2	2-lotissement CNEP 1+2	2+3
3-lotissement Boustène 1+2	3-lotissement Bozorène 4	2-Lotissement 800
4-lotissement Bouarif	4-lotissement Parc à forage 1	Moudjahidine.
5-lotissement Tamechit 3+4	5-lotissement El Riadh 2	3-Lotissement El Riadh 3
6-lotissement Zohour 1+2	6-lotissement El Moudjahidine A.B	4- Lotissement Zmala
	7-Lotissement El Moudjahidine C.D.E.F	5- Lotissement La Sureté Parc A Forage.
		6- Lotissement Tamechit 1.
		7- Lotissement Bozourane 1

II- PRESENTATION GENERALE DES LOTISSEMENTS CHOISIS:

Après l'analyse typologique précédente, notre choix a été porté sur ces trois lotissements représentatifs ; lotissement Kemouni ; lotissement Boustène1+2 et lotissement Bozourane secteur 2+3. L'ancienneté de ces trois lotissements est le critère qui nous a permis de faire ce choix.

Un lotissement ancien est un lotissement achevé avec des espaces limitrophes complets et donc une diversité au niveau de modalités d'appropriation de l'espace limitrophe.



Figure 02 : carte de la ville de Batna montrant l'emplacement des trois lotissements représentatifs de notre étude (lotissement Kammouni en rouge, lotissement El Boustane en vert et lotissement Bouzorane secteur 2+3 en aubergine).

Source : <http://fr.academic.ru/dic.nsf/frwiki/2095139>, modifié par Auteure

II.1- LOTISSEMENT KEMMOUNI :

Il est situé au Sud Est de la ville de Batna. Il est limité au Nord par l'ancien quartier de Zmala et au Sud par le lotissement El Boustane, à l'Est par Boukal '3' et à l'Ouest par Hai Chouhada. (Voir figure 02).

Considéré parmi les tous premiers lotissements planifiés de la ville, le lotissement Kammouni, avec une surface de 120360m² est apparu à la fin des années soixante dix (1977). Il représente le premier lotissement communal post indépendance ou l'habitat est auto construit, d'une hauteur qui varie d'un R+1 jusqu'a R+5 ou plus. La forme générale du lotissement est trapézoïdale, il renferme 326 lots de formes et surfaces variées. Divisé en trois secteurs (A-B-C) avec quelques équipements d'une surface totale de 9200m² (mosquée, cinéma, annexe APC, école,...etc.) (Voir figure 03).



Figure 03 : plan d'aménagement du lotissement kemmouni (1999).

Source : bureau d'étude de topographie et route, modifié par Auteure, 2015.

II.2- LOTISSEMENT EL BOUSTANE :

El Boustane est situé au Sud Est de la ville de Batna, limité au Nord par le lotissement Kemmouni, au Sud par la cité 1200 logements (ZHUN I) à l'Est par Tamechit et à l'Ouest par Hai Chouhada (voir figure 02).

Il a été construit à partir de 1978, d'une surface de 364102m². Divisé en deux parties (1 et 2) sa forme générale est trapézoïdale aussi avec 387 lots. Il est constitué de quelques équipements (école, centre de santé,...etc.).



Figure 04 : lotissement El Boustane avec ces limites.

Source : Google Earth pro 2015, modifié par Auteure.

II.3- LOTISSEMENT BOUZORANE SECTEUR 1+2 :

Le lotissement (apparu en 1984) se situe dans la périphérie Nord Est de la ville de Batna. D'une forme ramifiée, sa surface qui dépasse les 150000m² englobe environ 272lots de différentes surfaces. Il contient quelques équipements (école, protection civile et mosquée) ainsi que plusieurs placettes non aménagées (voir figure 05).



Figure 05 : plan d'aménagement du lotissement Bozourane secteur 2+3.

Source : bureau d'étude de topographie et route 1995, modifié par Auteure.

III- LE DEROULEMENT DE L'OBSERVATION EN SITUATION (EXPLORATOIRE ET DIRECTE) :

L'observation en situation, comme technique de recherche, a été utilisée pour explorer notre terrain d'étude, c'est-à-dire les trois lotissements représentatifs choisis. Cette dernière va nous aider à collecter des informations sur les différentes pratiques d'appropriation des espaces limitrophes adoptées par les usagers.

En amont l'observation exploratoire a été utilisée afin d'explorer et sillonner nos lotissements, avec le but de collecter des informations nécessaires par le biais d'un tableau qui va nous aider à enregistrer les différents phénomènes observés. Il faut noter aussi qu'au cours de cette observation plusieurs photos ont été prises. Donc l'observation exploratoire va nous permettre de cerner les axes à étudier auxquels on n'a pas pensé (FARHI 2008).

Par la suite, on va observer directement le déroulement quotidien et habituel de ces comportements dans l'espace limitrophe sans prise de position. Au cours de cette technique, des informations vont être récoltées de la manière la plus objective qui soit en enregistrant les phénomènes les plus pertinents.

L'observation s'est déroulée en deux étapes, et elle va nous permettre aussi de répondre à la question ; de quelle manière les usagers utilisent-ils et s'approprient-ils ces espaces ?

* **ETAPE I** : Après avoir présenté les caractéristiques de chaque site, sa situation et ses limites, son environnement immédiat, le nombre de lots, d'équipements et les infrastructures qui existent, des visites préliminaires sur les trois lotissements nous ont permis d'explorer nos terrains d'étude. Suivant l'une des possibilités proposées par Schatzman et Strauss (1973), on a adopté l'observation par positions différentes afin de voir la diversité des situations.

À partir de ces premières observations, on a pu faire un état des lieux, un plan de déambulation tout en construisant au fur et à mesure nos propres indicateurs.

Au cours de cette étape et pour chaque lotissement on a noté les différents modes d'appropriations observées sur un tableau construit préalablement (voir annexes I). Ces tableaux vont nous permettre d'élaborer un plan général d'observation et nous aideront à récolter les informations suivantes :

- Noter les différents types d'espaces limitrophes ainsi que les différents modes d'appropriations (spatiale, sociale et commerciale), la nature d'activité qui se déroule dans chaque espace et leurs moments de pointe pour arriver à élaborer un planning d'observation pour chaque site.
- Classer la population qui fréquente ces lieux selon : l'âge (enfant, jeune, adulte et ceux du 3ème âge) le sexe (homme et femme) et la situation : résident ou non résident.
- On a marqué aussi que certains modes d'appropriations spatiales, représentent des traces et des comportements qui ne s'effectuent qu'à long terme. ils sont recueillis et enregistrés par des prises de photos.

A titre d'exemple, le tableau n°05 montre les observations et notes enregistrées pendant l'observation exploratoire du lotissement El Boustane. Ces informations notées ont été enregistrées selon le tableau de codage (voir tableau de codage en annexe III).

Concernant les deux lotissements restant Kemmouni et Bouzorane secteur 2+3, on joindra leurs tableaux en annexe (voir annexe I.1 et I.3).

Tableau 05 : tableau établi pendant l'observation exploratoire du lotissement El Boustane.

Source : auteure 2016

Lotissement	Catégorie d'espace limitrophe	Catégorie utilisatrice	Type d'appropriation (pratiques)	Résident /non résident
1-lotissement El Boustane	Rue principale	A A et V J et A	P.Cm (exposition, dépôt, travail) P.Cm.IF (vente) P.So (lavage de voiture près des maisons et les points d'eau)	Ré + N-Ré Ré + N-Ré Ré + N-Ré
	Ruelle	E, J et V A A, J et V J et A	P.So (jeux, rencontre, détente) P.S (marquage, dépôt, E. travail) P.Cm.IF (informel) P.So (lavage de voiture)	Ré Ré N-Ré Ré
	Impasse	E A(P.I +P.C)	P-So (jeux) P-S (marquage privatisation, délimitation)	Ré Ré

Trottoir	E	P.So (jeux)	Ré
	V	P.So (loisir, rencontre)	Ré + N-Ré
	A	P.S (plantation, végétation)	Ré
	A, J, V	P.S (stationnement)	Ré + N-Ré
	A	P.S (clôture, cour)	Ré
Aire de stationnement	A	P.Cm.f (exposition, lieu de travail)	Ré + N-Ré
	A et V	P.Cm.IF (vente)	N-Ré
Placette/place	A	P.Cm.IF (vente)	N-Ré
	E	P.So (jeux)	Ré
	J, A	P-Cm.IF (vente)	N-Ré
Jardin /Espace vert	J, A	P-S (stationnement)	Ré + N-Ré
	V	P.So (loisir, rencontre)	Ré
Aire de jeux	All	Désap (poubelle, raccourcis)	Ré
	/	/	/

Des visites préliminaires nous ont permis de nous adapter aux lieux ce qui a facilité l'étape suivante.

*** ETAPE II :** c'est le déroulement de l'observation proprement dite sur chacun de nos sites choisis. Selon un planning réparti sur la durée d'un mois, à raison de quatre jours d'observations pour chaque lotissement (deux jours de semaine et deux le weekend) selon le rythme de deux matinées et deux après midi à différentes heures (voir tableau 06).

Tableau 06 : planning des périodes d'observations des lotissements choisis. Source : Auteur 2016

Lotissement	Jours de semaine	Weekend
1- Lotissement Kemmouni	Lundi 18/01/2016 Mercredi 20/01/2016	Vendredi 22/01/2016 Samedi 23/01/2016
2- Lotissement El Boustane	Mardi 26/01/2016 Jeudi 28/01/2016	Vendredi 29/01/2016 Samedi 30/01/2016
3- Lotissement Bozourane	Dimanche 31/01/2016 Mardi 02/02/2016	Vendredi 05/02/2016 Samedi 06/02/2016

Les informations récoltées ont été enregistrés par le biais de quatre grilles d'observations (voir annexe I). Ces dernières ont été élaborées selon notre base conceptuelle, les objectifs fixés et surtout à partir des informations recueillies durant la première étape.

Ces grilles nous ont permis de noter pour chaque pratique d'appropriation observée et dans chaque lotissement ;

- Son intensité sur une échelle allant de l'intensité la plus faible à la plus forte (voir modèle 1 annexe I).
- Type d'espace limitrophe où se déroulent ces pratiques ; trottoir, rue et ruelle, impasse, parking, place et placette, etc. (voir modèle 2 annexe I)
- Sa nature et les personnes concernées ; pratique individuelle, collective, masculine ou féminine, résident ou non résident (voir modèle 3 annexe I)
- Sa fréquence ; quotidienne, occasionnelle, diurne, nocturne, pratiqué en jours de semaine ou durant les weekends. (voir modèle 4 annexe I).

Dans cette étape et contrairement à la précédente, des discussions avec les habitants des trois lotissements et quelques entretiens avec les usagers ont été faites dans le but de se renseigner sur certaines pratiques occasionnelles (surtout sociale) comme le cas des fêtes, décès et les pratiques nocturnes. Quelques données concernant d'autres types de pratiques non observées ont été récoltées sur la base de ces entretiens.

Vu le nombre important de grilles d'observations (quatre grilles pour chaque lotissement, ce qui représente dans l'ensemble douze grilles), quatre grilles de synthèse englobant les résultats obtenus des trois lotissements observés ont été construites au fur à mesure de l'analyse. Il faut prendre en considération que les données enregistrées sur chaque grille

d'observation ont été codées pour faciliter l'analyse par la suite (voir tableau de codage en annexe III).

- LES LIMITES DE L'OBSERVATION:

Les résultats obtenus de l'observation en situation nous ont permis de récolter des informations en temps réel sur les diverses façons de s'approprier les espaces limitrophes.

Au cours de cette opération, on a remarqué qu'autour de ces espaces limitrophes se dessine une polyvalence d'usages et pratiques, des activités qui se déroulent dans les trois lotissements. Ces constats confirment l'existence et la variété des modes d'appropriation par différents usagers des espaces limitrophes dans les lotissements auto construits planifiés de la ville de Batna.

Toutefois cette technique ne permet pas de collecter toutes les données nécessaires à l'analyse. Pour plus d'objectivité dans notre recherche tout en essayant d'arriver à des résultats plus fiables qui confirment une fois de plus notre hypothèse, une deuxième technique qui complètera notre étude s'avère nécessaire, il s'agit de la technique du questionnaire interview. Ce dernier se présente sous forme d'un formulaire de questions posées par le chercheur qui notera en même temps les réponses fournies par les répondants.

Ainsi le choix de réaliser une enquête s'inscrit dans notre continuité méthodologique et celles de plusieurs travaux sociologiques, anthropologiques et représentatifs de l'espace urbain.

IV- PRESENTATION ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE:

L'enquête est la méthode de recherche classique la plus utilisée dans les études qui touchent de près les différentes problématiques de l'espace urbain. Elle permet de recueillir et analyser des données liées à la ville et ses composantes. Avant d'entamer la technique utilisée dans cette seconde partie et qui est le questionnaire on va essayer de donner quelques informations sur notre échantillonnage.

IV.1-Echantillonnage : notions de base et choix d'échantillon

L'échantillon en lui-même n'est pas intéressant, ce sont les conclusions sur la population que l'on peut tirer qui en font l'intérêt (F. Kohler, 2015).

La population statistique est l'ensemble sur lequel des méthodes et techniques de présentation et d'induction statistique sont appliquées. Toute observation partielle d'une population statistique est appelée sondage. Souvent les chercheurs essaient d'extrapoler les résultats observés à la totalité de la population. Une unité de sondage (ou unité d'échantillonnage) est un regroupement d'unités statistiques (J. VAILLANT 2005).

Une méthode d'échantillonnage (ou de sondages) décrit la façon dont la population statistique sera observée partiellement à travers un de ses sous-ensembles, appelé échantillon. Plan de sondages, plan d'échantillonnage, procédure d'échantillonnage ont des définitions équivalentes à celles de méthode de sondages. En revanche l'ensemble d'outils statistiques qui vont permettre l'étude d'une population statistique donnée est appelé théorie des sondages ou théorie d'échantillonnage (Tillé, 2001).

Concernant la taille de l'échantillon, on peut dire que c'est l'effectif de cette étude, c'est à dire le nombre d'individus statistiques observés dans la population statistique. Quand cette dernière est observée complètement, on parle d'échantillonnage exhaustif ou de recensement, c'est à dire que l'échantillon est l'équivalent d'une population statistique toute entière (Matthieu Wilhelm, 2014).

Dans certaines études, on trouve souvent la notion de « population cible » et aussi celle de « base de sondage ». Concernant la population cible, c'est l'ensemble pour lequel on veut récolter des informations et sur lequel doivent porter les conclusions de notre étude. Elle est différente de la population statistique dans le cas où ses éléments ne peuvent être tous répertoriés ou soumis à des difficultés et contraintes liées à l'étude menée. La base de sondage est déterminée, après avoir défini la population cible. Idéalement, c'est une liste de tous les individus de la population cible. Autrement dit, une base de sondage est une liste d'individus de la population statistique à partir de laquelle on tire l'échantillon (J. VAILLANT 2005).

Pour construire un échantillon on a deux approches; méthodes aléatoires (probabilistes) et les méthodes non aléatoires (non probabilistes). Les méthodes non aléatoires sont des méthodes où le concept de « chance égale » est absent. Elles ne nécessitent pas de base de sondage. Elles sont souvent utilisées pour des études exploratoires quand il est impossible ou non envisageable d'utiliser la méthode aléatoire (F. Kohler, 2015).

Dans notre cas l'enquête s'est déroulée sur l'ensemble des trois lotissements choisis auparavant (lotissements représentatifs). L'observation en situation a été effectuée sur une

population mère « statistique » (résidents et non résidents) représentée par l'ensemble des usagers de l'espace limitrophe (échantillonnage exhaustif).

Pour le questionnaire, la population cible sera déterminée à partir des éléments précédents. N'empêche que certains membres de cette population ne sont pas observés au moment de la collecte des données, et d'autres ne pourront pas répondre à toutes les questions posées (les non résidents). L'échantillonnage est donc un échantillonnage non probabiliste dirigé ou par choix raisonné. Le Plan d'échantillonnage c'est un plan par commodité, dont on a choisi des individus statistiques qui sont d'accès facile (voir tableau 7).

De cela l'enquête par questionnaire interview ne s'appliquera qu'à la population réellement observée parmi les usagers résidents de chaque lotissement.

Pour résumer, on présente les tableaux suivants :

Tableau 07 : plan d'échantillonnage. Source : Auteure, 2016

Population statistique	Unité statistique	Population cible	Caractère étudié
L'ensemble des usagers des espaces limitrophes dans les lotissements (résident non résident)	Les résidents parmi les usagers des espaces limitrophes dans chaque lotissement	Ensemble des usagers observés parmi les résidents des espaces limitrophes	Modalités d'appropriation de ces espaces limitrophes

Tableau 08 : taille de l'échantillon de population interviewée. Source : Auteure 2016

Nom du lotissement	Taille de l'échantillon/ nombre individus
Lotissement Kemmouni	47
Lotissement El Boustane	51
Lotissement Bouzorane secteur 2+3	43
Total	141

IV.2- CONSTRUCTION DU QUESTIONNAIRE INTERVIEW

Un questionnaire est un document sur lequel sont notées les réponses ou les réactions d'un individu pendant l'enquête.

Il existe deux types de questionnaires :

- a) **Les questionnaires d'administration directe** : dans ce cas, la personne interrogée note elle-même ses réponses sur le questionnaire. La personne qui mène l'enquête (l'enquêteur) peut être ou non présente ; si elle est présente, elle peut éventuellement préciser le contenu d'une réponse si l'enquêté le demande. (BERTHIER. N, 1998)
- b) **Les questionnaires d'administration indirecte** : dans ce cas, c'est l'enquêteur qui note les réponses que lui fournit le sujet. L'enquêteur est donc forcément présent.

L'administration indirecte permet d'obtenir les meilleurs résultats mais nécessite des moyens plus importants ; lorsque le nombre de personnes à interroger est très important ou la formulation extrêmement précise, il faut utiliser l'administration directe (Corinne Ratier, 2000).

La préparation du questionnaire interview est étroitement liée aux objectifs à atteindre de l'enquête. Elle détermine aussi la validité ou non de l'hypothèse de recherche préalablement construite. Le formulaire a été rédigé et posé de façon à obtenir les réponses qui vont confirmer et appuyer les résultats obtenus de la méthode précédente c'est-à-dire de l'observation en situation. Il a été établi à l'aide du logiciel Sphinx plus² V5, sur la base de notre analyse conceptuelle (Voir figure 06).

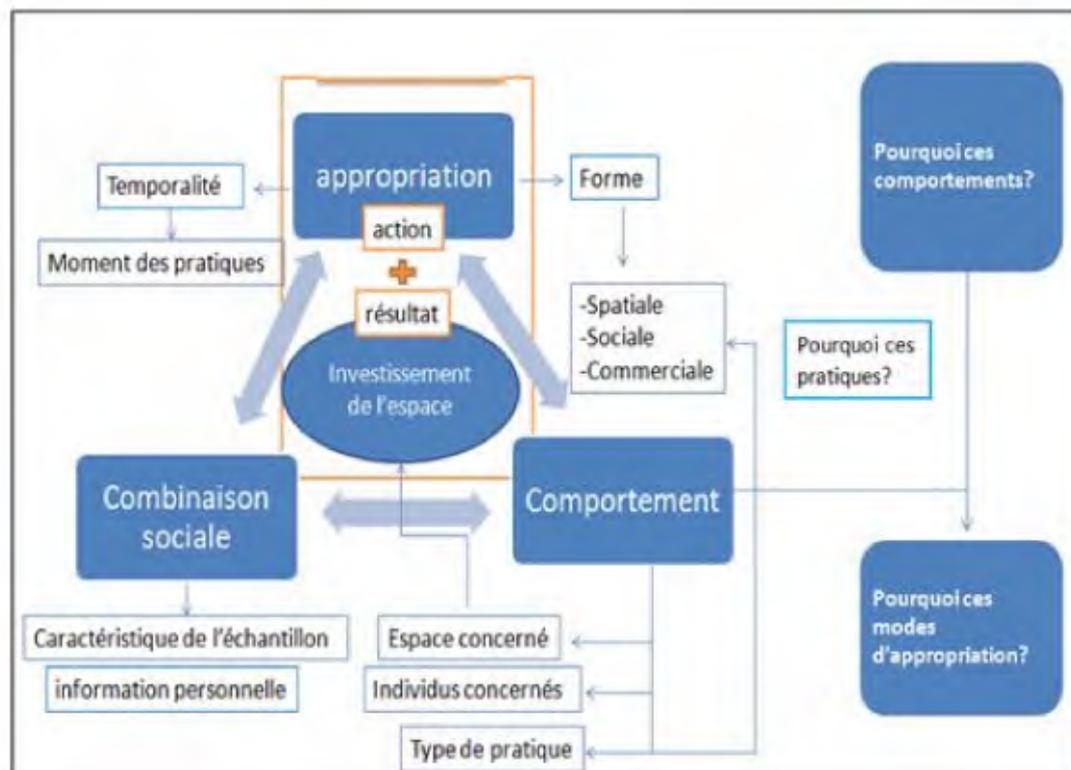


Figure 06 : schéma qui représente le contenu général des questions posées, fondées sur une base conceptuelle. Source : Auteure, 2016.

Notre formulaire de question interview est essentiellement composé de questions fermées à choix unique et multiple. Mais on trouve aussi des questions dichotomiques, une question à échelle (échelle de LIKERT) et quelques questions ouvertes (voir tableau 09). L'utilisation des questions filtrées et le renvoi de ces dernières permettra de se passer de certaines questions lorsque l'interviewé n'est pas concerné (Voir le formulaire en annexe II). Les questions ont été formulées et surtout posées aux interviewés avec un vocabulaire simple et facilement compréhensible, avec les deux langues (français et arabe « populaire » pour certain cas ». On note un grand nombre de questions (38). Le formulaire est structuré et réparti en quatre parties de la manière suivante :

Partie I : est consacrée aux informations personnelles de chaque observateur interrogé. Les questions posées sont d'ordre général, qui vont nous permettre de classer les interviewés selon différents critères (âge, sexe, profession, niveau d'instruction,... etc.)

Partie II : comprend les questions relatives aux modalités d'appropriation spatiales des espaces limitrophes dans l'objectif est de savoir comment les usagers s'approprient cet espace et pour quelle raison.

Partie III : sont évoquées les modalités d'appropriation sociale, ainsi que les raisons d'un tel comportement sur l'espace limitrophe.

Partie IV : cette partie sera consacrée aux questions relatives aux modalités d'appropriation commerciales (formelles et informelles) et les raisons qui poussent les usagers à ces pratiques.

Nous concluons notre formulaire avec la question à échelle sur le niveau de satisfaction du fait d'habiter ces lotissements. Cette question sera suivie d'une autre ouverte sur les éventuelles remarques et avis des usagers quant aux manques concernant les espaces limitrophes dans chaque lotissement.

Le tableau suivant présente tous les types de questions posées au cours de notre enquête :

Tableau 09 : types de questions. Source : Auteure, 2016.

Questions fermées à choix unique	Questions fermées à choix multiples	Questions dichotomiques	Questions à échelle	Questions ouvertes
De Q1 à Q4	De Q12 à Q16	Q17 et Q18	Q37	Q5
De Q6 à Q10	Q19 et Q20	Q26		Q11
Q21	De Q22 à Q24			
Q25	Q27	Q28		
Q29				Q38
Q31	Q30			
Q33	Q32			
Q37	De Q34 à Q36			

IV.3-LE DEPOUILLEMENT DU QUESTIONNAIRE INTERVIEW

Après avoir interviewé et récupéré la totalité des réponses, un système de codage a été effectué pour pouvoir faciliter la saisie (voir les tableaux de codage en annexe III).

Chaque question est représentée par son numéro et le nom de la variable qu'elle représente. Par exemple pour la question n° 2 « quel âge avez-vous? » la variable est « âge ». Le code de chaque modalité de réponse est sous deux formes ; un code numérique constitué à partir du numéro de la question, suivi par le rang et classement de cette modalité, aussi d'un code texte qui représente l'abréviation de la réponse (voir tableau 10).

Tableau 10 : extrait du tableau codage d'indicateurs et modalités de réponses.
Source : Auteure, 2016.

Indicateurs	Variable	Modalité de réponse	Rang et code de modalité de réponse	Codage
1. sexe	Sexe	Homme	1.1	H
		Femme	2.2	F
2. Age	Age	Moins de 15ans	2.1	< 15A
		Entre 15 et 25 ans	2.2	15A-25A
		Entre 25 et 35ans	2.3	25A-35A
		Entre 35 et 55ans	2.4	35A-55A
		Plus que 60ans	2.5	> 60A
13.	Raisons	Espace libre et non	13.1	Es.lib.N.amég

l'appropriation de trottoir par une clôture	Ap.T. clôture	aménagé		
		garder une intimité	13.2	intim
		Position convenable/Logement	13.3	Pos.conv
		Autres	13.4	Aut
14. l'appropriation du trottoir par stationnement	Raisons Ap.T.Sta	Manque de parking dans le lotissement	14.1	M.P.Lot
		des raisons de sécurité (surveillance)	14.2	Sécu/surv
		Position convenable (proximité)/Logement	14.3	P.conv.log

La saisie des réponses a été faite à l'aide de l'option « saisie rapide » du logiciel sphinx plus² V5, où chaque page représente les réponses d'un individu. Donc tous les formulaires saisis ont été transformés dans une base de données sous forme d'un tableau (tableur) dans lequel : une ligne représente un individu et la colonne représente une variable (voir figure 07).

The screenshot shows the Sphinx Plus 2 V5 software interface. At the top, it displays 'Echantillon total : 43 observations'. Below this, there are tabs for 'Variables', 'Observations', 'Fiches', 'Liste de valeurs', and 'Résumé'. A toolbar contains buttons for 'Sélectionner...', 'Remplacer...', 'Copier', and 'Coller'. The main area is a data table with 13 columns and 25 rows. The columns are labeled as follows: 1. sexe, 2. âge, 3. niv.d'instru..., 4. profession, 5. profession..., 6. Situa fam, 7. statutent, 8. statutent2, 9. statutent3, 10. type d'ha..., 11. type d'ha..., 12. Ap. Trottoir, 13. Ap. Trottoir, 13. raisons (...), 13. raisons (...). The rows contain individual survey responses for 25 different individuals.

Figure 07 : la saisie de données à l'aide de logiciel sphinx plus² V5 sous forme d'un tableur où chaque ligne représente un interviewé et chaque colonne une variable.
Source : tableur de sphinx plus² par auteur, 2016

CONCLUSION

Après une étude typologique sur l'ensemble des lotissements auto-construits planifiés étatiques de la ville de Batna, une classification a été établie à l'aide d'un diagramme polaire, dans le but était de déterminer l'échantillon de notre recherche c'est-à-dire le lotissement représentatif.

Cette méthode nous a permis de sélectionner trois lotissements à étudier ; lotissement Kemmouni, lotissement El Boustane et lotissement Bouzorane secteur 2+3.

Après la détermination de notre corpus, faire une enquête semble être nécessaire pour atteindre nos objectifs. L'intérêt principal est d'identifier les structures de correspondance entre l'espace social et son support spatial. Ces structures renvoient à des mécanismes dynamiques dans la recherche d'équilibre et d'ajustement entre les représentations de l'espace limitrophe et les formes d'appropriation que les habitants mettent en œuvre au cœur de cet habitat individuel très répandu.

L'observation en situation est la première technique utilisée, afin d'explorer notre terrain d'étude, collecter les différentes informations et les différentes pratiques d'appropriations relatives à l'espace limitrophe. L'observation s'est déroulée en deux étapes : la première était sous forme de visite préliminaire aux trois lotissements représentatifs (Kemmouni, El Boustane et Bouzorane secteur 2+3). Durant cette étape, on a pu, d'une part enregistrer plusieurs phénomènes observés à l'aide d'un tableau préalablement construit, et d'autre part s'adapter aux lieux en établissant un planning général d'observation.

La deuxième étape constitue l'opérationnalisation de cette technique, en enregistrant par le biais de quatre grilles les phénomènes observés pendant des journées bien précises. Ces grilles d'observation ont été construites sur une base conceptuelle, et toutes les informations enregistrées ont été codées par la suite afin de faciliter l'analyse.

Pour plus d'objectivité dans notre recherche, la technique de questionnaire interview était choisie afin de compléter le travail effectué durant l'observation en situation. Concernant l'échantillonnage, on a choisi un échantillonnage non probabiliste dirigé ou par choix raisonné. La procédure d'échantillonnage ou la méthode de sondage, était un plan par commodité, dont on a choisi des individus statistiques qui sont d'accès facile, on s'est donc limité à 141 interviewés.

Les questions posées sont essentiellement composées de questions fermées à choix unique et multiple. On trouve aussi une question à échelle (échelle de LIKERT) et quelques questions ouvertes. Toutes ces questions forment un formulaire construit lui aussi sur notre base conceptuelle.

Pour parvenir à faciliter l'analyse, un codage à été effectué sur l'ensemble du formulaire, y compris sur les réponses. Ces dernières ont été saisies à l'aide d'un logiciel de statistique choisi (sphinx plus² V5). Ces résultats obtenus seront analysés par la suite à deux niveaux. En premier lieu, l'analyse uni-variée ou le tri à plat, ensuite le tri croisé ou bien l'analyse bi variée.

CHAPITRE VII

**« L'APPROPRIATION DE L'ESPACE LIMITROPHE:
UN PRODUIT SOCIAL D'UNE ACTION SPATIALE »**

INTRODUCTION

Ce chapitre présentera l'analyse des résultats obtenus après une enquête réalisée au sein des lotissements choisis. Cette analyse statistique des données recueillies et saisies via le logiciel sphinx plus² v5, va nous permettre d'examiner les relations de prédiction entre nos différents concepts.

Donc cette dernière partie de l'enquête comportera la démonstration qui sera consacrée d'une part à l'interprétation des résultats de l'observation, à traiter les données recueillies par les interviewés du questionnaire et de l'entrevue de recherche dans le but d'atteindre nos objectifs.

I. ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'OBSERVATION :

Nos grilles d'observation comprennent les types, les modalités des pratiques et les activités qui se déroulent dans chaque lotissement en indiquant la date et l'heure de l'observation. L'intensité des pratiques d'appropriation a été mesurée sur l'échelle de mesure de LIKERT. Cette dernière varie de 0 à 5 : 0 (non observée), 1 (très faible), 2 (faible), 3 (moyen), 4 (intense) et 5 (très intense).

Après avoir observé les lotissements pendant des jours différents, on a procédé à l'analyse et au traitement des résultats récoltés. Les résultats consignés dans les grilles d'observation seront rassemblés dans un tableau, afin de pouvoir faire une comparaison entre l'intensité des différents modes d'appropriation. Opérationnellement et sur terrain cette intensité a été mesurée en fonction du nombre d'espaces et de personnes concernés par la pratique (voir tableau 01).

Tableau 1 : mesure de l'intensité des pratiques selon les résultats obtenus de l'observation.
Source : auteure, 2016

Résultat (en moyenne)/ N° de populations et espaces observés	Mesure d'intensité
≥ 50%	Très intense
35 à 50 %	Intense
15 à 35 %	Moyen
5 à 15%	Faible
<5%	Très faible

De l'observation exploratoire, on peut dire qu'il y'a une polyvalence des pratiques et d'activités qui se déroulent au niveau des espaces limitrophes dans chaque lotissement. De ces phénomènes, on peut citer:

1- **Pour les pratiques spatiales** ; les phénomènes marquants sont :

- La privatisation de l'espace limitrophe par ;
 - La construction de clôture qui engendre l'annexion ou l'accaparement total de l'espace limitrophe, le trottoir dans la plupart des cas (Voir figure 01).
 - L'occupation des trottoirs en guise de parking et espace de stationnement qu'ils soient étroit (à proximités des maisons) ou plus large (aux alentours des équipements).
 - La transformation des ruelles en impasses. Cet acte peut être individuel comme il peut être le fait d'un groupe d'individus (voisins) (Voir figure 02).
- L'appropriation de l'espace limitrophe par des signes et objets symboliques que l'usager utilise intentionnellement ou non afin de contrôler et marquer l'espace qu'il considère comme le sien ;
 - La plantation de diverses végétations dans le but ; soit d'interdire l'accès aux autres c'est-à-dire avoir un contrôle total de l'espace, soit pour le démarquer et le délimiter (espace de voisinage) ou tout simplement dans le but d'embellir son territoire (voir figure 03).



Figure 01: photos montrant quelques pratiques spatiales (privatisation de l'espace limitrophe), à gauche construction de clôture (lotissement Bozourane secteur 2+3). A droite occupation des trottoirs par des voitures (lotissement Kemmouni). Source : Auteure 2016



Figure 02 : privatisation de l'espace limitrophe de différente manière le cas d'une ruelle à gauche (interdire le passage et transformer la ruelle en parking lotissement Boustane) et à droite construire un mur et transformer un passage en impasse ; lotissement Bozourane secteur 2+3). Source : Auteur 2016



Figure 03 : plantation et appropriation de l'espace limitrophe dans ce cas des trottoirs par la plantation de différentes végétations ainsi la disposition d'une clôture pour marquer les limites entre voisin, lotissement Bouzorane secteur 2+3. Source Auteure, 2016

2- Pour les pratiques sociales, on a :

- L'appropriation par des pratiques de loisirs ;
- Le regroupement des retraités et les gens de 3ème âge; sur les trottoirs (places à palabres)
- Les trottoirs et les ruelles sont transformés en terrain de jeux pour enfants (voir figure 04)
- L'appropriation par des pratiques liées à l'évitement de l'espace (créés des raccourcis) ou au délaissement, autrement dit une désappropriation de l'espace (voir figure 05).
- L'apparition des points d'eau, qui se transforment en espace pour lavage de voiture (voir figure 06).



Figure 04 : deux photos prises dans le lotissement de Kemmouni et qui montrent des enfants qui occupent les trottoirs pour en faire un espace de jeux. Source : auteure 2016



Figure 05 : délaissement de l'espace limitrophe ; à la base c'était une placette ; source photos prise dans le lotissement d'El Boustane 2016



Figure 06 : différentes prises de différents endroits du lotissement el Boustane et kemouni montrant un nouveau mode d'appropriation de l'espace limitrophe (trottoir et rue) et l'apparition de point d'eau qui se sont transformés en espace de lavage pour les voitures. Source : auteure 2016

3- **Pour les pratiques commerciales** ; les lieux observés confirment que l'espace limitrophe est bien le support et l'objet d'occupations privatives d'activités commerciales, aussi bien réglementaires qu'informelles.

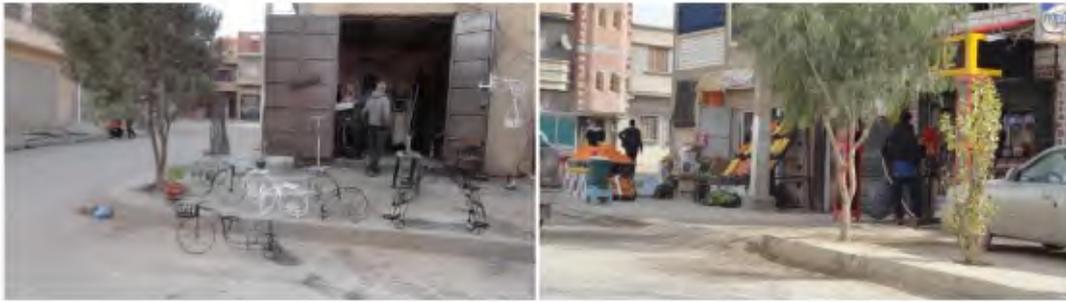


Figure 07 : les deux prises représentent deux modalités d'appropriation commerciales de l'espace limitrophe. Celle de gauche c'est l'appropriation du trottoir et une partie de la route comme un espace d'exposition et lieu de travail (lotissement Kemmouni) celle de droite, prise à Bozourane indique l'appropriation par exposition de marchandise. Source Auteure, 2016



Figure 08 : des prises qui montrent des activités commerciales informelles au niveau des lotissements, celle de gauche est une vente par charrette de vaisselles à l'intérieur du lotissement Kemmouni , de droite c'est un camion de fruits et légumes installé sur une placette dans le lotissement d'el Boustane.

- le trottoir prévu pour la circulation piétonnière, se trouve approprié par les commerçants pendant toute la journée. Donc d'un espace de mobilité, le trottoir se transforme en un espace d'exposition de marchandise. Ce qui engendre des encombrements et une difficulté de déplacement pour les piétons et les voitures dans les cas où ces débordements dépassent le trottoir pour s'approprier aussi une partie de la chaussée.
- L'utilisation de l'espace limitrophe comme étant un espace de travail, et le considérer comme un prolongement du magasin (c'est le cas de plusieurs activités industrielles ou artisanales, comme la menuiserie, soudure et Ferronnerie, ...etc.) (voir figure 07).
- De l'activité informelle, on a observé plusieurs phénomènes, qui se distinguent par la nature des pratiques (vente de légumes, de fruits, de vaisselles et de différents produits,...) et le type d'espace limitrophe approprié (trottoir ; parking, placet et placette,...etc.).

Ces différents types d'appropriation liés à l'activité commerciale, ont pour objectifs non seulement l'occupation de cet espace comme propriété, mais aussi la délimitation d'une aire d'expression de leurs identités et savoir faire.

Durant cette première étape c'est-à-dire pendant les visites préliminaires on a constaté que certaines pratiques et usages relatifs à l'espace limitrophe sont durables (question de temporalité). Elles sont ancrées définitivement dans les comportements des habitants, c'est le cas surtout pour les pratiques spatiales, la construction de cour et de clôture, plantation de diverses végétations,...etc.

De l'analyse issue de l'observation directe on constate (voir tableau en dessous n° 2) :

Tableau 2 : tableau récapitulatif des résultats de la grille d'observation n°1 qui montre l'intensité des pratiques d'appropriation des espaces limitrophes observées dans les trois lotissements (Kemouni-El Boustane et Bouzorane secteur 2+3).source : Auteure, 2016.

Objet : Intensité des pratiques d'appropriations des espaces limitrophes								
Dimensions	Indicateurs	Lotissement Kemouni		Lotissement El Boustane		Lotissement bouzorane secteur 2+3		Résultat moyenne
P.S	Ap clôt/cour	5	TI	4	I	3	M	4 I
	Ap. Div.plant	4	I	4	I	5	TI	4.33 TI
	Ap. Dépôt	3.75	I	4	I	2.75	M	3.5 I
	Ap. Sta.véh	4	I	4	I	5	TI	4.33 TI
	Ap.ru.en.imp	0	NO	0	NO	3	M	1 F
	Désap.raccourcis	0	NO	3	M	4	I	2.33 M
P.So	Ap.E.Jeux (enfant)	3.25	M	3.5	M	4	I	3.58 I
	Ap.Jeu.soc/dét (p. âgée)	3.5	I	3.5	I	3.25	M	3.41 M
	Ap.lav/rép.auto	2.5	M	3	M	1.25	TF	2.25 F
	Ap.fête.décès	3	M	2	M	3	M	2.66 M
	Ap.foy.poubelle	4	I	4.25	TI	3.75	I	4 I
	Ap.sqt.délin	0	NO	0	NO	3.5	I	1.16 TF
P.Cm.F	Ap.exp.march	4.5	TI	4.5	TI	3	M	4 I
	Ap.E.travail	3.5	I	4.25	TI	2.75	M	3.5 I
P.Cm.IF	Ap.ram.pain	1.25	F	1	TF	0	NO	0.75 TF
	Ap.v.fr.lég	4.5	TI	4.5	TI	2.75	M	3.91 I
	Ap.v.vaisselle	NO	NO	0.5	TF	1.5	F	0.66 TF
	Ap.v.tabac	2.5	M	2.5	M	2.75	M	2.58 M
	Ap.v.p.mén	0.25	TF	0.5	TF	0	NO	0.25 TF

Les cases colorées en vert représentent les pratiques intenses et très intenses, la couleur orange représente les cases des pratiques moyennement observées.

D'après les résultats obtenus (tableau '02' ci-dessus) et les trois tableaux récapitulatifs (2,3 et 4) des différentes grilles d'observations construites durant la durée de l'observation directe on peut conclure que :

*Les pratiques spatiales les plus intenses sont celles pratiquées sur les trottoirs et à proximité des maisons, et on peut les sérier comme suit :

- L'appropriation par construction de clôture ou d'une cour, l'appropriation par plantation de diverses végétations ; l'appropriation par stationnement de véhicule tout le long des trottoirs, qu'ils soient larges ou étroits, l'appropriation par dépôt et disposition de différents objets personnels. Cette dernière est pratiquée non seulement sur les trottoirs mais déborde parfois sur les chaussées, les ruelles et le peu d'espace vert qui existe.

*Pour les pratiques sociales, on constate que l'appropriation la plus intense reste celle consacrée aux jeux, en transformant les espaces limitrophes en terrain de football et différentes activités ludiques. L'appropriation intense par foyer de poubelles engendre la transformation de plusieurs espaces limitrophes en déchetteries à ciel ouvert.

*L'intensité des pratiques commerciales a favorisé l'appropriation de ces espaces par les commerçants du lotissement soit en espace de travail, soit en espace d'exposition de marchandises. On signale aussi l'intensité des pratiques informelles et en priorité celle de la vente de fruits et légumes.

Des trois tableaux récapitulatifs (2, 3 et 4), on peut avancer que :

Les pratiques observées dans les trois lotissements sont le résultat pour la plupart d'actes individuels répétés (clôture, plantation, stationnement, etc.) Les pratiques collectives correspondent le plus aux activités de loisir à l'exception de la privatisation de l'espace (pratique spatiale) où c'est l'acte d'un groupe d'individus utilisant le même espace limitrophe dont l'intérêt est commun, et souvent c'est un groupe de voisins. La plupart de ces activités sont exercées par des individus de sexe masculin, dont les tranches d'âge varient selon le type et la nature de ces pratiques. La gente féminine n'utilise l'espace limitrophe que comme passage et pour circuler à l'exception de quelques pratiques liées à la plantation de végétations devant les accès des habitations.

La catégorie d'espaces limitrophes où se passent toutes ces pratiques varie selon la nature de ces dernières. Mais les espaces les plus appropriés observés restent les trottoirs et les espaces à proximité des habitations. On note que le commerce informel et quelques pratiques sociales s'installent sur le peu d'espaces libres non aménagés comme les placettes et les espaces verts. Contrairement aux autres pratiques, ces activités informelles sont pratiquées par les non résidents.

Indicateurs	Espace concerné par les pratiques d'appropriation																		
	Lotissement Kemmouni						Lotissement El Boustane						Lotissement Bouzorane secteur 2+3						
	R	Ru	Im	T	P	J-E.V	R	Ru	Im	T	P	J-E.V	R	Ru	Im	T	P	J-E.V	
Ap clot/cour				X															
Ap Div plant				X					X										
Ap Sta véh				X					X			X						X	
Ap Dépôt	X	X		X			X	X	X		X	X	X	X				X	
Ap ru en imp	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Ap E. Jeux (enfant)		X	X	X			X	X	X		X	X	X	X				X	X
Ap Jeu soc/dét (p. âgée)				X					X			X	X					X	
Ap lav/rép auto		X		X			X	X	X				X	X					
Ap fête décès	X	X		X			X	X	X				X	X					
Ap foy poubelle	X			X			X		X		X		X					X	X
Ap sqt délin	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Ap exp march		X		X			X	X	X				X	X					
Ap E. travail		X		X			X	X	X				X	X					
Ap ram pain	X	X		X			X	X	X				/	/	/	/	/	/	/
Ap v.fr lég	X	X		X		X	X	X	X		X	X	X	X				X	
Ap v.vaisselle	X	X		X			X	X	X				X	X					
Ap v.tabac	X			X			X		X				X						
Ap v.p.mén	X	X					X	X					X	X					
Désap raccourcis	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/

Tableau récapitulatif N°2 : grille d'observation n°2 montrant l'espace concerné par chaque pratique d'appropriation dans les trois lotissements (Kemmouni, El Boustane et Bouzorane secteur 2+3). Source : Autreure 2016.

Grille d'observation

Objet : Nature des pratiques d'appropriation et personnes concernées

DIM	Indicateur	Lotissement : KEMMOUNI										Lotissement El Boustane										Lotissement Bouzorane 2+3									
		P. I	P. C	P. J	P. A	P. F	P. V	R. è	N. R. è	P. I	P. C	P. J	P. A	P. F	P. V	R. è	N. R. è	P. I	P. C	P. J	P. A	P. F	P. V	R. è	N. R. è						
P.S	Ap. dé/cour	X						X								X										X					
	Ap. Div. plant	X				X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X					
	Ap. Sta. vél	X						X		X		X		X		X		X		X		X		X		X					
	Ap. Dépôt	X						X		X		X		X		X		X		X		X		X		X					
P.S	Apru. en imp	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	X					
	Ap. E. Jeux (enfant)	X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X					
P.Se	Ap. Jeu. soc. déi (p. âgée)	X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X					
	Ap. lav. rép. auto	X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X					
	Ap. fête décès	X						X		X		X		X		X		X		X		X		X		X					
	Ap. foy. pou. belle	X		X				X		X		X		X		X		X		X		X		X		X					
	Ap. sqt. delin	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	X					
	Desapp. raccourcis	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	X					
	Ap. exp. march	X				X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X					
	Ap. E. travail	X				X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X					
	Ap. ram. pain	X					X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X				
	Ap. v. fr. lég	X				X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X					
P.Cm. IF	Ap. v. vaisselle	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	X					
	Ap. v. tabac	X						X		X		X		X		X		X		X		X		X		X					
	Ap. v. p. mén	X						X		X		X		X		X		X		X		X		X		X					

Tableau récapitulatif N°3: grille d'observation concernant nature des pratiques d'appropriation et personnes concernées dans nos trois lotissements.

Source : Auteurs 2016.

Indicateurs	FREQUENCE ET MOMENT DES PRACTIQUES D'APPROPRIATION																		
	Lotissement Kennoumi						Lotissement El Boustane						Lotissement Bouzoukane secteur 2+3						
	P.Q	P.	P.	P.	P.N	P.J	P.W	P.Q	P.	P.	P.D	P.N	P.J	P.W	P.	P.	P.	P.	
H	O	D			.S			H	O			.S		Q	H	O	D	N	
Ap. Sla veh	X			X	X			X			X	X		X			X		
Ap.F. Jeux (enfant)	X			X				X			X			X			X		
Ap. Jeu soc: det (p. agee)		X		X			X	X			X		X		X		X		X
Ap lav/rep auto			X	X			X		X	X			X		X	X			X
Ap. Pte decets			X	X	X			X	X	X					X	X	X		X
Ap. foy poubbelle	X			X				X			X				X				X
Ap. sqt. delin	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Ap exp march	X			X			X	X			X	X		X	X		X		X
Ap.F. travail	X			X			X	X			X	X		X	X		X		X
Ap.v. ft. leg	X			X			X	X			X	X		X	X		X		X
Ap.ram. pain		X		X			X	X			X	X		/	/		/		/
Ap.v. vaisselle		X		X			X	X			X	X		X		X	X		X
Ap.v. tabac	X			X				X			X			X			X		
Ap.v.d. men		X		X			X		X		X		X	/	/	/	/	/	/
Desapp.raccourci	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/

Tableau récapitulatif N°4 : grille d'observation concernant la fréquence et moment de chaque pratique d'appropriation observée dans nos trois lotissements. Source : Auteurs 2016.

II- ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE INTERVIEW

La dernière étape de l'enquête est l'analyse et l'interprétation de la base de données saisie par le sphinx plus² version 5 (V5). Cette analyse s'effectuera en deux étapes :

- L'analyse uni variée (tri à plat) : Le tri à plat est le premier des traitements statistiques d'une enquête. La description des variables par l'opération dite « tri à plat » consiste à examiner une seule variable à la fois, c'est-à-dire que l'analyse et le calcul des fréquences et distribution des effectifs des modalités de réponses se fait pour chaque question.
- L'analyse bi variée (tri croisé) : cette analyse est faite en tenant compte de l'interaction entre deux critères (variables), et de cela examiner si les hypothèses formulées sont acceptables. Il revient à construire par cette technique des tableaux à double entrée ; que l'on nomme tableaux de fréquences croisées ou tableaux de contingences.

Cette analyse statistique des données recueillies va nous permettre d'examiner la relation de prédiction entre les différents espaces limitrophes et leurs différentes modalités d'appropriation et démontrer ainsi la relation entre l'organisation socio-spatiale et ces modalités.

II-1 RESULTAT DE L'ANALYSE UNI VARIEE « TRI A PLAT » :

Comme on l'a déjà mentionné, cette analyse consiste à décrire les caractéristiques de chaque variable étudiée, par le calcul d'effectif et de pourcentage avec une marge d'erreur acceptée pris par défaut du logiciel sphinx à 95%.

En premier lieu, il s'agit de construire des tableaux de fréquence avec graphique associé relatif à chaque variable. Voir les deux exemples de tableau et graphique de la variable N°1 et de la variable N°3 concernant l'enquête faite sur le lotissement Kemmouni :

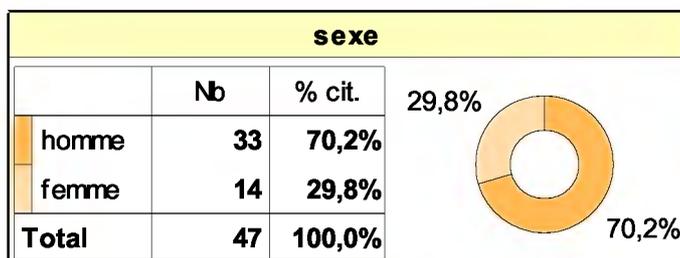


Figure 09 : tableau et graphe de fréquence de la variable n°1 (sexe) enquête lotissement Kemmouni.
Source : Auteure, 2016.

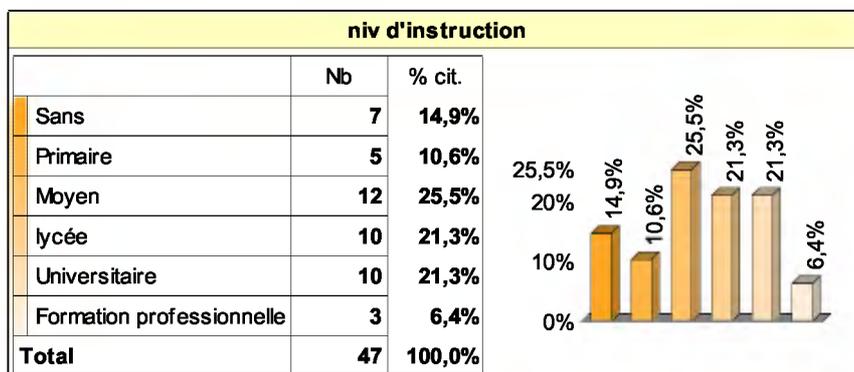


Figure 10 : tableau et graphe de la variable n°3 (niveau d'instruction des usagers) enquête sur le lotissement Kemmouni. Source : Auteure 2016.

En second lieu et pour faciliter l'analyse, en partant de ces tableaux et graphiques, on va construire une synthèse des résultats obtenus relativement à chaque enquête réalisée.

Vu le nombre important de variables et nos trois enquêtes, on va se limiter donc à présenter uniquement des tableaux synthétiques. Chaque tableau représentera les résultats obtenus pour l'ensemble des trois lotissements (Kemmouni, El Boustane et Bozourane secteur 2+3).

L'interprétation de ces résultats est à plusieurs niveaux, il s'agit de :

- décrire l'échantillon total de population ;
- Montrer les pratiques d'appropriations les plus citées dans les réponses collectées qu'elles soient spatiales, sociales ou commerciales, et au même temps préciser la nature de l'espace limitrophe et la catégorie de population concernée par ces pratiques.

Pour arriver à conclure cette analyse (uni variée) par l'indication du niveau de satisfaction et mentionner les éventuelles remarques données par les répondants concernant les manques relatifs aux espaces limitrophes.

Concernant les caractéristiques des trois échantillons de population et l'échantillon total, on a les tableaux suivants :

Tableau 3 : caractéristiques des échantillons de population (population cible) des trois lotissements.
Source : Auteure, 2016.

Variable	Enquête lotissement Kemmouni			Enquête lotissement El Boustane			Enquête lotissement Bozourane sect 2+3		
	Modalité citée en1 Code, rang / %	Modalité citée en2 Code, rang / %	Mo. la moins citée Code, rang / %	Mo citée en1 Code, rang / %	Modalité citée en2 Code,rang / %	Mo. la moins citée Code, rang / %	Modalité citée en1 Code, rang / %	Modalité citée en2 Code, rang / %	Mo. la moins citée Code, rang / %
1. sexe	1.1 / 70.2%		1.2 /29.8%	1.1/68.6%		1.2/31.4%	1.1/69.8%		1.2/30.2%
2.âge	2.4 / 34%	2.3/21.3%	2.5 /12.8%	2.4/27.5%	2.3/25.5%	2.2/11.8%	2.4/30.2%	2.3/27.9%	2.5/14.0%
3.niv. d'instruction	3.3/25%	3.4/21.3%	3.6/6.4%	3.5/29.4%	3.3/21.6%	3.6/5.9%	3.5/34.9%	3.4/16.3%	3.2/9.3%
4. profession	4.1/38.3%	4.2/29.8%	4.5/2.1%	4.1/35.3%	4.2/23.5%	4.5/7.8%	4.1/37.2%	4.2/30.2%	4.5/4.7%
6. sit.fam	6.2/53.2%	6.1/31.9%	6.3/14.9%	6.2/52.9%	6.1/25.5%	6.3/21.6	6.2/48.8%	6.1/32.6%	6.3/18.6%
7.situation '1'	7.1/95.7%		7.2/4.3%	7.1/90.2%		7.2/9.8%	7.1/93.0%		7.2/7.0%
8.situation '2' (durée)	8.4/68.1%	8.3/25.5%	8.1/0.0%	8.4/58.8%	8.3/29.4%	8.1/2.0%	8.3/39.5%	8.4/27.9%	8.1/14.0%
9.situation '3' (lieu)	9.3/40.3%	9.1/38.3%	9.2/21.3%	9.1/41.2%	9.3/33.3%	9.2/25.5%	9.1/37.2%	9.3/34.9%	9.2/27.9%
10. type d'habitat	10.3/61.7%	10.4/23.4%	10.1/4.3%	10.3/56.9%	10.4/19.6%	10.1/9.8%	10.1/37.2%	10.2/14.0%	10.4/11.6%

Tableau 4 : caractéristiques le l'échantillon total (l'ensemble de la population cible).
Source : Auteure, 2016.

Variables	Enquêtes lotissement, Kemouni+El Boustane+ Bouzorane secteur 2+3		
	Modalité citée en1 code / %	Modalité citée en2 code / %	Mo. la moins citée code / %
1. sexe	1.1/ 69.6%		1.2/ 30.4%
2.âge	2.4/ 30.50%	2.3/ 24.82%	2.2/ 13.47%
3.niv. d'instruction	3.5/ 28.36%	3.3/ 21.27%	3.6/ 7.80%
4. profession	4.1/ 36.87%	4.2/ 27.65%	4.5/ 4.96%
6. sit.fam	6.2/ 29.78%	6.1/ 51.77%	6.3/ 18.43%
7.situation '1'	7.1/ 92.90%		7.2/ 7.09%

8.situation '2' (durée)	8.4/ 52.48%	8.3/ 31.20%	8.1/ 4.96%
9.situation '3' (lieu)	9.1/ 39.00%	9.3/ 36.17%	9.2/ 24.83%
10. type d'habitat	10.3/ 52.48%	10.4/ 17.73%	10.2/ 12.76%

L'échantillon total résulte de l'ensemble des échantillons des trois lotissements, qui constitue 141 répondants. Ce nombre est réparti en 69.6% d'hommes (1.1) et de 30.4% de femmes (1.2), la tranche d'âge dominante varie entre 35ans et 55ans (2.4) avec un pourcentage de 30.50%. La majorité des interviewés sont des célibataires avec un niveau d'universitaire (6.2-3.5), ce sont des travailleurs (4.1) dont 92.9% sont propriétaires de leur lot et maison (7.1) c'est-à-dire presque la totalité.

Vu l'ancienneté de ces lotissements, 52.48% des répondants ont plus que 10ans de résidence (8.4). Ces derniers habitaient précédemment dans d'autres quartiers (9.1) et plus de la moitié dans d'autres lotissements (10.3).

L'appropriation est un processus qui se développe dans le temps, ce qui a permis aux usagers de l'espace limitrophe de ces lotissements de se l'approprier de diverses façons. Elle inclut des comportements et des combinaisons sociales qui investissent l'espace. Il est à distinguer entre les différentes pratiques, différentes catégories de population et bien sur le lieu destiné à ces pratiques.

Il est à noter que les réponses des interviewés aux questions fermées à choix multiples ne peuvent être comptabilisées. Vu que la plupart des individus ont donné deux et parfois trois réponses à la même question.

Nous nous contenterons de faire ressortir le nombre de réponses (nombre d'effectif, nombre de fois cité) qui dépasse largement le nombre d'interviewés.

De cela, nous ne pouvons à cet effet sérier en pourcentages les réponses aux questions à choix multiples.

D'après les résultats obtenus de l'observation en situation, on a remarqué que la plupart des appropriations spatiales touchent majoritairement les trottoirs. Ce qui explique notre choix de ne s'intéresser qu'à cet espace limitrophe concernant ce type de pratique.

De cela, on affiche les tableaux et graphes pour chaque échantillon (lotissement) (voir figure, 11, 12, 13) suivi par les tableaux de synthèses (voir tableaux 5 et 6) :

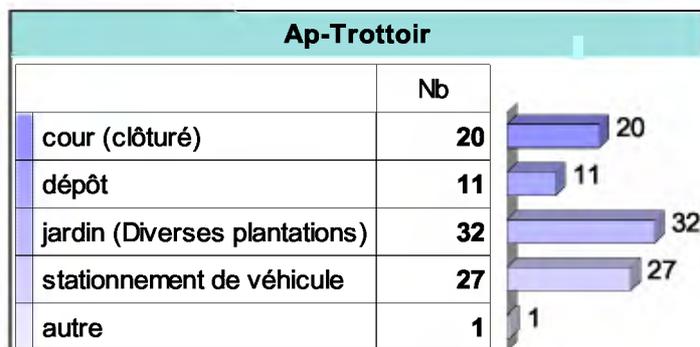


Figure 11 : tableau et graphe représentant les modalités d'appropriation spatiale du trottoir dans lotissement Kemmouni. Source : Auteure, 2016

Pour le lotissement de Kemmouni on remarque que l'appropriation la plus citée est l'appropriation par jardin et diverses plantations mentionnée 32 fois, suivie par l'appropriation par stationnement de véhicule et en troisième position la construction de clôture ou l'appropriation par cour (Nb=20).

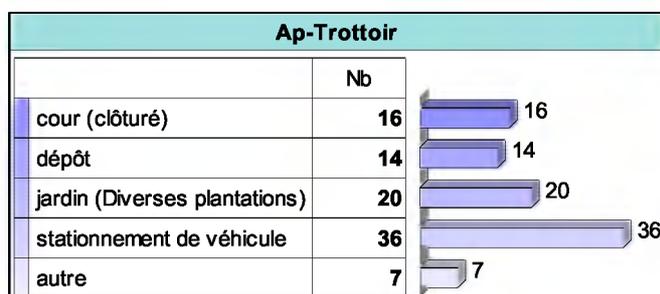


Figure 12 : tableau et graphe représentant l'appropriation spatiale du trottoir dans lotissement El Boustane. Source : Auteure, 2016

Concernant le lotissement El Boustane, l'appropriation la plus citée est celle par stationnement de véhicule suivie juste après avec une marge de différence très minime de l'appropriation par jardin et diverses plantations. On trouve en troisième position l'appropriation par clôture et cour.

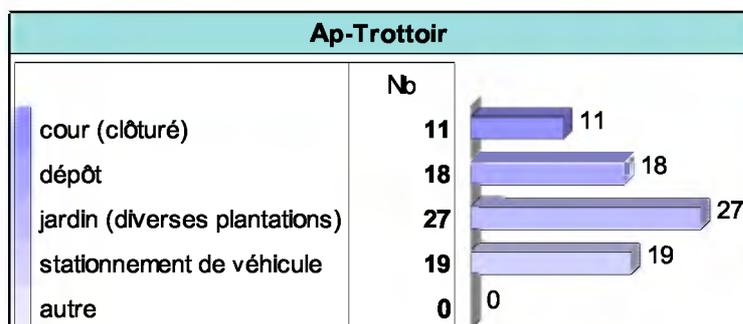


Figure 13 : tableau et graphe représentant l'appropriation spatiale du trottoir dans lotissement Bouzoarne secteur 2+3. Source : Auteure, 2016

Concernant le lotissement de Bozourane secteur 2+3, on remarque une légère différence dans l'ordre des pratiques. En tête avec Nb=27 on trouve l'appropriation par plantations de diverses végétations. En seconde position l'appropriation par stationnement suivie juste après de l'appropriation par dépôt. Cette dernière est justifiée par la présence de plusieurs chantiers et la vente de matériaux de construction.

Tableau 5 : tableau récapitulatif du tri à plat concernant l'appropriation spatiale (variable : 12) effectué sur les trois lotissements. Source : auteure, 2016.

Variables	Enquête lotissement Kemmouni			Enquête lotissement El Boustane			Enquête lotissement Bozourane sect 2+3		
	Modalité citée en1 code /Nb	Modalité citée en2 code / %	Mo. la moins citée code / Nb	Modalité citée en1 code / Nb	Modalité citée en2 code / Nb	Mo. la moins citée code / Nb	Modalité citée en1 code / Nb	Modalité citée en2 code / Nb	Mo. la moins citée code / Nb
12.Ap-Trottoir	12.3/ 32	12.4/ 27	12.6/ 1	12.4/ 36	12.3/ 20	12.6/ 7	12.3/ 27	12.4/ 19	12.6/ 0

Tableau 6 : tableau récapitulatif du tri à plat de la variable 12 (appropriation du trottoir) effectué sur l'échantillon total. Source, Auteure, 2016

Variable	Enquête lotissement Kemmouni+ El Boustane+ Bozourane secteur 2+3		
	Modalité citée en 1 code / Nb	Modalité citée en 2 code / Nb	Mo. la moins citée code / Nb
12. Ap.Trottoir	12.4 / 82	12.3 / 79	12.5 / 8

Si on synthétise, on peut dire que pour l'échantillon total, l'appropriation du trottoir est dominée par le stationnement de véhicule et la plantation de diverses végétations (12.4 et 12.3). Ainsi l'appropriation par cour et clôture est très mentionnée et se classe en troisième position. Il est à noter aussi que ces résultats sont en accord avec ceux obtenus lors de l'observation en situation ce qui confirme leur fiabilité pour notre étude (voir le tableau 2 et tableau récapitulatif de la grille d'observation n°2).

Les espaces limitrophes sont aussi le théâtre de plusieurs pratiques sociales, les tableaux qui suivent traduisent les résultats obtenus des tris à plats des différentes variables relatives à ce genre d'appropriation ;

Tableau 7 : tableau récapitulatif du tri à plat des variables 19, 20, 22, 24, 27, 29, 30 concernant les pratiques sociales des enquêtes effectuées sur les trois échantillons représentatifs. (Les cases colorées représentent les résultats les plus significatifs). Source : Auteure, 2016.

Variables	Enquête lotissement Kemouni			Enquête lotissement El Boustane			Enquête lotissement Bozourane sect 2+3		
	Mo. citée en 1 code / Nb	Mo. citée en2 code / Nb	Mo. la moins citée code / Nb	Mo.é citée en1 code / Nb	Mo. citée en2 code / Nb	Mo. la moins citée code / Nb	Mo. citée en1 code / Nb	Mo. citée en2 code / Nb	Mo. la moins citée code / Nb
19. E.Jeux.E	19.2/ 46	19.3/ 13	19.4/ 0	19.2/ 50	19.3/ 12	19.1/ 0	19.2/ 36	19.3/ 24	19.1/ 0
20. E.Jeux.J	20.4/ 45	20.2/ 12	20.1/ 1	20.4/ 38	20.2/ 17	20.1/ 0	20.4/ 50	20.2/ 12	20.1/ 0
22.E.rép/ lavage.auto	22.1/ 46	22.3/ 20	22.2/ 0	22.1/ 47	22.3/ 13	22.2/ 0	22.1/ 42	22.4/ 9	22.3/ 0
24. E.Dét.J.soc.v	24.1/ 43	24.4/ 20	24.3/ 0	24.1/ 44	24.4/ 32	24.2/ 0	24.1/ 40	24.4/ 32	24.2/ 1
27.E.Lim.Uti. aut cas	27.1/ 47	27.2/ 28	27.3/ 0	27.1/ 51	27.2/ 29	27.3/ 0	27.1/ 43	27.2/ 20	27.4/ 0
29. Uti.E.Lim.E.N ui	29.1/ 32	29.2/ 2	29.3/ 1	29.1/ 43	29.2/ 0	29.3/ 0	29.1/ 20	29.2/ 12	29.3/ 0
30.E-AP-Nui	30.2/ 30	30.1/ 29	30.4/ 0	30.2/ 36	30.1/ 33	30.5/ 0	30.3/ 25	30.4/ 25	30.5/ 0

Tableau 8 : tableau récapitulatif de tri à plat des variables 19,20, 22, 24, 27, 29, 30 effectué sur l'échantillon total de 141 interviewés.

Variables	Enquête lotissement Kemmouni+ El Boustane+ Bozourane secteur 2+3		
	Modalité citée en 1 code / Nb	Modalité citée en 2 code / Nb	Mo. la moins citée code / Nb
19. E.Jeux.E	19.2 / 132	19.3 / 49	19.1 / 1
20. E.Jeux.J	20.4 / 133	20.2 / 41	20.1 / 1
22.E.rép/ lavage.auto	22.1 / 135	22.3 / 33	22.2 / 1
24. E.Dét.J.soc.v	24.1 / 127	24.4 / 84	24.2 / 2
27.E.Lim.Uti.aut cas	27.1 / 141	27.2 / 77	27.4 / 0
29.Uti.E.Lim.E.Nui	29.1 / 95	29.2 / 14	29.3 / 1
30.E-AP-Nui	30.2 / 90	30.1 / 73	30.5 / 0

Relativement à l'échantillon total, et d'après les résultats ci-dessus, les pratiques sociales les plus marquantes et les espaces limitrophes concernés par ces pratiques sont :

-l'appropriation des espaces limitrophes à proximité des maisons (trottoirs, ruelles, impasse,...) par différentes activités de jeux (catégorie utilisatrices enfants 19.2). Cela est justifié par l'absence totale d'espace de jeux, d'où la confirmation de la totalité des interviewés de l'inexistence de ces espaces à l'intérieur de leurs lotissements respectifs, à l'exception du lotissement de Bouzorane secteur 2+3 où il existe quelques aires de jeux non aménagés.

- avec presque l'unanimité des réponses (Nb=133), la majorité des jeunes préfèrent jouer hors lotissement (20.4).

- l'appropriation des espaces limitrophes pour le lavage et la réparation des véhicules, les espaces les plus concernés par cette activité sont les espaces limitrophes à proximité des maisons, et souvent ce sont les trottoirs et les ruelles (22.1 avec Nb=135).

- l'appropriation des espaces limitrophes par des jeux de société et de détente par des personnes de 3^{ème} âge (24.1) est concrétisée toujours dans les espaces à proximité des maisons.

- l'appropriation des trottoirs à grande majorité s'effectue durant les événements sociaux et culturels (27.1), comme les fêtes religieuses, ou les décès.
- l'appropriation par des pratiques de nuisance, et plus précisément celle des voies de distributions, et les trottoirs, transforme l'espace en foyer de poubelle (29.1 et 30.2).

Il faut bien noter que tous ces résultats et pratiques sociales sont semblables pour les trois enquêtes faites sur les trois lotissements (Kemmouni, El Boustane et bouzorane secteur 2+3).

Comparant les résultats obtenus ci-dessus et ceux obtenus lors de l'observation directe, on trouve une grande similitude, avec plus au moins de détails, notamment pour les pratiques occasionnelles comme le lavage et la réparation de véhicules, et celles pratiquées durant les événements religieux ou culturels (revoir le tableau 2 et les tableaux récapitulatifs des différentes grilles d'observations 2, 3, 4).

Concernant le tri à plat des variables relatives aux pratiques commerciales, qu'elles soient formelles ou informelles, examinons les tableaux suivants (tab: 9 et 10) :

Tableau 9 : tableau récapitulatif du tri à plat des variables 32, 34, 35 concernant les pratiques commerciales effectuées sur chaque lotissement (échantillon). Les cases colorées représentent les résultats les plus significatifs. Source : Auteure, 2016.

Variables	Enquête lotissement Kemmouni			Enquête lotissement El Boustane			Enquête lotissement Bozourane sect 2+3		
	Modalité citée en1 code / Nb	Modalité citée en2 code / Nb	Mo. la moins citée code / Nb	Modalité citée en1 code / Nb	Modalité citée en2 code / Nb	Mo. la moins citée code / Nb	Modalité citée en1 code / Nb	Modalité citée en2 code / Nb	Mo. la moins citée code / Nb
32.Util-Cm-F- E-Lim	32.1/ 40	32.3/ 35	32.4/ 0	32.1/ 45	32.3/ 36	32.4/ 0	32.1/ 41	32.2/ 31	32.4/ 0
34.Ap-E-Lim- P-Cm-IF	34.2/ 47	34.5/ 18	34.1/ 1	34.2/ 50	34.6/ 24	34.1/ 0	34.2/ 43	34.5/ 15	34.1/ 4
35.Typ-E- Lim-P-Cm-IF	35.3/ 46	35.4/ 23	35.1/ 0	35.3/ 48	35.4/ 28	35.5/ 0	35.3/ 39	35.2/ 22	35.5/ 0

Tableau 10 : tableau récapitulatif du tri à plat des variables 32, 34 et 35 concernant les pratiques commerciales effectuées sur l'échantillon total. Source : Auteure, 2016.

Variables	Enquête lotissement Kemmouni+ El Boustane+ Bozourane secteur 2+3		
	Modalité citée en 1 code /Nb	Modalité citée en 2 code / Nb	Mo. la moins citée code / Nb
32.Util-Cm-F-E-Lim	32.1 / 126	32.3 / 76	32.4 / 0
34.Ap-E-Lim-P-Cm-IF	34.2 / 140	34.6 / 51	34.1 / 5
35.Typ-E-Lim-P-Cm-IF	35.3 / 133	35.4 / 70	35.5 / 1

Les tableaux et résultats ci dessus indiquent que :

- Les commerçants formels des trois lotissements utilisent l'espace limitrophe à proximité de leurs magasins pour l'exposition de marchandises (32.1) et comme un lieu de travail (32.3).
- l'espace limitrophe est approprié par des activités commerciales informelles et la pratique la plus citée est la vente de fruits et légumes (34.2), c'est le cas pour les trois lotissements. Ainsi l'espace limitrophe le plus touché par cette pratique est le trottoir (35.3- Nb=133).

On note aussi une ressemblance avec les résultats obtenus lors de l'observation en situation (voir tableau 2 et les tableaux récapitulatifs des différentes grilles d'observations 2, 3, 4). Quant à la question piège (Q21), elle nous a permis de confirmer l'honnêteté et la bonne foi des interviewés. Nous avons constaté que la majorité des participants ont répondu correctement à cette question, et leurs réponses correspondent à celles données pour la 17 et 18ème question, sur l'existence des espaces de jeux et leurs aménagements (voir formulaire de question en annexe II).

Les deux dernières questions du formulaire d'interview sont consacrées premièrement au degré de satisfaction (question à échelle) et ensuite aux éventuelles remarques données par les interviewés sur ce qui manque au niveau des espaces limitrophes dans l'ensemble des lotissements (question ouverte).

Les tableaux et graphes suivants représentent le niveau de satisfaction pour chaque lotissement ;

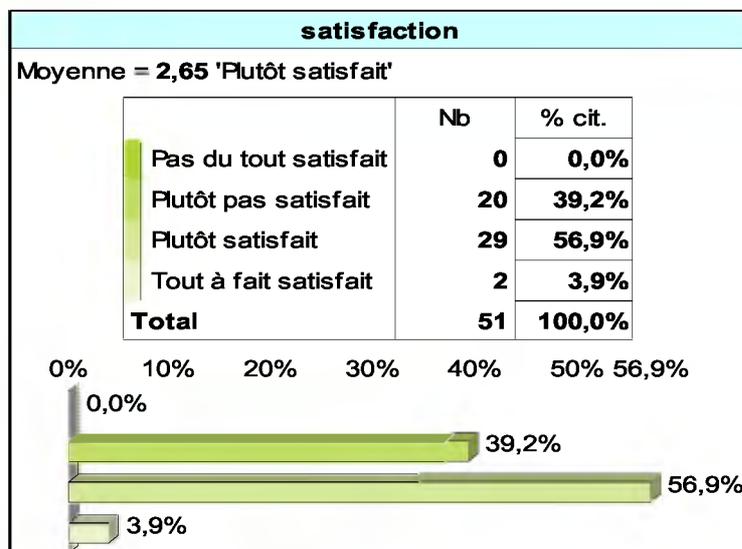


Figure 14 : tableau qui représente le niveau de satisfaction pour le lotissement El Boustane.
Source : Auteure, 2016

Avec un taux qui dépasse légèrement la moyenne 56.9%, les habitants d'El Boustane trouvent une certaine satisfaction (plutôt satisfait) dans le fait de résider dans ce lotissement. Pour plus de détails, 39.2% de répondants expriment le fait de n'être plutôt pas satisfait, et seulement 3.9% tout à fait satisfait, ce qui donne une moyenne de 2.65 sur 5 de personne plutôt satisfaits.

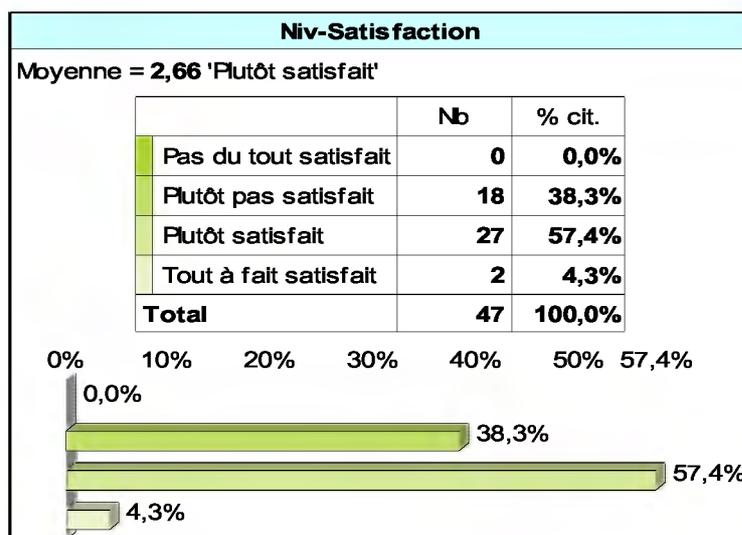


Figure 15 : tableau qui représente le niveau de satisfaction pour le lotissement Kemmouni.
Source : Auteure, 2016.

Concernant le niveau de satisfaction des habitants de Kemmouni, les résultats montrent que 57.4% des répondants disent être satisfaits d'habiter ce lotissement, et la notation donnée par le logiciel le confirme avec la moyenne de 2.66 'plutôt satisfait'. On

trouve aussi 38.3% plutôt pas satisfait et un pourcentage très minime de 4.3% pour tout à fait satisfaits.

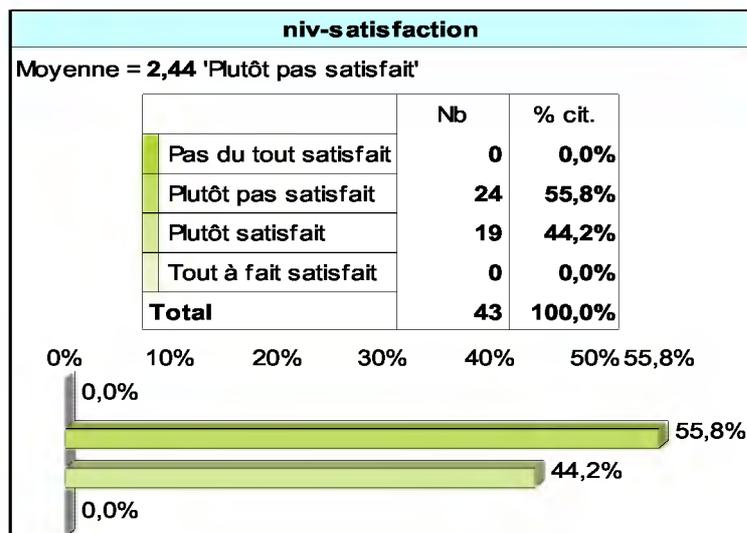


Figure 16 : tableau et graphe qui représente le niveau de satisfaction pour le lotissement Bouzorane secteur 2+3. Source : Auteure, 2016

On trouve que les habitants du lotissement Bouzorane sont mitigés entre plutôt pas satisfaits et plutôt satisfait avec un penchant vers une non satisfaction d'un taux de 55.8% et une moyenne de 2.44.

Tableau 11 : tableau récapitulatif représente le niveau de satisfaction de l'ensemble des interviewés. Source: Auteure, 2016.

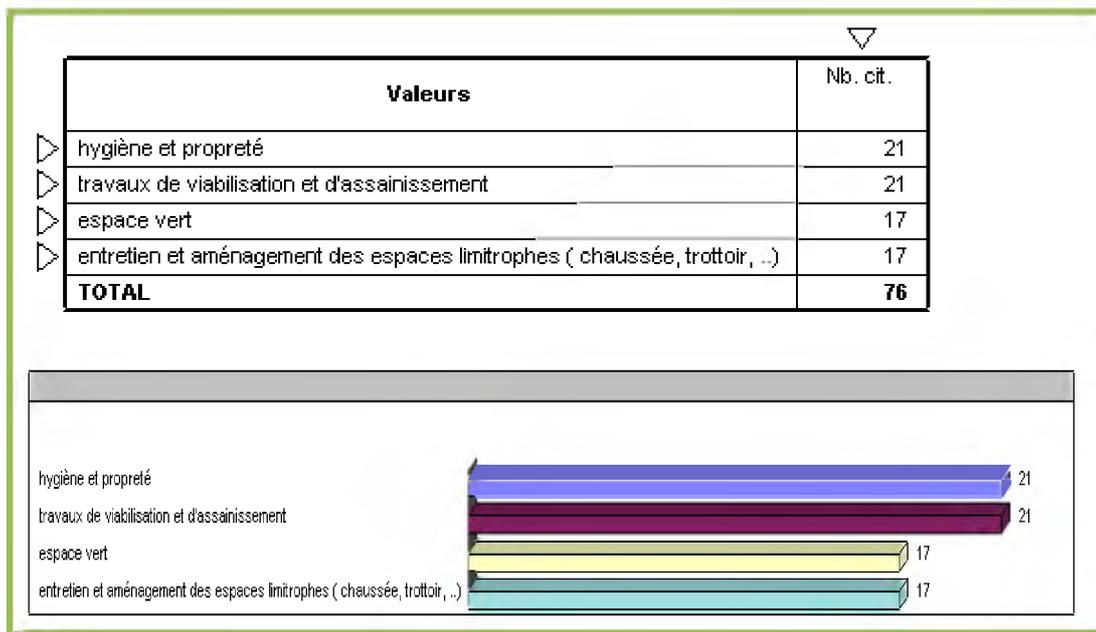
37.Niv.de satisfaction	Lot/ kemmouni %	Lot/el boustane %	Lot/ bouzorane %	Echantillon total %
37.1. Pas du tout satisfait	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
37.2. Plutôt pas satisfait	38.3%	39.2%	55.8%	43.97%
37.3. Plutôt satisfait	57.4%	56.9%	44.2%	53.19%
37.4. Tout à fait satisfait	4.3%	3.9%	0.0%	2.83%

Pour l'échantillon total, les répondants sont partagés entre « plutôt satisfait » et « plutôt pas satisfait », mais ils se penchent le plus vers une certaine satisfaction avec un taux qui dépasse la moyenne de 53.19%.

Ces résultats sont suivis par des remarques et suggestions concernant les manques relatifs aux espaces limitrophes, Les réponses données par les interviewés sont :

Pour le premier lotissement Kemmouni, on a le tableau et graphe ci dessous ;

Figure 17: tableau et graphe qui montrent les réponses données par les interviewés du lotissement Kemmouni des éventuelles remarques concernant les manques. Source : Auteure, 2016.



Les habitants de Kemmouni trouvent qu'il y 'a un manque de propreté et d'hygiène à l'intérieur de leur lotissement, et que les espaces limitrophes sont transformés en déchetterie. Ils entrevoient des manques concernant les travaux de viabilisation et d'entretien de différents réseaux (particulièrement d'assainissement). L'absence d'espace vert, de verdure et d'aménagement au niveau de ces espaces sont cités à maintes reprises.

Pour le lotissement de Bouzorane secteur 2+3 on a ces résultats:

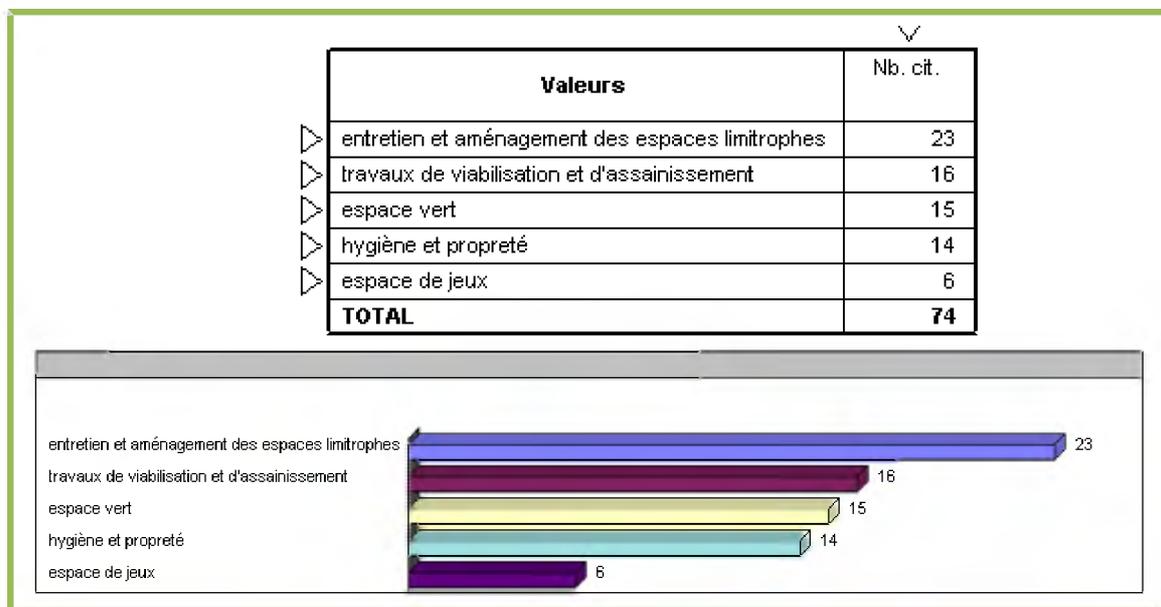


Figure 18 : tableau et graphe montrant les réponses données par les interviewés du lotissement Bouzorane secteur 2+3 des éventuelles remarques concernant les manques relatifs à l'espace limitrophe
Source : Auteure, 2016.

Pour ce lotissement, on a les mêmes suggestions que les précédentes à quelques détails près ; En tête, on trouve l'entretien et l'aménagement des espaces limitrophes cité 23 fois, suivi par les remarques concernant les travaux de viabilisation et d'assainissement, par la suite plusieurs personnes réagissent sur la question d'hygiène, de propreté et l'insuffisance de jardin et d'espace verts.

Concernant le lotissement d'El Boustane, les suggestions et propositions données par les interviewés sont :

- l'entretien et l'aménagement des espaces limitrophes, suivi juste après du manque d'espace vert.

-l'absence des aires de jeux pour enfants, de travaux de viabilisation, et quelques suggestions relatifs au manque d'hygiène et propreté.

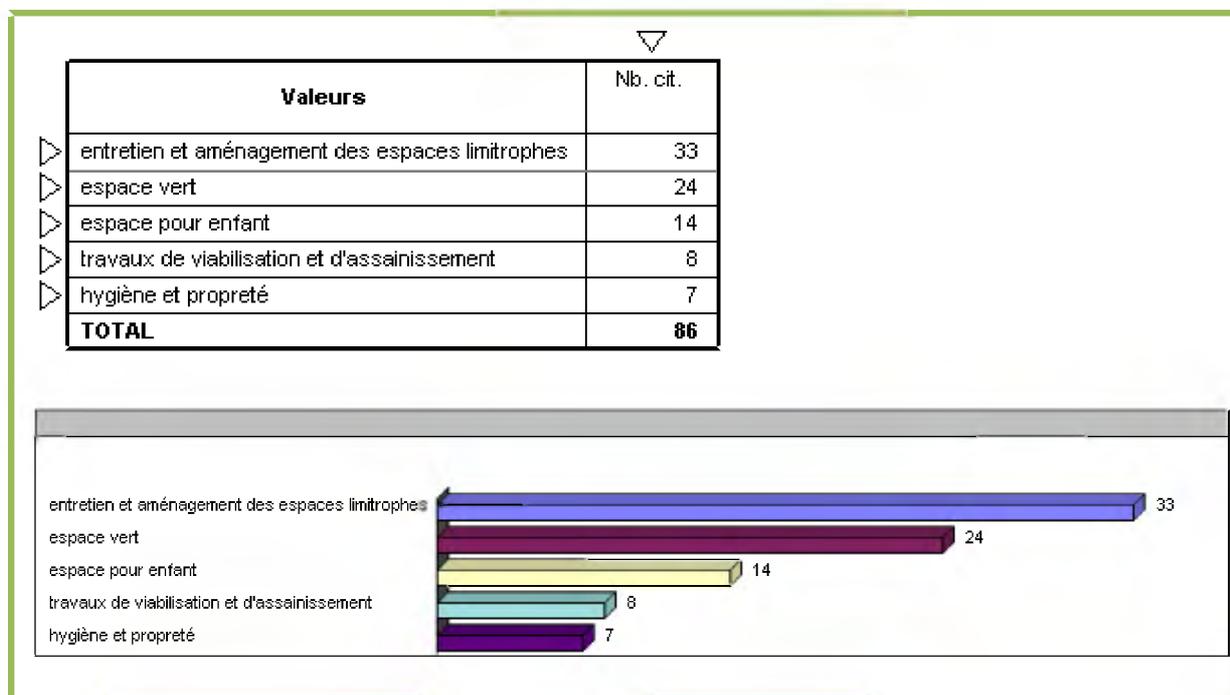


Figure 19 : tableau et graphe montrant les réponses données par les interviewés du lotissement El Boustane des éventuelles remarques concernant les manques relatifs à l'espace limitrophe.

Source : Auteure, 2016.

Pour l'échantillon total on dresse le tableau suivant :

Tableau 12 : tableau récapitulatif qui indique les remarques données par les interviewés concernant les manques recensés auprès de l'échantillon total.

Source : auteure, 2016.

Les remarques données	Lot-Kemmouni	Lot-El Boustane	Lot-Bouzorane secteur 2+3	Echantillon total
	Nb.cit	Nb.cit	Nb.cit	Nb.cit
-travaux de viabilisation et d'assainissement	21	8	16	45
- propreté et hygiène	21	7	14	42
- espace vert	17	24	15	56
-entretien et aménagement des espaces limitrophes	23	33	23	79
-espace pour enfant/ espace de jeux	/	14	6	20

Pour l'échantillon total, les remarques les plus citées tournent autour de l'état actuel des lotissements. La majorité des habitants trouve que leurs lieux de résidence manquent

d'entretien et d'aménagement. Ils entrevoient une vétusté au niveau des espaces limitrophes qui se manifeste par l'état de dégradation des chaussées, des trottoirs, des différents réseaux d'assainissements et aussi l'absence d'espace vert, de propreté et d'hygiène. Les répondants disent avoir besoin d'intenses travaux de viabilisation.

On a aussi quelques suggestions sur le fait d'aménager les places et placettes en vue de créer des espaces de jeux pour enfants.

II.2- RESULTAT DE L'ANALYSE BI VARIEE « TRI CROISE »:

L'analyse bi-variée, nous permet d'étudier la relation entre deux variables. Notamment les variables hypothétiques. Concernant notre étude, il faut faire le lien entre l'espace limitrophe et les différentes modalités et formes d'appropriation de ce dernier, en traduisant l'influence de l'un sur l'autre par les raisons qui poussent les usagers à de telles pratiques.

Il revient alors de croiser toutes les variables hypothétiques par la construction des tableaux de contingence. Vu le nombre important de variables et par conséquent un grand nombre de tableaux pour chaque enquête, on s'est limité à représenter quelques résultats. Pour arriver à croiser quelques variables, on était obligé de créer et de grouper d'autres, le tableau annexé résume toutes ces opérations effectuées dans cette partie d'analyse (voir tableau de variables croisée annexe IV)

L'analyse ci-dessous, est celle consacrée à représenter l'appropriation du trottoir comme espace limitrophe et les différentes formes et modalités d'une telle pratique par l'interprétation des raisons données par les usagers :

-Appropriation par clôture/cour et raison d'appropriation par clôture:

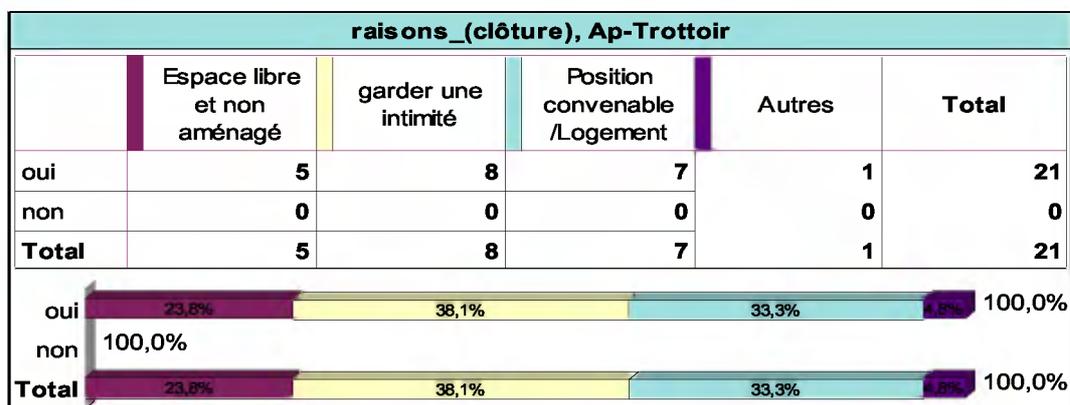


Figure 20 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 12.1×13- enquête effectuée sur le lotissement de Bouzorane secteur 2+3. Source : Auteure, 2016.

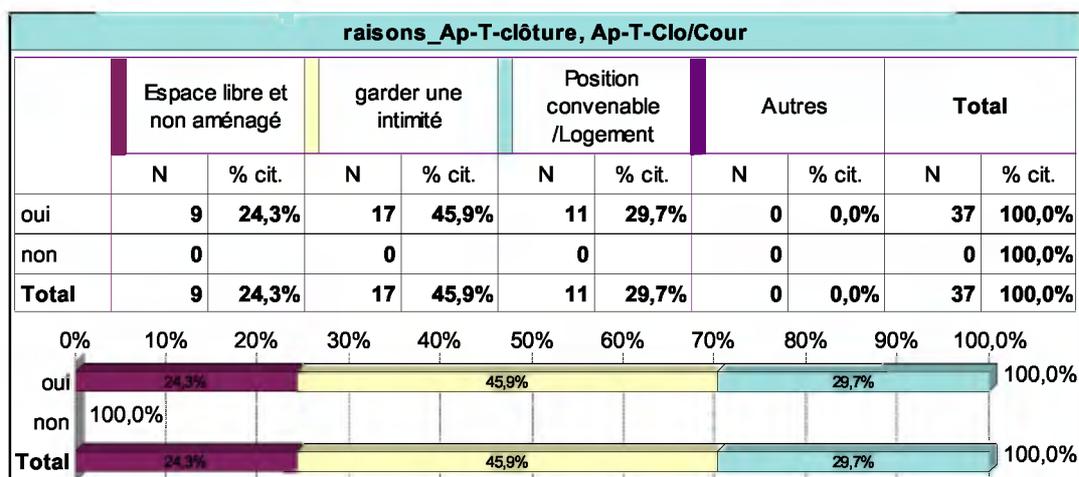


Figure 21 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 12.1×13- enquête effectuée sur le lotissement de Kemmouni. Source : Auteure, 2016.

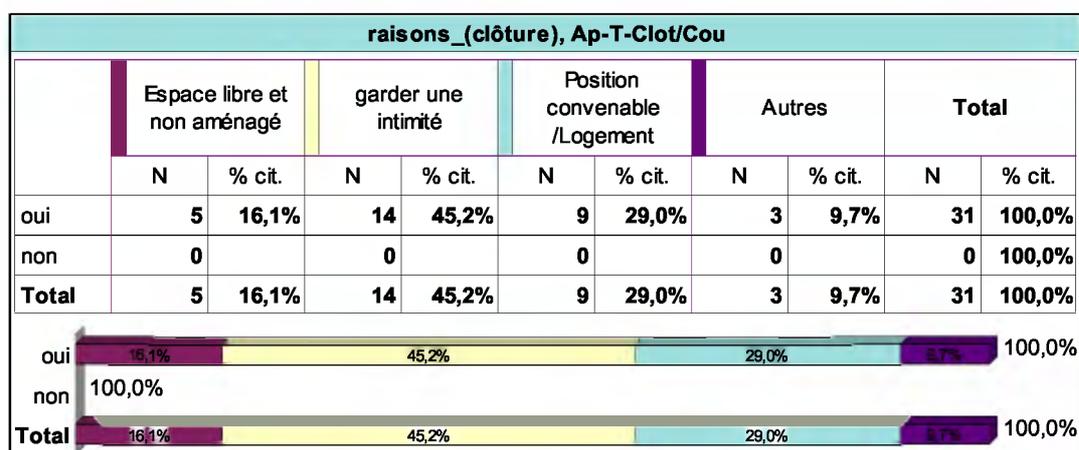


Figure 22 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 12.1×13- enquête effectuée sur le lotissement d'El Boustane. Source : Auteure, 2016.

Tableau 13 : tableau récapitulatif qui montre les résultats obtenus du tri croisé entre les deux variables 12.1× 13. Source : Auteure 2016.

Variable	Ech- lot- kemmouni		Ech- lot El Boustane		Ech- lot Bouzorane secteur2+3		Echantillon total
	Nb	% cit	Nb	% cit	Nb	% cit	
13.1 Espace libre et non aménagé	9	24.3%	5	16.1%	5	23.5%	21.34%
13.2 garder une intimité	17	45.9%	14	45.2%	8	38.1%	43.82%
13.3 Position convenable/Logement	11	29.7%	9	29.0%	7	33.3%	30.33%
13.4 Autres	0	0.0%	3	9.7%	1	4.8%	4.49%

Concernant l'échantillon total, on constate que « garder une intimité » et la « position convenable par rapport au logement » sont les deux éléments qui influencent le plus et justifient l'appropriation du trottoir par construction de clôture ou par cour.

De ces trois enquêtes effectuées, et après la lecture de tous ces résultats, on constate que l'appropriation des trottoirs comme espace limitrophe est liée fortement à des raisons sociales d'héritage culturel.

- Appropriation par stationnement et raisons d'appropriation par stationnement:

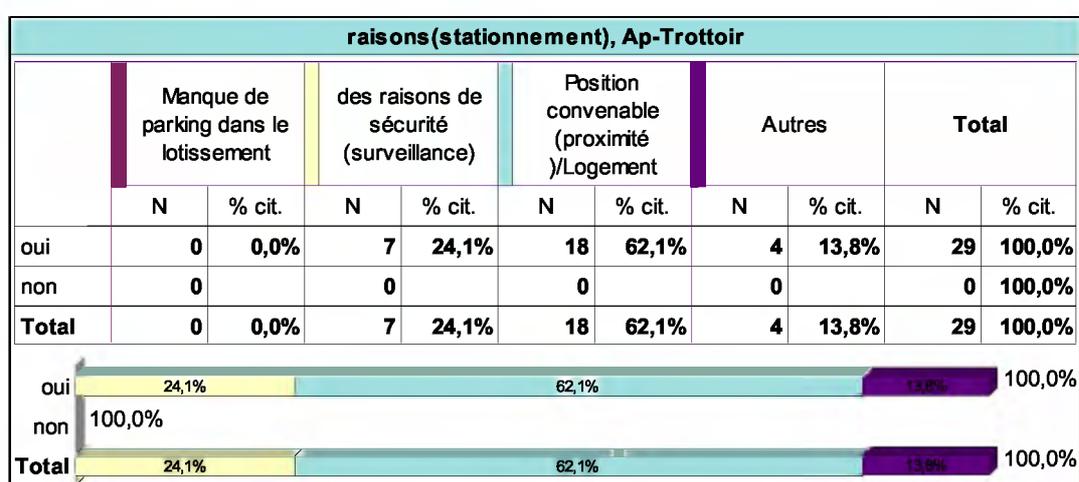


Figure 23 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 12.4 ×14 enquête effectuée sur le lotissement de Bouzorane secteur 2+3. Source : Auteure, 2016

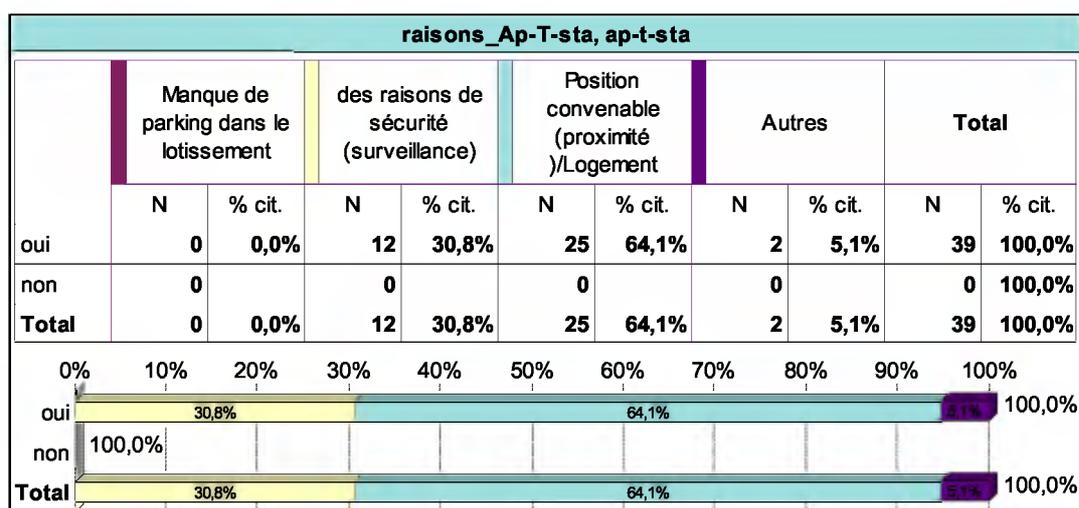


Figure 24 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 12.4 ×14 enquête effectuée sur le lotissement de Kemmouni. Source : Auteure, 2016

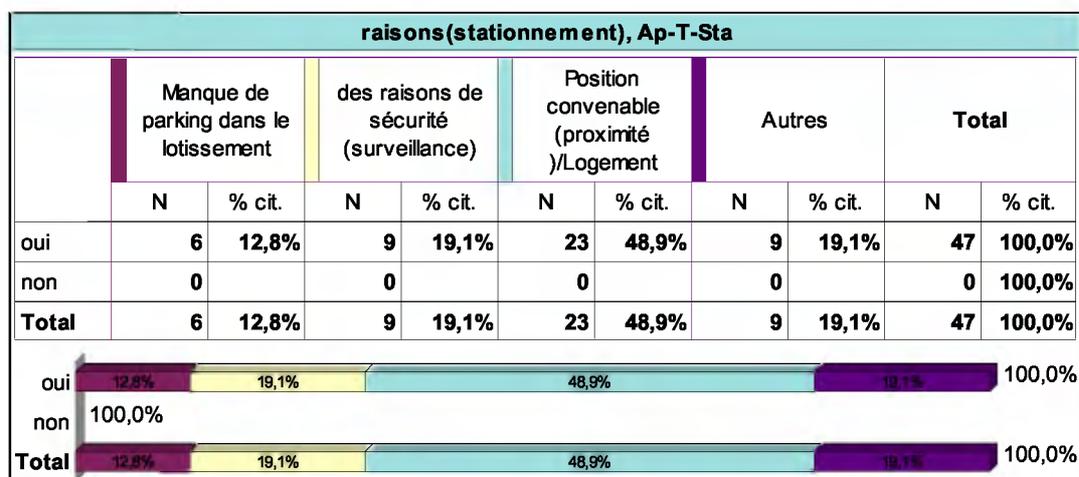


Figure 25 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 12.4 ×14 enquête effectuée sur le lotissement d'El Boustane. Source : Auteure, 2016

Tableau 14 : tableau récapitulatif qui montre les résultats obtenus du tri croisé entre les deux variables 12.4 et 14. Source : Auteure 2016.

Variable	Ech- lot- kemmouni		Ech- lot El Boustane		Ech- lot Bouzorane secteur2+3		Echantillon total
	N	% cit	N	% cit	N	% cit	% cit
14.1 Manque de parking dans le lotissement	0	0.0%	6	12.8%	0	0.0%	5.21%
14.2 des raisons de sécurité (surveillance)	12	30.8%	9	19.1%	7	24.1%	24.34%
14.3 Position convenable (proximité)/Logement	25	64.1%	23	48.9%	18	62.1%	57.39%
14.4Autres	2	5.1%	9	19.1%	4	13.8%	13.4%

Concernant ce tri croisé entre les deux variables 12.4 et 14 (Appropriation par stationnement et raisons d'appropriation stationnement) les résultats de l'échantillon total indiquent que la « position convenable et la proximité par rapport au logement » est le lien fort de l'appropriation du trottoir par stationnement, suivie par « raisons de sécurité et surveillance » comme second lien.

- Appropriation par plantation et raisons d'appropriation par plantation:

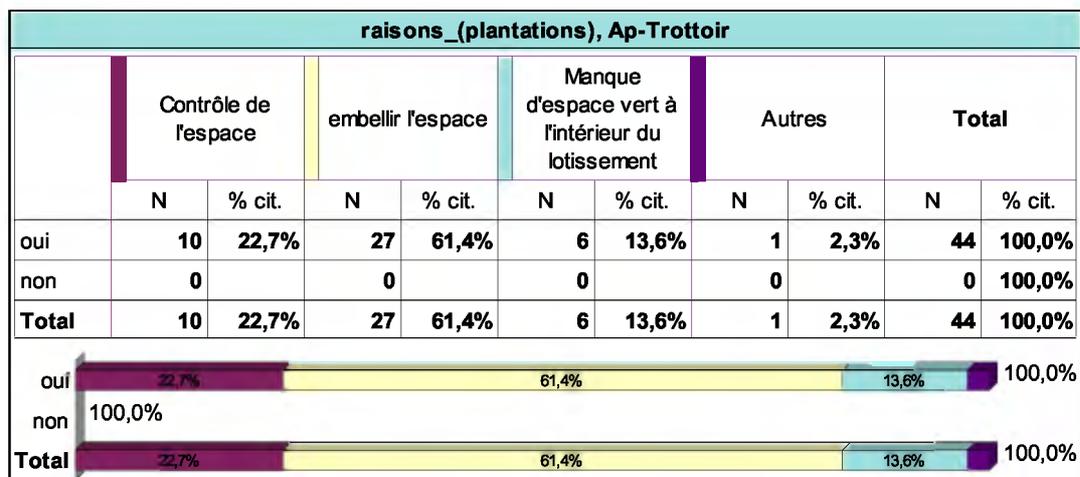


Figure 26 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 12.3×16 enquête effectuée sur le lotissement de Bouzorane secteur 2+3. Source : Auteure, 2016.

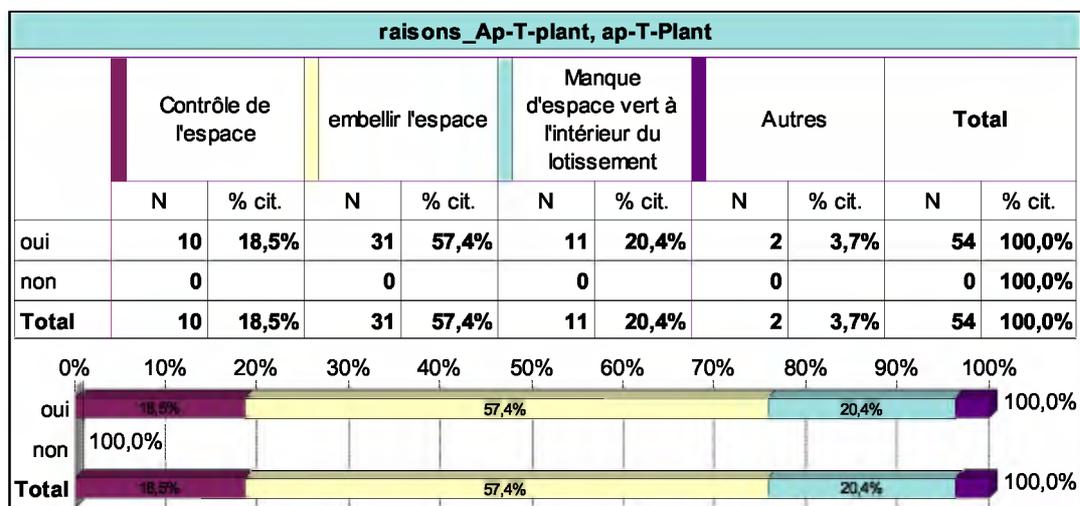


Figure 27 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 12.3×16 enquête effectuée sur le lotissement de Kemmouni. Source : Auteure, 2016.

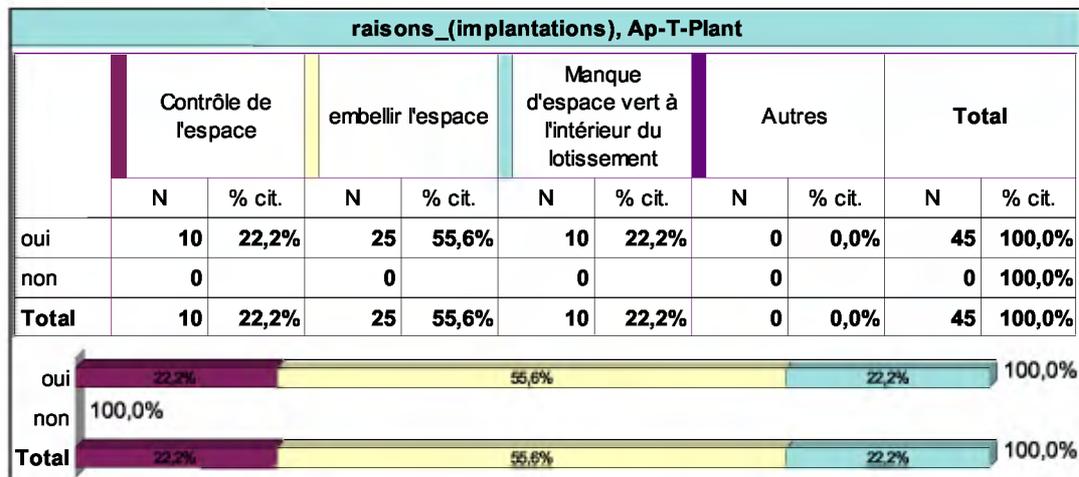


Figure 28 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 12.3×16 enquête effectuée sur le lotissement d'El Boustane. Source : Auteure, 2016.

Tableau 15 : tableau récapitulatif qui montre les résultats obtenus du tri croisé entre les deux variables 12.3 et 16. Source : Auteure 2016.

Variables	Ech- lot- kemmouni		Ech- lot El Boustane		Ech- lot Bouzorane secteur2+3		Echantillon total
	N	% cit	N	% cit	N	% cit	% cit
16.1 Contrôle de l'espace	10	18.5%	10	22.2%	10	22.7%	20.97%
16.2 Embellir l'espace	31	57.4%	25	55.6%	27	61.4%	58.03%
16.3 Manque d'espace vert à l'intérieur du lotissement	11	20.4%	10	22.2%	6	13.6%	18.88%
16.4 Autre	2	3.7%	0	0.0%	1	2.3%	2.09%

Pour l'échantillon total, « Embellir l'espace » est le lien le plus important pour une appropriation par plantation avec un pourcentage qui dépasse la moyenne de 58.03%. Avec des résultats presque semblables, « contrôle de l'espace » et « manque d'espace vert à l'intérieur des lotissements » sont les deux autres éléments qui influencent en seconde position cette appropriation.

- Appropriation du trottoir par dépôt et raisons d'appropriation par dépôt:

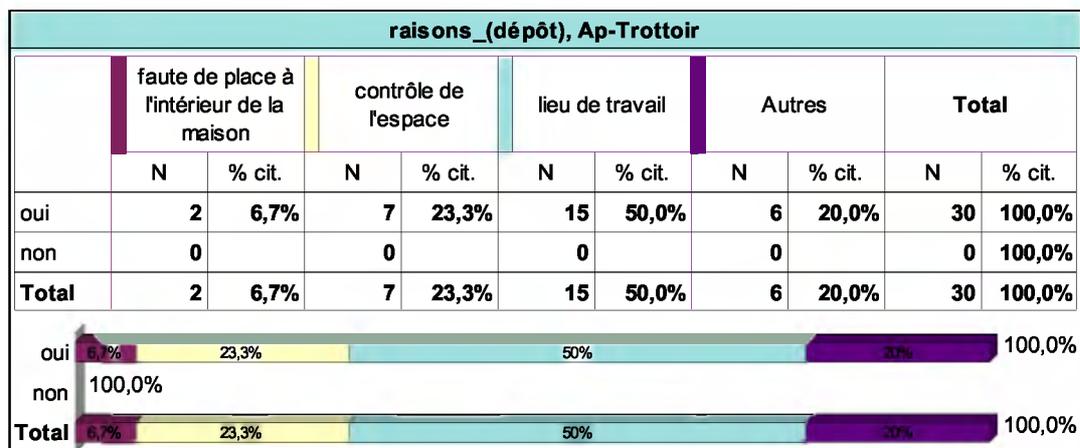


Figure 29 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 12.2×15 enquête effectuée sur le lotissement de Bouzorane secteur 2+3. Source : Auteure, 2016

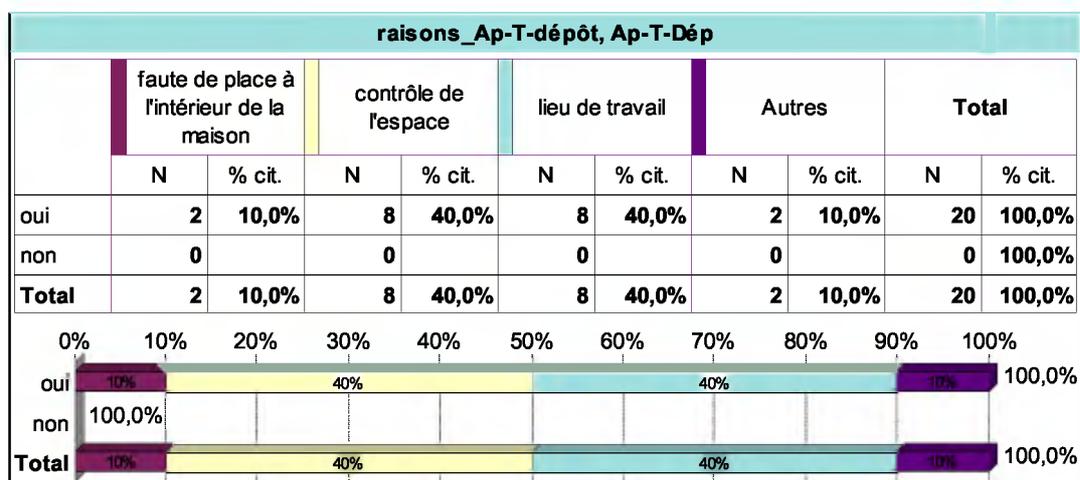


Figure 30 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 12.2×15 enquête effectuée sur le lotissement de Kemmouni. Source : Auteure, 2016.

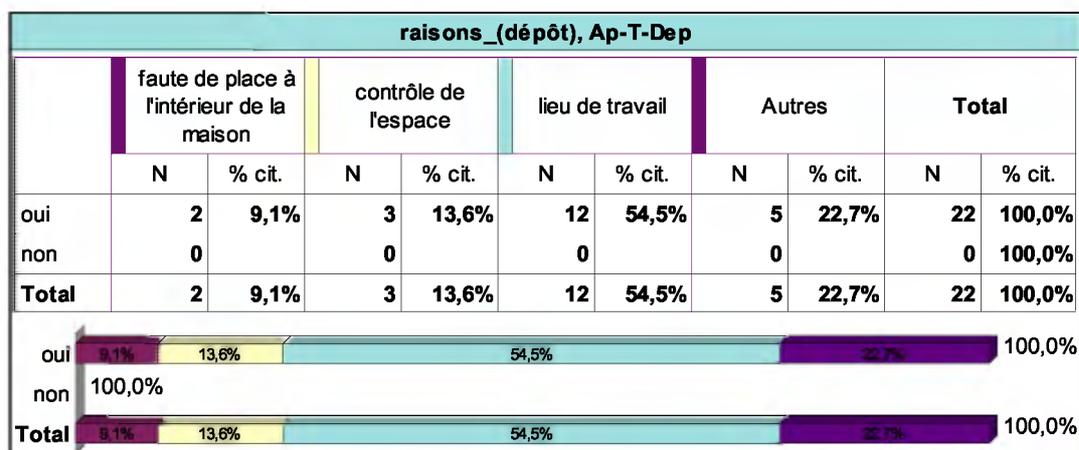


Figure 31 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 12.2×15 enquête effectuée sur le lotissement d'El Boustane. Source : Auteure, 2016.

Pour ces derniers tableaux de tri croisé concernant la relation entre l'espace limitrophe qui est le trottoir et ces modalités d'appropriations, les résultats ci-dessus indiquent que pour l'appropriation par dépôt l'élément « lieu de travail » est le lien le plus cité par les usagers. C'est le cas pour l'enquête effectuée sur lotissement d'El Boustane, cela se confirme du fait que ce lotissement est réputé pour des activités commerciales.

Pour les deux enquêtes restantes c'est-à-dire celles effectuées sur Kemmouni et Bouzorane secteur 2+3, on remarque que les répondants sont mitigés entre « lieu de travail » et « contrôle de l'espace » comme raisons d'une appropriation par dépôt.

Tableau 16 : tableau récapitulatif qui montre les résultats obtenus du tri croisé entre les deux variables 12.2 et 15. Source : Auteure 2016.

Variable	Ech- lot- kemmouni		Ech- lot El Boustane		Ech- lot Bouzorane secteur2+3		Echantillon total
	N	% cit	N	% cit	N	% cit	% cit
15.1 faute de place à l'intérieur de la maison	2	10.0%	2	9.2%	2	6.7%	8.33%
15.2 contrôle de l'espace	8	40.0%	3	13.6%	7	23.3%	25.0%
15.3 lieu de travail	8	40.0%	12	54.5%	15	50.0%	48.16%
15.4 Autres	2	10.0%	5	22.7%	6	20.0%	18.05%

Les résultats obtenus de l'échantillon total indique que l'appropriation du trottoir sous forme de dépôt est liée fortement à la variables 15.3 avec un taux de 48.16%, et que les usagers considèrent cet espace comme un lieu de travail.

Les tableaux suivants résumant tout le travail effectué en dessus, concernant les différentes modalités d'appropriations du trottoir comme étant un espace limitrophe et les raisons qui poussent les usagers à de telles pratiques:

Tableau 17 : tableau récapitulatif des variables croisées concernant l'appropriation spatiale des trottoirs. Enquête effectué sur le lotissement de Kemmouni. Source : Auteure 2016

Tableau recapitulatif		
	Modalité la plus citée	Nb
Ap-Trottoir	jardin (Diverses plantations)	32,00
raisons Ap-T-clôture	garder une intimité	17,00
raisons Ap-T-sta	Position convenable (proximité)/Logement	25,00
raisons Ap-T-dépôt	contrôle de l'espace	8,00
raisons Ap-T-plant	embellir l'espace	31,00

Tableau 18 : tableau récapitulatif des variables croisées concernant l'appropriation spatiale des trottoirs. Enquête effectué sur le lotissement de Bouzorane secteur 2+3. Source : Auteure 2016

Tableau recapitulatif		
	Modalité la plus citée	Nb
Ap-Trottoir	jardin (diverses plantations)	27,00
raisons (clôture)	garder une intimité	8,00
raisons (stationnement)	Position convenable (proximité)/Logement	18,00
raisons (dépôt)	lieu de travail	15,00
raisons (plantations)	embellir l'espace	27,00

Tableau 19 : tableau récapitulatif des variables croisées concernant l'appropriation spatiale des trottoirs. Enquête effectuée sur le lotissement d'el Boustane. Source : Auteure 2016.

Tableau récapitulatif		
	Modalité la plus citée	Nb
Ap-Trottoir	stationnement de véhicule	27,00
raisons (clôture)	garder une intimité	14,00
raisons (stationnement)	Position convenable (proximité)/Logement	23,00
raisons (dépôt)	lieu de travail	12,00
raisons (implantations)	embellir l'espace	25,00

Si on assemble ces tableaux récapitulatifs pour faire une lecture générale, on remarque que les trottoirs sont majoritairement utilisés comme espace de plantation et de stationnement. Les habitants de ces lotissements s'approprient cet espace comme réponse à leur besoin. Ils justifient de tels actes et pratiques avec la simple raison d'embellir l'espace dans le cas où l'appropriation se fait par plantation de diverses végétations. Concernant l'appropriation par clôture, les usagers disent qu'ils construisent ces clôtures dans le but de garder une certaine intimité, et que la proximité et la position très convenables des trottoirs justifient leurs appropriations par le stationnement de véhicules. Les usagers s'approprient les trottoirs qui se trouvent aux alentours de leurs bâtisses comme dépôt, afin de contrôler l'espace, interdire le passage et le considérer comme une propriété privée.

De là, on peut dire que dans ces lotissements planifiés se dessine une polyvalence d'usages et pratiques sur l'espace limitrophe qui est dans ce cas le trottoir. Ces pratiques se matérialisent selon les cas dans le but de satisfaire des besoins humains. Donc l'espace se trouve "produit" par les usagers qui s'organisent et placent des relations qui créent cet espace et détermine sa structure.

Pour voir et confirmer les résultats déjà obtenus ci dessus sur les différentes modalités d'appropriations des trottoirs, on va appliquer le test de χ^2 , appelé « Le test de chi carré, le chi-deux ou même le khi- deux ». Ce dernier sert à vérifier l'existence d'une association entre deux variables nominales, autrement dit, si l'appartenance à certaines modalités de la première variable (dépendante) influence ou non l'appartenance à d'autres modalités de la deuxième variable (indépendante) (blog; le sphinx-developpement, 2014).

La démarche du test khi deux « chi² » :

Après une phase de calcul de la valeur du Chi² (chi² partiel) et de comparaison de cette valeur à un seuil théorique (trouvé dans le tableau du chi² théorique), il est possible de tirer une conclusion générale sur l’association entre les variables étudiées. Le logiciel d’analyse de données sphinx plus² effectue ces opérations sur simple activation du test statistique.

Les Chi² partiels explorent le tableau de contingence à la recherche de cellules qui représentent des écarts par rapport aux effectifs théoriques obtenus en cas d’indépendance entre les variables étudiées. En réalité, toutes les cellules du tableau présentent des écarts. Certaines cellules correspondent à des écarts faibles et sont par conséquent ignorées dans l’explication de l’association entre les variables étudiées.

Il est à noter que le logiciel Sphinx plus² attribue les notations suivantes pour qualifier les cellules: TS indique que le couple de modalités contribue d’une manière très significative à l’explication de l’association, S indique que la contribution est significative et PS indique une contribution peu significative. Ainsi, grâce à sa fonction « Colorier les cases significatives » du menu « Tests », le Sphinx plus² nous indique les chi-deux partiels les plus forts ; c'est-à-dire qu’il attire notre attention sur les informations essentielles du tableau croisé.

De cela et dans le but de voir où se situent exactement les liens les plus significatifs, on va examiner la contribution du test de chi² dans chaque couple de modalités croisées en dressant les tableaux et graphes suivants :

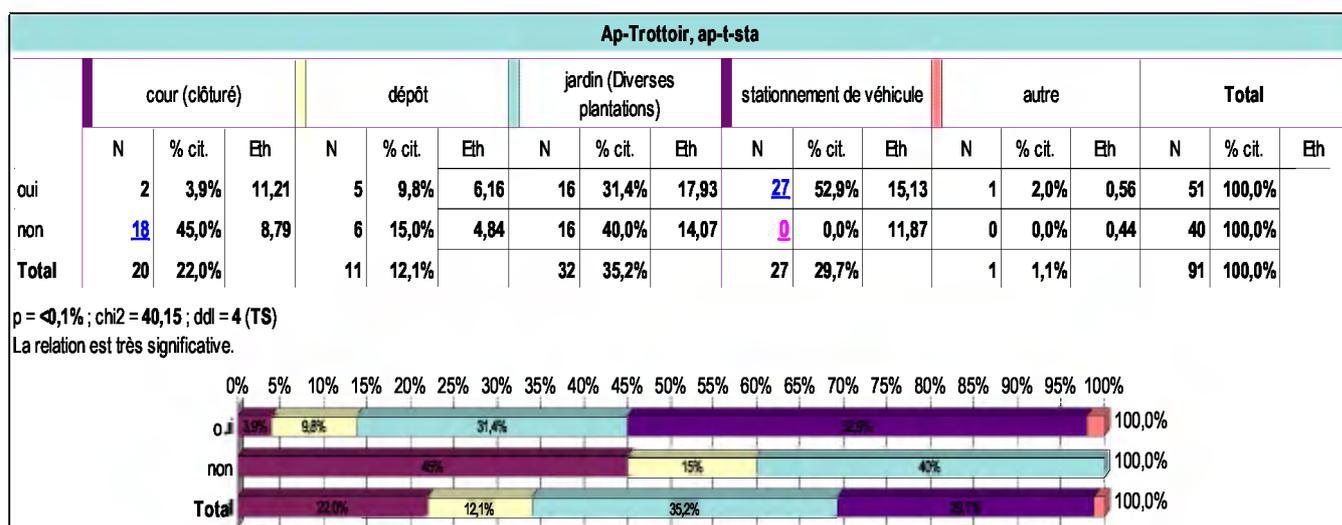


Figure 32 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des deux variables 12.4 × 12 (enquête- lotissement kemmouni). Source : auteure, 2016.

De ces résultats, on déduit que la contribution du χ^2 confirme l'existence d'un lien très significatif entre ces deux variables, la notation donnée par le logiciel 'TS' le confirme aussi. Et on peut justifier cela par la valeur partielle de $\chi^2 = 40.15$ qui est nettement supérieure à celle de χ^2 théorique de 18,46 (on peut vérifier ces résultats dans le tableau de la loi de khi-deux en annexe V, avec un degré de liberté $ddl = 4$ et son erreur probable $p = 0.001$).

-La case colorée montre qu'un effectif réel de $N = 27$ est nettement supérieur à celui théorique de $E_{th} = 15.13$ ($N = 27 > E_{th} = 15.13$) pour la modalité 12.4, ce qui explique que c'est l'élément le plus significatif. Autrement dit la modalité « stationnement de véhicule » est la pratique la plus citée pour une appropriation du trottoir.

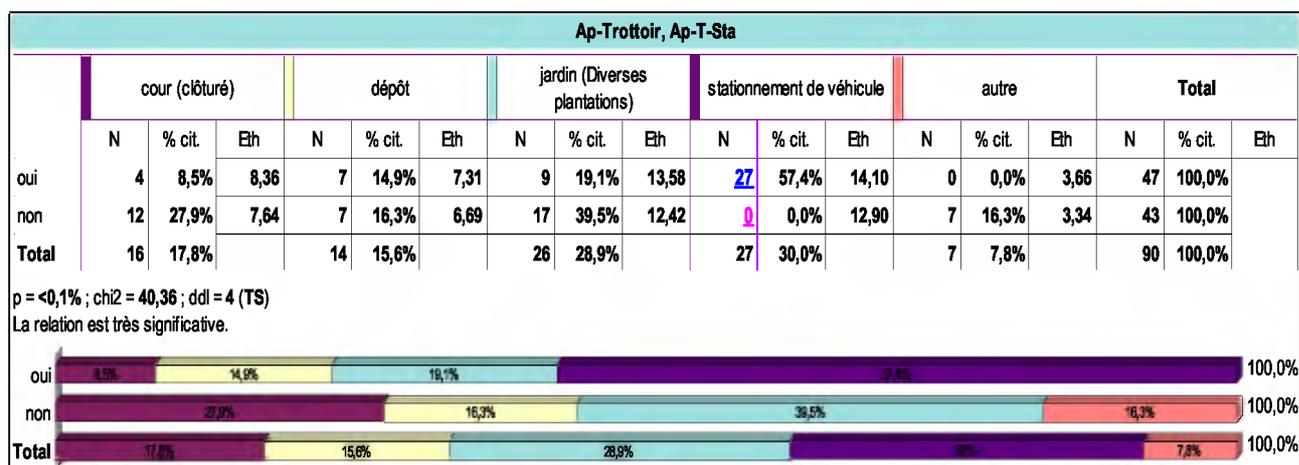


Figure 33 : tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des deux variables 12.4×12 (enquête- lotissement El Boustane. Source : auteure, 2016.

La case colorée pour la modalité stationnement de véhicule présente un effectif réel de 27 qui dépasse largement celui théorique qui est de 14.1. La contribution du test de khi-deux montre un χ^2 partiel de 40.36 qui est lui aussi supérieur au χ^2 théorique de 18.46, un ddl de 4 et un $p = < 0.1\%$ (voir le tableau du χ^2 théorique en annexe V). Ces résultats prouvent l'existence d'une relation très significative entre ce couple de modalités « stationnement de véhicule » et appropriation du trottoir.

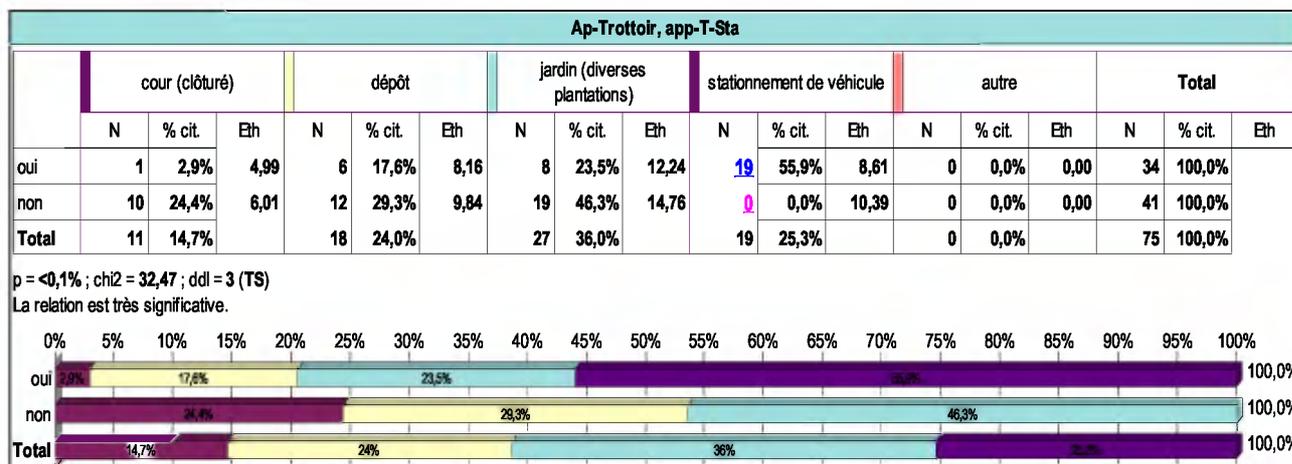


Figure 34 : Tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des deux variables 12.4 × 12 (enquête- lotissement Bouzorane secteur 2+3. Source: Auteure, 2016.

Concernant l’enquête effectuée sur le lotissement de Bouzorane secteur 2+3, la notation attribuée par le test de chi² indique que le lien entre les variables 12.4 et 14 est très significatif. Et la modalité « stationnement de véhicule » est l’élément le plus cité par les répondants comme pratique la plus exercée sur les trottoirs. Ce dernier est prouvé par les résultats obtenus;

- un effectif réel N = 19 supérieur à l'effectif théorique de Eth = 8.61;
- un chi² partiel supérieur au chi² théorique (chi² = 32.47 > chi² th = 16.26, voir le tableau de la loi de khi-deux en annexe V avec un degré de liberté dd l=3 et son erreur probable p = 0.001)

La même démarche a été suivie pour le reste des variables hypothétiques choisi (voir le tableau des couples de variables à croiser en annexe IV). Et vu le nombre important de tableaux de contingences pour chaque enquête, on a choisi de se contenter de présenter les résultats de tri à croiser et d’analyser la correspondance entre chaque deux variables pour un seul échantillon à la fois.

-De l’appropriation sociale, on va étudier le tri croisé de:

Concernant le couple de variable 19 × 21 (l’espace utilisé par les enfants pour jouer et les raisons d’une telle appropriation) on dresse le tableau suivant qui correspond à l’enquête effectuée dans le lotissement de kemmouni :

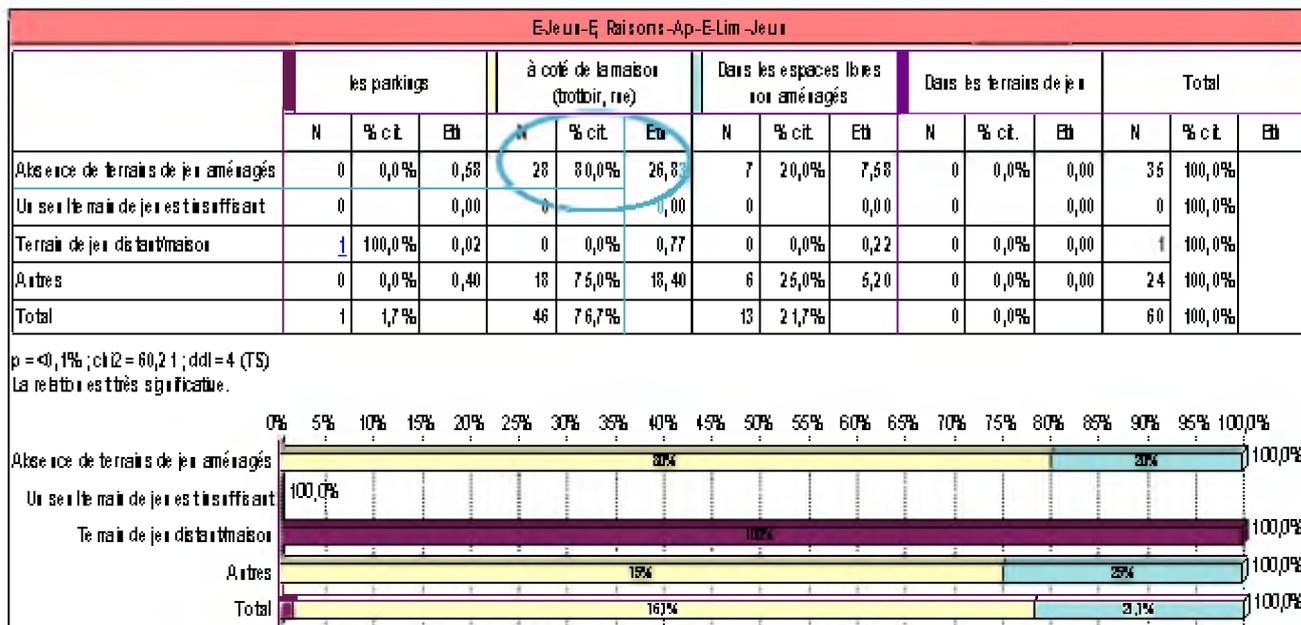


Figure 35 : tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 19 × 21- enquête effectuée sur le lotissement de Kemmouni. Source: Auteure, 2016.

Les résultats montrent qu’avec un taux très élevé de 80% les enfants du lotissement jouent à côté de leurs maisons (dans les trottoirs, les rues et ruelles). Et que l’absence de terrain de jeux est le lien et l’élément le plus cité comme cause d’une telle appropriation. La notation attribuée par le test de chi² indique que le lien entre ce couple de modalités est très significatif, et cela est essentiellement dû aux éléments suivants:

- Le chi² partiel indique 60.21 nettement plus supérieur à celui d’un chi² théorique qui est de 18,46 avec un p = 0.1% = 0.001 et un degré de liberté ddl = 4 (voir tableau de la loi de khi-deux en annexe V).
- un effectif réel N=28 supérieur à celui théorique qui est de Eth= 26.83.

Concernant l’appropriation de l’espace limitrophe par lavage et réparation de véhicule, on présente le tableau et graphe suivants qui montre le tri croisé des variables 22 × 23 (l’espace où les usagers lavent et réparent leurs véhicules et les raisons d’une telle appropriation) de l’enquête effectuée sur le lotissement d’El Boustane:

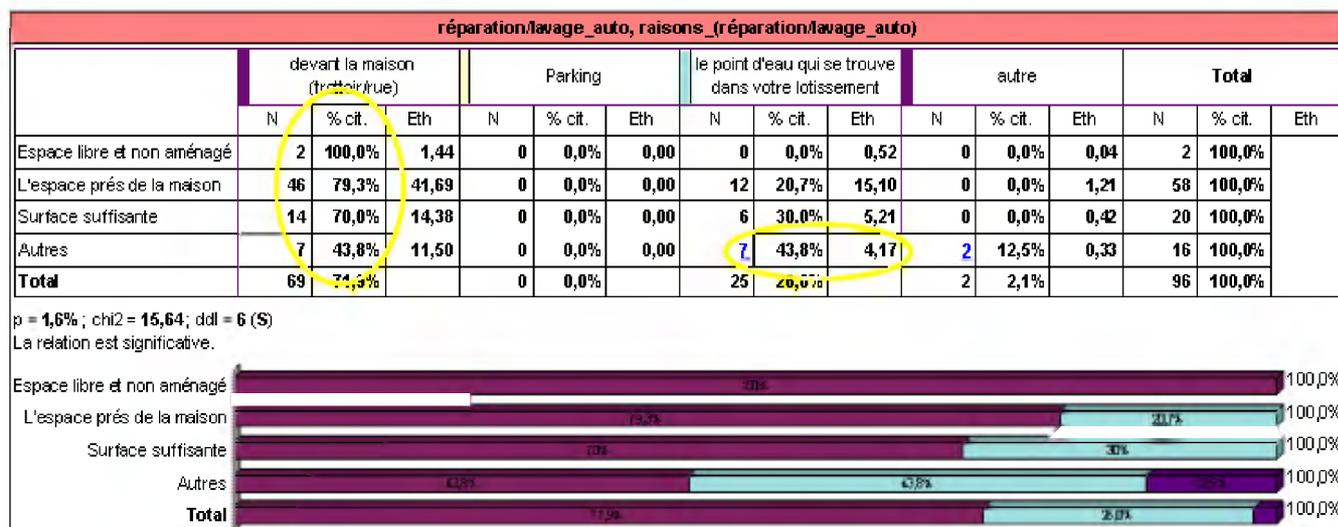


Figure 36 : tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 22× 23- enquête effectuée sur le lotissement d'El Boustane. Source: Auteure, 2016.

Les résultats indiquent que pour cette modalité, les usagers s'approprient l'espace limitrophe qui se situe près de leurs maisons avec un effectif réel de $N = 46$ et un pourcentage de 79.3%.

Le test de χ^2 confirme la relation entre ce couple ; avec un $\chi^2 = 15.64$ qui se rapproche de celui de χ^2 théorique 16,8119, dont on peut vérifier ces résultats sur le tableau de la loi de χ^2 , avec un $p = 0.016$ et un $ddl = 6$. Ces taux confirment que la relation est significative et la notation du test l'indique clairement.

Pour plus d'explication et clarification sur l'état réel du lotissement, on peut dire que pour l'appropriation de l'espace limitrophe par lavage et réparation de véhicule, l'espace le plus cité c'est les trottoirs et les rues, la raison d'une telle appropriation est que ces espaces se situent à proximité des maisons. On remarque aussi que pour la variable 'autre' l'effectif réel est supérieur à celui théorique ($7 > 4.17$), ce qui explique que quand ce ne sont pas les trottoirs et les rues qui sont appropriés par cette activité c'est l'espace où se trouvent des points d'eau.

Concernant l'appropriation par détente, on dresse le tableau et graphe suivants :

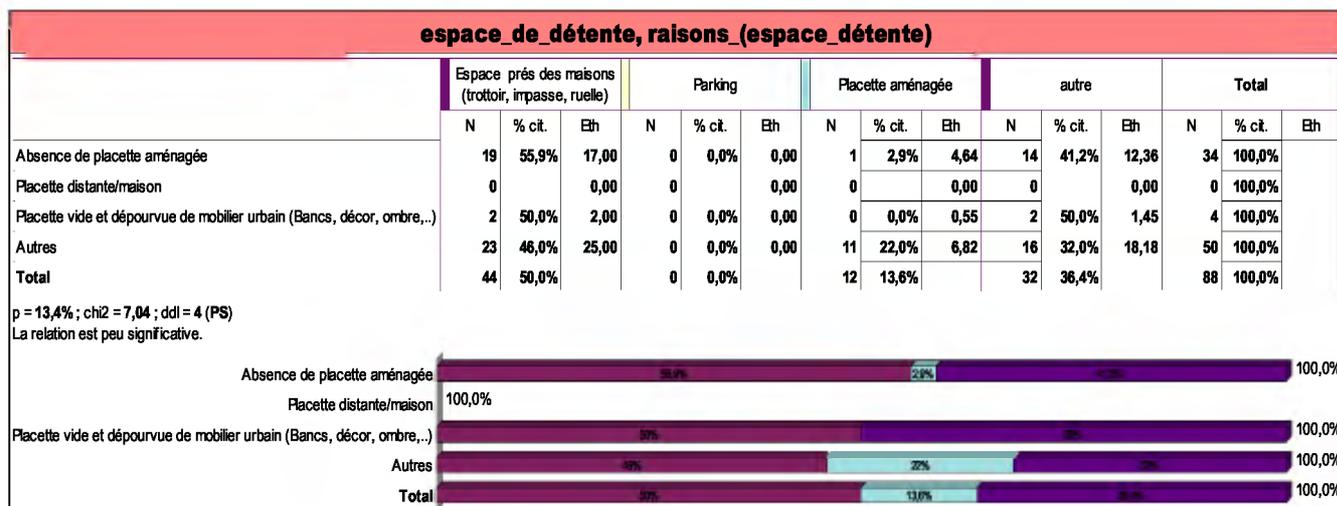


Figure 37 : tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 24×25- enquête effectuée sur le lotissement d’El Boustane. Source: Auteure, 2016.

Les résultats montrent que les usagers s’approprient les espaces limitrophes qui se trouvent près des maisons pour se détendre. La raison d’une telle pratique est l’absence de place aménagée, cela est justifié par un effectif réel de N =19 supérieur à celui théorique de Eth =17 et un pourcentage de 55%, c’est à dire plus que la moyenne des répondants.

La notation attribuée par le test de chi² indique que le lien entre ce couple de modalités est peu significatif, avec un chi² partiel de 7.04 légèrement inférieur au chi² théorique qui est de 7.77 (vérification avec le tableau de loi de khi-deux en annexe V, ddl = 4 et p = 0.13).

On remarque aussi qu’il y a un nombre d’effectif important (N = 23 avec un taux de 46%) pour la modalité de réponse ‘autre’.

Donc, si on interprète réellement ces données, on peut dire que l’appropriation sociale par détente des espaces limitrophes est influencée par l’absence des places et placettes aménagées à l’intérieur des lotissements, et que les usagers utilisent d’autres endroits pour se détendre (les cafés et les marchés à titre d’exemple) ce qui explique le résultat peu signifiant. On note aussi que ces résultats et ces déductions appuient ceux donnés par l’observation en situation et que cette pratique était moyennement observée.

Pour le tri croisé des variables 29×31 (appropriation de l’espace limitrophe en espace de nuisance et les raisons de cette appropriation) on présente le tableau et graphe suivants :

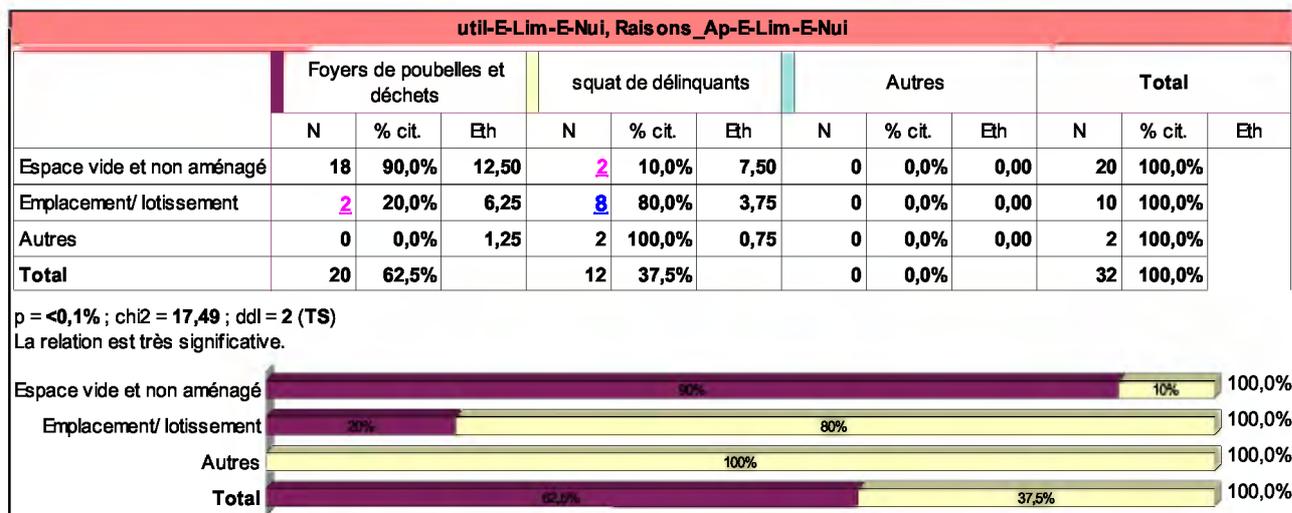


Figure 38 : tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 29×31- enquête effectuée sur le lotissement de Bouzorane secteur 2+3. Source: Auteure, 2016.

Si on compare la valeur de χ^2 avec celle de χ^2 théorique; on trouve que χ^2 réel = 17.49 > χ^2 théorique = 13.81. La notation 'TS' donnée par le logiciel confirme que la relation est très significative entre ces deux variables (29×23).

Les cases colorées montrent les résultats des effectifs réels dont la contribution de χ^2 montre les modalités croisées les plus significantes. Pour cela, on trouve la modalité « appropriation par foyer de poubelle et de déchet » liée à la modalité « espace vide et non aménagé », avec $N=18 > Eth = 12.5$, parallèlement l'appropriation de l'espace limitrophe en squat de délinquance est très liée à la modalité « emplacement par rapport au lotissement » avec un effectif réel $N = 8$ supérieur à celui théorique qui est $Eth = 3.75$. Donc si on traduit ces résultats en faits réels, on va dire que l'appropriation des espaces limitrophes par foyer de poubelle et déchets divers est causée par le fait que ces espaces sont vides et non aménagés. Ainsi l'emplacement de ces espaces est la première cause et la raison pour la quelle les usagers s'approprient l'espace limitrophe et le transforment en lieu de délinquance.

Pour les modalités d'appropriation commerciale, on va étudier le tri croisé des deux variables 32×33 (appropriation des commerçants formels de l'espace limitrophe et raisons de cette appropriation commerciale), et pour cela on dresse ce tableau et graphe :

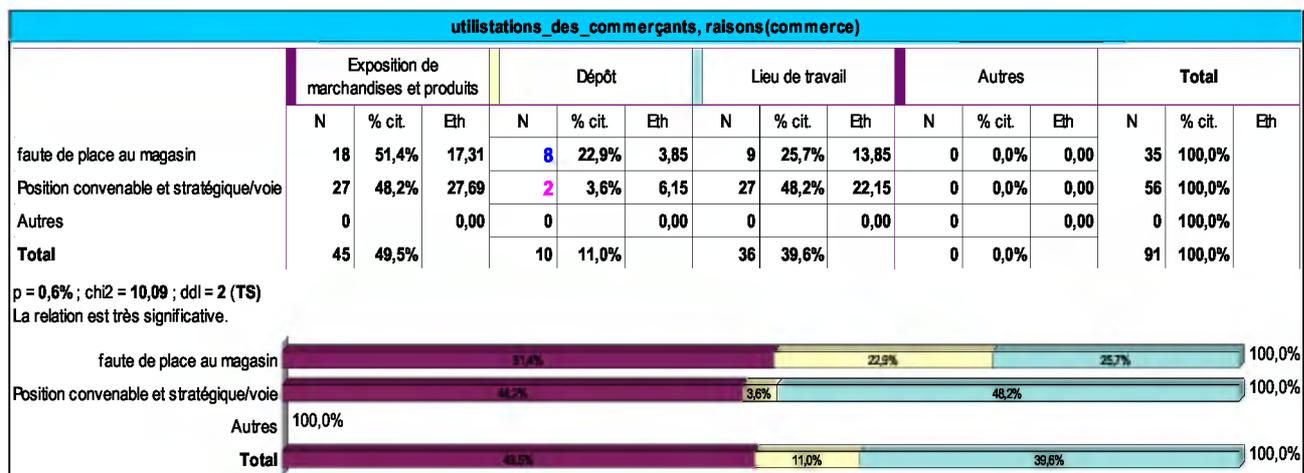


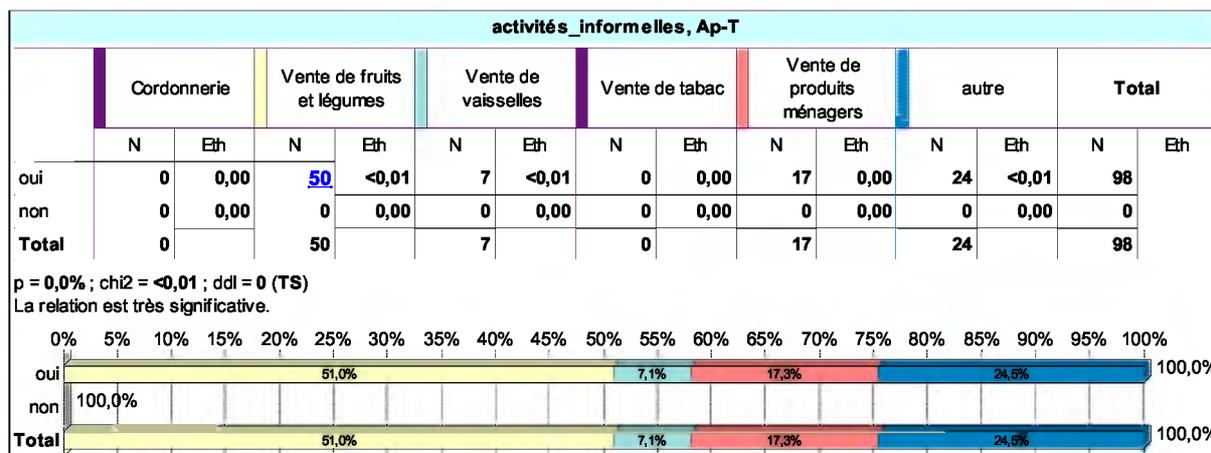
Figure 39 : tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 32×33 - enquête effectuée sur le lotissement d'El Boustane. Source: Auteure, 2016.

Avec un $\chi^2 = 10.09$, un $p = 0.6\% = 0.006$ et un $ddl = 2$, la relation entre ces deux variables est très significative, la notation donnée par le logiciel le confirme 'TS'.

Si on prend en considération les résultats donnés par l'effectif réel et théorique, on trouve que pour une appropriation par exposition de marchandises et de produits, les usagers sont mitigés entre deux modalités ; « faute de place aux magasins » avec 51.4%, et « position convenable et stratégique » avec 48.2%. On remarque aussi que la majorité des interviewés (48.5% des réponses) trouve que la position convenable et stratégique de l'espace limitrophe est l'élément le plus important pour une appropriation et transformation de ces espaces en lieu de travail. Par contre, pour l'appropriation par dépôt, les répondants trouvent que le manque d'espace à l'intérieur des magasins est la raison formelle d'une telle pratique (effectif réel 8 qui est nettement supérieur à celui théorique qui est de 3.85).

Le tableau et graphe qui suit représente les résultats obtenus de l'analyse bi variée des variables 12× 34 (appropriation du trottoir × modes d'appropriation de l'espace limitrophe par des pratiques commerciales informelles) de l'enquête effectuée sur le lotissement d'El Boustane :

Figure 40: tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 12× 34 - enquête effectuée sur le lotissement d’El Boustane. Source: Auteure, 2016.



Avec un effectif réel largement supérieur à celui théorique ($50 > 0.01$), un taux de 51%, on trouve que l’appropriation du trottoir est très liée à la vente de fruits et légumes comme activité commerciale informelle. Le test de χ^2 le confirme ($p = 0$ et $ddl = 0$). Donc, la relation du croisement de ce couple de modalités est très significative, la notation ‘TS’ donnée par sphinx plus² le confirme aussi.

Le tableau et graphe suivants représente le tri croisé des deux variables 34×35 (modes d’appropriation de l’espace limitrophe par des pratiques commerciales informelles × type d’espace limitrophe), de l’enquête effectuée sur le lotissement de Bouzorane secteur 2+3, les résultats sont :

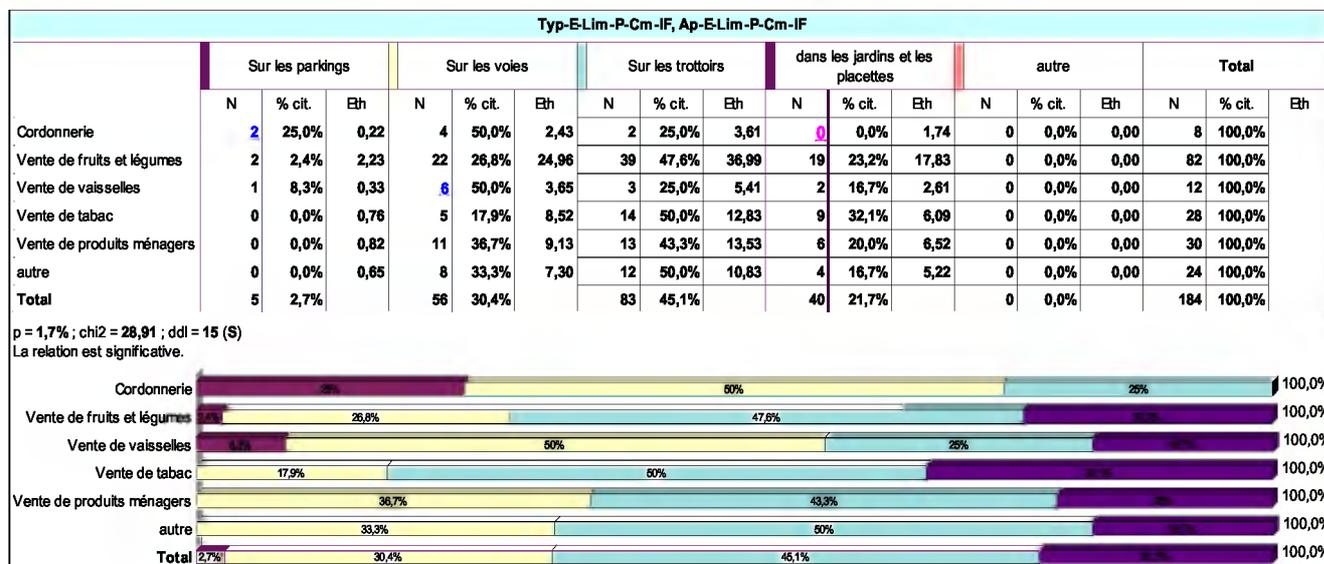


Figure 41 : tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 35× 34 - enquête effectuée sur le lotissement de bouzorane secteur 2+3. Source: Auteure, 2016.

Avec des taux très élevés qui dépassent la moyenne, la vente informelle de légumes et fruits est l’activité la plus citée. On remarque aussi qu’avec un effectif réel de N =39 supérieur à celui théorique qui est de Eth = 36.99, cette pratique domine sur les trottoirs.

La contribution du test de chi² présente un ddl = 15, un p =1.7% = 0.017 et un chi² réel de 28.91 qui se rapproche de celui théorique qui est de 28.25 (vérification avec le tableau de loi de chi² en annexe V). En plus de ces résultats, la notation ‘S’ donnée par le logiciel indique que la relation entre ces deux modalités est significative, et que les commerçants ambulants qui vendent des fruits et légumes s’approprient les trottoirs.

Le tableau et graphe ci-dessous présente les résultats donnés par le tri croisé des deux variables 34 et 36 (modes d’appropriation de l’espace limitrophe par des pratiques commerciales informelles × les raisons d’appropriation de l’espace limitrophe par des pratiques commerciales informelles):

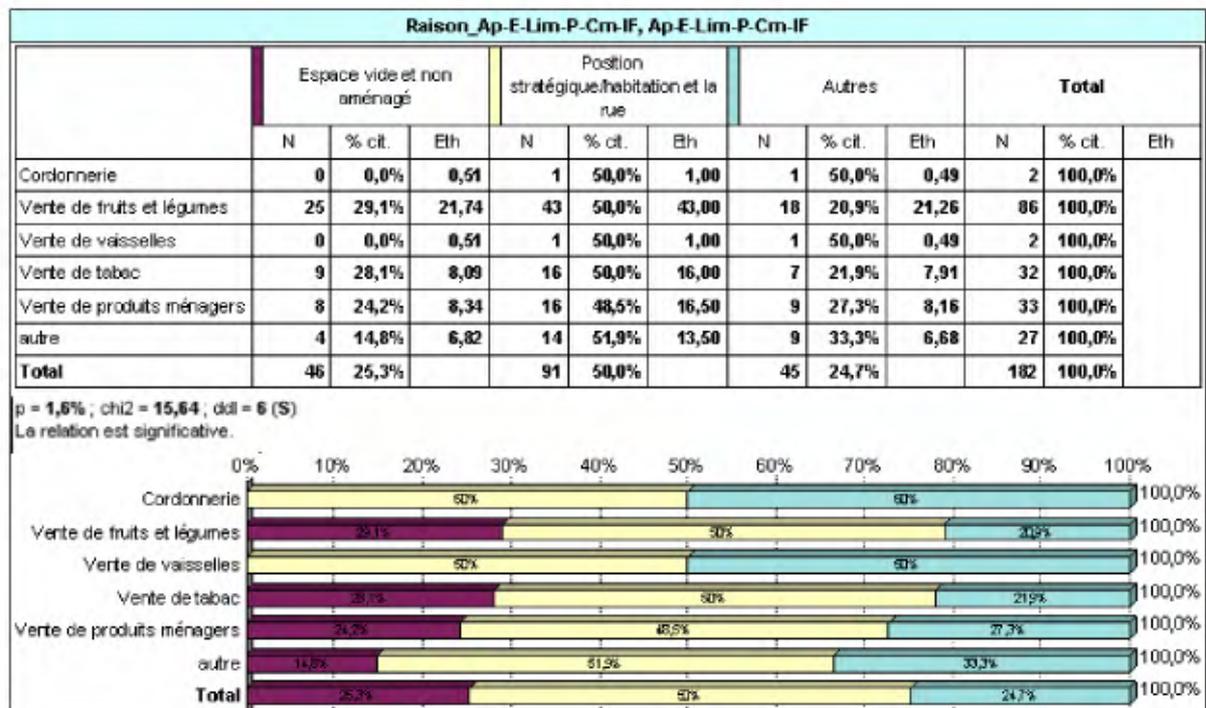


Figure 42 : tableau et graphe qui représentent les résultats du tri croisé des variables 36× 34 - enquête effectuée sur le lotissement de Kemmouni. Source: Auteure, 2016.

La contribution du test de χ^2 indique que la relation entre ces deux variables est significative, et cela avec :

Un degré de liberté de $ddl = 6$, une marge d'erreur $p = 1.6\%$, un χ^2 partiel de $= 15.64$ et un χ^2 théorique pris entre $[15.03-16.81]$ (voir le tableau théorique de la loi de khi-deux en annexe V).

La majorité des réponses indique que la position stratégique par rapport aux habitations ou à la rue est la cause qui influence l'appropriation des trottoirs pour la vente informelle de fruits et légumes (avec un effectif réel égal à celui théorique ; $N = Eth = 43$ et un pourcentage de 50%). On remarque aussi qu'avec un effectif réel aussi important de $N = 25$ et 29.1%, cette pratique est liée aux faits que l'espace limitrophe approprié est vide et non aménagé.

III- L'ANALYSE DES DONNEES DES SCHEMAS D'ENTREVUES :

Cette technique de recherche va nous permettre de constater et d'évaluer le rôle des acteurs qui agissent dans les lotissements de différentes manières. De la conception à la concrétisation, du financement à la gestion et l'entretien, de l'attribution à l'appropriation, les

missions semblent avoir un flou qui se manifeste dans l'état réel de l'espace limitrophe. Entre la société civile et les organismes étatiques, les interviewés étaient sélectionnés selon leurs liens réglementaires avec les lotissements auto construits planifiés.

Notre choix s'est porté sur un schéma d'entrevue non directif. Ce dernier permet à l'interviewé de s'exprimer sans contrainte et transmettre aisément ses idées et ses pensées. Les questions sont ouvertes et formulées d'une manière unitaire commune afin de nous permettre d'évaluer et comparer les différentes réponses des enquêtés (voir schéma d'entrevue en annexe VI).

Le traitement des réponses donne lieu à une échelle d'évaluation qui détermine l'intensité de leurs actions et dessine leurs ombres portées sur l'espace limitrophe.

Les différents acteurs ciblés par l'entrevue sont classés en deux sous-catégories :

- Société civile (associations de quartiers)
- Acteurs étatiques (Services publics de l'Etat).

III.1- TRAITEMENT DES RESULTATS

Toutes les rencontres, objets de l'entrevue de recherche, avaient eu lieu le long de l'année 2016. Des enregistrements et des écrits étaient établis dans un but d'un recueil d'informations qui sous tendent nos constatations et nos synthèses. Ainsi, l'interprétation des réponses acquises et le traitement des résultats se présentent comme suit :

III.1.1- rôle de la société civile

Le rôle de la société civile dans la vie quotidienne et à l'intérieur des lotissements est primordial. L'individu propriétaire de logement, le visiteur exploitateur de l'espace limitrophe, et l'ensemble de la communauté dont le lotissement forme le récipient physique, portent à travers leurs pratiques, leurs comportements et leurs appropriations, une influence déterminante sur le fonctionnement global du lotissement en tant qu'espace résidentiel et sur les affectations et les particularités de l'espace limitrophe en tant que dénominateur commun. Dans cette perspective, on a interviewé le responsable du bureau des « associations de quartiers » de la commune et un président d'une association de quartier, pour attester leur existence et identifier leurs missions dans le cadre de la réglementation en vigueur.

- Association de quartiers : formes juridiques

TABLEAU ANALYTIQUE DE L'ENTREVUE		
INTERVIEWS		01
		Responsable bureau des associations
Nombre de Question		07
Réponses	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	ANNEXE VI.1 MODELE DE REPONSE N°1
INTERPRETATIONS	Plan réglementaire	L'existence des associations, vis-à-vis de la réglementation, atteste d'une forme d'assistance et de mesure de la gouvernance locale au sein des lotissements.
	Plan financier	Dans les limites des fonds et moyens disponibles, les associations semblent être incapables d'agir.
	Plan social	L'association constitue un outil idéal pour défendre l'intérêt commun, et une illustration de la solidarité sociale.
	Plan opérationnel	L'association est une source de proposition et un garant de communication pour le bien du quartier.
SYNTHESE	01	Les associations de quartiers sont les plus habilitées pour veiller sur l'espace « lotissement » et plus particulièrement sur l'espace limitrophe. Elles représentent le garant de « chez soi ».

Tableau 20 : tableau analytique de l'entrevue réalisée avec le responsable de bureau des associations de la commune. Source : Auteure, 2016

- Association de quartiers : leurs missions

Tableau 21 : tableau analytique de l'entrevue réalisée avec le président d'une association de quartier. Source : auteure, 2016.

TABLEAU ANALYTIQUE DE L'ENTREVUE		
INTERVIEWS		02
		Président d'une association de Quartier
Nombre de Question		09
Réponses	Réponse « texte intégral »	ANNEXE VI.2 MODELE DE REPONSE N° 5

INTERPRETATIONS	Evaluation état de lieu	Existence de toutes les commodités.
	Infractions	Envahissements – Jardins de maisons/cour et clôture – Commerce illicite – Traversées – Ralentisseurs – Extensions...
	Causalité	Culturelle – Comportementale – Absence d'ordre général
	Engagements	Réclamation de droits - Sensibilisation
	Gestion et entretien	Responsabilité de l'état
	Réglementation	Cahier des charges
	Rôle des organismes étatiques	Financement – Entretien – Aménagements – Accompagnement – Contrôle...
	Fonds	Absence de Fonds
	Interventions	Communication et sensibilisation.
SYNTHESE	02	<ul style="list-style-type: none"> • Aux yeux des de la société civile, le rôle de l'état dans l'espace limitrophe est primordial. • Le rôle de la société civile est trop restreint par manque de plan d'action aboutissant. • L'individu n'agit pas pour un objectif commun de salubrité et de confort. • L'état de l'espace limitrophe est à l'image de la société, de son identité léguée d'un héritage culturel.

III.1.2- rôle de l'Etat : autorités publiques ; quelles actions?

- la commune « APC » ou l'assemblée populaire communale :

C'est l'unité de base où convergent toutes les responsabilités relatives aux services publics, la santé publique et plus particulièrement, l'espace public. Elle gère les fonds et mène des opérations multiples d'amélioration de l'environnement urbain. L'entrevue avec l'un des responsables de la commune nous a permis d'arrêter le constat suivant :

Tableau 22 : tableau analytique de l'entrevue réalisée avec un responsable de la commune. Source : auteur, 2016

TABLEAU ANALYTIQUE DE L'ENTREVUE		
INTERVIEWS		03
		Responsable de la commune
Nombre de Question		10
Réponses	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	ANNEXE VI.2 MODELE DE REPONSE N° 3
INTERPRETATIONS	Evaluation /état de lieu	Anciens lotissements en souffrance – Aspect social – Absence de maturation – Absence des qualités espérées
	Infractions	Envahissements des voies, trottoirs et parkings – Commerce informel -
	Causalité	Politique de l'état – Mentalité du Baylek – facteurs socio-économique et socioculturels – manque de collaboration et de respect mutuel – fragilité de l'ordre général
	Engagements	Amélioration de l'espace limitrophe – Répondre aux besoins de la communauté
	Gestion et entretien	Responsabilité des promoteurs (études – viabilisation) – service public mission de la commune
	Réglementation	Cahier des charges – instruments d'urbanisme
	Rôle des organismes étatiques	Aménagements extérieurs – Sécurité – Salubrité -
	Fonds	Fonds des promoteurs – PCD – PSD – PW – Fond propre de la commune -
	Interventions	Collectes des ordures ménagères – Eclairage public - Plantations
SYNTHESE	03	<ul style="list-style-type: none"> • L'espace limitrophe est une responsabilité partagée entre la commune et la société des lotissements • L'espace limitrophe est une résultante d'une action de promotion • Le promoteur doit veiller sur ses qualités formelles et productives • Le rôle de la commune est nécessaire mais insuffisant • Les fonds seuls ne permettent plus l'aboutissement

- La direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction « DUAC »

C'est une direction exécutive qui veille principalement sur l'urbanisme, l'architecture et la ville. Elle est représentée dans toutes les commissions locales ayant pour missions le contrôle des tissus urbains et la mise en œuvre des textes législatifs en vigueur portant sur les règles générales et opérationnelles liées à ce domaine. Autrement dit, l'espace limitrophe fait partie de son domaine de définition.

Tableau 23 ; tableau analytique de l'entrevue réalisée avec le responsable de la DUAC. Source : auteure, 2016.

TABLEAU ANALYTIQUE DE L'ENTREVUE		
INTERVIEWS		04
		Responsable de la DUAC
Nombre de Question		10
Réponses	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	ANNEXE VI.2 MODELE DE REPONSE N°2
INTERPRETATIONS	Evaluation état de lieu	Tous les lotissements posent problème – Localisation près du centre ville est une valeur ajoutée – Espace convoité - Viabilisé
	Infractions	Tout type d'infraction -
	Causalité	Inconscience et insouciance des individus – Problème culturel – Absence d'un vrai propriétaire – La société – Le « laisser faire » - comportements nocifs et destructifs - Education
	Engagements	Responsabilité primordiale – Une portion d'une globalité – la conformité de la production – amélioration et promotion de l'espace limitrophe
	Gestion et entretien	Aspect consultatif – Promoteurs et communes – Amélioration de l'environnement urbain
	Réglementation	– Cahiers des charges des lotissements -
	Rôle des organismes étatiques	Prise en charge des lotissements d'avant 1990 – Réalisation des différents réseaux – La commune est le premier garant
	Fonds	PSD (plan sectoriel de développement) – PCD (plan communal de développement) – Fond spéciaux
	Interventions	Etude des dossiers de lotissements – Accompagnement des autorités locales

SYNTHESE	04	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque organisme étatique porte une portion de la responsabilité globale envers l'espace limitrophe • Techniquement l'état ne présente aucun handicap de l'espace limitrophe en ses qualités. • La politique sociale engendre des situations critiques • Problème de mise en œuvre • Problème de société et de culture
-----------------	-----------	--

- L'agence Foncière :

La réglementation algérienne avait donné naissance, pendant les années 90, à des organismes de gestion et de promotion immobilière. L'agence de wilaya de gestion et de régulation foncière urbaine avait pour mission d'une part la gestion du foncier urbain de la commune, et d'autre part l'initiation de projets de promotion dont les lotissements devaient faire partie.

L'agence foncière prenait en charge les lotissements créés avant 1990 pour les promouvoir et procéder à leur viabilisation et leur cession.

Tableau 24 : tableau analytique de l'entrevue réalisée avec le responsable de l'agence foncière.
Source : auteure, 2016

TABLEAU ANALYTIQUE DE L'ENTREVUE		
INTERVIEWS		05
		Responsable de l'agence foncière
Nombre de Question		10
Réponses	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	ANNEXE VI.2 MODELE DE REPONSE N° 4
	Evaluation état de lieu	Espace d'habitat en perturbation – en dysfonctionnement – D'une grande importance – Rareté du foncier habitable – Localisation importante
	Infractions	Débordement des lots cédés – diminution des aires destinées à l'espace limitrophe – Prolongement des maisons – Etalements des jardins – Aménagements de limite et privatisation des espaces – Activités de fraude

INTERPRETATIONS	Causalité	L'envi d'avoir plus – Problème de société – Problème de compréhension – Problème de culture et du savoir vivre – causalité partagée
	Engagements	Gestion du foncier communal – Promotion – Préparation du foncier pour qu'il soit viable
	Gestion et entretien	Gestion des parties susceptibles d'être cédées – la transaction foncière – assistance en phase d'étude – affectation et délimitation de l'espace limitrophe
	Réglementation	Avant 1990 – Après 1990 : Changement radical des textes législatifs
	Rôle des organismes étatiques	Prise en charge de la promotion de l'espace public.
	Fonds	Fonds propres de la commune – les fonds de la DUAC – fonds spéciaux de l'état – Fonds des promoteurs
	Interventions	Commerciale – Espace limitrophe convenable sur le plan forme et surface.
SYNTHESE	05	<ul style="list-style-type: none"> • Les promoteurs étatiques tiennent à gagner plus, l'espace limitrophe est en deuxième position • Le patrimoine hérité forme dans la plus part du temps un grand handicap • L'état ne pourrait seul, assurer un espace limitrophe favorable • La responsabilité envers l'espace limitrophe est partagée • On doit promouvoir la solidarité sociale et le respect de l'autre afin de gérer un espace commun

III.2. SYNTHESE GENERALE DE L'ENTREVUE :

Si on résume, on peut dire que:

-**La DUAC** (La direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction): apporte de l'aide aux autorités locales par l'élaboration des instruments d'urbanisme et la mise en œuvre des textes législatifs qui assurent l'affectation du sol et qui donnent naissance aux règlements de l'espace limitrophe.

-**L'APC** (L'assemblée populaire communale): assure la gestion et l'entretien des espaces limitrophes dont disposent les promoteurs. Les services communaux prennent en charge les

services publics, gèrent les fonds et mène des opérations multiples pour l'amélioration de l'environnement urbain à l'intérieur de ces lotissements autrement dit de l'espace limitrophe.

-L'Agence foncière ; sa mission réside dans la gestion du foncier urbain. Elle doit assister à la partie étude qui affecte le sol et décide de la qualité formelle et fonctionnelle de l'espace limitrophe.

-Les associations ; veillent sur l'environnement général du lotissement, dont l'espace limitrophe occupe une priorité. Leur rôle se résume en deux points : la sensibilisation et la communication à l'intention des habitants et des usagers de l'espace limitrophe, la défense de leurs droits et la transmission de leurs préoccupations et leurs besoins aux autorités locales.

De l'analyse de toutes ces entrevues, on peut conclure que la gestion de l'espace limitrophe met donc en relation trois groupes d'acteurs ; les acteurs étatiques; les acteurs communaux et les mouvements associatifs. La difficulté se résume dans le fait de mettre en œuvre la participation et la concertation entre tous ces acteurs. N'empêche que la commune reste le premier garant d'un minimum de sens pour l'espace limitrophe. Cette dernière veille sur la gestion, l'entretien de l'espace limitrophe, les aménagements, la sécurité, la salubrité qui demeurent ses préoccupations les plus importantes.

CONCLUSION :

Il a été question dans ce chapitre de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse de recherche à travers l'interprétation des résultats et données obtenus conformément à chaque méthode d'analyse utilisée. L'intérêt principal est d'identifier les structures de correspondance entre l'espace social et son support spatial. Ces structures renvoient à des mécanismes dynamiques dans la recherche d'équilibre et d'ajustement entre les représentations de l'espace limitrophe et les formes d'appropriation que les habitants mettent en œuvre au cœur de cet habitat individuel très répandu.

L'observation en situation est la première technique utilisée, l'interprétation de ces grilles consiste à noter à chaque fois les éléments les plus dominants. De cela, on peut dire que les pratiques d'appropriation les plus intenses enregistrées restent :

* Pour les pratiques spatiales, sont celles pratiquées sur les trottoirs on cite :

-L'appropriation par stationnement et la plantation de diverses végétations ;

-Le marquage et la matérialisation des limites par la construction de clôtures comme un prolongement de la maison dans le but de préserver une certaine intimité.

* De ces comportements sociaux pratiqués, on constate divers types d'appropriations :

- l'appropriation des espaces limitrophes qui se trouvent à proximité des maisons (trottoir, ruelle) par divers jeux d'enfant.

-L'appropriation par des pratiques liées au délaissement de l'espace qui crée des nuisances, au sein des espaces limitrophes vides non aménagés et qui se transforment progressivement en foyers de poubelles et en déchetterie à ciel ouvert.

* Quant aux pratiques commerciales, elles s'exercent souvent sur les trottoirs. L'intensité dans cette activité est dominée par l'appropriation des espaces limitrophes par les commerçants des lotissements soit en lieu d'activité, soit en espace d'exposition de marchandises. On signale aussi l'intensité des pratiques informelles et généralement celle de la vente de fruits et légumes.

La catégorie d'espace limitrophe où se passent toutes ces pratiques varie selon la nature de ces dernières. Cependant, les espaces les plus appropriés observés restent les trottoirs et les aires à proximité des habitations. On note aussi que pour le commerce informel et certaines pratiques, les usagers s'installent sur le peu d'espaces libres non aménagés comme les placettes et les espaces verts. Contrairement aux autres pratiques, les activités informelles sont pratiquées par les non résidents.

Tous ces phénomènes observés dans les trois lotissements sont le résultat pour la plupart d'actes individuels répétés (construction de clôture, plantation, stationnement, etc.) les pratiques collectives correspondent le plus aux activités de loisir et de détente. La plupart de ces activités sont masculines à tranches d'âge différentes. La gente féminine n'utilise l'espace limitrophe que pour le passage et les déplacements.

Les résultats obtenus du questionnaire sont analysés à deux niveaux. En premier lieu, l'analyse uni-variée ou le tri à plat, ensuite le tri croisé ou bien l'analyse bi variée.

De l'interprétation de ces résultats et à partir des tableaux de fréquences établis de l'analyse uni variée, les données affichées montrent une certaine similitude avec ceux obtenus lors de l'observation directe concernant les différentes modalités qu'elles soient spatiales, sociales et même commerciales à quelques détails près.

Concernant le niveau de satisfaction dans le fait d'habiter leur lotissement respectif, les habitants sont mitigés entre une certaine satisfaction (plutôt satisfait) et une non satisfaction (plutôt pas satisfait), suivi et traduit par des éventuelles remarques sur ce qui

manque au niveau des espaces limitrophes. La majorité des propositions et suggestions données par les interviewés concerne les travaux d'entretiens, d'aménagement, de viabilisation et d'assainissement. Ainsi, plusieurs personnes réagissent sur la question d'hygiène et de propreté, sur le manque d'espace verts et d'espace de jeux pour enfants.

L'analyse bi variée nous a permis de mettre en relation les variables hypothétiques par la construction de plusieurs tableaux de contingences. Ces derniers donnent les fréquences de modalités croisées de deux variables étudiées. Ainsi et pour confirmer l'existence ou non de ce lien, le test statistique de khi deux 'chi²' a été appliqué, en fonction de la marge d'erreur acceptée (p) ainsi que le degré de liberté (ddl) relatif à la dimension du tableau croisé considéré. La contribution de ce test révèle les modalités de réponses les plus liées et sera réaffirmé une fois de plus par son degré de significativité. On a pu après interpréter ces résultats en leur donnant un sens en réalité, ce qui nous a permis de conclure que :

Tous les espaces limitrophes s'exposent à des contournements de normes, en l'absence d'un aménagement identifiant leur usage et leur rôle initial. Pour l'appropriation spatiale, on trouve qu'elle est très liée à l'absence de certaines installations qui affectent une fonction à ces espaces conçus. Ce sont des surfaces vides et libres favorisées par leurs emplacements et positions convenables par rapport aux maisons ou à la rue. L'appropriation par les pratiques sociales est influencée aussi par le manque d'aménagements ou l'absence totale de l'espace en lui-même. A titre d'exemple, les aires de jeux qui incitent les enfants à s'adapter à d'autres lieux comme les trottoirs, rues et ruelles pour jouer. Quant aux pratiques commerciales qu'elles soient formelles ou informelles sont majoritairement liées aux positions stratégiques de l'espace. On a constaté que ces comportements sont également une illustration et une représentation sociales qui éclairent le désir de chacun de marquer son territoire. Ils symbolisent et reflètent les caractéristiques des habitants, qui par la manière dont ils s'approprient l'espace, expriment à la fois leur personnalité, leur identité et culture citoyenne.

D'autre part, ces pratiques sont liées aussi à l'indifférence juridique et à une politique sociale du « laisser faire ». Cela est le constat obtenu des entrevues qui étaient menés auprès des différents organismes étatiques intervenants sur l'espace limitrophe tels que: L'agence foncière, la DUAC, l'APC et les responsables des associations de quartier. Ces entretiens nous ont permis de dire que malgré l'existence de textes et législations, malgré les nombreux fonds attribués à l'entretien et à la gestion de ces espaces, ces détournements d'usages, ces contournements de normes sont révélateurs d'une situation paradoxale mettant face à face une

population qui fabrique et produit son espace et les autorités qui le contrôlent. L'ensemble de ces pratiques constitue un trait saillant de la ville de Batna où la dynamique démographique est aussi l'un des moteurs essentiels des changements spatiaux et socioéconomiques.

Après cette série de traitements et d'analyses effectués sur l'ensemble des variables hypothétiques, la synthèse des trois enquêtes réalisées, confirme l'existence de différentes modalités d'appropriation de l'espace limitrophe dans les lotissements auto-construits planifiés de la ville de Batna. Autrement dit, à proximité des résidences, dans ce bout d'espace, se dessine une polyvalence d'usages et pratiques qui se matérialisent, selon les cas et la nature de ces espaces. Ce qui donne au niveau de ce type d'habitat plusieurs modes d'appropriations : appropriation spatiale, appropriation sociale et appropriation économique (par des pratiques commerciales). Cette poly-fonctionnalité qui en résulte semble être marquée par l'articulation modulée de l'héritage culturel porté par la société et les nécessités d'adaptation imposées par le contexte économique et le changement social. Ainsi l'hypothèse de l'implication réciproque entre le spatial et le social se traduit par l'appropriation de l'espace en tant que processus interactif

CONCLUSION GENERALE

Si on prend l'espace en question, on trouvera qu'il n'est jamais un réceptacle vide. Car il est le contenant de nos mouvements, le champ de toute action et investigation. L'espace est le reflet de la culture humaine, ainsi il est considéré comme la base de tout litige ou discussion architecturale, ses représentations et définitions sont infiniment variées. Mais chaque discipline particulière, construit sa propre représentation rationnelle de l'espace. Ainsi que chaque société représente l'espace à la mesure de sa capacité de le saisir.

Il a été relevé dans ce travail, le problème de l'espace limitrophe, dont on a fait référence à la notion de limite. Les limites entre espace public et espace privé avec une frontière dans laquelle l'espace en question serait d'une part tracé et défini, et d'autre part ambigu et complexe. Au cours de cette étude on a essayé de mettre la lumière sur cette portion d'espace, le considérer comme étant un espace intermédiaire et commun, sorte de "SAS" entre le dedans et le dehors. Pour plus de précision, on s'est intéressé à l'espace limitrophe dans les lotissements auto construits planifiés de la ville de Batna. Ces derniers sont en général des espaces de vie, où plusieurs activités et fonctions s'y déroulent : les voies pour la circulation mécanique et la distribution, le trottoir pour celle des piétons, les parkings pour le stationnement, et d'autres espaces pour la rencontre, la détente et les différents loisirs. Mais il semblerait que ces espaces deviennent le théâtre de plusieurs activités et pratiques d'appropriation, d'agencement ou même de transformation.

Dans les espaces limitrophes, celle-ci se présente comme le processus dans lequel les usagers se manifestent, et par cette action, ils considèrent ces espaces comme les leurs. L'objet de ce travail était de montrer d'une part, les différentes modalités d'appropriation (spatiales, sociales et commerciales) et d'autre part, d'identifier les structures de correspondance entre l'espace social produit et son support spatial conçu, au cœur de cet habitat individuel très répandu. Ces structures renvoient à des mécanismes dynamiques dans la recherche d'équilibre et d'ajustement entre les représentations de l'espace et les formes et modalités d'appropriation que les habitants mettent en œuvre.

Dans ce parcours, on a utilisé deux techniques de recherche qui se complètent : l'observation en situation et le questionnaire interview. Dans le but de répondre à nos questions de recherche : « Existe-t-il, dans notre contexte particulier (lotissement auto-construit planifié), des modalités de pratiques et d'appropriation de ces espaces? Et si elles existent, comment se présentent-elles, sont-elles différentes ou similaires? - Quelle est la cause et quelle est l'origine de cette différence ? »

De nos résultats obtenus des deux techniques on résume les points suivants :

* Le marquage, la privatisation et l'usage autonome de l'espace limitrophe par des limites matérielles : Il s'agit d'un usage exclusif, dans une logique de concurrence pour des biens limités, et dans ces cas on trouve :

- L'appropriation est synonyme de clôture ou cour par le biais de divers dispositifs matériels. Ces dispositifs jouent plusieurs rôles, ce sont également des espaces de représentation sociale, traduisant la personnalité et les goûts de chacun. La clôture est souvent construite sur les trottoirs comme un prolongement de la maison.

- L'appropriation matérielle des espaces limitrophes peut se manifester aussi par un marquage symbolique à l'aide d'objets que l'usager dispose pour s'assurer le contrôle de son espace. L'appropriation la plus intense dans les lotissements auto construits planifiés est celle effectuée par le stationnement de véhicules ou par diverses plantations sur les trottoirs. Ce type d'appropriation constitue des signes, un marquage volontaire de l'espace contigu au logement avec ces objets propres et dissuasifs dont la seule fonctionnalité est d'interdire l'accès ou l'usage de cet espace aux autres.

* Concernant les comportements et pratiques sociaux, on remarque que chaque espace est approprié et utilisé par une catégorie d'individus spécifiques. Cette appropriation, qu'elle soit collective ou individuelle se manifeste par différentes pratiques quotidiennes, dont les usagers manifestent et attestent leur pouvoir et leur contrôle sur l'espace d'une manière volontaire ou non intentionnelle comme réponse à des besoins vitaux et nécessaires pour leur distraction, et on constate :

- l'appropriation par des pratiques de loisirs et de détente ;

- Pour la catégorie enfants : ils s'approprient en force les espaces limitrophes qui se trouvent à proximité des maisons, les trottoirs et ruelles, et même les impasses et les aires de stationnements par l'organisation de diverses activités ludiques et récréatives (ballons, vélo, etc.)

- Pour les regroupements des retraités et les gens de 3ème âge : ils s'approprient surtout les abords du logement (les trottoirs) et des fois le peu de place et placette qui existent pour des réunions ou pour une simple discussion et bavardage du quotidien (places à palabres), mais l'activité phare reste les différents jeux de société (jeux de dames, de dominos,..).

- L'appropriation par des pratiques occasionnelles :

-L'appropriation des espaces limitrophes par des pratiques occasionnelles peut apparaître comme une conséquence volontaire à travers laquelle les usagers attestent leur détermination à contrôler l'espace, ou au contraire comme une conséquence non intentionnelle juste pour tirer profit de l'usage de ces espaces. La technique du questionnaire interview nous a permis d'apporter des détails concernant certaines de ces pratiques comme pour la réparation et le lavage de véhicules sur les abords du logement et à côté des points d'eaux, ou encore l'appropriation de ces lieux de proximité (trottoir, rue, ruelles,...) pour les fêtes de mariage ou les occasions religieuses.

- L'appropriation par des pratiques liées au délaissement :

-L'appropriation par des pratiques liées au délaissement de l'espace crée des nuisances au sein des espaces limitrophes, les espaces vides non aménagés se transforment progressivement en foyers de poubelles et déchetterie à ciel ouvert.

*Quant aux pratiques commerciales, elles s'exercent souvent sur les trottoirs. Le commerce formel se présente souvent sous forme de magasins et d'ateliers d'activités artisanales qui occupent le rez de chaussée de chaque bâtisse et les garages des maisons, particulièrement celles qui donnent sur une voie de transition principale et de circulation importante. Certaines de ces activités s'étalent sur l'espace limitrophe soit par manque d'espace à l'intérieur du magasin soit pour être plus près du client et avoir une bonne exposition de la marchandise. On signale aussi l'intensité des pratiques informelles et en priorité celles de la vente de fruits et légumes. Elles se projettent particulièrement sur les trottoirs et aussi sur les espaces libres non aménagés (place, placette, jardin et espace vert). Toutes ces pratiques engendrent des encombrements et une difficulté de déplacement pour les piétons et les voitures dans les cas où ces débordements dépassent le trottoir pour s'approprier une partie de la chaussée.

La synthèse de tous ces résultats confirme l'existence de différentes modalités d'appropriation de l'espace limitrophe dans les lotissements auto-construits planifiés de la ville de Batna (appropriation spatiale, appropriation sociale et appropriation économique par des pratiques commerciales).

On a pu par la suite interpréter tous ces résultats en leurs donnant un sens en réalité et en appliquant le test de khi deux « chi² ». Ce dernier met en relation nos variables hypothétiques et contribue à révéler les modalités de réponses les plus liées. Ce qui nous a

permis de confirmer et d'identifier les liens de correspondance entre l'espace social produit et son support spatial conçu, et de conclure que tous les espaces limitrophes dans les lotissements auto construits planifiés s'exposent à des contournements de normes, en l'absence d'un aménagement identifiant leur usage principal, et de cela on note :

- L'appropriation spatiale est très liée à l'absence de certaines installations qui affectent une fonction à ces espaces conçus. Ce sont des surfaces vides et libres favorisées par leurs emplacements et leurs positions « convenables » par rapport aux habitations ou à la rue. Divers dispositifs matériels et signes symboliques qui jouent soit le rôle de préservation d'intimité (cas de la construction de clôture dont les habitants signalent ainsi la limite de leur propriété privée), soit pour des raisons de sécurité et surveillance (cas du stationnement de véhicules) déterminent l'occupation et le contrôle de ses espaces pour en rendre impossible tout usage par autrui.

- L'appropriation par des pratiques sociales est très liée aussi au manque d'aménagements ou à l'absence totale de l'espace en lui même, comme c'est le cas des aires de jeux qui obligent les enfants à s'adapter à d'autres lieux pour se livrer à leurs activités favorites.

- L'appropriation par des pratiques commerciales qu'elles soient formelles ou informelles sont essentiellement liées aux positions stratégiques de l'espace, à sa surface et au manque d'aménagements et mobilier urbain qui favorisent ainsi la réappropriation et le détournement de ces espaces.

D'autre part, ces pratiques sont liées aussi à l'indifférence juridique et à une politique sociale du « laisser faire ». Cela est le constat obtenu des entrevues qui étaient menées auprès des différents organismes étatiques intervenants sur l'espace limitrophe. Des entrevues qui nous ont permis de constater que malgré l'existence de textes et législations, malgré les nombreux fonds attribués à l'entretien et à la gestion de ces espaces, l'inexpérience des élus communaux jointe à l'absence de ressources humaines et à la lourdeur de la tutelle administrative, ont conduit à la multiplication des centres de décision sans efficacité réelle (DUAC, APC, l'agence foncière,...), et que ces détournements d'usages, ces contournements de normes sont révélateurs d'une situation paradoxale mettant face à face une population qui fabrique et produit son espace et les autorités qui sont censés le contrôler.

De tout ce qui précède on peut dire que l'espace limitrophe représente un élément fondamental de l'espace habité, une marge socialement construite par les citoyens qui

expriment à la fois un débordement de l'espace privé et une mise à distance de l'espace public. Les pratiques d'appropriation qui se déroulent dans ces espaces sont bien sûr irréductiblement liées aux usages sociaux (et réciproquement). Ces modalités sont le résultat d'une organisation sociale sur un support spatial. Elles reflètent à la fois des représentations imprégnées de permanences culturelles, un support de construction identitaire et des stratégies résidentielles. L'ensemble de ces pratiques constitue un trait saillant de la ville de Batna où la dynamique démographique, les nécessités d'adaptation imposées par le contexte économique et l'évolution de l'environnement social sont les moteurs essentiels des changements spatiaux et socioéconomiques. Ainsi l'hypothèse de l'implication réciproque entre le spatial et le social se traduit par l'appropriation de l'espace en tant que processus interactif.

Recommandations

Partant des résultats obtenus de cette étude, nous estimons que l'organisation de l'espace en général doit être analysée comme produit social réfléchi. L'espace n'est pas une dimension vide, passive, mais au contraire il possède plusieurs dimensions. On a croisé aussi au cours de cette recherche le concept de « Territorialiser l'espace » : ce concept relève ainsi de la socialisation de l'espace (Le territoire est la superposition de plusieurs espaces : un espace produit (l'action sociale), perçu, représenté, vécu (espace de vie, interrelations sociales, valeurs psychologiques et sociales (A. Belhedi 2011). Il relève d'une nature plutôt collective et non individuelle. Le territoire exprime la projection sur un espace donné de structures propres à un groupe humain allant du découpage spatial, à sa gestion jusqu' à son aménagement. Il contribue ainsi à fonder la spécificité du groupe et son identité et conforter le sentiment d'appartenance et d'appropriation. De cela, on présente un ensemble de recommandations et de mesures proactives dont le but est d'organiser et territorialiser les espaces limitrophes dans les lotissements afin d'éliminer les facteurs favorisant ces contournements et usages avec l'intervention à la fois sur les facteurs humains, socio-économiques et législatifs. A cet effet, on pourrait proposer :

- L'initiation et la mise en œuvre des projets globaux de restructuration des espaces limitrophes avec un traitement physique sur l'ensemble des lotissements qui renvoie clairement à des opérations de résidentialisation avec des objectifs à moyen et long termes.
- La requalification des lotissements en misant sur le type, la qualité et le caractère très soigné des aménagements et les matériaux utilisés. De la bonne gestion et choix de détails

(mobilier urbain, lampadaires, bancs, poubelles,...) qui confèrent à l'ensemble des lotissements une image d'ordonnement et construisent le sentiment d'une « maîtrise publique » de l'espace et de l'environnement.

- Les lotissements doivent être enrichis par la qualité d'un espace limitrophe dont la conception s'intègre dans la logique des lieux existants, mais en clarifiant les fonctions et le statut des espaces (voirie, stationnement, espaces plantés, espace de jeux,...). Ainsi, des lieux tout simplement bien articulés et bien déterminés avec une meilleure définition : espace privé, espace public, espace limitrophe et commun,...etc.
- L'assurance d'un aménagement minimal avec des plantations de buissons, d'arbustes, et le maintien des arbres existants. Parfois même un simple carré de pelouse et quelques plantations incitent les habitants à les maintenir avec un grand soin.
- La création de micro-actions d'intérêt commun comme la mise en œuvre des jardins partagés pour les amoureux du jardinage, en visant à créer, à faciliter et à développer les liens sociaux de proximité, à favoriser la tranquillité, la sécurité, à rendre possible des activités contribuant à la convivialité. En un mot améliorer les conditions de vie dans ces lotissements.
- Le réaménagement du plan de stationnement, avec la création d'autres aires de stationnements essentiellement pour les lotissements caractérisés par leurs doubles spécificités, à la fois résidentielle et commerciale.
- L'installation des zones aménagées et équipées pour être utilisées à des fins de jeux et de détente (aires de jeux), sans oublier qu'elles doivent être protégées pour les enfants contre les risques d'accident.
- La mise en place des contre-allées et cheminements, de trottoirs et bordures, l'aménagement de placettes. Ces divers aménagements ne sont pas obligatoires mais aident à hiérarchiser les espaces et apportent des embellissements au cadre de vie à l'intérieur des lotissements.
- La gestion des déchets fait partie des problèmes qui se posent au sein des lotissements. Avec la réalisation d'un local à ordures par unité d'habitations, qui englobe aussi bien les déchets de chantier émanant de l'aménagement du lotissement que les déchets ménagers des familles.

- La mobilisation des habitants avec et par le projet afin qu'ils soient parties prenantes des décisions qui les concernent, avec la prise en compte des usages, et ainsi remettre en cause ces modèles « idéal et standard », construits en dehors de toutes les réalités sociales et culturelles.
- La mise en place de communication et d'échanges entre les institutions, les décideurs et les habitants. L'enjeu est de construire « les mots communs » pour faire de « l'en commun », c'est à dire accepter de mettre en partage ces différents langages, pour qu'ils soient intelligibles, accessibles et partagés par tous. C'est aussi admettre que les mots ont aussi des significations différentes selon les cultures.
- L'insistance sur la prévention sociale ou comportementale. Cette dernière est basée sur l'éducation, la rééducation et vise le comportement des individus (respect de la règle et de l'autre, citoyenneté, insertion...), une attention est donc portée aux facteurs sociologiques, économiques et culturels qui mènent à l'incivilité.
- L'assurance d'un contrôle de l'espace limitrophe par des activités de prévention communautaire, qui consistent par conséquent à renforcer la viabilité économique et la cohésion sociale des habitants. Au même temps, ces opérations vont permettre d'élargir, d'améliorer et de renforcer le sentiment d'appartenance des habitants à la communauté du lotissement, par l'intégration des espaces dans lesquels les résidents vont pouvoir interagir par le biais des commerces de proximité, des aires de loisirs et des micro-parcs au cœur même des espaces résidentiels.
- La réalisation des enquêtes sociologiques auprès des habitants et usagers (renforcement du rapport entre concepteurs et usagers) qui vont permettre aux concepteurs de mieux connaître les besoins en espace et garantir une appropriation conforme au plan tracé.
- Le resserrement des liens sociaux par la valorisation des mouvements associatifs et le renforcement des liens de voisinage qui vont permettre de mener un travail de prévention et de production à l'échelle du lotissement.

- L'adoption consensuelle de règlements d'urbanisme par la sensibilisation à une application réelle des lois et codes qui sont censés gérer l'espace limitrophe et doter ainsi d'un pouvoir réel ceux qui ont en charge cette gestion.
- L'Etat reste le garant de moyens financiers et logistiques. Il doit soutenir les collectivités locales, pour l'application de leur propre stratégie territoriale, en privilégiant des actions ou projets de restructuration ou d'aménagements.

Cette étude ouvre les portes à d'autres axes de recherche ayant toujours une relation avec l'appropriation de l'espace. On essayera de s'intéresser à l'analyse de « l'habiter » et des stratégies d'appropriation de l'espace par des pratiques de mobilités résidentielles qui se traduisent par des formes de territorialisation des groupes sociaux. En s'appuyant sur l'hypothèse qu'il existe de fortes correspondances entre, d'un côté, les mobilités résidentielles, les stratégies d'appropriation qui les animent et les formes de territorialisation qu'ils produisent.

Cette réflexion présente la mobilité résidentielle comme un trait caractéristique essentiel des pratiques des citoyens. La mobilité étant entendue non comme un simple déplacement dans l'espace, mais comme un fait social total, un processus d'adaptation et de rectification.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE**- OUVRAGES**

- AUGÉ M ; « introduction a une anthropologie de la surmodernité », Paris, Seuil, Collection La librairie du 20ème siècle, 1992.
- BAILLY A., DEBARBIEUX B ; « géographie et représentations spatiales », p. 155, in, BAILLY A « Les concepts de la géographie humaine », Masson, Paris, 1991.
- BENYOUCEF. B, Analyse urbaine « élément de méthodologie », édition : O.P.U Alger, 1999.
- BERGEL. J-L, regard sur les lotissements, librairie technique, paris, 1976.
- BOUCHANINE.F.N ; « habiter la ville marocaine » Harmattan, Paris, 1997
- BOUDON Philippe ; « enseigner la conception architecturale », Cours d'archéologie, Ed de la Villette, Paris, 1994.
- BOUDON Philippe; « sur l'espace architectural », Essai d'épistémologie de l'architecture, Dunod éditeur Bordas, coll, « Aspects de l'urbanisme », Paris, 1971.
- BRUNET Roger ; « les mots de la géographie », Dictionnaire critique, Reclus. La documentation française, Paris, 1992.
- CHOAY Françoise ; « espacements », Milan, Skira, 2003.
- CHOAY.F, MERLIN.P; « dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », 3ème Ed « Quadrige », Mise à jour : Octobre, 2010.
- DAGOGNET François ; « une épistémologie de l'espace conçu », Par, Vrin, 1977.
- GANASSALI Stéphane ; Enquêtes et analyse de données avec Sphinx, Edition: PEARSON éducation ; mai 2014)
- GUERRAND R.-H ; « espaces privés », in Histoire de la vie privée, de P. ARIES, Ed Le Seuil, Paris, 1987.
- HAUMONT Bernard et Alain MOREL, « La société des voisins. Partager un habitat collectif », Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2005.
- HOSSARD Nicolas, Magdalena Jarvin (dir.) ; « C'est ma ville. De l'appropriation et du détournement de l'espace public », L'Harmattan, coll. Dossiers sciences humaines et sociales, 2005
- JACOBS Jane, « The Life and Death of Great American Cities », New York, Random House, 1961.
- LALANDE. A; « Vocabulaire Technique et critique de la philosophie », P.U.F, 1956 (7ème ed).

- LE CORBUSIER, La Charte d'Athènes, éd. de minuit, Paris, 1957
- LEDROUT Reymond, « Les images de la ville », Edition Anthropos, 1973 Paris.
- LEFEBVRE. H ; « Critique de la vie quotidienne », volume 2, éditions l'Arche, Paris, 1947
- LEFEBVRE. H ; « Le droit de la ville », Espace et Politique, éditions Anthropos, Paris, 1968;
- LEVI-STRAUSS. C, « Anthropologie Structurale », éditions Plon, Paris, 1958;
- LEVY. J et LEUSSAULT. M, Logiques de l'espace, esprit des lieux à Cerisy, éditions Belin, Tours, 2000;
- LEVY-Francoise paul - marion SEGAUD « anthropologie de l'espace » paris, centre george pompidou/ccl, 1983.
- LEVY. J, LUSSAULT.M, (dir.), Dictionnaire de la géographie, Paris, Belin, 1 034 p, 2003
- LYNCH Kevin, «voir et planifier, l'aménagement qualitatif de l'espace », Dunod, 1983
- LYNCH Kevin, l'image de la cité, Dunod, 1983
- RÉMY Jean et VOYÉ Liliane ; « Ville, ordre et violence. Formes spatiales et transaction sociale ». PUF. Coll. Espace et Liberté, 238 p, Paris, 1991
- SERFATY-GARZON. P, « Chez soi, Les territoires de l'intimité », Paris, Armand Collin, 2003.
- SECCI Claudio et THIBAUT Estelle, « Espace intermédiaire » in B. HAUMONT (dir), La Société des voisins, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2005, p.32
- SEGAUD. M ; « Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer », Paris, Armand Colin, 2007.
- SEGAUD M, BRUN. J, Driant .J.-C– Dictionnaire de l'habitat et du logement, Paris, A. Colin, 480 p. 2002.
- SEMMOUD Nora, « les stratégies d'appropriation de l'espace à Alger », edition Harmattan, 2006 ;
- SEMMOUD Nora, « La Réception sociale de l'urbanisme », Paris, L'Harmattan, coll. Villes et entreprises, 2007
- SOULIER Nicolas, « Reconquérir les rues », Ulmer, Paris, 2012.

- ARTICLES ET PUBLICATIONS :

-ADAD Mohamed Chérif ; « participation dans l'habitat auto-construit planifié. Cas des lotissements El Moustaqbel et Boustane, Biskra », Sciences & Technologie D-N°30, Décembre 2009, p. 35-42 © Université Mentouri Constantine, Algérie, 2009.

-BAHRI Naoufel, Abla ROUAG ; « vivre l'espace public : De l'espace public de la médina à celui des grands ensembles de Constantine », en ligne, consulté en novembre 2012

-BARIDON Laurent ; « le corps : une approche anthropologique de l'architecte », in Repenser les limites : l'architecture à travers l'espace, le temps et les disciplines, Paris, INHA (Actes de colloques), 2005.

-BELHEDI .A, in "L'espace: concepts et approches" Publication de la FSHS. Tunis, 1993 ;

-BESSE Jean-Marc; « l'espace public : espace politique et paysage familial », Rencontres de l'espace public, Lille Métropole Communauté Urbaine, Décembre 2006.

-BIROU Alain; « appropriation de l'espace et pouvoirs dominants », Espace et développement, Paris, Ciheam, 1973. p. 21-30 (Options Méditerranéennes ; N. 23)

-BOLLNOW Otto Friedrich ; « anthropological concept of space », A l'occasion du 5ème Congrès International de L'Association internationale de sémiotique de l'espace, à l'école supérieure des Arts, Berlin, Juin 29-31, 1992.

-BOUQUET Monique ; « l'espace : un acteur incontournable de la création littéraire, dans l'antiquité greco-romaine », Conférence prononcée au lycée Chateaubriand de Rennes le mardi 22 Janvier 2012, Mise en ligne le 4 Avril 2013.

-DA CUNHA Antonio ; « espace(s) public(s), une esquisse », Août, 2006.

-DEBOULET Agnès et JOLIE Michel ; « les mondes urbains, le parcours engagé de Françoise Navez-Bouchanine », Essai (broché), Paru le 1 Janvier, 2013.

-DEVILLERS Christian; « typologie de l'habitat et morphologie urbaine », in Architecture d'Aujourd'hui, n° 174, Juillet-Août, 1974.

-FISHER Gustave-Nicolas ; « psychologie des espaces », Université René des cartes de l'environnement, Cours de février 1996.

-FLAMAND Amélie ; « les habitants, un frein a l'innovation ? », European 10, p. 210. Institut d'Urbanisme de Paris - université de Paris XII Centre de Recherche sur l'Habitat – UMR LOUEST

-FREY Jean-Pierre ; « Gestion de la main d'œuvre et réorganisation des pratiques de l'habiter ». Paris : Institut de sociologie urbaine, 1982

-GENESTIER Philippe ; « que vaut la notion de projet urbain ? », Architecture d'aujourd'hui, N°288, Septembre 1993, p. 42.

- GERARDOT Maie ; "Penser en rythmes.", *EspacesTemps.net*, Travaux, 08.12.2007
- GHOMARI Mohamed; « La logique symbolique de l'appropriation de l'espace public limitrophe », *Insaniyat / 2001 | 15-14*, إنسانيات, mis en ligne le 31 janvier 2012, consulté le 25 septembre 2013.
- GUY Di Méo ; « Identités et territoires : des rapports accentués en milieu urbain ? », *Métropoles* [En ligne], 1 | 2007, mis en ligne le 15 mai 2007, consulté le 03 décembre 2015.
- LEVI-STRAUSS.C ; « le totémisme aujourd'hui », Presses universitaires de France, Paris, 1963
- MARTIN. J-Yves ; "La production de l'espace" De Henri Lefebvre (1974), in *Alter-Géo*, weblog de J-Y Martin la rubrique géographie critique, 2005.
- MEBIROUK Hayet ; « La place de l'usager dans la fabrique des espaces publics dans l'agglomération d'El-Bouni. Pour une mise en œuvre de la gouvernance urbaine ». Université Annaba.in *Al-Bahit Al-Ijtima'i*, N° 09, 2009.
- MOLEY Christian, « Entre ville et logement, en quête d'espaces intermédiaires », Paris : Ecole d'architecture Paris-La Villette Ministère de la culture/D.A.P.A./Mission du patrimoine ethnologique, mai 2003,
- NAVEZ-BOUCHANINE.F, 1990, *L'espace limitrophe : Entre le privé et le public, un no man's land ? La pratique urbaine au Maroc*, in *espaces et sociétés*, édition L'harmattan, n°62-63, p.135-159.
- OUATTARA Fatoumata ; Titre de la communication : « Espace public et citoyenneté. La salissure de la ville comme enjeu politique. Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) »
- ORTAR Nathalie, « Bernard HAUMONT & Alain MOREL, eds, *La Société des voisins : partager un habitat collectif* », *L'Homme* [En ligne], 181 | janvier-mars 2007, mis en ligne le 29 janvier 2007, consulté le 28 avril 2015.
- POUBLAN-ATTAS Valérie; « L'espace urbain déformé : transports collectifs et cartes mentales » Doctorat de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés 1998
- REVOL Claire ; « Rythmes et urbanisme. Pour une approche esthétique du dynamisme urbain », *Rhuthmos*, 18 janvier 2012 [en ligne].
- RIPOLL Fabrice et Vincent VESCHAMBRE, « Introduction », *Noroi*, 195| 2005
- SEMMOUD Nora, « Appropriation de l'habitat et mobilité sociale dans la périphérie algéroise » dans Chapitre III ; territorialisation et mobilités sociales, Laboratoire CITERES, CNRS et Université de Tours 2006
- SOJA Edward ;"La réaffirmation de l'espace dans la théorie sociale critique" in *Alter-Géo*,weblog de J-Y Martin la rubrique géographie critique,1996

-TORRES Juan, Sandra BREUX, « l'approche phénoménologique en urbanisme : la recherche d'une meilleure pratique, la pratique d'une meilleure recherche » dans Revue Les ateliers de l'éthique / The Ethics Forum; volume 5, numéro 2, 2010

-VESCHAMBRE Vincent, « La notion d'appropriation », Norois, 195 | 2005, 115-116.

-VON MEISS Pierre ; «de la forme au lieu », Presses Polytechniques et Universitaires Romande, 1993.

- THESES ET MEMOIRES

- AICHE Aïcha ; les espaces extérieurs intermédiaires dans les ensembles résidentiels collectifs, entre conception et appropriation cas d'étude : Batna, 2009.

- BENSAKHRIA Karima ; « l'appropriation de l'espace dans les lotissements et le phénomène des villas-immeubles. Cas de Constantine », Thèse de Magister, Soutenue publiquement en 2003.

- BOUTABBA Hynda ; «spécificités spatiales et logiques sociales d'un nouveau type d'habitat domestique du Hodna oriental. Le type "Diar-Charpenti"», Mémoire de Doctorat en Architecture, Soutenu publiquement : le 28 Janvier 2013.

- KEHAL Kamel, Le lotissement résidentiel: enjeux urbanistiques et développement urbain durable, Mémoire de Magister (option : urbanisme), 2006.

- KHALFAOUI Mustapha Kamel ; « la conformité de l'habitat individuel des lotissements dans la ville de Khenchela cas du lotissement Ennasr », 2012.

- MOKRANE Youcef ; « Configuration spatiale et utilisation de l'espace dans les campus d'universités, cas du campus Elhadj Lakhdar de Batna », 2011.

- ROUIDI Tarik ; Les pratiques sociales et leurs impacts sur l'espace de l'habitat individuel en Algérie, cas du lotissement Bourmel 4, Jijel, 2011.

- ZERDOUNI. Y ; « l'appropriation des espaces publics de proximité dans les grands ensembles à Constantine », Thèse de Magister, Soutenue en 1996.

- NOTES DE COURS:

- FARHI. A ; cours de méthodologie de recherche, Université Mohamed Khider Biskra, département d'architecture, 2006.

- MAZOUZ.S, (2011) Etude pittoresque, cours de design urbain, 4ème année architecture, université de Biskra.

- MAZOUZ.S, (2011) La typo-morphologie, cours de design urbain, 4ème année architecture, université de Biskra.

AUTRE DOCUMENT

- Monographie de la Wilaya de BATNA, 2011
- Sphinx Développement, (2007), « Le Sphinx, Initiation au logiciel Sphinx », support de formation, Site : <http://www.Shinxonline.com/Documentations/SupportFormation.pdf>
- Le Trésor de la langue française informatisé 'TLFi', 2004.

- LIENS

- <https://tel.archivesouvertes.fr/file/index/docid/340663/filename/THESEdecarolineLenoirAnselme.pdf>
- <http://www.iheal.univparis3.fr/sites/www.iheal.univparis3.fr/files/olivier%20de%20sardan%20anthropologie%20du%20developpement.pdf>
- http://www.foad-mooc.auf.org/IMG/pdf/Chapitre_I.pdf
- <http://www.iheal.univparis3.fr/sites/www.iheal.univparis3.fr/files/olivier%20de%20sardan%20anthropologie%20du%20developpement.pdf>
- <http://www2.univ-paris8.fr/aus/>
- <http://www.espaces-publics-places.fr/approfondissement-théorique-l'analyse-typo-morphologique>
- <http://www.cnrtl.fr/definition/espace>.
- <http://www.inrp.fr/Tecne/histimage/TeP4.htm>.
- <http://lesdefinitions.fr/espace-public>.
- http://www.hydroquebec.com/publications/fr/autres/pdf/lotissement_souterrain.pdf.
- <http://www.droitdelurbanisme.com/2009/06/30/le-lotissement/>.
- <http://www.irem.univ-montp2.fr/Mathematiques-et-Philosophie>.
- <https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/halshs-01090991/document>
- <http://lhomme.revues.org/3031>
- http://www.jy-martin.fr/EX/website.hebergement.lycos.fr/www.jy-martin.fr/articlee507.html?id_article=132
- http://www.jy-martin.fr/EX/website.hebergement.lycos.fr/www.jy-martin.fr/article5d3a.html?id_article=128
- <http://rhuthmos.eu/spip.php?article493>
- <http://insaniyat.revues.org/9633>

ANNEXES

ANNEXE I**Tableau construit pendant l'observation exploratoire**

Lotissement	Catégorie d'espace limitrophe	Catégorie utilisatrice	Type d'appropriation (pratiques)	Résident /non résident
1-lotissement Ke.....	Rue principale			
	Ruelle			
	Impasse			
	Trottoir			
	Aire de stationnement			
	Placette/place			
	Jardin /Espace vert			
	Aire de jeux			

Modalités de grilles d'observation**MODELE N°1**

Grille d'observation N°1							
Lotissement :							
Objet : Intensité des pratiques d'appropriations des espaces limitrophes							
Echelle d'intensité		Non observée	Très faible	Faible	Moyen	Intense	Très intense
		NO 0	TF 1	F 2	M 3	I 4	TI 5
Dimensions	Indicateurs	jour01 /heure	jour 02 /heure	jour 03 /heure	jour 04 /heure	Moyenne /résultat total	Degré d'intensité
		../01/16 De 9H à 12H	../01/16 De 13h à 18 h	../01/16 De 8H à 12h	../01/16 De 15h à 19H		
P.S	Ap clôt/cour						
	Ap. Div.plant						
	Ap. Sta.véh						
	Ap. Dépôt						
	Ap.ru.en.imp						
P.So	Ap.E.Jeux (enfant)						
	Ap.Jeu.soc/dét (p. âgée)						
	Ap.lav/rép.auto						
	Ap.fête.décès						
	Ap.foy.poubelle						
	Ap.sqt.délin						
	Désap.raccourcis						
P.Cm.F	Ap.exp.march						
	Ap.E.travail						
P.Cm.IF	Ap.ram.pain						
	Ap.v.fr.lég						
	Ap.v.vaisselle						
	Ap.v.tabac						
	Ap.v.p.mén						

MODELE N°2

Grille d'observation N°2								
Objet : Espace concernée par les pratiques d'appropriation								
Indicateurs	Lotissement.....							
	R	Ru	Im	T	P	J/E.V	PI	A.J
Ap clôt/cour								
Ap. Div.plant								
Ap. Sta.véh								
Ap. Dépôt								
Ap.ru.en.imp								
Ap.E.Jeux (enfant)								
Ap.Jeu.soc/dét (p. âgée)								
Ap.lav/rép.auto								
Ap.fête.décès								
Ap.foy.poubelle								
Ap.sqt.délin								
Ap.exp.march								
Ap.E.travail								
Ap.ram.pain								
Ap.v.fr.lég								
Ap.v.vaisselle								
Ap.v.tabac								
Ap.v.p.mén								
Désap.raccourcis								

MODELE N°3

Grille d'observation N°3									
Objet : Nature des pratiques d'appropriation et personnes concernées									
Lotissement :									
DIM	Indicateur	P.I	P.C	P.J	P.A	P.F	P.V	Ré	N Ré
P.S	Ap clôt/cour								
	Ap. Div.plant								
	Ap. Sta.véh								
	Ap. Dépôt								
	Ap.ru.en.imp								
P.So	Ap.E.Jeux (enfant)								
	Ap.Jeu.soc/dét (p. âgée)								
	Ap.lav/rép.auto								
	Ap.fête.décès								
	Ap.foy.poubelle								
	Ap.sqt.délin								
	Désap.raccourcis								
P.Cm.F	Ap.exp.march								
	Ap.E.travail								
P.Cm.IF	Ap.ram.pain								
	Ap.v.fr.lég								
	Ap.v.vaisselle								
	Ap.v.tabac								
	Ap.v.p.mén								

MODELE N°4

Grille d'observation N°4							
OBJET : fréquence et moment des pratiques d'appropriation							
Indicateurs	Lotissement						
	P.Q	P.H	P.O	P.D	P.N	P.J.S	P.W
Ap. Sta.véh							
Ap.E.Jeux (enfant)							
Ap.Jeu.soc/dét (p. âgée)							
Ap.lav/rép.auto							
Ap.fête.décès							
Ap.foy.poubelle							
Ap.sqt.délin							
Ap.exp.march							
Ap.E.travail							
Ap.v.fr.lég							
Ap.ram.pain							
Ap.v.vaisselle							
Ap.v.tabac							
Ap.v.p.mén							
Désap.raccourcis							

ANNEXE I.1**LES GRILLES D'OBSERVATIONS : « LOTISSEMENT KEMMOUNI »**

Grille d'observation^o1							
Lotissement : Kemmouni							
Objet : Intensité des pratiques d'appropriations des espaces limitrophes							
Echelle d'intensité		Non observée	Très faible	Faible	Moyen	Intense	Très intense
		NO 0	TF 1	F 2	M 3	I 4	TI 5
Dimensions	Indicateurs	jour01 /heure	jour 02 /heure	jour 03 /heure	jour 04 /heure	Moyenne /résultat total	Degré d'intensité
		18/01/16 De 9H à 12H	20/01/16 De 13h à 18 h	22/01/16 De 8H à 12h	23/01/16 De 15h à 19H		
P.S	Ap clôt/cour					5	TI
	Ap. Div.plant					4	I
	Ap. Sta.véh	3	3	5	4	3.75	I
	Ap. Dépôt					4	I
	Ap.ru.en.imp	/	/	/	/	0	NO
P.So	Ap.E.Jeux (enfant)	1	3	5	4	3.25	M
	Ap.Jeu.soc/dét (p. âgée)	4	3	4	3	3.5	I
	Ap.lav/rép.auto	1	2	3	4	2.5	M
	Ap.fête.décès					3	M
	Ap.foy.poubelle	4	4	5	3	4	I
	Ap.sqt.délin					0	NO
	Désap.raccourcis					0	NO
P.Cm.F	Ap.exp.march	5	4	5	4	4.5	TI
	Ap.E.travail	4	3	5	2	3.5	I
P.Cm.IF	Ap.ram.pain	2	1	2	0	1.25	F
	Ap.v.fr.lég	5	4	5	4	4.5	TI
	Ap.v.vaisselle	0	0	0	0	NO	NO
	Ap.v.tabac	3	2	2	3	2.5	M
	Ap.v.p.mén	0	0	1	0	0.25	TF

Grille d'observation N°2								
Indicateurs	Espace concernée par les pratiques d'appropriation							
	Lotissement Kemmouni							
	R	Ru	Im	T	P	J-E.V	PI	A.J
Ap clôt/cour				x				
Ap. Div.plant				x				
Ap. Sta.véh				x				
Ap. Dépôt	x	x		x		x		
Ap.ru.en.imp	/	/	/	/	/	/	/	/
Ap.E.Jeux (enfant)		x	x	x		x		
Ap.Jeu.soc/dét (p. âgée)				x		x		
Ap.lav/rép.auto		x		x				
Ap.fête.décès	x	x		x				
Ap.foy.poubelle	x				x	x		
Ap.sqt.délin	/	/	/	/	/	/	/	/
Ap.exp.march		x		x				
Ap.E.travail		x		x				
Ap.ram.pain	x	x		x				
Ap.v.fr.lég	x	x		x		x		
Ap.v.vaisselle	x	x		x				
Ap.v.tabac	x			x				
Ap.v.p.mén	x	x						
Désap.raccourcis	/	/	/	/	/	/	/	/

Grille d'observation N°3									
Objet : Nature des pratiques d'appropriation et personnes concernées									
Lotissement : KEMMOUNI									
DIM	Indicateur	P.I	P.C	P.J	P.A	P.F	P.V	Ré	N Ré
P.S	Ap clôt/cour	x						x	
	Ap. Div.plant	x				x		x	
	Ap. Sta.véh	x						x	x
	Ap. Dépôt	x						x	
	Ap.ru.en.imp	/	/	/	/	/	/	/	/
P.So	Ap.E.Jeux (enfant)		x	x				x	x
	Ap.Jeu.soc/dét (p. âgée)		x				x	x	x
	Ap.lav/rép.auto	x		x	x			x	
	Ap.fête.décès	x						x	
	Ap.foy.poubelle	x	x					x	
	Ap.sqt.délin	/	/	/	/	/	/	/	/
	Désap.raccourcis	/	/	/	/	/	/	/	/
P.Cm.F	Ap.exp.march	x			x			x	
	Ap.E.travail	x			x			x	
P.Cm.IF	Ap.ram.pain	x					x		x
	Ap.v.fr.lég	x			x				x
	Ap.v.vaisselle	/	/	/	/	/	/	/	/
	Ap.v.tabac	x						x	x
	Ap.v.p.mén	x							x

GRILLE D'OBSERVATION N°4							
Indicateurs	FREQUENCE ET MOMENT DES PRATIQUES D'APPROPRIATION						
	Lotissement Kemmouni						
	P.Q	P.H	P.O	P.D	P.N	P.J.S	P.W
Ap. Sta.véh	x			x	x		
Ap.E.Jeux (enfant)	x			x			
Ap.Jeu.soc/dét (p. âgée)		x		x			x
Ap.lav/rép.auto			x	x			x
Ap.fête.décès			x	x	x		
Ap.foy.poubelle	x			x			
Ap.sqt.délin	/	/	/	/	/	/	/
Ap.exp.march	x			x		x	
Ap.E.travail	x			x		x	
Ap.v.fr.lég	x			x		x	
Ap.ram.pain		x		x		x	x
Ap.v.vaisselle		x		x			x
Ap.v.tabac	x			x			
Ap.v.p.mén		x		x			x
Désap.raccourcis	/	/	/	/	/	/	/

ANNEXE I.2LES GRILLES D'OBSERVATIONS : « LOTISSEMENT EL BOUSTANE »

Lotissement	Catégorie d'espace limitrophe	Catégorie utilisatrice	Type d'appropriation (pratiques)	Résident /non résident
1-lotissement El Boustane	Rue principale	A A et V J et A	P.Cm (exposition, dépôt, travail) P.Cm.IF (vente) P.So (lavage de voiture près des maisons et les points d'eau)	Ré + N-Ré Ré + N-Ré Ré + N-Ré
	Ruelle	E, J et V A A, J et V J et A	P.So (jeux, rencontre, détente) P.S (marquage, dépôt, E. travail) P.Cm.IF (vente) P.So (lavage de voiture)	Ré Ré N-Ré Ré
	Impasse	E A (P.I +P.C)	P.So (jeux) P.S (marquage privatisation, délimitation)	Ré Ré

Trottoir	E	P.So (jeux)	Ré
	V	P.So (loisir, rencontre)	Ré + N-Ré
	A	P.S (plantation, végétation)	Ré
	A, J, V	P.S (stationnement)	Ré + N-Ré
	A	P.S (clôture, cour)	Ré
Aire de stationnement	A	P.Cm.f (exposition, lieu de travail)	Ré + N-Ré
	A et V	P.Cm.IF (vente)	N-Ré
	A	P.Cm.IF (vente)	N-Ré
Placette/placé	E	P.So (jeux)	Ré
	J, A	P-Cm.IF (vente)	N-Ré
	J, A	P-S (stationnement)	Ré + N-Ré
Jardin /Espace vert	V	P.So (loisir, rencontre)	Ré
	All	Désap (poubelle, raccourcis)	Ré
Aire de jeux	/	/	/

Grille d'observation^o1							
Lotissement : El Boustane							
Objet : Intensité des pratiques d'appropriations des espaces limitrophes							
Echelle d'intensité		Non observée	Très faible	Faible	Moyen	Intense	Très intense
		NO 0	TF 1	F 2	M 3	I 4	TI 5
Dimensions	Indicateurs	jour01 /heure	jour 02 /heure	jour 03 /heure	jour 04 /heure	Moyenne /résultat total	Degré d'intensité
		18/01/16 De 9H à 12H	20/01/16 De 13h à 18 h	22/01/16 De 8H à 12h	23/01/16 De 15h à 19H		
P.S	Ap clôt/cour					5	TI
	Ap. Div.plant					4	I
	Ap. Sta.véh	4	3	5	4	4	I
	Ap. Dépôt					4	I
	Ap.ru.en.imp	/	/	/	/	0	NO
P.So	Ap.E.Jeux (enfant)	2	4	5	3	3.5	M
	Ap.Jeu.soc/dét (p. âgée)	4	3	4	3	3.5	I
	Ap.lav/rép.auto	2	3	4	3	3	M
	Ap.fête.décès					2	F
	Ap.foy.poubelle	4	4	5	4	4.25	TI
	Ap.sqt.délin					0	NO
	Désap.raccourcis					3	M
P.Cm.F	Ap.exp.march	4	5	5	4	4.5	TI
	Ap.E.travail	5	4	5	3	4.25	TI
P.Cm.IF	Ap.ram.pain	2	0	2	0	1	TF
	Ap.v.fr.lég	5	4	5	4	4.5	TI
	Ap.v.vaisselle	0	0	2	0	0.5	TF
	Ap.v.tabac	3	2	2	3	2.5	M
	Ap.v.p.mén	0	0	2	0	0.5	TF

Grille d'observation N°2								
Indicateurs	Espace concernée par les pratiques d'appropriation							
	Lotissement El Boustane							
	R	Ru	Im	T	P	J-E.V	PI	A.J
Ap clôt/cour				x				
Ap. Div.plant				x				
Ap. Sta.véh				x		x		
Ap. Dépôt	x	x		x		x		
Ap.ru.en.imp	/	/	/	/	/	/	/	/
Ap.E.Jeux (enfant)		x	x	x		x		
Ap.Jeu.soc/dét (p. âgée)				x		x	x	
Ap.lav/rép.auto		x		x				
Ap.fête.décès	x	x		x				
Ap.foy.poubelle	x			x		x		
Ap.sqt.délin	/	/	/	/	/	/	/	/
Ap.exp.march		x		x				
Ap.E.travail		x		x				
Ap.ram.pain	x	x		x				
Ap.v.fr.lég	x	x		x		x	x	
Ap.v.vaisselle	x	x		x				
Ap.v.tabac	x			x			x	
Ap.v.p.mén	x	x						
Désap.raccourcis						x	x	

Grille d'observation N°3									
Objet : Nature des pratiques d'appropriation et personnes concernées									
Lotissement El Boustane									
DIM	Indicateur	P.I	P.C	P.J	P.A	P.F	P.V	Ré	N.Ré
P.S	Ap clôt/cour	x						x	
	Ap. Div.plant	x				x		x	
	Ap. Sta.véh	x						x	x
	Ap. Dépôt	x						x	
	Ap.ru.en.imp	/	/	/	/	/	/	/	/
P.So	Ap.E.Jeux (enfant)		x	x				x	x
	Ap.Jeu.soc/dét (p. âgée)								
	Ap.lav/rép.auto	x		x	x			x	
	Ap.fête.décès	x						x	
	Ap.foy.poubelle	x	x					x	
	Ap.sqt.délin	/	/	/	/	/	/	/	/
P.Cm.F	Désap.raccourcis	x	x					x	
	Ap.exp.march	x			x			x	
P.Cm.IF	Ap.E.travail	x			x			x	
	Ap.ram.pain						x		x
	Ap.v.fr.lég	x			x				x
	Ap.v.vaisselle	x			x				x
	Ap.v.tabac				x				x
	Ap.v.p.mén								x

GRILLE D'OBSERVATION N°4							
Indicateurs	FREQUENCE ET MOMENT DES PRATIQUES D'APPROPRIATION						
	Lotissement El Boustane						
	P.Q	P.H	P.O	P.D	P.N	P.J.S	P.W
Ap. Sta.véh	x			x	x		
Ap.E.Jeux (enfant)	x			x			
Ap.Jeu.soc/dét (p. âgée)	x			x			x
Ap.lav/rép.auto			x	x			x
Ap.fête.décès			x	x	x		
Ap.foy.poubelle	x			x			
Ap.sqt.délin			x	x	x		x
Ap.exp.march	x			x		x	
Ap.E.travail	x			x		x	
Ap.v.fr.lég	x			x		x	
Ap.ram.pain		x		x		x	x
Ap.v.vaisselle		x		x			x
Ap.v.tabac	x			x			
Ap.v.p.mén		x		x			x
Désap.raccourcis	x			x	x		

ANNEXE I.3**LES GRILLES D'OBSERVATIONS : « LOTISSEMENT BOUZORANE SECTEUR 2+3 »**

Lotissement	Catégorie d'espace limitrophe	Catégorie utilisatrice	Type d'appropriation (pratiques)	Résident /non résident
3-lotissement Bouzorane secteur 2+3	Rue principale	A A et V J et A	P.Cm (exposition, dépôt, travail) P.Cm.IF (vente) P.So (lavage de voiture près des maisons et les points d'eau)	Ré + N-Ré Ré + N-Ré Ré + N-Ré Ré
	Ruelle	E, J et V A A A, J et V J et A	P.So (jeux, rencontre, détente) P.S (marquage, dépôt, E. travail) P.S (privatisation, annexion) P.Cm.IF (informel) P.So (lavage de voiture)	Ré Ré Ré N-Ré Ré
	Impasse	E A (P-C)	P-So (jeux) P-S (marquage privatisation)	Ré Ré
	Trottoir	E V A A, J, V A A A et V	P.So (jeux) P.So (loisir ; rencontre) P.S (plantation) P.S (stationnement) P.S (clôture, cour) P.Cm (exposition, lieu de travail) P.Cm (informel)	Ré Ré + N-Ré Résident Ré + N-Ré Ré Ré + N-Ré N-Ré

Aire de stationnement	A	P-Cm (informelle)	N-Ré
Placette/place	J, A	P-Cm (informelle)	N-Ré
	J, A	P-S (stationnement)	Ré + N-Ré
	All	Désap (poubelle, raccourcis)	Ré
Jardin /Espace vert	ALL	Désap (poubelle, raccourcis)	Ré
	E	P.So (jeux)	Ré
	V	P.So (loisir ; rencontre)	Ré
Aire de jeux	/	/	/

Grille d'observation^{o1}							
Lotissement : BOUZORANE SECTEUR 2+3							
Objet : Intensité des pratiques d'appropriations des espaces limitrophes							
Echelle d'intensité		Non observée	Très faible	Faible	Moyen	Intense	Très intense
		NO 0	TF 1	F 2	M 3	I 4	TI 5
Dimensions	Indicateurs	jour01 /heure	jour 02 /heure	Jour 03 /heure	jour 04 /heure	Moyenne /résultat total	Degré d'intensité
		18/01/16 De 9H à 12H	20/01/16 De 13h à 18 h	22/01/16 De 8H à 12h	23/01/16 De 15h à 19H		
P.S	Ap clôt/cour					3	M
	Ap. Div.plant					5	TI
	Ap. Sta.véh	2	3	3	3	2.75	M
	Ap. Dépôt					5	TI
	Ap.ru.en.imp					3	M
P.So	Ap.E.Jeux (enfant)	3	4	5	4	4	I
	Ap.Jeu.soc/dét (p. âgée)	3	2	4	4	3.25	M
	Ap.lav/rép.auto	0	0	3	2	1.25	TF
	Ap.fête.décès					3	M
	Ap.foy.poubelle	3	4	5	3	3.75	I
	Ap.sqt.délin	2	3	4	5	3.5	I
	Désap.raccourcis					4	I
P.Cm.F	Ap.exp.march	3	3	3	3	3	M
	Ap.E.travail	3	3	2	3	2.75	M
P.Cm.IF	Ap.ram.pain					0	NO
	Ap.v.fr.lég	3	2	3	3	2.75	M
	Ap.v.vaisselle	2	0	3	1	1.5	F
	Ap.v.tabac	3	3	2	3	2.75	M
	Ap.v.p.mén					0	NO

Grille d'observation N°2								
Indicateurs	Espace concernée par les pratiques d'appropriation							
	Lotissement Bouzorane secteur 2+3							
	R	Ru	Im	T	P	J-E.V	PI	A.J
Ap clôt/cour				x				
Ap. Div.plant				x				
Ap. Sta.véh				x		x		
Ap. Dépôt	x	x		x		x		
Ap.ru.en.imp		x						
Ap.E.Jeux (enfant)		x	x	x		x		
Ap.Jeu.soc/dét (p. âgée)				x		x		
Ap.lav/rép.auto		x		x				
Ap.fête.décès	x	x		x				
Ap.foy.poubelle		x			x	x		
Ap.sqt.délin						x		x
Ap.exp.march		x		x				
Ap.E.travail		x		x				
Ap.ram.pain	/	/	/	/	/	/	/	/
Ap.v.fr.lég	x	x		x		x		
Ap.v.vaisselle	x	x		x				
Ap.v.tabac	x			x				
Ap.v.p.mén	x	x						
Désap.raccourcis						x	x	

Grille d'observation N°3									
Objet : Nature des pratiques d'appropriation et personnes concernées									
		Lotissement Bouzorane 2+3							
DIM	Indicateur	P.I	P.C	P.J	P.A	P.F	P.V	Ré	N Ré
P.S	Ap clôt/cour	x						x	
	Ap. Div.plant	x				x		x	
	Ap. Sta.véh	x						x	
	Ap. Dépôt	x						x	
	Ap.ru.en.imp		x					x	
P.So	Ap.E.Jeux (enfant)		x	x				x	x
	Ap.Jeu.soc/dét (p. âgée)								
	Ap.lav/rép.auto	x		x	x			x	
	Ap.fête.décès	x						x	
	Ap.foy.poubelle	x	x					x	
	Ap.sqt.délin		x	x				x	x
	Désap.raccourcis	x						x	
P.Cm.F	Ap.exp.march	x			x			x	
	Ap.E.travail	x			x			x	
P.Cm.IF	Ap.ram.pain	/	/	/	/	/	/	/	/
	Ap.v.fr.lég	x			x				x
	Ap.v.vaisselle	x							
	Ap.v.tabac	x							
	Ap.v.p.mén	x							

Grille d'observation N°4							
Indicateurs	FREQUENCE ET MOMENT DES PRATIQUES D'APPROPRIATION						
	Lotissement Bouzorane secteur 2+3						
	P.Q	P.H	P.O	P.D	P.N	P.J.S	P.W
Ap. Sta.véh	x			x			
Ap.E.Jeux (enfant)	x			x			
Ap.Jeu.soc/dét (p. âgée)		x		x			x
Ap.lav/rép.auto			x	x			x
Ap.fête.décès			x	x	x		
Ap.foy.poubelle	x			x			
Ap.sqt.délin	x			x	x		
Ap.exp.march	x			x		x	x
Ap.E.travail	x			x		x	
Ap.v.fr.lég	x			x		x	x
Ap.ram.pain	/	/	/	/	/	/	/
Ap.v.vaisselle			x	x		x	x
Ap.v.tabac	x			x			
Ap.v.p.mén	/	/	/	/	/	/	/
Désap.raccourcis	x			x	x		

ANNEXE II**FORMULAIRE DE QUESTIONNAIRE INTERVIEW****SUJET DE RECHERCHE :**

« L'espace Limitrophe dans les lotissements auto-construits planifiés : entre modalités d'appropriations et organisation socio-spatiale. Cas de la ville de Batna »

Veillez me répondre SVP aux questions, cela ne prendra que quelques minutes de votre temps. C'est anonyme. Merci d'avance.

lotissement :

février 2016

I- Informations personnelles:(identité des usagers)**1. votre sexe?**

1. Homme 2. Femme

2. quel âge avez-vous?

1. Moins de 15ans 2. Entre 15 et 25 ans
 3. Entre 25 et 35 ans 4. Entre 35 et 55 ans 5. Plus de 60 ans

3. Quel est votre niveau d'instruction?

1. Sans 2. Primaire 3. Moyen
 4. Lycée 5. Universitaire 6. Formation professionnelle

4. Quelle est votre activité?

1. Travail 2. Etude
 3. Retraite 4. Chômeur 5. Autres

5. Si 'Autres', précisez :.....**6. quelle est votre Situation familiale?**

1. Marié 2. Célibataire 3. Autre

7. êtes-vous?

1. Propriétaire 2. Non propriétaire

8. Depuis quand habitez vous ce lotissement?

1. Moins de 2 ans 2. Entre 2 et 5 ans
 3. Entre 6 et 10 ans 4. Plus de 10ans

9. Ou habitez-vous avant ?

1. Un autre quartier 2. Communes limitrophes 3. Ailleurs

10. Quel type d'habitat?

1. Logement collectif 2. Habitation illicite
 3. Un autre lotissement 4. Autre

11. Si 'autre', précisez :.....**II- L'appropriation spatiale des espaces limitrophes****12. Comment utilisez-vous l'espace situé devant votre logement (trottoir)?**

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

1. Cour (clôturé)
 2. Dépôt
 3. Jardin (diverses plantations)
 4. Stationnement de véhicule
 5. Autre

13. Vous utilisez cet espace comme cour clôturé pour les raisons suivantes (La question n'est pertinente que si Ap-Trottoir = "cour clôturé) :

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

1. Espace libre et non aménagé
 2. Garder une intimité
 3. Position convenable/Logement
 4. Autres

14. Vous utilisez cet espace comme lieu de stationnement pour les raisons suivantes

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

- 1. Manque de parking dans le lotissement
- 2. Des raisons de sécurité (surveillance)
- 3. Position convenable (proximité)/Logement
- 4. Autres

15. Vous utilisez cet espace pour le dépôt pour les raisons suivantes

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

- 1. Faute de place à l'intérieur de la maison
- 2. Contrôle de l'espace
- 3. Lieu de travail
- 4. Autres

16. Vous utilisez cet espace comme jardin (diverse plantation) pour les raisons suivantes

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

- 1. Contrôle de l'espace
- 2. Embellir l'espace
- 3. Manque d'espace vert à l'intérieur du lotissement
- 4. Autres

III- appropriation sociale de l'espace limitrophe**17. Existe-t-il dans votre lotissement des espaces de jeux pour enfant ?**

(La question n'est pertinente que si existence d'espace de jeux = "oui")

- 1. Oui 2. Non

18. sont-ils aménagés ?

- 1. Oui 2. Non

19. quel espace utilisent vos enfants le plus souvent pour jouer?

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

- 1. Les parkings
- 2. À coté de la maison (trottoir, rue)
- 3. Dans les espaces libres non aménagés
- 4. Dans les terrains de jeu

20. Où passent les jeunes de votre lotissement leur temps libre/ où jouent ils?

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

- 1. Dans les parkings
- 2. Dans les espaces libres non aménagés
- 3. Dans les terrains de jeu aménagés
- 4. Ailleurs (hors lotissement)

21. Pourquoi jouent/passent-ils dans ce genre d'espaces (parkings, à coté de la maison, espaces libres) ?

- 1. Absence de terrains de jeu aménagés
- 2. Un seul terrain de jeu est insuffisant
- 3. Terrain de jeu distant/maison
- 4. Autres

22. En dehors du mécanicien/lavage ou à l'intérieur de votre maison, Où lavez et/ou réparez vous votre véhicule?

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

- 1. Devant la maison (trottoir/rue)
- 2. Parking
- 3. Le point d'eau qui se trouve dans votre lotissement
- 4. Autre

23. Pourquoi utilisez vous cet espace pour lavage (et/ou réparation) de véhicule ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

- 1. Espace libre et non aménagé
- 2. L'espace près de la maison

3. Surface suffisante

4. Autres

24. Où vous installez vous pour discuter ou jouer aux cartes (ou dominos) entre voisins et amis?

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

1. Espace près des maisons (trottoir, impasse, ruelle)

2. Parking

3. Placette aménagée

4. Autre

25. Pourquoi vous installez vous dans ces espaces ?

1. Absence de placette aménagée

2. Placette distante/maison

3. Placette vide et dépourvue de mobilier urbain (Bancs, décor, ombre,..)

4. Autres

26. En cas de fête (mariage, Aïd ou autre) ou de décès, utilisez-vous l'espace limitrophe pour ces occasions?

1. Oui 2. Non

27. Quelle est l'espace le plus utilisé pendant ces occasions ? (La question n'est pertinente que si cas de fête = "oui")

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

1. Trottoir 2. Voie de distribution (rue, ruelle...)

3. Le parking 4. place/placette 5. Autre

28. Existe-t-il dans votre lotissement des espaces qui sont nuisible et dangereux?

1. Oui 2. Non

29. De quelle manière ces espaces sont-ils utilisés ?

1. Foyers de poubelles et déchets

2. Squat de délinquants 3. Autres

(La question n'est pertinente que si existence d'espace nuisible = "oui")

30. Quel espace limitrophe est les utilisés pour les pratiques de nuisance ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

- 1. Trottoir
- 2. Voies de distributions (rue, ruelle, impasse)
- 3. Aire de stationnement
- 4. Place/placette
- 5. Aire de jeux

31. Pourquoi ces espaces sont ils utilisés de cette manière?

- 1. Espace vide et non aménagé
- 2. Emplacement/ lotissement
- 3. Autres

(La question n'est pertinente que si existence d'espace nuisible = "oui")

Iv- appropriation des espaces limitrophes par des pratiques commerciales

Le cas où l'activité est légale (formelle)

32. Comment les commerçants utilisent-ils l'espace limitrophe devant leurs magasins ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

- 1. Exposition de marchandises et produits
- 2. Dépôt
- 3. Lieu de travail
- 4. Autres

33. Ils utilisent cet espace (trottoir, rue/ruelle..) pour le commerce pour les raisons suivantes:

- 1. Faute de place au magasin
- 2. Position convenable et stratégique/voie
- 3. Autres

Le cas où l'activité est illégale (commerce ambulante)**34. Quelles sont les activités commerciales informelles (ambulantes) existantes sur les espaces limitrophes de votre lotissement ?**

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

- 1. Cordonnerie
- 2. Vente de fruits et légumes
- 3. Vente de vaisselles
- 4. Vente de tabac
- 5. Vente de produits ménagers
- 6. Autre

35. Où s'installent ces différentes activités informelles ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum)

- 1. Sur les parkings
- 2. Sur les voies
- 3. Sur les trottoirs
- 4. Dans les jardins et les placettes
- 5. Autre

36. Pourquoi ces pratiques (ou cette pratique) s'installent-elles sur ces espace?

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

- 1. Espace vide et non aménagé
- 2. Position stratégique/habitation et la rue
- 3. Autres

37. Est-ce que vous êtes satisfait d'habiter ce lotissement ?

- 1. Pas du tout satisfait 2. Plutôt pas satisfait
- 3. Plutôt satisfait 4. Tout à fait satisfait

38. Si vous n'êtes pas satisfait, exprimez les remarques éventuelles concernant les manques relatifs à l'espace limitrophe.

.....
.....
.....
.....
.....

La question n'est pertinente que si niv-satisfaction Parmi "Pas du tout satisfait ; Plutôt pas satisfait"

Fin du formulaire de questions.

ANNEXE III**TABLEAUX DE CODAGE**

Objet	Critères	Code
Espaces concernés par les pratiques	Rue	R
	Ruelle	Ru
	Impasse	Im
	Trottoir	T
	Parking /aire de stationnement	P
	Jardin/ espace vert	J.E.V
	Place /placette	Pl
	Aire de jeux	AJ
Nature des pratiques et personnes concernées	Pratique spatiale	P.S
	Pratique sociale	P.So
	Pratique commerciale formelle	P.Cm.F
	Pratique commerciale informelle	P.Cm.IF
	Pratique collective	P.Cl
	Pratique individuelle	P.In
	Jeune	P.J
	Adulte	P.A
	Personne âgé (vieux)	P.V
	Pratique masculine	P.M
	Pratique féminine	P.F
	Non résidents	N.Ré
	Résident	Ré
Fréquence et moment des pratiques	Pratique quotidienne	P.Q
	Pratique Hebdomadaire	P.H
	Pratique occasionnelle	P.O
	Pratique diurne	P.D
	Pratique nocturne	P.N
	Pratiquée en jour de semaine	P.J.S
	Pratiquée en weekend	P.W
Intensité des pratiques	Nos observés	N.O
	Très faible	T.F
	Faible	F
	Moyen	M
	Intense	I
	Très intense	T.I
Modalité d'appropriation	L'appropriation spatiale des espaces limitrophes	Ap. spat.E.Lim
	L'appropriation sociale des espaces limitrophes	AP.So.E.Lim
	L'appropriation commerciale des espaces limitrophes	Ap.Com.E.Lim

Appropriation par clôture/cour	Ap.clôt/cour
Appropriation par stationnement de véhicule	Ap.sta.véh
Appropriation par diverses plantations	Ap.div.plant
Appropriation par déposition de divers objets	AP. dépôt
Appropriation par fermeture d'un passage/ruelle en impasse	Ap.ru.en.imp
Appropriation par des jeux	Ap.E.Jeux
Appropriation par des jeux de société et détente	Ap.Jeu.soc/Dét
Appropriation par Lavage ou réparation d'automobile	Ap.lav/rép.auto
Appropriation dans d'autres circonstances fête et décès	Ap.fête.décès
Appropriation par foyer de poubelle	Ap.foy.poubelle
Appropriation par squat de délinquance	Ap.sqt.délin
Appropriation par exposition de marchandises	Ap.exp.march
Appropriation par espace de travail	Ap.E.travail
Appropriation par ramassage de pain	Ap.ram.pain
Appropriation par Vente de fruit et légume	Ap.v.fr.lég
Appropriation par Vente de vaisselle	Ap.v.vaisselle
Appropriation par Vente de tabac	Ap.v.tabac
Appropriation par Vente de produit ménager	Ap.v.p.mén
Désappropriation par raccourcis	Désap.raccourcis

ANNEXE III.1**CODAGE D'INDICATEURS ET MODALITES DE REPONSES**

Indicateurs	Variable	Modalité de réponse	Rang et code de modalité de réponse	Codage
1. sexe	Sexe	Homme	1.1	H
		Femme	2.2	F
2. Age	Age	Moins de 15ans	2.1	< 15A
		Entre 15 et 25 ans	2.2	15A-25A
		Entre 25 et 35ans	2.3	25A-35A
		Entre 35 et 55ans	2.4	35A-55A
		Plus que 60ans	2.5	> 60A
3. niveau d'instruction	Niv-instruction	Sans	3.1	Sans
		Primaire	3.2	Prim
		Moyen	3.3	Moy
		lycée	3.4	Lyc
		Universitaire	3.5	Univ
		Formation professionnelle	3.6	F.Pro
4. profession	profession	Travail	4.1	Trav
		Etude	4.2	Etu
		Retraite	4.3	Ret
		Chômeur	4.4	Chom
		Autres	4.5	Aut
6. situation familiale	Sit. Fam	Marié	6.1	Mar
		Célibataire	6.2	Célib
		Autre	6.3	Aut
7. situation '1' (propriétaire ou non)	Situation '1'	Propriétaire	7.1	Prop
		Non Propriétaire	7.2	N.Prop
8. durée	Situation '2'	Moins de 2 ans	8.1	< 2A
		Entre 2 et 5 ans	8.2	2A-5A
		Entre 6 et 10 ans	8.3	6A-10A
		Plus de 10ans	8.4	>10A
9. lieu	Situation '3'	Un autre quartier	9.1	A.Q
		communes limitrophes	9.2	C.L
		ailleurs	9.3	Allr
10. type d'habitat	Type d'habitat	logement collectif	10.1	Coll
		habitation illicite	10.2	H.ill
		Un autre lotissement	10.3	Aut.Lot
		autre	10.4	Aut
12. utilisation du trottoir	Ap.Trottoir	Cour / Clôture	12.1	Cour/clôt
		dépôt	12.2	dépôt
		jardin (Diverses)	12.3	Jar/pl

		plantations)		
		stationnement de véhicule	12.4	Stat.véhi
		autre	12.5	Aut
13. l'appropriation de trottoir par une clôture	Raisons Ap.T. clôture	Espace libre et non aménagé	13.1	Es.lib.N.amég
		garder une intimité	13.2	intim
		Position convenable/Logement	13.3	Pos.conv
		Autres	13.4	Aut
14. l'appropriation du trottoir par stationnement	Raisons Ap.T.Sta	Manque de parking dans le lotissement	14.1	M.P.Lot
		des raisons de sécurité (surveillance)	14.2	Sécu/surv
		Position convenable (proximité)/Logement	14.3	P.conv.log
		Autres	14.4	Aut
15. appropriation du trottoir par dépôt	Raisons Ap.T. dépôt	faute de place à l'intérieur de la maison	15.1	F.P.Int.Maison
		contrôle de l'espace	15.2	Ctrl.E
		lieu de travail	15.3	L.T
		Autres	15.4	Aut
16. appropriation du trottoir par plantation	Raisons Ap.T. plant	Contrôle de l'espace	16.1	Ctrl.E
		embellir l'espace	16.2	Eblr.E
		Manque d'espace vert à l'intérieur du lotissement	16.3	M.E.Vrt.Int.Lot
		Autres	16.4	Aut
17. existence d'espace de jeux	Ext. E. Jeux	Oui	17.1	Oui
		Non	17.2	Non
18. aménagement d'espace de jeux	Amg.E. Jeux	Oui	18.1	Oui
		Non	18.2	Non
19. Quel espace de jeux (enfant)	E.jeux.E	les parkings	19.1	P
		à coté de la maison (trottoir, rue, ruelle,..)	19.2	A.C.Mai. T/R
		Dans les espaces libres non aménagés	19.3	E.Lib.N.Amg
		Dans les terrains de jeu	19.4	Tr. Jeux
20. quel espace de jeux pour jeune	E.Jeux.J	Dans les parkings	20.1	P
		Dans les espaces libres non aménagés	20.2	E.Lib.N.Amg
		Dans les terrains de jeu aménagés	20.3	T.J.Amg
		ailleurs (hors	20.4	Hors.Lot

		lotissement)		
21. appropriation de l'espace limitrophe par les jeux	Raisons. Ap.E.Lim. Jeux	Absence de terrains de jeu aménagés	21.1	Abs.T.J.Amg
		Un seul terrain de jeu est insuffisant	21.2	Un.S.T.J.Insuf
		Terrain de jeu distant/maison	21.3	T.J.Dist.Mai
		Autres	21.4	Aut
22. lieu de réparation/lavage automobile	E.rép/lavage. auto	devant la maison (trottoir/rue)	22.1	Dvt.Mai
		Parking	22.2	P
		le point d'eau qui se trouve dans votre lotissement	22.3	P.Eau.int.Lot
		autre	22.4	Aut
23. appropriation de l'espace limitrophe par réparation et lavage d'automobile	raisons Ap. rép/lavage auto	Espace libre et non aménagé	23.1	E.Lib.N.Amg
		L'espace près de la maison	23.2	E.P.Mai
		Surface suffisante	23.3	S.Suff
		Autres	23.4	Aut
24. lieu pour la détente et jeux de société (personnes âgés)	E.Dét.j.soc.v	Espace près des maisons (trottoir, impasse, ruelle)	24.1	E.P.Mai (T, Imp,Ru)
		Parking/aire de stationnement	24.2	P
		Place/Placette aménagée	24.3	Pl. Amg
		autre	24.4	Aut
25. Appropriation de l'espace limitrophe pour la détente et loisir.	Raisons Ap.E. dét.j.soc.v	Absence de placette aménagée	25.1	Ab.Pl.Amg
		Placette distante/maison	25.2	Pl.Dist/Mai
		Placette vide et dépourvue de mobilier urbain (Bancs, décor, ombre,..)	25.3	Pl.Vide
		Autres	25.4	Aut
26. utilisation de l'espace limitrophe en d'autre circonstance (fête, décès, ..)	Utl.E.Lim. aut cas	Oui	26.1	Oui
		Non	26.2	Non
27. quel espace limitrophe utilisé le plus dans ces	E.Lim.Uti.aut cas	Trottoir	27.1	T
		voie de distribution	27.2	V.Ditr

cas		(rue, ruelle..)		(R, Ru,..)
		le parking/aire de stationnement	27.3	P
		place/placette	27.4	Pl
		autre	27.5	Aut
28. existence d'espace nuisible	Ext.E.Nui	Oui	28.1	Oui
		Non	28.2	Non
29. nature d'espace nuisible	Uti.E.Lim.E.Nui	Foyers de poubelle et déchets	29.1	Foy.Poub
		squat de délinquants	29.2	Squat.délin
		Autres	29.3	Aut
30. E-AP-Nui	E-AP-Nui	trottoir	30.1	T
		voies de distributions (rue, ruelle, impasse)	30.2	V.D
		aire de stationnement	30.3	P
		place/placette	30.4	P/Pl
		aire de jeux	30.5	A.J
31. appropriation de l'espace limitrophe par des pratiques nuisibles	Raisons Ap.E.Lim. E.Nui	Espace vide et non aménagé	31.1	E.V.N.Amg
		Emplacement/ lotissement	31.2	Emp.Lot
		Autres	31.3	Aut
32. appropriation des commerçants formel des l'espace limitrophe (trottoir et voie)	Util.Cm.F.E.Lim.	Exposition de marchandises et produits sur les espaces de circulation	32.1	Exp.march.E.Cir
		Dépôt	32.2	Dép
		Lieu de travail	32.3	L.Tr
		Autres	32.4	Aut
33. pourquoi ces appropriations commerciales	Raisons Ap.E.Lim.C.F	faute de place au magasin	33.1	F.P.Mag
		Position convenable et stratégique/voie	33.2	P.Con.Stra/voie
		Autres	33.3	Aut
34. type appropriation de l'espace limitrophe par des pratiques commerciales informelles	Ap.E.Lim.P.Cm. IF	Cordonnerie	34.1	
		Vente de fruits et légumes	34.2	V.Fr.Lég
		Vente de vaisselles	34.3	V.Vai
		Vente de tabac	34.4	V.Tab
		Vente de produits ménagers	34.5	V.P.Ménag
		autre	34.6	Aut
35. Où s'installent ces différentes activités informelles ?	Typ.E.Lim.P.Cm. IF	Sur les parkings	35.1	P
		Sur les voies	35.2	V
		Sur les trottoirs	35.3	T
		dans les jardins et les placettes	35.4	J/Pl
		autre	35.5	Aut

36. Pourquoi ces pratiques (ou cette pratique) s'installent-elles sur ces espace?	Raison Ap.E.Lim.P.Cm.IF	Espace vide et non aménagé	36.1	E.V.N.Amg
		Position stratégique/habitation et la rue	36.2	P.Str/Hab,R
		Autres	36.3	Aut
37. Est-ce que vous êtes satisfait d'habiter ce lotissement ?	Niv.Satisfaction	Pas du tout satisfait	37.1	P.D.T.Sat
		Plutôt pas satisfait	37.2	P.P.Sat
		Plutôt satisfait	37.3	P.Sat
		Tout à fait satisfait	37.4	T.A.F.Sat

ANNEXE IV**TABLEAU DES COUPLES DE VARIABLES A CROISER**

Variables à étudier	Variables créées	Variables avec modalités groupées	Variables à croiser
12. Ap. Trottoir	12.1 Cour/clôt (oui-non) 12.2 Dépôt (oui-non) 12.3 Jar/pl (oui-non) 12.4 Stat. véhi (oui-non)		12×12.4
13. Raisons Ap.T.c/ clôture			12.1×13
14. Raisons Ap.T.Sta			12.4 ×14
15. Raisons Ap.T. dépôt			12.2×15
16. Raisons Ap.T. plant			12.3×16
19. E.jeux.E			
21. Raisons. Ap.E.Lim. Jeux			19 × 21
22. E.rép/lavage. auto			
23. raisons Ap. rép/lavage auto			22× 23
24. E.Dét.j.soc.v			
25. Raisons Ap.E. dét.j.soc.v			24×25
29. Uti.E.Lim.E.Nui			
30. E-AP-Nui			
31. Raisons Ap.E.Lim. E.Nui			29×31
32. Util.Cm.F.E.Lim			
33. Raisons Ap.E.Lim.C.F			32×33
34. Ap.E.lim.C.IF		12. (1.2.3.4) Ap.Trottoir	12 ×34
35. Typ.E.Lim.P.Cm. IF			34×35
36. Raison Ap.E.Lim.P.Cm.IF			34 ×36

ANNEXE V

TABLEAU THEORIQUE DU CHP

Loi de Khi-deux

Le tableau donne x tel que $P(K > x) = p$

ddl	0.999	0.995	0.99	0.98	0.95	0.9	0.8	0.2	0.1	0.05	0.02	0.01	0.005	0.001
1	0.0000	0.0000	0.0002	0.0006	0.0039	0.0158	0.0642	1.6244	2.7055	3.8415	5.4119	6.6349	7.8794	10.8276
2	0.0020	0.0100	0.0201	0.0400	0.1026	0.2107	0.4463	3.2189	4.6052	5.9915	7.8240	9.2103	10.5966	13.8155
3	0.0243	0.0717	0.1148	0.1848	0.3518	0.5844	1.0052	4.6416	6.2514	7.8147	9.8374	11.3449	12.8382	16.2682
4	0.0508	0.2070	0.2971	0.4294	0.7107	1.0636	1.6488	5.9866	7.7794	9.4877	11.6678	13.2767	14.8603	18.4668
5	0.2102	0.4117	0.5543	0.7519	1.1455	1.6103	2.3425	7.2893	9.2364	11.0705	13.3882	15.0863	16.7496	20.5150
6	0.3811	0.6757	0.8721	1.1344	1.6354	2.2041	3.0701	8.5581	10.6446	12.5916	15.0332	16.8119	18.5476	22.4577
7	0.5985	0.9893	1.2390	1.6543	2.1673	2.8831	3.8223	9.8032	12.0170	14.0671	16.6224	18.4753	20.2777	24.3219
8	0.8571	1.3444	1.6465	2.0325	2.7326	3.4895	4.5936	11.0301	13.3616	15.5073	18.1682	20.0902	21.9550	26.1245
9	1.1519	1.7349	2.0879	2.5334	3.3251	4.1682	5.3801	12.2421	14.6837	16.9190	19.6790	21.6660	23.5894	27.8772
10	1.4787	2.1559	2.5582	3.0591	3.9403	4.8652	6.1791	13.4420	15.9872	18.3070	21.1608	23.2093	25.1882	29.5883
11	1.8339	2.6032	3.0535	3.6067	4.5748	5.5778	6.9887	14.6314	17.2750	19.6751	22.6179	24.7250	26.7568	31.2641
12	2.2142	3.0738	3.5706	4.1783	5.2260	6.3038	7.8073	15.8120	18.5493	21.0261	24.0540	26.2170	28.2955	32.9095
13	2.6172	3.5650	4.1069	4.7654	5.8919	7.0415	8.6339	16.9848	19.8119	22.3620	25.4715	27.6882	29.8195	34.5282
14	3.0407	4.0747	4.6604	5.3682	6.5706	7.7855	9.4673	18.1508	21.0641	23.6848	26.8728	29.1412	31.3193	36.1233
15	3.4827	4.6009	5.2293	5.9849	7.2609	8.5468	10.3070	19.3107	22.3071	24.9958	28.2595	30.5779	32.8013	37.6973
16	3.9416	5.1422	5.8122	6.5142	7.9616	9.3122	11.1521	20.4651	23.5418	26.2962	29.6332	31.9959	34.2672	39.2524
17	4.4161	5.6972	6.4078	7.2550	8.6718	10.0852	12.0023	21.6146	24.7690	27.5871	30.9950	33.4087	35.7185	40.7902
18	4.9048	6.2648	7.0149	7.9062	9.3905	10.8649	12.8570	22.7452	25.9894	28.8593	32.3462	34.8053	37.1565	42.3124
19	5.4068	6.8440	7.6327	8.5670	10.1170	11.6509	13.7158	23.9004	27.2036	30.1435	33.6874	36.1909	38.5823	43.8202
20	5.9210	7.4338	8.2604	9.2367	10.8508	12.4426	14.5784	25.0375	28.6120	31.4104	35.0196	37.5662	39.9958	45.3147
21	6.4467	8.0337	8.8972	9.9146	11.5913	13.2386	15.4446	26.1711	29.6151	32.6706	36.3434	38.9322	41.4011	46.7970
22	6.9830	8.6427	9.5425	10.6000	12.3380	14.0415	16.3140	27.3015	30.8133	33.9244	37.6595	40.2894	42.7957	48.2679
23	7.5292	9.2604	10.1957	11.2976	13.0905	14.8480	17.1865	28.4288	32.0069	35.1725	38.9683	41.6384	44.1813	49.7282
24	8.0849	9.8862	10.8540	11.9918	13.8484	15.6587	18.0618	29.5533	33.1962	36.4150	40.2704	42.9798	45.5585	51.1786
25	8.6493	10.5197	11.5240	12.6973	14.6114	16.4734	18.9398	30.6782	34.3816	37.6525	41.5661	44.3141	46.9279	52.6197
26	9.2221	11.1602	12.1981	13.4086	15.3792	17.2919	19.8702	31.7946	35.5632	38.8851	42.8558	45.6417	48.2859	54.0520
27	9.8028	11.8076	12.8785	14.1234	16.1514	18.1139	20.7030	32.9117	36.7412	40.1133	44.1400	46.9629	49.6449	55.4760
28	10.3909	12.4613	13.5647	14.8475	16.9279	18.9322	21.5680	34.0266	37.9159	41.3371	45.4188	48.2782	50.9934	56.8923
29	10.9861	13.1211	14.2565	15.5745	17.7084	19.7677	22.4471	35.1394	39.0875	42.5570	46.6927	49.5879	52.3356	58.3012
30	11.5880	13.7867	14.9535	16.3062	18.4927	20.5992	23.3641	36.2502	40.2560	43.7730	47.9618	50.8922	53.6730	59.7031
40	17.9164	20.7065	22.1643	23.8376	26.5093	29.0505	32.4450	47.2658	51.8051	55.7585	60.4361	63.6907	66.7660	73.4020
50	24.6739	27.9907	29.7067	31.6639	34.7643	37.6836	41.4492	58.1638	63.1671	67.5048	72.6133	76.1339	79.4900	86.6608
60	31.7383	35.5345	37.4849	39.6994	43.1880	46.4589	50.6406	68.9721	74.3970	79.0819	84.5799	88.3794	91.9517	99.6072
70	39.0364	43.2732	45.4417	47.8934	51.7393	55.3289	59.8978	79.7146	85.5270	90.5312	96.3875	100.4752	104.2149	112.3169
80	46.5199	51.1719	53.5401	56.2128	60.3915	64.2778	69.2069	90.4053	96.5782	101.8795	108.0693	112.3288	116.3211	124.8392
90	54.1552	59.1963	61.7541	64.6347	69.1260	73.2911	78.5584	101.0577	107.5650	113.1453	119.6485	124.1163	128.2959	137.2084
100	61.9179	67.3276	70.0649	73.1422	77.9295	82.3581	87.9453	111.6667	118.4980	124.3421	131.1417	135.8067	140.1635	149.4493
120	77.7551	83.8516	86.9233	90.3667	95.7046	100.6236	106.8056	132.2608	140.2326	146.5674	153.9182	158.9922	163.6468	173.6174
140	93.9256	100.6548	104.0344	107.8149	113.6593	119.0293	125.7581	153.8537	161.8270	168.6130	176.4709	181.8403	186.8468	197.4508
160	110.3603	117.6793	121.3456	125.4400	131.7561	137.5457	144.7834	174.8283	183.3106	190.5165	198.8464	204.5301	209.8229	221.0190
180	127.0111	134.8844	138.8204	143.2096	149.9688	156.1566	163.8682	195.7434	204.7037	212.3039	221.0772	227.0561	232.6198	244.3705
200	143.8428	152.2410	156.4320	161.0039	168.2786	174.8153	183.0028	216.6088	226.0210	233.9943	243.1869	249.4451	255.2682	267.5405
250	186.5541	196.1606	200.9386	206.2490	214.3916	221.8059	231.0128	268.5966	279.0504	287.8815	298.0388	304.9396	311.3462	324.8324
300	229.9634	240.6634	245.9725	251.8637	260.8781	269.0679	279.2143	320.3971	331.7885	341.3951	352.4246	359.9064	366.8444	381.4252
400	318.2596	330.9028	337.1078	344.0281	354.6028	364.2074	376.0218	423.5895	436.3303	446.7325	460.2108	468.7245	476.2064	493.1318
500	407.9470	422.3034	429.3875	437.2194	449.1468	459.9261	473.2099	540.4014	556.0560	570.6680	584.9433	604.8004	618.0936	633.4460
600	498.6229	514.5289	522.3651	531.0191	544.1801	556.0560	570.6680	628.9433	644.8004	658.0936	673.2703	683.5156	692.9816	712.7712
700	590.0480	607.3735	615.9075	625.3175	639.6130	652.4923	668.3308	731.2805	748.3591	762.6607	778.9721	789.9735	800.1314	821.3468
800	682.0665	700.7250	709.8969	720.0107	735.3623	749.1832	766.1555	833.4537	851.6712	866.9114	884.2789	895.9843	906.7882	929.3289
900	774.5698	794.4730	804.2517	815.0267	831.3702	846.0746	864.1125	935.4987	954.7819	970.9036	989.2631	1001.6296	1013.0354	1036.8260

ANNEXE 'VI'**SCHEMA D'ENTREVUE**

« Recherche de magistère »

Fiche n :**Concernant le lotissement de :..... de la ville de Batna.****Date heure de :h.....à :h..... Lieu:**

.....

Bonjour

Dans le cadre d'une enquête qui a été établie à l'intérieur des lotissements auto construits planifiés de la wilaya de Batna, et plus précisément Kemouni, El Boustane et Bouzorane secteur 2+3. Je suis une chercheuse préoccupée par les espaces limitrophes (trottoir, rue, ruelle, impasse, aire de stationnement, aire de jeux, place et placette, espace vert et jardin) et leurs modalités d'appropriations par les différents usagers de ces trois lotissements.

Volet - II - : Destiné au bureau des associations de la wilaya de Batna:

Q-1. Existe-t-il des associations de quartiers aux lotissements « ASL » de la ville de Batna?

.....

Q-2. Plus précisément, existent-elles pour le lotissement de Kemouni, El Boustane et Bouzorane ?

.....

Q-3. Si oui, quelle est le rôle de ces associations dans, la gestion et l'entretien des espaces limitrophes d'un lotissement ?

.....

.....

Q-4. Avez-vous enregistré des opérations, dans ce sens, menées par ces associations?

.....

.....

Q-5. Ces associations, ont-elles un soutien financier de la part de l'administration locale?

.....
.....

Q-6. Ces associations, ont-elles le pouvoir d’agir?

.....
.....

Q-7. Selon vous, leurs actions sont-elles satisfaisantes?

.....
.....

Volet - II - : Destiné aux : Acteurs étatiques (Services publics de l’Etat).

Poste occupé :.....

Q-1. Comment évaluez-vous l’état actuel de ce lotissement?

.....
.....

Q-2. Avez-vous enregistré des infractions liées à l’espace limitrophe ?

.....
.....

Q-3. D’après vous quelles sont les causes qui mènent à cet état ?

.....
.....

Q-4. Avez-vous des obligations envers ces lotissements ?

.....
.....

Q-5. Plus particulièrement, à qui revient la gestion, l’entretien et l’affectation de l’espace limitrophe ?

.....
.....
.....

Q-6. Y a-t-il une réglementation relative à l'espace limitrophe dans les lotissements résidentiels planifiés ?

.....
.....
.....

Q-7. Pouvez-vous nous préciser le rôle de l'état dans la gestion et l'entretien des espaces limitrophes dans les lotissements ?

.....
.....
.....

Q-8. Y a-t-il des fonds spécifiques destinés à la promotion de l'espace limitrophe et à sa durabilité ?

.....
.....
.....

Q-9. Comment se manifeste votre intervention en ces lieux ?

.....
.....
.....

Fin de l'entrevue.

ANNEXE VI.1**MODELE DE REPONSE N°1**

Modèle de réponse		
INTERVIWES	01	
	Responsable bureau des associations	
Question N°		01
Existe-t-il des associations du lotissement « ASL » ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Oui. Ce sont des associations de quartiers.
Question N°		02
Plus précisément, existent-elles pour le lotissement de Kemouni, El Boustane et Bouzorane ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Oui.
Question N°		03
Si oui, quelle est le rôle de ces associations dans, la gestion et l'entretien des espaces limitrophes d'un lotissement ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Premièrement, ces associations obéissent à la loi des associations en Algérie et ne sont actives que dans les limites de leurs lois internes. Veiller sur l'environnement général de leur quartier forme leur première mission dont l'espace limitrophe occupe une priorité.
Question N°		04
Avez-vous enregistré des opérations, dans ce sens, menées par ces associations?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	L'activité des associations n'est pas toujours la même ou de mêmes intensités. Mais dans un ordre général leurs présidents nous signalent dans leurs bilans des opérations de nettoyage, d'entretien ou de plantation.
Question N°		05
Ces associations, ont-elles un soutien financier de la part de l'administration locale?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Bien sure. Mais ces dons, sous forme d'aides offertes généralement par la wilaya ou la commune, restent faible et sans grandes opportunités.
Question N°		06
Ces associations, ont-elles le pouvoir d'agir?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Elles agissent uniquement dans les limites des activités validées dans leurs lois internes. Elles sont soumises, d'après la réglementation en vigueur, à la tutelle de l'administration locale.
Question N°		07
Selon vous, leurs actions sont-elles satisfaisantes?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Leurs actes apportent toujours un plus. Mais elles devraient travailler encore plus.

ANNEXE VI.2**MODELE DE REPONSE N°2**

Modèle réponse		
INTERVIWES		02
		Responsable de la direction de l'urbanisme et de la construction (DUC)
Question N°		01
Comment évaluez-vous l'état actuel de ces lotissements (Kemmoni, El Boudtane et Bouzorane secteur 2+3)?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Les lotissements au niveau national posent problème. Pour la simple raison qu'ils ont été créés dans des conditions spécifiques, liées au déficit en matière de logement. Les lotissements qui occupent des localisations stratégiques par rapport à la ville, tel que ces lotissements portent toujours des valeurs ajoutées et sont privilégiés en matière de viabilisation, d'hygiène et de gestion. Malgré qu'il soit dense, il est aussi un espace de résidence très convoité.
Question N°		02
Avez-vous enregistré des infractions liées à l'espace limitrophe ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Nos services faisaient toujours partie des commissions de l'administration locale qui s'occupent de l'urbanisme, de l'architecture et de la ville. Les infractions existaient toujours surtout en ce qui concerne l'espace limitrophe qui est malheureusement, compris comme propriété de tout le monde et propriété de personne. C'est un paradoxe de mentalité répulsive qui ne conçoit plus l'espace limitrophe comme un milieu de vie aussi important que leurs intérieurs.
Question N°		03
D'après vous quelles sont les causes qui mènent à cet état ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	L'ordre général dans une société est généralement assuré par la conscience de ses individus. C'est pourquoi tout est lié à la culture. L'algérien cherche satisfaction dans tous ses actes même s'ils forment des infractions ou un non respect de la réglementation. L'absence d'un vrai propriétaire de

		l'espace limitrophe, qui devait être en réalité la société, forme la cause fondamentale de cet état.
Question N°		04
Avez-vous des obligations envers ces lotissements ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Notre responsabilité envers ces lotissements est théoriquement primordiale ; néanmoins, nos services forment une partie d'une globalité systémique. Tout passe par la DUAC (direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction). La conformité de la production urbaine et architecturale à la réglementation en vigueur est notre premier souci. E travers la DUAC l'Etat avait toujours pompé des for pour la viabilisation des lotissements et plus spatialement pour l'amélioration et la promotion de l'espace limitrophe.
Question N°		05
Plus particulièrement, à qui revient la gestion et l'entretien de l'espace limitrophe ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	A titre consultatif nous apportons de l'aide autorités locales par l'élaboration des instrum d'urbanisme qui assurent l'affectation du sol et donnent naissance aux règlements de l'espace urbanisable. D'un autre coté, la gestion et l'entretien reviennent aux promoteurs et à la commune qui prend en charge les services publics, et l'amélioration de l'environnement urbain que ce soit dans les lotissements ou dans la ville en général.
Question N°		06
Y a-t-il une réglementation relative à l'espace limitrophe dans les lotissements auto construits planifiés ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Bien sur. L'espace limitrophe est un espace régleme par le reconnu général en premier lieu, par la réglementation générale de l'état et plus particulièrement par les cahiers des charges de ces lotissements. Théoriquement ils forment une charte protège cet espace et installe les instruments de sa m en fonction.

Question N°		07
<p>Pouvez-vous nous préciser le rôle de l'état dans la gestion et l'entretiens des espaces limitrophes dans les lotissements ?</p>	<p>REPONSE « TEXTE INTEGRAL »</p>	<p>Les lotissements sociaux créés par les communes av 1990 sont généralement viabilisés du fond 21-7 (articles). Ce fond qui a permis de favoriser les différents réseaux pour les lotissements, et surtout l'AEP (alimentation en eau potable) et les EU (eau usées). Pendant les dernières années, les lotissement construits et habités sont d'une grande partie pris en charge par les fonds divers de l'état : PCD, PSD et les fonds spéciaux. Dans tous les cas la commune reste le premier garant d'un minimum de sens pour l'espace limitrophe</p>
Question N°		08
<p>Y a-t-il des fonds spécifiques destinés à la promotion de l'espace limitrophe et à sa durabilité ?</p>	<p>REPONSE « TEXTE INTEGRAL »</p>	<p>Pratiquement l'ensemble des fonds étatiques visent à améliorer l'espace limitrophe considéré comme environnement de vie. Outres les fonds des promoteurs publics ou privés, le PSD, le PCD, le BW, et le fond propre de la commune participe d'une manière ou d'une autre dans la promotion de l'espace limitrophe.</p>
Question N°		09
<p>Comment se manifeste votre intervention en ces lieux ?</p>	<p>REPONSE « TEXTE INTEGRAL »</p>	<p>Notre intervention est beaucoup plus importante lors du remembrement de ce lotissement et sa mise en exploitation à travers l'analyse de son dossier administratif et technique et sa validation pour le permis de lotir. Après ceci nos interventions demeurent liées à celles des autorités locales.</p>

ANNEXE VI.2**MODELE DE REPONSE N° 3**

Modèle réponse		
INTERVIWES		01
		RESPONSABLE DE L'A.P.C (commune)
Question N°		01
Comment évaluez-vous l'état actuel de ces lotissements (Kemmouni, El Boudtane et Bouzorane secteur 2+3) ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	D'une manière générale, tous les lotissements créés avant 1990 demeurent en souffrance par manque de fonds qui permettent leur prise en charge. Ces lotissements avaient tous une dimension sociale pour absorber le déficit en logement. L'état actuel est le résultat d'une absence de maturation et d'une politique sociale non maîtrisée. Ces lotissements, bien qu'ils bénéficient de principales infrastructures de base, ils n'offrent plus l'espace résidentiel espéré par la négligence des uns et l'ignorance des autres.
Question N°		02
Avez-vous enregistré des infractions liées à l'espace limitrophe ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Continuellement, nos services reçoivent des indications sur différentes infractions qui se portent sur l'envahissement des voies, des trottoirs et parfois des parkings et des espaces verts. La voiture devint le premier élément gênant par le stationnement illégal, puis le commerce informel qui s'installe un peu partout. Et encore ce sont les gens du quartier qui sont généralement derrière tout ça.
Question N°		03
D'après vous quelles sont les causes qui mènent à cet état ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Premièrement, il ne faut jamais ôter la responsabilité de l'état envers la politique générale de la création et la gestion de ces lotissements. Deuxièmement la mentalité qui considère l'espace commun comme un espace du Baylek avait beaucoup participé au dysfonctionnement de l'espace limitrophe qui devrait être aussi confortable que l'intérieur d'un chez soi.
Question N°		04
Avez-vous des obligations envers ces lotissements ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Bien sure. Autant qu'administration locale nous faisons de notre mieux pour améliorer cet espace qu'utilise l'ensemble des citoyens. Et nous avons toujours travaillé pour promouvoir l'espace urbain d'une manière générale. Des fonds publics divers sont affectés aux collectivités locales pour

		répondre à un minimum de besoins liés à ces espaces.
Question N°		05
Plus particulièrement, à qui revient la gestion et l'entretien de l'espace limitrophe ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Pour les lotissements cédés par la commune avant 1990, c'est la commune qui s'en occupe. Après cette date, d'autres organismes promoteurs devaient normalement céder ces parcelles de terrains et veiller sur l'ensemble de cet espace résidentiel et principalement vis à vis sa viabilisation qui permet de définir ses limites et ses fonctions. Mais il faut signaler que les services de la commune sont toujours imputés par leur nécessité.
Question N°		06
Y a-t-il une réglementation relative à l'espace limitrophe dans les lotissements auto construits planifiés ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	La première réglementation est le cahier des charges du lotissement qui comporte les prescriptions générales relatives à l'architecture et l'urbanisme à l'intérieur du périmètre du lotissement. Puis les instruments d'urbanisme qui forment aussi un cadre réglementaire qui veille essentiellement sur l'espace limitrophe.
Question N°		07
Pouvez-vous nous préciser le rôle de l'état dans la gestion et l'entretiens des espaces limitrophes dans les lotissements ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Les aménagements extérieurs, la sécurité, la salubrité sont les préoccupations les plus importantes de l'état. Néanmoins les moyens et les procédures restent insuffisants et non maîtrisés. L'espace limitrophe, pour l'administration, est un espace autant public que privé par son importance dans la vie quotidienne du résident et du visiteur.
Question N°		08
Y a-t-il des fonds spécifiques destinés à la promotion de l'espace limitrophe et à sa durabilité ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Pratiquement l'ensemble des fonds étatiques visent à améliorer l'espace limitrophe considéré comme environnement de vie. Outre les fonds des promoteurs publics ou privés, le PSD, le PCD, le BW, et le fond propre de la commune participent d'une manière ou d'une autre dans la promotion de l'espace limitrophe.
Question N°		09
Comment se manifeste votre intervention en ces lieux ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Pour l'instant et dans les limites de nos moyens, on assure la collecte des ordures ménagères, l'éclairage public et dans des interventions ponctuelles des plantations.

ANNEXE VI.2**MODELE DE REPONSE N° 4**

Modèle réponse		
INTERVIWES		01
		Responsable de l'agence foncière
Question N°		01
Comment évaluez-vous l'état actuel de ces lotissements (Kemouni, El Boudtane et Bouzorane secteur 2+3) ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	<p>En réalité ces trois lotissements et l'ensemble de tous les lotissements du pays sont la résultante d'un acte de promotion.</p> <p>Ces lotissements précisément ont une grande importance, d'une part physique vu leur emplacement et d'autre part historique vu leur ancienneté. ce que nous enregistrons comme activité illicites (transformations, envahissement des voies, trottoirs...etc), représentent l'image concrète de la grande spéculation foncière qui se construit sur les valeurs oubliées du respect mutuel, la copropriété et l'appropriation commune de l'espace limitrophe.</p>
Question N°		02
Avez-vous enregistré des infractions liées à l'espace limitrophe ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	<p>Généralement, c'est l'espace limitrophe qui nous pose problème dans les lotissements.</p> <p>Premièrement, il s'agit du débordement provoqués par les bénéficiaires de lots de terrain, parfois volontairement et parfois non. Ceci diminue les aires destinées à l'espace limitrophe et nous met devant le fait accompli. Et dans d'autres cas, ce sont les extensions illégales qui se présentent sous plusieurs aspects : prolongement des maisons, plantations des jardins, aménagement et blocage de circulation, ...etc. ce sont des infractions liées au foncier, néanmoins celles liées aux exploitations occasionnelles et de fraudes sont devenues, par leur abondance, presque ordinaires.</p>

Question N°		03
D'après vous quelles sont les causes qui mènent à cet état ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Parfois c'est l'envi d'avoir plus. Notre société se particularise par son positionnement au delà de la réglementation. Elle voit le droit public facile à approprier. Avoir un m ² de plus est bénéfique même s'il est ôté d'un bien de l'autre. A vrais dire on n'est pas vraiment apte de comprendre que l'espace limitrophe comme l'espace intérieur de nos maisons, forment tous les deux notre propriété mais à des échelles différentes. Je vois personnellement que les causes sont premièrement d'ordre comportemental. Mais aussi, il est temps de faire face à ces infractions injustes par, non pas une réglementation parce que ça existe, mais par la production d'une génération consciente et cultivée.
Question N°		04
Avez-vous des obligations envers ces lotissements ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	De grandes obligations nous ont été affectées à travers les nouveaux textes législatifs depuis 1990. Effectivement c'est dans l'ordre de cette mission que les agences foncière étaient créées. Notre mission autant que promoteur se définit à travers la gestion du foncier communal, ainsi la promotion immobilière d'une manière générale pour notre propre compte. Nous préparons, en fin de compte, le sol pour qu'il soit exploitable, viable et convenablement cédé pour qu'il soit habité.
Question N°		05
Plus particulièrement, à qui revient la gestion et l'entretien de l'espace limitrophe ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Nous gérons les parties susceptibles d'être cédées. Nous procédons à la transaction. Ceci forme notre dernière intervention qui vient en aval après notre assistance à la partie étude qui affecte le sol et décide de la qualité formelle et fonctionnelle de l'espace limitrophe. L'entretien ne dépend plus de nous. c'est un service public que doit assurer la commune.
Question N°		06
Y a-t-il une réglementation relative à l'espace limitrophe dans les lotissements auto construits planifiés ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	La politique de l'état envers les lotissements se distingue à travers deux périodes bien marquées : <ul style="list-style-type: none"> • Avant 1990, la commune gérait le foncier qui formait ses réserves foncières. C'était une manière pour absorber le déficit en matière de logements. Le social jouait un grand rôle. Cependant le lotissement se limitait au remembrement des terrains et leur attribution. Les

		<p>viabilités viendront après. Parfois sans viabilisation à nos jours dans d'autres communes.</p> <ul style="list-style-type: none"> Après 1990, la réglementation algérienne créait des organismes, tels que l'agence foncière, pour la gestion et la régulation foncière urbaine. Le champ de la promotion est ouvert. Et les lotissements devaient avoir d'autres nouveaux sens. On ne vend plus des lots sans viabilisation.
Question N°		07
Pouvez-vous nous préciser le rôle de l'état dans la gestion et l'entretiens des espaces limitrophes dans les lotissements ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	L'Algérie pendant ces dernières années essayait de rattraper et de corriger les erreurs du passé. La promotion de l'espace public, en général, est prise en charge. La commune veille sur la gestion et l'entretien de l'espace limitrophe. Mais dans tous les cas ça devrait aussi être la mission de ses utilisateurs.
Question N°		08
Y a-t-il des fonds spécifiques destinés à la promotion de l'espace limitrophe et à sa durabilité ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Les fonds sont nombreux ces derniers temps. Le fond propre de la commune et la DUAC sont les plus habilités pour la prise en charge des réaménagements des lotissements. Ce sont des programmes étatiques divers qui s'en chargent tels que le PCD et le PSD.
Question N°		09
Comment se manifeste votre intervention en ces lieux ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Notre intervention, comme je l'ai expliqué, est d'ordre commercial plus que spatial. Dans les lotissements, on veille à ce que l'espace limitrophe soit convenable et satisfaisant en matière de forme et de surface. Le reste c'est une mission d'autres organismes.

ANNEXE VI.2**MODELE DE REPONSE N° 5**

modèle de réponse		
INTERVIWES		01
		Présidents des associations des quartiers
Question N°		01
Comment évaluez-vous l'état actuel de ces lotissements (Kemmouni, El Boudtane et Bouzorane secteur 2+3) ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Ces trois lotissements sont meilleurs par rapport aux autres. Ici le foncier est trop cher. Tous les réseaux existent, on peut y vivre tranquillement. Il est tout près du centre ville et toutes les commodités sont disponibles. Ce qui manque c'est l'entretien surtout de l'éclairage public, le contrôle des traversées illicites et le suivi des ralentisseurs dont le nombre augmente toujours.
Question N°		02
Avez-vous enregistré des infractions liées à l'espace limitrophe ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Oui. Dans certains endroits, le trottoir et parfois même la rue deviennent, partiellement, une propriété privée. Soit par un envahissement direct soit à travers un jardinage qui occupe l'espace de circulation. Il ya aussi ces vendeurs de rues, qui exposent leurs marchandises par terre (étalage) et sur des tables qui gênent beaucoup les gens et même le paysage qui nous entoure. On aimerait bien que les autorités prennent cette situation en considération.
Question N°		03
D'après vous quelles sont les causes qui mènent à cet état ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Premièrement, il faut dire que pour nous les algériens, il est difficile de s'entendre sur une règle ou un ordre bien déterminé. Les gens veulent toujours avoir un plus même si ça dérange l'autre. Pour nous la rue est une propriété du BAYLEK, ce qui veut dire qu'elle ne devrait être réclamée par personne. Les causes de cette situation, dans tous les cas, sont humaines. Nous vivons un état culturel très critique.
Question N°		04
Avez-vous des obligations envers ces lotissements ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Nous sommes élus par les habitants du lotissement « Quartier » pour veiller sur son bonheur et sur sa salubrité. Nous essayons avec toute notre force d'accomplir cette mission qui reste toujours difficile face à une société aussi difficile. Mais pratiquement notre responsabilité tien à réclamer nos droits, à sensibiliser les habitants du lotissement, à transmettre les préoccupations et

		l'ensemble des besoins aux autorités locales.
Question N°		05
Plus particulièrement, à qui revient la gestion et l'entretien de l'espace limitrophe ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	C'est l'état. Nous n'avons ni moyens ni fonds pour aménager ou entretenir cet espace. entre temps, nous essayons de sensibiliser les gens pour qu'ils respectent l'espace extérieur en organisant leurs ordures ménagères et en minimisant la consommation de l'eau et de l'électricité par exemple.
Question N°		06
Y a-t-il une réglementation relative à l'espace limitrophe dans les lotissements auto construits planifiés ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Ces lotissements sont vendus par des organismes étatiques qui ont rédigé leurs cahiers des charges et délivré leurs permis de lotir. La responsabilité de l'état ne se limite guère à la vente des lots de terrain. La viabilisation, les aménagements ainsi que l'entretien continu de l'espace extérieur et limitrophe demeurent une de ses missions les plus importantes. Même la sécurité devient une responsabilité fondamentale.
Question N°		07
Pouvez-vous nous préciser le rôle de l'état dans la gestion et l'entretiens des espaces limitrophes dans les lotissements ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	L'état doit financier toutes les opérations qui ont un lien avec la salubrité et la sécurité de l'espace limitrophe. Son rôle doit tenir compte de toute sorte d'infractions en premier lieu et d'en faire face ; puis c'est la collecte des ordures, les aménagements, l'éclairage, la voirie et tout ce qui apporte le confort pour un extérieur sain et convenable : il s'agit d'un espace habité.
Question N°		08
Y a-t-il des fonds spécifiques destinés à la promotion de l'espace limitrophe et à sa durabilité ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Nous autant qu'association, nous n'avons plus de budgets. L'état peut être.
Question N°		09
Comment se manifeste votre intervention en ces lieux ?	REPONSE « TEXTE INTEGRAL »	Nous sommes toujours prêts à aider les autorités pour améliorer notre lotissement. Mais ça reste dans l'ordre des relations humaines et d'un plan de travail de communication. La sensibilisation, l'appel à la collaboration, encourager les gens à participer, proposer aux autorités des solutions, aider les autorités à prendre des décisions relatives à notre lotissement sont l'ensemble de nos principaux interventions.

ANNEXE V**MODES D'APPROPRIATION DES ESPACES LIMITROPHES****(Exemples de photos dans les lotissements représentatifs)**

Spatial	Social	Commercial
		
		
		
		